



AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr

LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>

TOME 1

EXCLU DU
PRÊT

LE DECOLLAGE INDUSTRIEL

chapitres 4, 5

EXCLU DU PRET

BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE LETTRES - METZ -	
N° Inv.	19370ML
Cote	L/M3 97/2
Loc.	Magasin

4 L'URBANISATION DU BASSIN MINIER

4.1 Introduction: Des conditions de vie modeste, une économie dominée par l'activité agraire

Les localités n'étaient que des hameaux, des bourgs ou des villages peuplés de modestes paysans, d'artisans et de journaliers qui se voyaient protégés mais aussi dominés par le château auprès duquel ils trouvaient refuge.

La terre, au Moyen Age, était en ordre principal aux mains de la noblesse et de l'Eglise. La féodalité avec le système des donations ou du donaire a amené une concentration de biens au profit des nobles et du clergé. Ainsi, par exemple, à Rodange, avant la Révolution Française, la plus grande partie des propriétés appartenait au baron d'Huart de Lasauvage ou à certains gros bourgeois.

Une petite bourgeoisie avait toutefois réussi à se former lentement, surtout à l'époque autrichienne du XVIIIe siècle qui connaissait une longue période d'accalmie interrompue brusquement par la Révolution. Une certaine activité avait pu se développer dans le secteur que nous appellerions de nos jours les PME.

De petites industries à caractère plutôt artisanal s'érigèrent et se développèrent. Il y avait, surtout dans les vallées au bord ou à proximité des cours d'eau, des tanneries, des distilleries, des moulins à grains, à huile, à papier et des brasseries de bière.

Tous les corps de métier connus à l'époque étaient représentés, allant du tissage de lin au charronnage, de la maréchalerie à la forgerie.

Quoique la Révolution Française mît fin à la féodalité, la vie quotidienne de la population continua comme à l'accoutumée, les premiers temps de turbulence et de terreur passés. Les habitants continuaient d'exercer des professions typiquement villageoises.

Ainsi on apprend d'après les chroniques qu'en 1826 à Differdange on comptait sur une population d'environ 1700 âmes, les activités artisanales suivantes: 55 artisans et commerçants dont entre autres 6 forgerons, 9 cordonniers, 10 tailleurs, 2 bouchers, 1 tanneur, 6 épiciers et 1 marchand de drap. Seulement 15 habitants se disaient propriétaires-cultivateurs, les autres étant de petits propriétaires parcellaires ou des locataires, ou encore des journaliers.

A Lasauvage quelques ouvriers étaient occupés dans l'exploitation de minières d'alluvion et dans les forges ¹²¹.

Dans la Vallée de la Kayl la population trouve des emplois jusqu'au début du XIXe siècle dans l'industrie du fer basée sur le minerai d'alluvion de la région, riche en Fe (40 à 50%) et presque exempt de phosphore ¹²².

L'absence d'une véritable industrie et compte tenu du faible rendement de l'agriculture et de l'élevage, la population du bassin minier ne permettait pas un accroissement considérable de son effectif.

¹²¹ Goergen-Jacoby, p. 67.

¹²² LCGB (Lëtzeburger Chrëschtliche Gewerkschaftsbond):
Cinquantenaire 1922-1972 .

L'évolution démographique de certaines communes importantes est significative à ce sujet.

Esch/ Alzette comptait 325 habitants en 1742, 435 en 1801, 1010 en 1826 et 2275 en 1870. Differdange comptait 1129 habitants en 1796 et 2238 en 1869. Rodange comptait 219 habitants en 1807 et 550 en 1870. Pétange n'avait que 348 habitants en 1870.

Ces localités avaient beaucoup souffert entre 1792 et 1794 où les armées de la Première République devaient s'affronter aux armées autrichiennes qui tenaient encore le Luxembourg. Pris entre les tiraillements que se livraient les adversaires soutenus de part et d'autre par des sympathisants, la population frontalière luxembourgeoise en subit les contrecoups tout en faisant les frais. La situation était devenue encore plus confuse en raison des actes répressibles des maraudeurs français qui ternirent l'image de l'armée républicaine. Il en résulta des attaques contre la population, des massacres, des pillages et des localités incendiées. Etaient mises à feu à l'époque les localités de Differdange, de Sanem, de Soleuvre et de Niedercorn. Mais la paix revenait avec l'ère napoléonienne et après 1815 elle restait acquise pour un siècle entier.

De ce court historique on peut se faire une idée plus générale des conditions de vie des populations à la solde ou plutôt à la merci des possédants du temps de la féodalité et trop souvent prises entre les disputes et affrontements, entre les querelles armées et les vraies guerres tant des petits que des grands seigneurs. Peu à peu l'artisanat et la petite industrie venaient diversifier et compléter l'agriculture dont l'activité ne dépassa qu'en faible partie les besoins de la consommation propre des exploitants et de leurs familles. Dans l'ensemble, en

dépit de la lente croissance des principales localités du futur bassin minier, l'économie était dominée par l'activité agraire, et toute la population évoluait dans un cadre rural.

Nous essayerons de présenter l'évolution démographique et quelques changements intervenus dans la vie sociale en fonction de l'essor industriel. Vu l'importance des mouvements de la population non seulement au bassin minier mais dans tout le pays, il n'est pas sans intérêt de voir comment la population a évolué dans les autres contrées du pays.

Nous présentons le développement d'Esch devenue centre de l'industrie sidérurgique d'une façon plus détaillée dans le chapitre 4.5.

4.2 La ruée vers le bassin minier et ses implications sur la répartition démographique du Grand-Duché

Le tableau 19 donne pour les communes groupées par agglomération le nombre total de la population de 1821 à 1991. Pour garantir la comparabilité des chiffres, nous nous limitons aux résultats des recensements généraux de la population effectués par les services gouvernementaux compétents aux différentes époques et tels qu'ils ont été repris par le STATEC dans ses annuaires statistiques successifs. (Fig. 40)

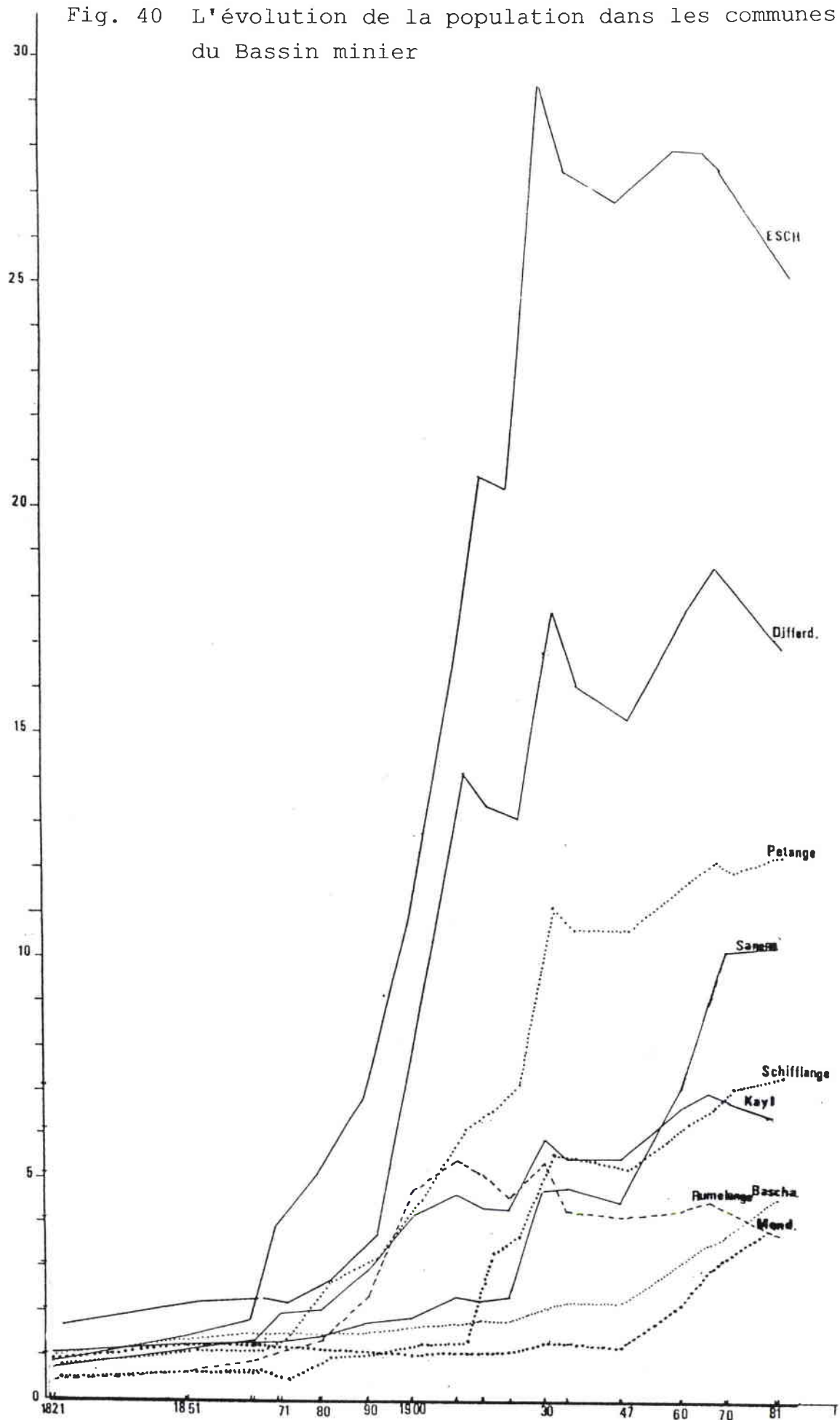
Nous commençons avec l'année 1821, date du tout premier recensement de la population du Grand-Duché. Nous tablons pourtant la plupart de nos comparaisons sur l'année 1851, époque où l'industrie minière commença à évoluer.

Tableau 26 - Evolution de la population de 1821 à 1991

Années	Agglomération/Esch					Vallée de la Kayl			Du- de- lange	Agglomération/Differdange				Bassin minier
	Esch	Mon- der- cange	Sanem	Schiff- lange	To- tal	Kayl	Rume- lange	To- tal	To- tal	Dif- fer- dange	Pé- tange	Bas- cha- rage	To- tal	
1821	810	988	1096	500	3394	724	401	1125	1398	1655	777	1047	3479	9396
1851	1489	1261	1275	600	4625	1115	578	1693	1652	2175	1071	1383	4629	12599
1865	1719	1235	1293	613	4860	1276	854	2130	1676	2233	1091	1456	4780	13446
1871	3946	1216	1289	474	6925	1949	834	2783	1593	2162	1290	1505	4957	16258
1880	5082	1188	1460	978	8708	1945	1328	3273	1593	2624	2619	1472	6715	20289
1890	6855	1129	1749	1095	10828	2895	2353	5248	5091	3574	3099	1479	8152	29319
1900	10971	1022	1877	1249	15119	4069	4601	8670	8741	8756	4406	1640	14802	47332
1910	16461	1034	2339	1300	21134	4555	5296	9851	10803	13909	5964	1742	21615	63403
1916	20701	1058	2258	3249	27266	4286	5005	9291	9850	13251	6408	1793	21452	67859
1922	20437	1140	2356	3648	27581	4224	4534	8758	10307	12983	7016	1847	21846	68492
1930	29429	1365	4690	5456	40940	5801	5209	11010	14657	17567	11008	2134	30709	97316
1935	27517	1311	4700	5371	38899	5415	4198	9613	13572	15945	10525	2202	28672	90756
1947	26851	1253	4468	5124	37696	5471	4072	9543	12878	15179	10456	2164	27799	87916
1960	27954	2200	7021	6151	43326	6505	4271	10776	14617	17637	11623	2649	31909	100628
1970	27574	3262	10078	6440	47354	6691	3935	10626	14615	17964	11844	3672	33480	106075
1981	25144	3964	11162	6620	46890	6354	3711	10065	14072	16726	12127	4474	33327	104354
1991	24012	4931	11534	6859	47336	6288	3501	9789	14677	15699	12345	5034	33078	104880

Source: STATEC, Annuaires statistiques.

Fig. 40 L'évolution de la population dans les communes du Bassin minier



L'accroissement dans toutes les communes au long de ces cent quarante ans, de 1851 à 1991, est considérable, surtout à Esch (un multiple de 16 !), mais aussi à Schiffflange et Pétange (multiple de 11). Pour Differdange, Dudelange et Sanem le multiple se situe entre 7 et 9 et pour Kayl et Rumelange nous arrivons à un multiple de 6. Les communes de Mondercange et de Bascharage ont un multiple se situant entre 3 et 4, leur progression étant plus lente, moins spectaculaire et plus récente.

Le bassin minier comptait 12600 personnes en 1851 - en augmentation déjà depuis 1821 où l'on avait enregistré 9400 habitants - et 16300 en 1871. C'est après cette dernière date, qui correspond à la mise en marche des premières installations sidérurgiques modernes, que la population augmente rapidement pour atteindre plus de 47300 habitants en 1900. A la lumière de ces chiffres on peut bien s'imaginer la ruée vers le bassin qui a constitué le pôle d'attraction par excellence pour la population campagnarde du Grand-Duché et avant tout pour celle provenant des régions moins favorisées. Aussi de nombreux étrangers en quête d'emplois plus rémunérateurs ont accouru.

Un fait saillant à relever c'est que la future métropole du fer, Esch, n'a qu'une population de 810 habitants en 1821 et 1489 en 1851 pour atteindre 29429 en 1930 - 1929 est l'année de haute conjoncture, apogée dans la production sidérurgique pour la période d'entre-les-deux-guerres et descendre à 25144 habitants en 1981, pour continuer cette régression au cours de la décennie en atteignant en 1991 un chiffre encore plus bas de 24012.

L'époque à laquelle l'accroissement de la population prend son élan est différente suivant les localités, puisque celui-ci est en relation directe avec l'éclosion des sites de l'industrie minière et

sidérurgique. L'évolution de l'accroissement par grandes étapes est également différente d'une localité à l'autre en raison de l'extension variée des sites. (tableau 27)

Dans toutes les communes du bassin les taux de variation sont nettement positifs de 1821 à 1851, mais Esch arrive déjà nettement en tête. A partir de 1851 jusqu'en 1930 l'accroissement à Esch est foudroyant et ininterrompu. D'autres communes liées directement à l'essor de l'industrie lourde s'élancent après 1871: Schifflange qui fait encore une poussée extraordinaire au cours de l'étape suivante jusqu'en 1930. Rumelange et Dudelange en tête, puis Differdange et Pétange avancent de façon spectaculaire de 1871 à 1900; Pétange continue son avance jusqu'en 1930. C'est à partir de 1960 que les taux de variation positifs sont peu élevés voire insignifiants pour certaines communes, alors que pour les grands sites métallurgiques ils deviennent négatifs. Au contraire la situation s'améliore progressivement lorsqu'on s'éloigne des vieux centres sidérurgiques vers le nord/nord-ouest. Les communes de Mondercange, de Sanem et de Bascharage qui présentent des taux de variation hautement positifs à partir de 1930 jusqu'en 1970, pour continuer un accroissement décélérant de 1970 à 1981. C'est le résultat de l'extension des quartiers résidentiels dans les communes de l'agglomération d'Esch et l'essor industriel de la commune de Bascharage. Sanem présente un cas plus particulier; ce n'est que la partie sud qui est marquée par la sidérurgie, la partie nord étant plus agricole.

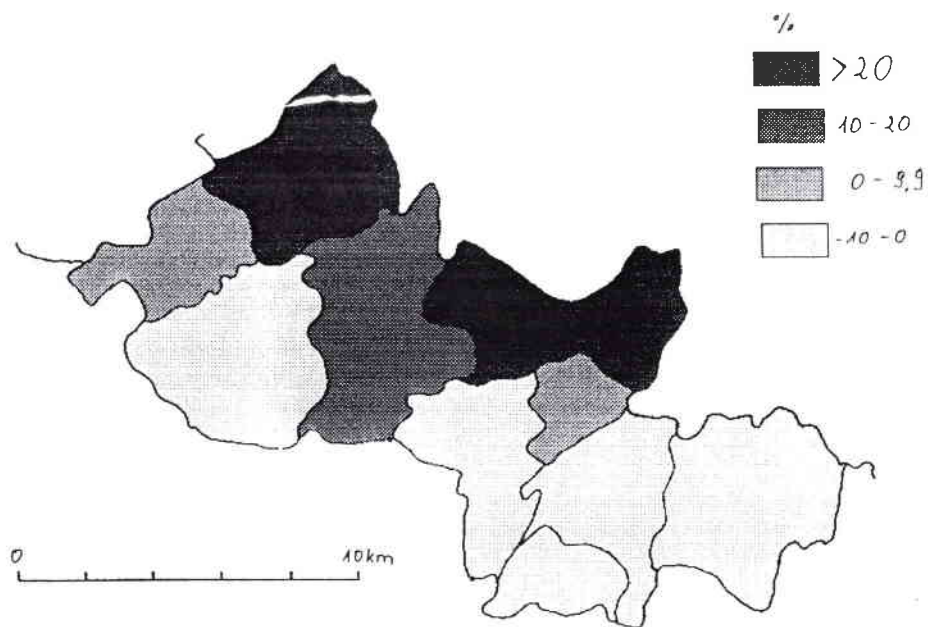
L'activité sidérurgique s'étant réduite par la concentration et la rationalisation de la production a entraîné en même temps le desserrement du peuplement.

tableau 27

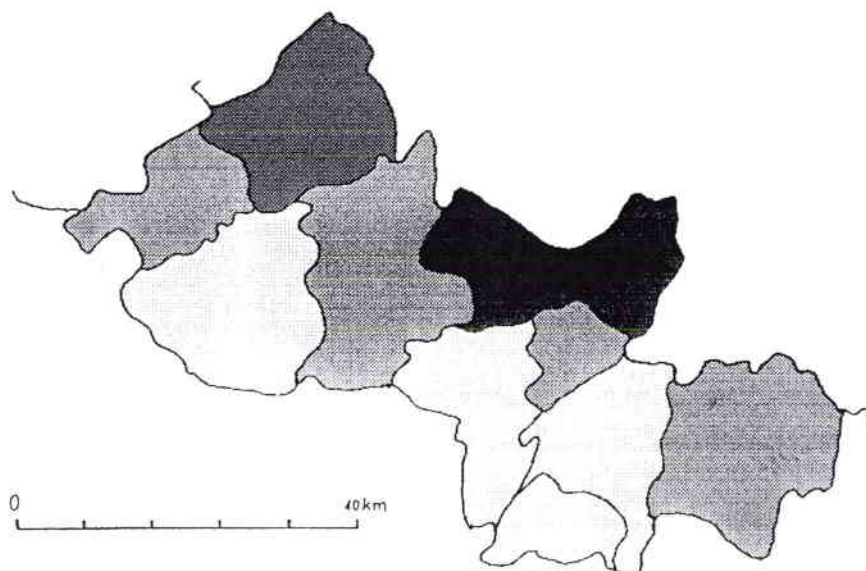
Tableau 27 - Accroissement de la population du bassin minier (en pour-cent)								
Communes	1851/ 1821	1871/ 1851	1900/ 1871	1930/ 1900	1960/ 1930	1970/ 1960	1981/ 1970	1991/ 1981
Esch/Alz.	+83.8	+165.0	+178.0	+168.2	-5.0	-1.4	-8.8	-4.5
Mondercange	+27.6	-3.6	-16.0	+33.6	+61.2	+48.3	+21.5	+24.4
Sanem	+16.3	+1.1	+45.6	+149.9	+49.7	+43.5	+10.8	+3.3
Schifflange	+20.0	-21.0	+163.5	+336.8	+12.7	+4.7	+2.8	+3.6
Agglomération d'Esch	+36.3	+49.7	+118.3	+170.8	+5.8	+9.3	-1.0	+1.0
Kayl	+54.0	+74.8	+108.8	+42.6	+12.1	+2.9	-5.0	-1.0
Rumelange	+44.1	+44.3	+451.7	+13.2	-18.0	-7.9	-5.7	-5.7
Vallée de la Kayl	+50.5	+64.4	+211.5	+27.0	-2.1	-1.4	-5.3	-2.7
Dudelange	+18.1	-3.6	+448.7	+67.7	-0.3	-0.01	-3.7	+4.3
Differdange	+31.4	-0.6	+305.0	+100.6	+0.4	+1.9	-6.9	-6.1
Pétange	+37.8	+20.4	+241.6	+149.8	+5.6	+1.9	+2.4	+1.8
Bascharage	+32.1	+8.8	+9.0	+30.1	+24.1	+38.6	+21.8	+12.5
Agglomération/ Differdange	+33.1	+7.1	+198.6	+107.5	+3.9	+4.9	-0.5	-0.7
Bassin minier	+34.1	+29.0	+191.1	+105.6	+3.4	+5.4	-1.6	+0.5

Fig. 41 L'évolution de la population totale par commune

a de 1970 à 1981



b de 1981 à 1991



Il nous semble que la diminution de la population dans les centres anciens n'est pas seulement due à la régression économique. Probablement la rareté des terrains à bâtir (d'où prix élevé), l'occupation du sol très ramassé sans verdure ou presque, la vétusté de nombre d'immeubles, et par conséquent la dégradation de la qualité de la vie ont amené des gens à quitter les centres anciens et aller s'installer dans les communes voisines offrant de vastes étendues à l'urbanisation. Le résultat est une urbanisation tentaculaire et en ordre dispersé et parfois même un éclatement des noyaux villageois, défigurés par une route principale élargie. (Fig. 42)

La tendance de l'évolution de 1981 à 1991 n'est guère différente avec évidemment des différences d'une commune à l'autre. (cartes variation 1970-1981, 1981-1991). A retenir notamment que la commune de Mondercange augmente son taux de croissance et que Dudelange présente un taux positif alors qu'il a été négatif pendant de très longues années. (41 b)

L'accroissement de la population du bassin minier ayant pris des proportions de plus en plus importantes a eu des conséquences notables pour les autres régions du pays. (Tableau 28).

De 1851 à nos jours le taux de variation de la population du Grand-Duché est toujours positif. Il y a évidemment des nuances d'une période à l'autre. C'est entre 1900 et 1930 que le taux est le plus élevé (27%); pendant ces trente années l'accroissement est plus fort que pendant les cinquante années qui précèdent (de 1851 à 1900: 21.3%). Par contre de 1930 à 1960 le taux d'accroissement avec 5% est faible, et puis pour une période beaucoup plus courte, de 1960 à 1970, il est de 7.9%. En 1981 la population du Grand-Duché est de 364606 habitants, chiffre qui dépasse celui de 1970 de

Tableau 28

Tableau 28 - Evolution de la population et des constructions habitées du Grand-Duché par grandes unités territoriales

Années	H M x)	District de Luxembourg				Autres districts		Grand-Duché
		Bassin minier	Ville de Luxbg	Reste district	Total	Diekirch	Grevenmacher	
1851	H	12 599	21 574	48 325	82 498	66 087	46 134	194 719
1871	H	16 258	26 303	49 076	91 637	69 850	42 541	204 028
	M	2 714	2 936	9 141	14 791	12 847	7 702	35 340
1900	H	47 332	39 488	45 562	132 382	63 410	40 333	236 125
	M	5 317	4 678	9 046	19 041	12 636	7 440	39 117
1930	H	97 316	53 837	51 219	202 372	60 134	37 276	299 782
	M	14 638	8 468	10 985	34 091	13 030	7 933	55 054
1960	H	100 628	71 653	55 466	227 747	52 652	34 490	314 889
	M	22 407	13 491	14 171	50 069	13 103	8 469	71 641
1970	H	106 075	76 159	69 393	251 627	52 384	35 830	339 841
	M	25 654	14 415	18 101	58 170	13 479	9 222	80 871
1981	H	104 354	78 924	89 129	272 407	53 363	38 836	364 606
	M	28 087	15 166	24 628	67 881	14 963	10 953	93 797
1991	H	104 880	75 377	104 072	284 329	56 896	42 837	384 062
	M	31 465	16 026	31 983	79 474	20 043	14 147	113 664
<u>Taux de variation - en %</u>								
1871/1851	H	+29.0	+21.9	+1.6	+11.1	+5.7	-7.8	+4.8
1900/1871	H	+191.1	+50.1	-7.2	+44.5	-9.2	-5.2	+15.7
	M	+95.9	+59.3	-1.0	+28.7	-1.6	-3.4	+10.7
1930/1900	H	+105.6	+36.3	+12.4	+52.9	-5.2	-7.6	+27.0
	M	+175.3	+81.0	+21.4	+79.0	+3.1	+6.6	+40.7
1960/1930	H	+3.4	+33.1	+8.3	+12.5	-12.4	-7.5	+5.0
	M	+53.1	+59.3	+29.0	+46.9	+0.6	+6.8	+30.1
1970/1960	H	+5.4	+6.3	+25.1	+10.5	-0.5	+3.9	+7.9
	M	+14.5	+6.8	+27.7	+16.2	+2.8	+8.9	+12.9
1981/1970	H	-1.6	+3.6	+28.4	+8.3	+1.9	+8.4	+7.3
	M	+9.5	+5.2	+36.1	+16.7	+11.0	+18.8	+16.0
1991/1981	H	+0.5	-4.7	+16.8	+4.4	+6.6	+10.3	+5.3
	M	+12.0	+5.7	+29.9	+17.1	+34.0	+29.2	+21.7

x) H = Habitants
M = Maisons habitées

Source: Annuaires statistiques STATEC

Fig. 42 L'EXTENSION DE LA SURFACE BÂTIE A MONDERCANGE
1952 - 1989

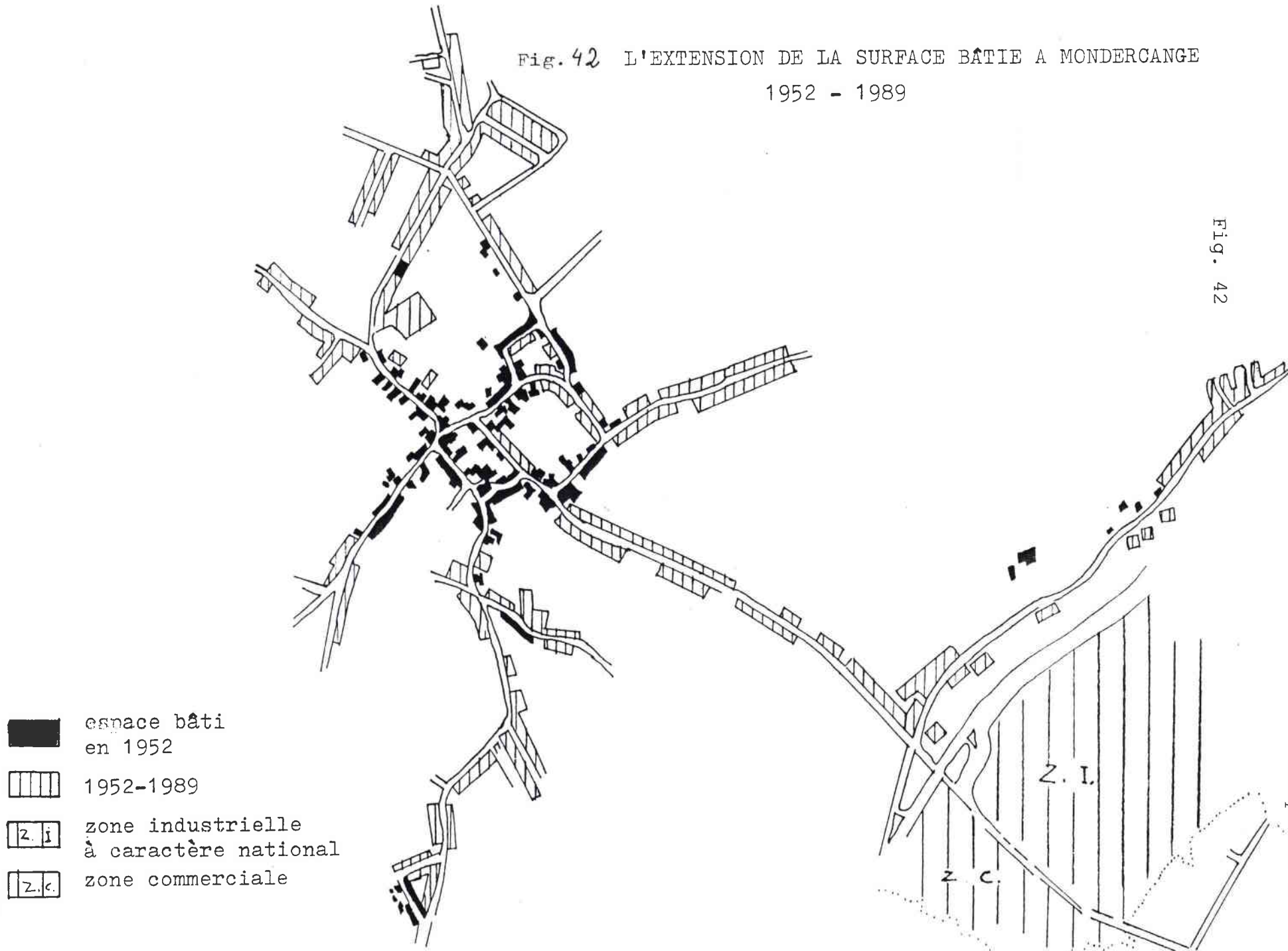


Fig. 42

7.3%. En 1991 la population totale s'établit à 384062 habitants ou une augmentation de 5,3% par rapport à 1981.

La part relative de la population du bassin minier dans la population totale du Grand-Duché a augmenté de façon foudroyante pour en constituer dès 1900 le cinquième (6.5% en 1851, 20.1% en 1900) et pour frôler le tiers (32.5%) en 1930; cette part, tout en ayant diminué après, reste toujours importante avec 28.6% en 1981 et 27.3% en 1991.

L'accroissement de la population totale du Grand-Duché est dû d'une façon extraordinaire au bassin minier jusqu'en 1970. C'est l'effet des migrations intérieures ainsi que de l'immigration. C'est la période de 1851 à 1900 qui est la plus spectaculaire; le bassin y est pour 83.9%, la Ville de Luxembourg pour 43.3% (démilitarisation de la ville et démantèlement de la forteresse), alors que les autres régions font diminuer cet accroissement de 27.2% (centre -6.7%, nord - 6.5% et est -14%).

De 1900 à 1930 c'est encore le bassin qui prend la part du lion dans l'accroissement total du Grand-Duché avec 78.5%, la Ville de Luxembourg y est avec 22.5%, le centre avec 8.9%, alors que le nord et l'est perdent près de 10% au total.

De 1930 à 1970 le bassin n'y est plus que pour 22%, alors que la Ville de Luxembourg et le centre constituent l'essentiel de l'accroissement total diminué par la régression de l'est et notamment du nord.

Après 1970 la situation est inversée. Le bassin diminue de 7% et toutes les autres régions augmentent et ceci dans une proportion écrasante pour le centre (alentours de la capitale surtout).

L'évolution de la population est très différente selon les régions qui sont représentées par les districts (Luxembourg, Grevenmacher et Diekirch).

Le *district de Luxembourg (centre et sud)* a un taux de variation constamment positif qui dépasse de manière continue et très sensiblement les taux des autres districts, sauf pour Grevenmacher en fin de série. En raison des chiffres que nous avons vu précédemment, il n'est nullement surprenant de constater que le bassin minier y est responsable pour une bonne partie, notamment de 1851 à 1930.

En effet, le bassin minier a vu, à lui seul, quadrupler ou presque sa population de 1851 à 1900 et plus que doubler de 1900 à 1930, ce qui nous donne un multiple de près de 8 pour les deux périodes réunies.

Les figures 43 (du STATEC) illustrent les changements dans la répartition géographique de la population du Grand-Duché par commune.

Par la suite la progression est très modeste, et de 1970 à 1981 nous enregistrons même un taux négatif.

La *Ville de Luxembourg* a des taux de variation moins spectaculaires. Au siècle écoulé la progression est très forte (+83% de 1851 à 1900); la progression fut vivement stimulée par l'extension spatiale de la ville devenue possible par le démantèlement de la forteresse intervenue après 1867 en vertu du Traité de Londres proclamant la neutralité du Grand-Duché et prescrivant le retrait de la garnison prussienne qui avait pris possession de la place forte à la suite du Traité de Vienne de 1815. De 1900 à 1960 la population de la Ville de Luxembourg s'accroît sérieusement, ceci dans une proportion analogue à la période précédente, mais de 1970 à 1981 la progression n'est plus que de

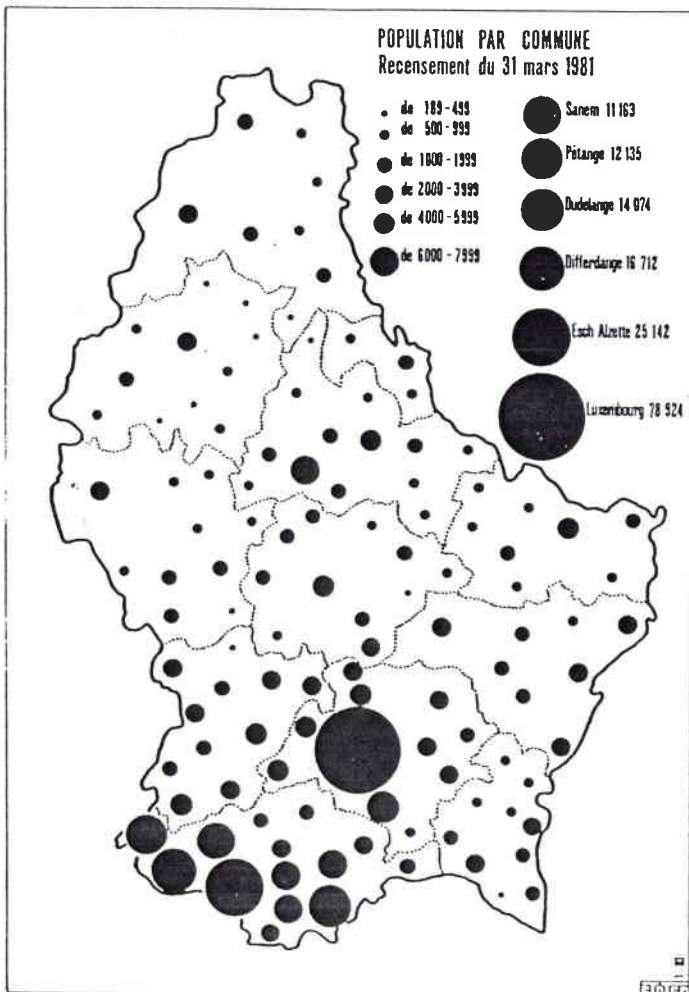
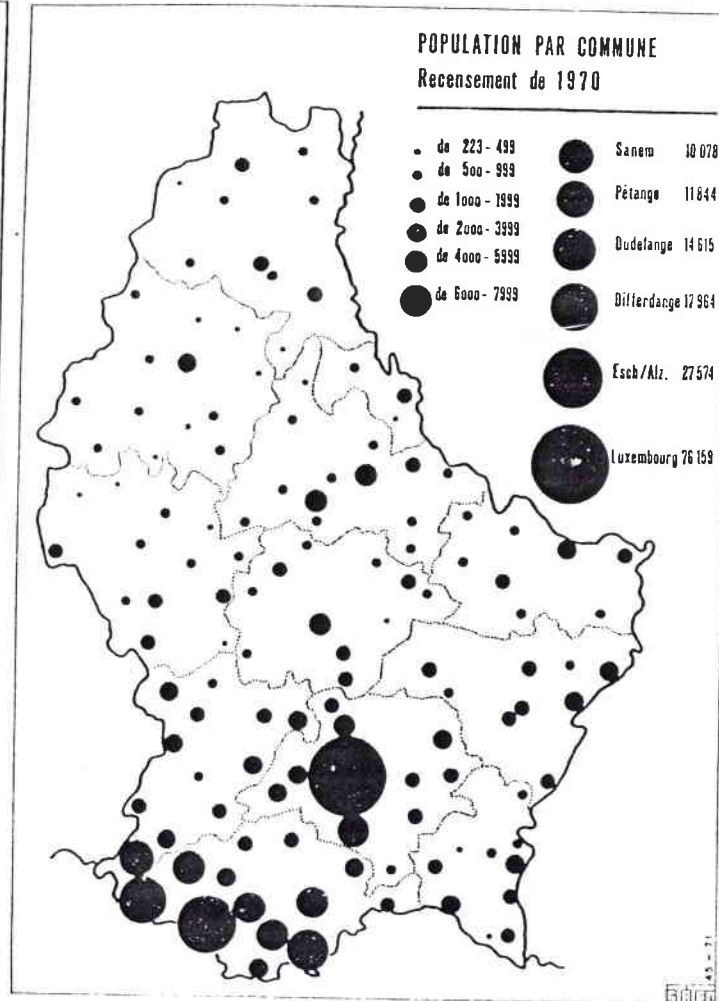
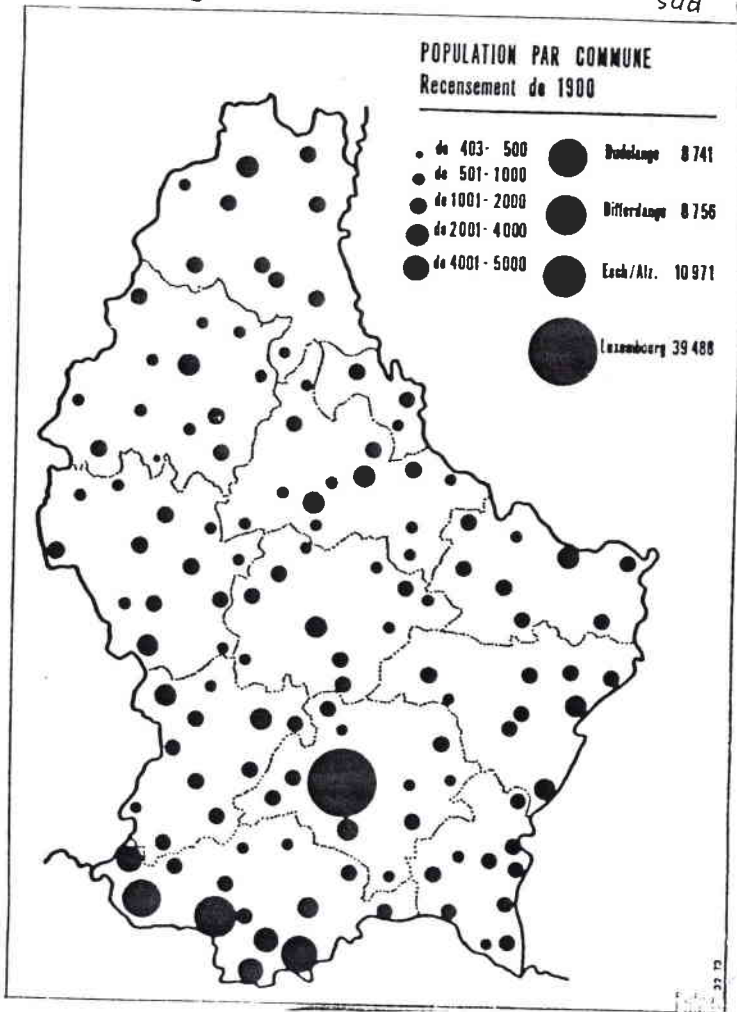
3.6%. Pour ce qui est du reste du district de Luxembourg, les mouvements sont différents. La régression à la fin du siècle dernier s'explique par l'attrait qu'ont représenté non seulement le bassin minier mais aussi la capitale pour les populations des communes rurales environnantes. A partir de 1900 la population commence à s'accroître continuellement jusqu'à nos jours. Depuis 1960 la progression s'accroît d'une façon très nette dans la partie que nous appelons - statistiquement - le reste du district. C'est le phénomène des communes d'ortoirs situées dans cette région où se sont domiciliées les populations actives et qui, à la faveur de leur mobilité en matière de transport, se dirigent quotidiennement vers les centres d'activité économique.

Le *district de Diekirch*, représentant le N du pays et notamment l'Oesling, n'enregistre que des taux négatifs tout au long de la série statistique qui dépasse de loin tout un siècle, pour redevenir positifs, légèrement il est vrai - près de 2% -, de 1970 à 1981. Les figures 28 montrent d'une manière saisissante ce mouvement.

Il en est de même, d'une façon générale, du *district de Grevenmacher*, la région E du pays - c'est surtout la région mosellane -, mais où la pente est remontée plus tôt; dès 1960 et jusqu'en 1981 les taux sont de nouveau carrément positifs.

Il s'ensuit que le dépeuplement des régions réputées agricoles ou viticoles n'est pas aussi irréversible qu'on ne veut le laisser croire parfois ; de nouvelles vocations paraissent s'y faire jour lentement. En effet, on constate que dans la région proche de la capitale de plus en plus de localités se transforment en de véritables communes d'ortoirs.

Fig. 43 La concentration de la population dans le sud et le centre du Grand-Duché



Extraits de R.P. 70, Vol. 6, Fasc. D, 1977
et de Recueil de statistiques } STAT
par commune, 1984

Il n'y a pas de doute sur la migration intérieure - les cartes y relatives en font foi - qui a drainé un courant N-S; on sait aussi que beaucoup d'étrangers ont été attirés par la sidérurgie en croissance - nous en reparlerons plus loin en détail sur la base de l'exemple de la Ville d'Esch, mais un mouvement opposé a également laissé ses empreintes durables, c'est l'émigration des Luxembourgeois vers les Amériques et notamment vers les USA.

Au siècle dernier environ 72000 habitants du Grand-Duché émigrèrent aux Etats-Unis à une époque où le pays comptait autour de 200000 habitants au total ¹²³. Ces chiffres nous laissent croire à des départs en masse, et sans l'arrivée d'importants groupes d'étrangers à la fin du siècle le Luxembourg se serait littéralement dépeuplé.

La plupart des émigrés se sont installés autour de Chicago dans l'Etat d'Illinois et aussi dans les Etats avoisinants tels que l'Iowa, le Wisconsin et le Minnesota. L'affluence luxembourgeoise dans cette région des Etats-Unis était telle qu'en l'année 1910 la Ville de Chicago, encore peu peuplée à l'époque, comptait pas moins de 16000 personnes d'origine luxembourgeoise. De nos jours vivent encore environ 10000 personnes qui se reconnaissent être des descendants d'émigrés luxembourgeois dans l'Illinois et les Etats avoisinants.

¹²³ Luxemburger Wort : Ein Jahrhundert " Luxembourg Brotherhood of America: "Amerika ist in uns"; 26.10.1987.

4.3 Répercussions de la croissance sur la vie sociale et culturelle: les efforts des communes et l'oeuvre sociale des sociétés sidérurgiques

Les nouvelles constructions s'étaient opérées dans les premiers temps du développement urbain le plus souvent sans plan d'aménagement. Ce n'est qu'au début du siècle que les municipalités commençaient à élaborer des règlements sur les bâtisses et le tracé des rues. L'essor démographique devait en effet inciter les autorités communales à organiser l'aménagement de leur territoire. En 1937 la loi oblige "toute localité de 10000 habitants d'avoir un projet d'aménagement" ¹²⁴.

Dans les principales rues les alignements de façade se ferment et des blocs se constituent. De nouveaux quartiers se créent près des usines ou sur le chemin vers les mines ou le long des grandes routes. Nous relevons quelques exemples à cet égard.

Les localités prennent peu à peu l'allure de petites villes. Aussi le titre a-t-il été attribué à certaines d'entre elles: Esch/Alzette en 1906, Differdange, Dudelange et Rumelange en 1907.

Les vieilles maisons paysannes, avec étables et granges, sont transformées en logements; des maisons de journaliers et d'ouvriers viennent s'entremêler avec les maisons citadines.

Les quartiers se distinguent selon l'activité économique. Les quartiers résidentiels s'éloignent des rues commerçantes.

Les localités prennent un autre rythme de vie. Les rues rappellent l'économie locale, l'activité industrielle:

¹²⁴ Loi du 12 juin 1937: in Mémorial n°57 du 7 août 1937.

Rue du Travail	à Obercorn
de la Métallurgie	"
de la Sidérurgie	"
de l'acier	à Niedercorn, Dudelange
de l'Industrie	à Obercorn, Tétange, Esch; Rodange
de l'Usine	à Rumelange, Esch
des Mines	à Obercorn, Esch
des Minières	à Dudelange
de la Minière	à Rodange
Sydney Thomas	à Differdange, Esch, Belvaux, Dudelange
Henry Grey	à Differdange, Belvaux
Bessemer	à Differdange, Esch, Belvaux, Dudelange
de la Providence	à Lamadelaine
du Funiculaire	à Obercorn

Les rues portent aussi la dénomination de personnalités comme des directeurs d'usine ou des membres de leurs familles :

rue Emile Mayrisch	à Dudelange, Esch, Schifflange
Victor Tesch	à Dudelange
Norbert Metz	à Dudelange, Esch
Aloyse Meyer	à Dudelange, Belvaux, Schifflange
Gaston Barbanson	à Esch
Xavier Brasseur	à Differdange, Esch
Théodore de Wacquand	à Esch
Aline de St-Hubert	à Esch
Mme Mayrisch-de St-Hubert	à Dudelange
Marie Muller-Tesch	à Esch

Les rues sont aussi appelées par le nom d'hommes politiques ayant lutté pour l'amélioration de la condition sociale de l'ouvrier :

rue C.M.Spoos °	à Differdange, Esch, Schifflange
Pierre Krier °	à Esch, Schifflange, Obercorn, Dudelange
Aloyse Kayser	à Dudelange, Schifflange, Esch
Michel Rasquin	à Differdange, Esch Schifflange, Dudelange
Nic. Biever °	à Dudelange, Esch
Zénon Bernard °	à Esch
J.-P. Bausch	à Esch, Dudelange
Hubert Clement	à Esch, Obercorn, Dudelange
Michel Welter °125	à Esch, Dudelange

¹²⁵ courte biographie en annexe

Jean Jaurès à Dudelange, Esch
Karl Marx à Dudelange, Esch

Malgré l'engagement dévoué de quelques hommes courageux, la classe ouvrière ne parvient que très tard à s'organiser syndicalement. Sans doute que la très forte proportion de travailleurs étrangers trop contents du travail trouvé et peu ouverts à une contestation même justifiée y a joué pour beaucoup.

C'est seulement vers la fin de la première guerre mondiale que les ouvriers commencent à se mobiliser et s'organiser. Le 1er septembre 1916 fut fondé le "Luxemburger Berg- und Hüttenarbeiter-Verband" syndicat neutre politiquement et religieusement; le 3 septembre fut fondé le "Luxemburger Metallarbeiter-Verband", d'obédience socialiste et enfin le 23 janvier 1921 le syndicat catholique le "Letzeburger Chreschtliche Gewerkschaftsbond".

Malgré les nombreux obstacles les premiers succès sont évidents:

- la journée de huit heures en 1918
- des conseils d'ouvriers sont institués dans les entreprises (1919)
- le suffrage universel est institué la même année.¹²⁶

La crise sociale s'est véritablement accentuée en mars 1921 lorsque les dirigeants de Hadir en prétextant une crise économique ont renvoyé 231 travailleurs. Les ouvriers malgré de fortes luttes n'ont pas eu gain de cause et une période de répression s'ensuivit.

¹²⁶ Esch-sur-Alzette du village à la ville industrielle; Art et révolution industrielle au pays de la terre rouge Catalogue d'exposition organisée par la Ville d'Esch-sur-Alzette à l'occasion du 150e anniversaire de l'Indépendance du Grand-Duché de Luxembourg 1989.

Tirant les leçons de cette grave crise sociale aussi bien les responsables politiques que les syndicalistes ont réagi par des tentatives plus conciliantes évitant une trop forte radicalisation pour se concentrer sur des revendications liées plus directement aux conditions de vie des ouvriers.

L'action syndicale, par le biais des deux grands syndicats restants (chrétien et socialiste) va s'intensifier pour arriver à garantir une meilleure assise sociale aux travailleurs comme par exemple par des contrats collectifs en 1936 et libertés syndicales garanties (1948)¹²⁷.

A la fin du XIXe et au début du XXe siècle les communes portaient leurs efforts en tout premier lieu à l'exécution de grands travaux d'utilité publique laissant pour le moment aux sociétés sidérurgiques le souci d'améliorer les conditions de vie de leurs ouvriers.

Dans certains domaines les sociétés sidérurgiques vont devancer l'Etat par les réalisations, parfois aussi ils travaillent en étroite collaboration avec les pouvoirs publics. Les sociétés sidérurgiques ont beaucoup contribué à l'amélioration des conditions d'existence des travailleurs et de leur famille. Elles entendent surtout fixer l'ouvrier à son usine. Les penchants philanthropiques sincères des représentants du patronat ne devraient en effet pas faire oublier leurs intérêts sociaux manifestes. Citons à cet égard les primes d'enfants introduites par les minières et la sidérurgie, en 1916, et qui ne sont devenues prestations légales qu'en 1947. La sidérurgie paie bénévolement à son personnel des allocations familiales et des subsides sont alloués aux enfants des

¹²⁷ Gilbert Trausch: Le Luxembourg à l'époque contemporaine, Ed. Bourg-Bourger, Luxembourg 1981.

travailleurs qui fréquentent avec succès soit au pays, soit à l'étranger les cours de l'enseignement secondaire ou supérieur. Par bien des mesures sociales elles ont devancé le législateur qui n'a fait maintes fois que reprendre ultérieurement la pratique des usines.

Les premiers hôpitaux ont été ceux des usines agrandis, modernisés par la suite en commun avec le concours des communes. A Dudelange par exemple le service médical¹²⁸ fut introduit à l'usine en 1884 où un médecin moyennant une rétribution fixe annuelle versée par la société assumait le traitement gratuit de tous les employés et ouvriers de l'usine et des minières habitant Dudelange ou dans un périmètre de 7 km de la localité. La première infirmerie fut installée dans l'enceinte de l'usine vers 1885 et en 1895 on érige à proximité de l'usine un nouvel hôpital ("Klengt Spidol") dont la gestion fut assurée à partir de 1896 par l'ordre des Franciscaines. En 1901 on décida de construire un nouvel hôpital plus grand qui lui fut agrandi à plusieurs reprises.

En outre ont été créées à Dudelange une maternité annexée à l'hôpital en 1922 une maison des enfants aménagée en 1920 dans l'ancienne demeure d'Emile Mayrisch au "Kreuzberg". Cette maison abrite gratuitement des enfants adenopathiques, rachitiques ou menacés de contagion tuberculeuse.

Des écoles en plein air qui permettent aux enfants convalescents et anémiques qu'elles accueillent pendant l'été de récupérer santé et vigueur sans interrompre leurs études primaires furent ouvertes en 1913 à Dudelange et en 1923 à Esch. A Esch l'école en plein air a été créée entre la commune et l'ARBED et la société métallurgique des Terres Rouges. Le

¹²⁸ Dudelange, livre du cinquantenaire 1907-1957.

fonctionnement est assuré par les apports des sociétés et de la commune en terrains, frais d'établissement, frais d'exploitation et d'entretien.

A Esch le premier hôpital remonte à 1866, année où surgit une épidémie de choléra. La société Metz et Cie loua dans le "Quartier" des écuries qu'elle transforma en hôpital avant de procéder en 1873 à la construction d'un hôpital situé rue de Luxembourg, et qui en 1930 fut transformé en une maison de retraite. L'important accroissement de la population amena le conseil communal à construire un hôpital dont le projet fut retardé à cause de la première guerre. Sur le point de réaliser ses projets, la commune reçut la proposition de Emile Mayrisch pour mettre en commun les efforts. Le nouvel hôpital fut une réalisation de la Ville d'Esch, de la société Arbed ainsi que de la société métallurgique des Terres Rouges.

La formation professionnelle fit l'objet des préoccupations des dirigeants des sociétés sidérurgiques dès avant la création de l'Arbed. Pendant longtemps les industries luxembourgeoises durent faire appel aux étrangers pour occuper des postes-clé. A la fin du siècle dernier et au début du XXe siècle l'industrie minière luxembourgeoise avait pris un essor toujours plus considérable, et les sociétés sidérurgiques et les exploitants miniers ne purent trouver des employés ou des ouvriers ayant une formation professionnelle suffisante.

Pour pallier ce manque, des écoles professionnelles et des écoles de Mine furent créées au bassin minier

En 1899 fut inaugurée à l'usine de Dudelange, une école professionnelle dont les élèves, à titre d'encouragement, touchaient un modeste salaire. Les

cours donnés par des professeurs qualifiés et des ingénieurs s'étendaient sur 2 à 3 années. Ils étaient obligatoires pour les apprentis.

En 1909 le gouvernement créa l'Ecole des Mines d'Esch et des Ecoles des Mines préparatoires à Esch, Rumelange et Pétange. Ces deux dernières furent supprimées en 1935 et réunies à celle d'Esch. Les frais étaient supportés respectivement un tiers par l'Etat, la commune d'Esch et les industries du bassin minier. Les industries ont recruté presque tout leur personnel de surveillance - chefs d'exploitation, géomètres, chefs-mineurs - parmi ces élèves diplômés et bien souvent même l'étranger a fait appel à ces derniers. Cette école est fermée depuis bien longtemps.

En 1914 à la suite d'une initiative privée, encouragée par la Ministre d'Etat Paul Eyschen et appuyée par la municipalité, des cours sont institués à l'intention des jeunes ouvriers et apprentis d'usine. Les frais du nouvel établissement sont portés à parts égales par l'Etat, la commune d'Esch et les usines métallurgiques. En 1924 l'école est étatisée : Ecole professionnelle de l'Etat, aujourd'hui Lycée technique d'Esch.

Egalement en 1914 fut créée à Dommeldange sur le terrain de l'usine à l'initiative de Madame Emile Metz-Tesch (1845-1919) l'Institut Emile Metz. Il est consacré à la formation professionnelle des apprentis de tout le pays. De 1914 à 1964, l'Institut a formé quelque 1900 ouvriers qualifiés dont la sidérurgie en a absorbé 880 environ.

En 1928 l'Institut est reconnu par l'Etat en tant qu'"Etablissement d'Utilité Publique". L'arrêté ministériel du 24 avril 1954 a conféré le caractère de centre d'enseignement professionnel à l'Institut au

même titre que les centres publics analogues tout en lui conservant son caractère privé. Dans les années 1980, pendant la crise, l'Arbed n'arrivant plus à financer l'école, l'Institut devient une école privée sous régime contractuel. Il adopte la dénomination "Lycée technique privé Emile Metz" (LTPEM). Il offre un cycle inférieur (7e,8e,9e) et moyen technique et professionnelle (10e,11e,) et 12e, et conduit ainsi au CATP qui permet d'accéder au marché du travail. L'enseignement offert correspond à l'enseignement technique et professionnel du secteur public, de sorte que l'enseignement dispensé puisse être sanctionné par les examens de l'enseignement public. L'Etat verse une contribution annuelle à leurs frais de fonctionnement non couverts par le produit du minerval. Le montant de la contribution allouée est calculé en fonction du coût par élève des différents ordres d'enseignement public. Les produits par élève sont multipliés par le nombre d'élèves inscrits à la date du 15 octobre de l'année précédente.

L'Arbed disposait de deux centres de formation professionnelle où les apprentis reçoivent une formation de trois ans.

L'origine du centre professionnelle de Differdange communément appelé "Fachschule" ou "Léierbud" remonte à 1903. En 1908 elle reçoit un statut révolutionnaire pour l'administration et le financement: 1/3 la société sidérurgique, 1/3 l'administration communale, 1/3 l'Etat.

En 1903 les premiers ateliers se trouvaient dans le vieux atelier à côté de l'ancienne centrale à gaz, dans un bâtiment relativement primitif d'où le nom de "Léierbud" avant d'être installés en 1925/26 dans des bâtiments appropriés, modernes et fonctionnels. La durée de formation fut fixée définitivement en 1929/30

à 3 ans. La formation comprenait un enseignement théorique et un enseignement pratique qui se faisait à l'usine même par des ingénieurs et techniciens. En 1980 119 élèves se répartissaient entre les classes de 10e, 11e et 12e. La 12e préparatoire permettait aux élèves de passer sans examen d'admission à l'Institut supérieur de Technologie. A la fin de la 12e les élèves passaient l'examen du CAP (électriciens, soudeurs, tourneurs et serruriers)

Par arrêté ministériel du 1^{er} mars 1958 en exécution de la loi du 1 décembre 1953 le centre professionnelle de Differdange avait reçu le statut de Centre d'Enseignement Professionnel ; le statut d'utilité publique lui fut accordé par règlement grand-ducal du 23 janvier 1979. En 1979 de nouveaux locaux sont mis en service. L'administration à trois parties est remplacée par un conseil d'administration à quatre : l'Etat, l'administration communale, la Chambre de commerce et la Chambre de travail. Arbed-Differdange est responsable pour toute la formation pratique.

Le centre *professionnel d'Arbed-Belval* remonte à 1922. Auparavant quelques apprentis avaient déjà été formés à Belval.

D'après une estimation environ 4000 apprentis ont été formés à Belval. Dès le début l'enseignement théorique était assuré par l'école industrielle, plus tard, l'école professionnelle, puis par le lycée technique d'Esch. Après la fermeture du centre de formation de Schiffflange en 1977 et le transfert vers Belval, le centre de formation de Belval atteignit un point culminant de 220 adolescents, répartis sur les trois années. Il offre une formation de trois ans d'électriciens ou d'électroniciens en équipements industriels. L'enseignement pratique se fait à Belval pour permettre aux apprentis d'approfondir leurs

connaissances dans l'électronique en se familiarisant avec les techniques de pointe des équipements industriels utilisés par l'Arbed.

Après la crise de la sidérurgie et la restructuration le nombre des apprentis a chuté. Le nombre recule de 141 (1980) à 27 en 1990. Ce recul entraîna la réorganisation en 1985/86 des centres de Differdange et de Belval. Le centre de Belval forme les electriciens et le centre de Differdange forme les mécaniciens. Les deux centres de formation sont confrontés avec le problème du recrutement. L'Arbed n'est cependant pas la seule entreprise à avoir des problèmes sur ce plan. Sur le plan national il existe plus de postes d'apprentis que de candidats intéressés. En 1989, 590 postes d'apprentis n'étaient pas occupés ce qui est dû entre autres au fait que nombre de candidats passent la formation à l'école et non plus dans une entreprise. Malgré le peu d'affluence des deux centres l'Arbed voulait maintenir les deux centres parce qu'elle craint ne plus trouver le personnel suffisant pour ces carrières. Les centres n'exercent pas non plus un attrait pour les frontaliers français et belges, l'enseignement se faisant à ce niveau surtout à l'aide de l'allemand.

Face à ces problèmes les deux centres de formation poursuivent dans l'avenir les buts suivants: réduire la théorie à un minimum, procéder à des exercices individuels pratiques et spécifiques aux installations, adapter les cours aux apprentis francophones. En 1991 les centres de formation subissent à la fois une concentration et une réorientation. L'Arbed a décidé de concentrer les deux centres en un seul endroit: Differdange. La formation dans les carrières d'électriciens se fait désormais à Differdange. La formation pratique se fait à

Differdange et la formation théorique au lycée technique d'Esch. A quand la fermeture définitive?

L'enseignement secondaire fut organisé par l'Etat. En 1901 fut créée à Esch "l'école industrielle et commerciale à laquelle fut jointes bientôt quelques classes de latin. Le bâtiment au quartier "Dellhe'cht" fut inauguré en 1919, mais c'est seulement en 1945 que le " Lycée de garçons Esch" reçut son statut légal et le constitua sur une base mi-classique, mi-moderne.

En 1910 le conseil communal d'Esch décide l'abolition de l'école primaire supérieure et son remplacement par un lycée de jeunes filles municipal qui fonctionna de 1910 à 1911, année où la loi du 17 juin 1911 vint lui donner existence officielle.

L'aménagement de nouvelles rues va de pair avec la mise en place du *tout-à-l'égout* pour l'écoulement des eaux de pluie et des immondices, des conduites à gaz et à eau. L'évacuation des eaux usées par le tout-à-l'égout fut réalisée à Differdange entre 1903 et 1905; Niedercorn allait suivre bientôt après, Esch seulement en 1914; à Differdange les conduites d'eau potable étaient posées dès 1901, à Niedercorn en 1904 et à Obercorn en 1912.

Il fallait également drainer le sol dans les environs immédiats des constructions habitées par la canalisation des ruisseaux et ruisselets, comme l'Alzette au centre de la ville d'Esch et le "Düdelingerbach" à Dudelange.

Vers la fin du siècle dernier et au début du XXe siècle plusieurs sociétés gazières étrangères s'implantèrent dans le bassin minier. En 1899 une société de Brême fut autorisée par le conseil communal d'Esch à installer et à exploiter une usine à gaz.

L'éclairage public se faisait au début à l'aide de lanternes à gaz. Dans certaines localités l'éclairage était assuré par les soins de sociétés étrangères. Ainsi à Dudelange ce fut la "Thüringer Gas-Gesellschaft" qui en était chargée dès 1903. Rodange connut l'éclairage au gaz à partir de 1906. L'électrification de l'éclairage public s'est opérée un peu partout dans les principales localités à la fin des années vingt, pendant la période d'entre-les-deux-guerres. A Esch, cependant le conseil communal a autorisé déjà en 1899 la Compagnie Générale Electrique de Nancy à installer une usine et un réseau d'éclairage.

Sur l'incitation du gouvernement la plupart des communes des cantons d'Esch et de Capellen constituèrent en 1907 un syndicat ayant pour but de construire et de gérer une conduite d'eau intercommunale. Il fallait une concertation communautaire afin de pallier l'insuffisance dans l'approvisionnement de l'eau potable en raison de l'exploitation acharnée des minières qui avait provoqué en certains endroits, et notamment à Differdange, le tarissement de sources naturelles. Déjà en 1911 Differdange était raccordé à une telle conduite. Le 8 juin 1907 fut fondé le *syndicat des Eaux du Sud*, groupant les communes des cantons d'Esch et de Capellen. L'adduction des eaux de sources émergeant de la nappe aquifère du grès de Luxembourg dans la vallée de l'Eisch fut réalisée par le syndicat, et apporta à cette époque la solution du problème. A partir de 1912 Esch a été raccordé à cette conduite intercommunale.

De nombreuses organisations à caractère *culturel et sportif* voient le jour - clubs et associations - pour agrémenter les loisirs des habitants. Des sociétés de chant et de musique se créent et leur dénomination rappelle l'activité

sidérurgique de la région et de ses habitants. Citons pour Dudelange - à titre d'exemple - quelques noms: Schmelzer-Musik Concordia (1911) , Düdeler Arbeiter-Gesang-Verein (1924) , Bergarbeiter Musik du Quartier italien (1945); d'autres encore comme l'Harmonie municipale notamment.

Ces activités se sont profilées et dans le secteur musical et dans celui du sport. Ce sont les harmonies municipales de Differdange, d'Esch et de Dudelange qui se sont hissées au sommet de l'art des ensembles musicaux. Elles ont pu - et le peuvent encore de nos jours - rivaliser avec la musique de la garde grand-ducale qui est considérée, d'une façon incontestable, comme la première des harmonies du pays.

Dans le secteur du sport nous pensons surtout au foot-ball. Ce sont les équipes des centres sidérurgiques qui, depuis longtemps, ont donné l'exemple à toutes les équipes en division nationale et qui ont, très souvent tenu en échec les équipes de la capitale. Mais là encore, c'est le soutien direct et indirect des sociétés sidérurgiques qui a permis à certains clubs de foot-ball de faire les efforts nécessaires à leur réussite.

Le berceau du foot-ball réglementé se trouve à Esch. C'est ici qu'en 1906 sur l'initiative d'un professeur d'anglais, en imitant la tradition anglaise, fut créé le premier club de foot-ball du pays: Le Football and Lawn Tennis Club - FOLA - (le Tennis Club n'a cependant pas eu le même succès que le foot-ball).

Vers 1907 de nombreux clubs de quartier voient le jour tant à Esch qu'à Dudelange. A Esch le quartier "Frontière" se dote, en 1907, d'un club; ce sera la fameuse "Jeunesse".

Après maintes fusions, modifications et reprises, il ne reste de nos jours que quelques clubs dans les grandes localités.

Pendant longtemps le souci des clubs était la recherche d'un terrain approprié avec les installations nécessaires. Au fil des années les sociétés sidérurgiques et les municipalités sont venues en aide aux cercles sportifs d'une manière ou d'une autre. Les efforts conjugués des sociétés sidérurgiques, des municipalités et des clubs eux-mêmes réussissent à aménager des terrains convenables et à les doter de fortes installations, jolies et coûteuses. Par exemple, à Dudelange, l'ARBED a mis à disposition du Stade (1929) et de l'Alliance (1951) les terrains et a participé à l'aménagement et au financement des installations et même contribué à l'entretien. Depuis la crise, l'Arbed se défait de ces charges qui incombent désormais à la commune.

Si nous n'avons parlé que du foot-ball, c'est parce que celui-ci a longtemps été le sport favori par excellence. Sans doute a-t-il agrémenté les heures de loisirs de bon nombre d'ouvriers, de quoi faire oublier les soucis d'une vie souvent dure. Il est évident que dès le début du siècle d'autres sports ont été pratiqués, sans cependant arriver au niveau de popularité du football. Si actuellement le foot-ball reste le sport par excellence, les possibilités offertes dans d'autres disciplines sportives, p.ex. les sports en salle, sont nombreuses.

Les moyens de transport

La construction des chemins de fer a joué un rôle déterminant dans le développement du bassin minier (chapitre 3). En cet endroit nous nous limitons à

donner un bref aperçu sur le réseau actuellement en exploitation (Société Nationale des Chemins de Fer Luxembourgeois ou CFL). La figure ¹²⁹, montre clairement l'importance que le chemin de fer a joué dans le bassin minier.

Si la construction des lignes de chemin de fer avait raccordé le bassin minier avec les centres éloignés tant du Grand-Duché que de l'étranger, il n'y avait pourtant pas assez de moyens de communication à l'intérieur du bassin. A l'instar de ce qui s'était fait dans les grands centres des pays environnants, les autorités communales se tournaient vers le tramway.

Sur la base de la loi du 19 mai 1914, concernant l'établissement des tramways, fut créé le Syndicat des Tramways Intercommunaux dans le canton d'Esch (T.I.C.E.) qui avait pour mission la construction et l'exploitation des lignes de ces tramways. Le syndicat était composé de deux sections de communes, Bascharage et Belvaux, et de 7 communes, à savoir Differdange, Dudelange, Esch, Kayl, Pétange, Rumelange et Schiffflange ; donc 9 communes ont été impliquées. Le siège social était fixé à Esch. Le tracé des lignes fut aussitôt arrêté et les travaux de pose de voie entamés. Ces travaux furent exécutés, au début, à titre de travaux de chômage.

La première guerre mondiale ainsi que la dépréciation de l'argent qui rendirent insuffisants les crédits ouverts au syndicat retardèrent l'exécution des travaux. Ce n'est qu'en 1927 que les premières lignes furent ouvertes.

¹²⁹ Avant-projet/Plan d'aménagement global du Sud; Département ministériel de l'Aménagement du Territoire, 1987

Une dernière ligne est ouverte en 1931, alors que déjà deux lignes sont supprimées: celle de Differdange et celle de Dudelange-"Italie".

Dès le début de l'exploitation le syndicat, afin de pouvoir concurrencer avantageusement les chemins de fer Guillaume-Luxembourg et Prince Henri dont les lignes étaient parallèles à celles des tramways, a dû introduire des tarifs assez modiques. Le nombre de voyageurs et donc les recettes ont diminué à partir de 1931. La régression progressive était due entre autres à la crise économique; beaucoup d'ouvriers étrangers qui utilisaient presque tous le tramway quittèrent le pays.

Les lignes de tramways supprimées sont aussitôt remplacées par des lignes d'autobus et qui existent encore de nos jours, quoique leur itinéraire puisse avoir changé dans les détails. Des lignes transfrontalières ont même été ouvertes: Esch-Villerupt et Dudelange-Volmerangé-les-Mines; ces dernières lignes ont été supprimées en septembre 1982.

Le 23 octobre 1979 l'Etat et les TICE ont signé une convention qui stipule "qu'en raison du caractère d'utilité publique régional du service rendu par les TICE à la population du bassin minier, le gouvernement est d'accord à couvrir partiellement le déficit d'exploitation des TICE".

De nos jours le réseau ferroviaire de la région Sud comprend:

- 46 km de lignes principales, à double voie, ouvertes au trafic voyageurs et marchandises. Ces lignes vont de la frontière française près de Zoufftgen à Luxembourg, de Bettembourg à Esch, de Pétange à Esch, de Pétange à la frontière belge vers Athus.

- 36 km de lignes principales, à voie unique, ouvertes également au trafic voyageurs et marchandises. Ces lignes relient Bettembourg à Dudelange-Usines, Noertzange à Rumelange-Ottange, Rodange à la frontière française vers Longwy, Pétange à Luxembourg.

- 5 km de lignes, à voie unique, ouvertes au seul trafic marchandises qui relient les points suivants: Brucherberg à Scheuerbusch, Esch à la frontière française vers Audun-le-Tiche, Tétange à Langengrund.

Le transport des voyageurs est notamment assuré par l'exploitation des 5 lignes suivantes: Luxembourg-Esch, Bettembourg-Dudelange, Rumelange-Ottange-Noertzange, Pétange-Luxembourg et Esch-Athus.

Les transports publics de voyageurs par route sont assurés, en dehors des CFL et des TICE, par le RGTR (Régime Général des Transports Routiers). Institué en mars 1978, le RGTR regroupe toutes les entreprises privées qui s'occupent de transports en commun. L'organisation et la coordination des transports routiers RGTR et CFL sont assurés par le ministère des transports. En matière de subventionnement par l'Etat, le RGTR et les TICE sont traités sur un pied d'égalité; aussi les TICE se sont engagés à aligner progressivement leur tarification sur la tarification uniforme RGTR/CFL.

Les RGTR/CFL et les TICE ont développé des réseaux indépendants. Les RGTR et les CFL exploitent un réseau de lignes d'importance interrégionale et intercommunale. Ils assurent essentiellement les relations du trafic pendulaire aux heures de pointe.

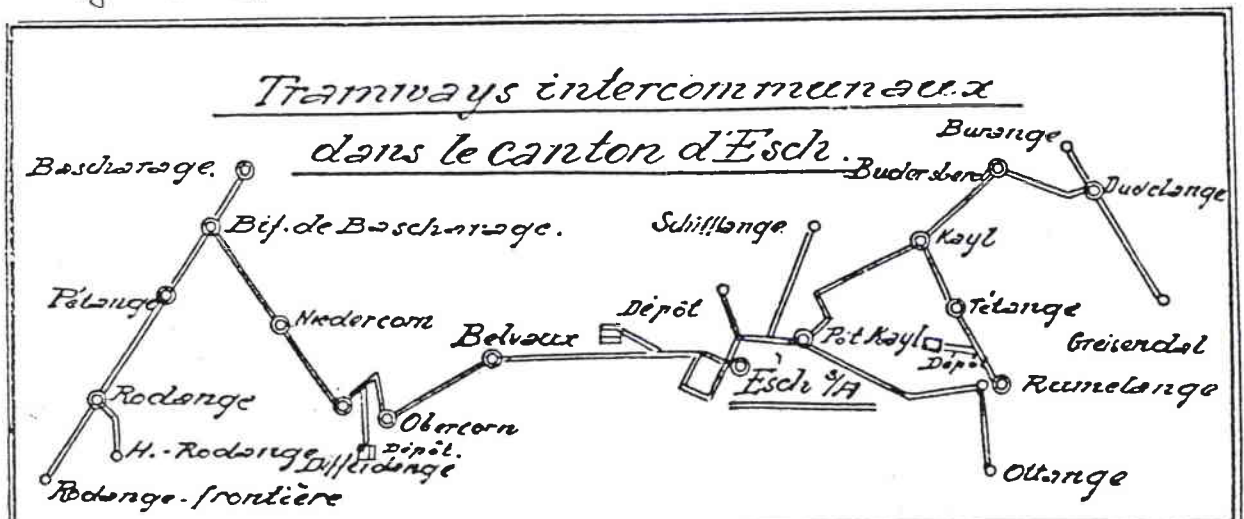
Le rôle interrégional consiste principalement dans l'acheminement des navetteurs vers les centres de l'ARBED et autres zones industrielles de la région Sud. On peut distinguer deux axes importants: le couloir de

Tableau 29 - Le réseau des tramways du bassin minier
(T.I.C.E.)

Date d'ouverture des lignes	Lignes	Date de fermeture des lignes
5.06.1927	Esch - Bascharage - Pétange	o
14.07.1927	Esch locale	1.10.1939
15.07.1927	Pétange - Rodange/Haut - Rodange - Frontière	o
14.08.1927	Esch - Kayl	22.09.1956
	Kayl - Dudelange	5.07.1954
2.10.1927	Esch - Rumelange - Ottange	5.11.1950
7.11.1927	Dudelange - Burange	15.07.1951
7.11.1927	Kayl - Tétange	20.08.1956
4.07.1928	Dudelange - Dudelange/Italie	15.5.1931
4.07.1928	Dudelange - Greisendahl	5.07.1954
4.07.1928	Tétange - Rumelange-Usines	20.08.1956
1.05.1928	Differdange locale	15.05.1931
23.06.1928	Rumelange-Usines - Rume- lange-gare	5.11.1950
15.11.1931	Esch - Schifflange	11.09.1955
Total : 53,777 km		
	Rodange - Bascharage	16.05.1948
	Differdange - Rodange	13.09.1949
	Esch - Differdange	8.07.1953

Fig. 44

Source : T.I.C.E.



extrait de: La Ville d'Esch de 1839 à 1939
Les tramways intercommunaux du
canton d'Esch

Réseau intercommunal

l'ancienne ligne ferroviaire de l'Attert (Kleinbettingen/Clémency/ Pétange et le couloir Luxembourg/Esch.

Le réseau des TICE est étalé autour de la Ville d'Esch, centre duquel partent les deux artères principales vers Rodange et Dudelange.

Relevons encore que les CFL desservent des lignes de substitution (par bus CFL) sur les tracés des lignes de chemin de fer abandonnées. Il s'agit notamment des lignes touchant les tronçons Noerdange-Pétange et Noertzange-Rumelange-Ottange.

Relevons encore la création, au début des années quatre-vingts, du triage central de Bettembourg-Dudelange qui se développe sur une distance d'environ 4 km le long de la ligne ferroviaire Thionville-Bettembourg en couvrant une surface de près de 50 ha. Ce triage a pour but d'assumer les opérations de tri jusque-là effectuées à Esch , Belval-Usines, Dudelange-Usines pour ce qui concerne le bassin minier, mais aussi les opérations du genre dévolues auparavant aux gares de Luxembourg et même de Wasserbillig.

4.4 Le développement urbain d'Esch/Alzette

Dès la naissance de la sidérurgie au Luxembourg la localité d'Esch/Alzette devenait le point d'attraction par excellence pour la main-d'oeuvre accourue de toutes parts. Avec l'essor continu de l'industrie lourde, Esch prit au fil des années le caractère de plus en plus net de métropole du fer. Ce rôle lui fut en quelque sorte facilité du fait de sa qualité de chef-lieu du canton d'Esch qui englobe l'ensemble du bassin minier. C'est pour cette raison que nous voudrions apporter un intérêt tout particulier au développement urbain de la Ville d'Esch.

De par son poids industriel et d'où sa croissance démographique très importante certains services vont se concentrer à Esch - enseignement, distribution de l'électricité, de gaz, abattoir, théâtre.

Nous avons le choix entre l'ordre chronologique et le traitement par thème. Nous avons adopté l'ordre chronologique, tout en reconnaissant le rôle primordial de la croissance industrielle et économique, mais nous considérons celle-ci plutôt comme la toile de fond sur laquelle se greffe le développement urbain de la Ville d'Esch. Dans l'analyse de l'extension spatiale nous englobons l'évolution historique qui ne peut en être séparée.

Nous avons fixé les périodes de façon à caractériser au mieux l'évolution spatiale et donc aussi l'évolution historique de la ville. Ces périodes se réfèrent aux étapes que la ville a parcourues du point de vue de son extension géographique.

Pour la longue période d'avant 1825, nous ne pouvons guère faire autrement que de nous reporter aux changements d'ordre politique qu'a subis le pays de Luxembourg au cours de son histoire millénaire. Esch, en effet, existe depuis Lucilinburhuc (963), l'actuelle capitale du Grand-Duché, et même avant déjà. Si nous faisons la césure en 1825, c'est que nous considérons cette année comme point de départ de la Ville d'Esch moderne.

Pourtant, avant de parler des différentes étapes caractérisant l'extension, nous essayerons de tracer sommairement son histoire et son évolution démographique.

4.41 Esch: une histoire millénaire

Au cours de la longue période qu'a traversée Esch, son nom sous lequel elle est connue depuis longtemps lentement formé en passant de "ESK", "HESC" et "ASC " pour aboutir à la forme actuelle de "Esch"
130.

Dans une brochure de Dom B.J. Thiel, O.S.B.¹³¹, l'auteur nous livre certaines variantes du nom d'Esch en formation: "Esch uff der Alsisz" ou "Esch sur l' Aelsaez" (1525) ou encore "Esch uff der Alseytt" (1561). On voit que le nom actuel existe depuis très longtemps déjà, ce n'est que l'orthographe qui varie.

Quand Esch fait-elle son entrée officielle dans l'histoire documentée par des actes écrits ? La réponse est différente selon les auteurs.

¹³⁰ J.Flies, op. cit.

¹³¹ Dom B.J. Thiel, OS.B. : Vom alten Esch an der Alzette.

J. Flies donne l'année 773 - reprise par Roeltgen ¹³² - où un habitant a fait don à l'Eglise St-Willibrord d'Echternach de sa "villa HESC" avec dépendances. C'est l'époque du règne de Charlemagne. J. Flies se réfère aussi à l'année 874, où Charles le Chauve, premier roi de France et empereur d'Occident, a fait don de ses propriétés sises à "ASC" à l'abbaye de Juvigny près de Marville. Wurth-Paquet ¹³³ avait mentionné comme premier acte où il soit fait mention d'Esch une bulle papale de 1128, relative à une procession votive faite à Munster.

C'est probablement à l'époque du règne de la Comtesse Ermesinde que la localité d'Esch a été affranchie, comme ce fut le cas pour d'autres villes, telles que Echternach en 1236, Thionville en 1239, Luxembourg en 1243, etc. La charte d'affranchissement reste introuvable, et d'après Wurth-Paquet elle aura été détruite dans l'un des grands désastres qui ont à plusieurs reprises frappé la ville par la suite.

J.B. Weyrich ¹³⁴ nous apprend que la localité d'Esch aurait été affranchie et déclarée ville fortifiée vers 1310, ceci pour faire un tout avec le château fort de Berwart situé extra muros et pour constituer ainsi l'une des positions avancées de la forteresse de Luxembourg.

Quoi qu'il en soit de ces différentes dates, il résulte d'une charte dont la copie se trouve aux Archives de la Ville d'Esch émanant de 1328 que Jean l'Aveugle, Comte de Luxembourg et roi de Bohême, octroya à Esch l'exercice du droit de bourgeoisie.

Lors de la prise de Luxembourg par Philippe le Bon, Duc de Bourgogne, en 1443, Esch souffra

¹³² Ferd Roeltgen : Esch-sur-Alzette, au jour le jour.

¹³³ F.X. Wurth-Paquet, op. cit.

¹³⁴ J.B. Weyrich : Schloss und Schlossherrschaft Berwart.

considérablement de la guerre au cours de laquelle elle fut pratiquement détruite.

Une bonne centaine d'années après, en 1558, au fort de la guerre entre Henri II, roi de France, et Philippe II, roi d'Espagne, le Duc de Guise prit Thionville, Rodemacher et Arlon. Cette dernière ville fut brûlée et détruite. Esch subit le même sort; elle fut pillée et réduite en cendres, les quatre tours et une partie des murailles furent renversées et les fossés comblés de manière qu'elle était longtemps déserte et inhabitée.

Moins de cent après ce désastre, c'est la guerre de Trente Ans, et la peste qui l'accompagnait réduisit la population du pays à près d'un tiers de ce qu'elle avait été auparavant, et Esch n'échappa pas à ces calamités.

Jusqu'en 1659, année où la partie méridionale du pays fut cédée à la France (Traité des Pyrénées), Esch était un maillon fortifié entre Thionville et Luxembourg. Après la cession de 1659, Esch perdit ce rôle et devint position avancée de la forteresse de Luxembourg en direction de la frontière française.

Malgré les vicissitudes du passé, Esch avait restauré son enceinte fortifiée. Et c'est en 1677 que le comte de Louvignies¹³⁵, gouverneur militaire intérimaire du pays de Luxembourg, fit abattre les murailles et combler à nouveau les fossés. Restait une seule vieille tour vis-à-vis du pont de l'Alzette sur la rive gauche, disparue également depuis longtemps.

Vient ensuite la grande époque autrichienne et durant plus d'un siècle l'histoire ne fait aucune mention d'Esch. C'est une période de calme et de paix.

¹³⁵ F.X. Wurth Paquet, op.cit.

Après la Révolution Française, pendant les premières années de guerre de la République contre les Alliés, la Ville d'Esch connaît à nouveau le pillage, le feu et le massacre (1792 - 1794). En 1794 les Français mirent le feu aux quatre coins de la ville ; à quelques exceptions près, toutes les maisons, au nombre de 180 environ, furent brûlées ¹³⁶.

Jusque-là Esch n'avait guère changé sa physionomie en ce qui concerne sa forme et ses dimensions en général.

Faisons encore brièvement le point à cet égard, cette fois avec un autre auteur. Paul Schengen ¹³⁷ décrit la forme ancienne de la localité comme suit:

"Originellement Esch avait la forme traditionnelle d'un "castrum" rectangulaire, symétrique et régulier entouré de murs défensifs. Cette enceinte décrivait un ovale et était percée de quatre portes. En dehors des murailles se trouvait le château fort de Berwart et de l'autre côté de l'Alzette, dans la partie appelée actuellement le "Quartier", il y avait la chapelle, deux maisonnettes servant de léproserie, un moulin à tan et une tannerie. La localité en dedans les murs garda son étendue jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. Cette ancienne ville-noyau a gardé sa forme d'alors; aujourd'hui c'est le quartier appelé "Vieil Esch".

L'histoire moderne ne commence qu'à partir de 1825, année de la redécouverte du minerai de fer oolithique.

4.42 L'évolution de la population de 1742 à 1981

Contrairement à l'étude du bassin minier, les données que nous avons reprises pour Esch proviennent de sources différentes. Nous retenons en ordre principal les chiffres fournis par la municipalité,

¹³⁶ F.X. Wurth Paquet, op. cit.

¹³⁷ Paul Schengen: Le développement urbain d'Esch/Alzette.

pour donner le mouvement année par année. Des chiffres officiels concernant la commune d'Esch sont disponibles à partir de 1742. Nous mettons toutefois en regard les résultats des recensements généraux de la population pour montrer qu'il est plus aisé de suivre le mouvement de la population sur la base des chiffres annuels. En effet, les recensements généraux sont par trop espacés. Les années de recensement depuis la fin de la dernière guerre sont les suivantes: 1947, 1960, 1966, 1970, 1981 et 1991.

Les mouvements de la population peuvent être très importants d'une année à l'autre, et il en est ainsi de la Ville d'Esch. Par exemple: si l'on ne devait considérer que les recensements de 1947 (26851 habitants) et de 1960 (27954 habitants), on ignorerait complètement qu'entre ces deux dates Esch a connu un accroissement important, une seconde flambée après la deuxième guerre mondiale, analogue à celle des années précédant 1930. C'est effectivement en 1958 que la Ville d'Esch atteint son point culminant jamais atteint ni avant ni après, avec 29953 habitants.

Par ailleurs les chiffres de la Ville d'Esch et du STATEC diffèrent les uns des autres et ne correspondent que rarement. Les chiffres du STATEC se trouvent souvent très inférieurs à ceux de la Ville; c'est, probablement une question de méthodologie qui en est la cause. Dans le tableau **30** nous marquons d'une croix les années pour lesquelles sont indiqués les chiffres des recensements .

De 1816 à 1876 la commune d'Esch se composait de trois sections, à savoir Esch, Lallange et Schiffflange. Par la loi du 6 septembre 1876 la section de Schiffflange a été élevée au rang de commune. Comme nous nous intéressons avant tout à l'évolution de la population de la commune actuelle d'Esch, nous ne

prenons pas en considération les chiffres relatifs à l'ancienne section de Schiffflange. Par contre nous avons tenu compte de la section de Lallange qui, depuis 1912, fait partie intégrante de la Ville d'Esch alors devenue unisectionnaire (arrêté grand-ducal du 19 juin 1912).

En ce qui concerne les chiffres annuels relatifs à l'époque de 1758 à 1800 - qui ne sont pas disponibles au Luxembourg - nous nous référons à un document tiré des Archives du Royaume de Belgique à Bruxelles. Nous y trouvons les données pour 1766/67 que nous regroupons dans le tableau 31 pour les localités du bassin minier.

Au début de notre série, en 1742, Esch compte 325 habitants. La population augmente d'année en année jusqu'en 1746 pour atteindre le chiffre de 535 habitants, ce qui donne un taux d'accroissement de près de 65% pour ces quelques années. Ensuite de 1746 à 1759, nous enregistrons de temps à autre de légères régressions, mais le chiffre de 535 est de nouveau rattrapé en 1759.

En 1801 la population d'Esch n'est que de 435 habitants, diminution due fort probablement aux troubles qu'avait entraînés la Révolution et les guerres de l'époque. Cette régression est d'autant plus impressionnante que, sur la base du document tiré des Archives du Royaume de Belgique, Esch avait une population de 703 habitants en 1766/67. C'est donc regrettable de ne pouvoir disposer de chiffres pour les années de la fin du siècle.

Toutefois, dès 1802, le chiffre retenu pour l'année 1759 est déjà rétabli et à partir de cette année Esch va prendre du souffle et continuer à s'accroître

Tableau 30 - L'évolution de la population de la Ville d'Esch de 1742 à 1981

1742	325	1816	1 004	1851	1 489	1884	6 693
1743	382	1817	970	1852	1 450	1885	6 772
1744	422	1818	988	1853	1 545	1886	6 785
1745	497	1819	...	1854	1 558	1887	6 819
1746	535	1820	1 017	1855	1 453	1888	6 843
1747	523	1821	810	1856	1 582	1889	6 865
1748	532	1822	1 023	1857	1 606	1890	6 871
1749	524	1823	1 039	1858	1 361	1890+	6 855
1750	511	1824	1 037	1859	1 436	1891	7 162
1751	528	1825	...	1860	1 483	1892	7 457
1752	514	1826	1 010	1861	1 489	1893	7 841
1753	518	1827	1 070	1862	1 702	1894	8 129
1754	536	1828	1 084	1863	1 752	1895	8 339
1755	522	1829	1 153	1864	1 615	1896	8 347
1756	496	1830	1 258	1865	1 752	1897	9 248
1757	510	1831	1 293	1866	1 760	1898	10 449
1758	...	1832	1 297	1867	1 988	1899	10 852
1759	535	1833	1 300	1868	2 108	1900	11 097
1760-	...	1834	1 326	1869	2 145	1900+	10 971
1800	...	1835	1 329	1870	2 275	1901	11 243
1801	435	1836	1 347	1871	3 287	1902	11 365
1802	560	1837	1 369	1871+	3 946	1903	11 389
1803	780	1838	1 378	1872	3 223	1904	11 352
1804	764	1839	1 397	1873	3 409	1905	11 985
1805	785	1840	1 380	1874	3 616	1906	12 781
1806	812	1841	1 393	1875	5 069	1907	14 942
1807	817	1842	1 420	1876	5 130	1908	15 018
1808	820	1843	1 425	1877	5 345	1909	...
1809	845	1844	1 468	1878	5 614	1910	15 196
1810	876	1845	1 482	1879	5 816	1910+	16 461
1811	910	1846	1 493	1880	6 101	1911	16 537
1812	921	1847	1 459	1880+	5 082	1912	22 120
1813	942	1848	1 475	1881	6 213	1913	22 859
1814	951	1849	1 509	1882	6 317	1914	23 964
1815	986	1850	1 521	1883	6 381	1915	21 125
						1916	20 672

Tableau 30 - L'évolution de la population de la Ville d'Esch (suite et fin) de 1742 à 1981

1917	20 646	1947	26 851	1965	28 214
1918	21 039	1947+	26 851	1966	28 335
1919	20 231	1948	27 427	1966+	27 921
1920	20 557	1949	27 673	1967	27 644
1921	21 220	1950	27 822	1968	27 349
1922	21 208	1951	28 392	1969	27 484
1922+	20 437	1952	28 217	1970	27 883
1923	21 647	1953	28 342	1970+	27 574
1924	22 910	1954	29 020	1971	27 841
1925	25 647	1955	29 405	1972	27 835
1926	...	1956	29 345	1973	28 009
1927	26 636	1957	29 818	1974	28 061
1928	...	1958	29 953	1975	27 658
1929	...	1959	29 748	1976	27 088
1930	29 745	1960	29 834	1977	26 381
1930+	29 429	1960+	27 954	1978	25 728
1931-1934	...	1961	28 067	1979	25 358
1935	27 517	1962	28 231	1980	25 011
1935+	27 517	1963	28 144	1981	24 706
		1964	28 038	1981+	25 144
1936-1939	...				
1940	26 472				
1941-1946	...				

Pour les années marquées du signe ... les données ne sont pas disponibles.

Les années marquées d'une + concernent les années de recensement général de la population.

Toutes les données sont censées se rapporter à la date du 31 décembre, sauf celles concernant le recensement de 1981 qui fut effectué le 31 mars.

Tableau 31 - La population du bassin minier
en 1766 et 1767

<u>Localité</u>	<u>Nombre d'âmes</u>		<u>Localité</u>	<u>Nombre d'âmes</u>
Belvaux	210		Cense et Forge de la Sauvage	66
Dudlange (Dudelange)	694		Nidercorn (Nidercorn)	366
Budersberg	157		Mondercange	460
Büringen	201		Steinbrücken (Pontpierre)	105
Esch/Alzette	663	} 703	Cense de Fetz (Foetz)	127
Berwart	40		Schiffiling (Schiffflange)	347
Kayll (Kayl)	347		Bergem	184
Rumlinge (Rumelange)	236		Lallingen (Lallange)	31
Tettingen (Tétange)	205		Soleuvre	266
Oberkorn (Obercorn)	145		Sanem	308
Differdange	662			

Source: Archives du Royaume de Belgique, Bruxelles.
document publié par Edouard M. Kayser (Le dénom-
brement général de 1784 dans les Pays-Bas autri-
chiens et l'état de la population luxembourgeoise
à la fin de l'Ancien Régime (1766-1784).
In: Hémecht 36 (1984), Luxembourg, pp. 84-85.
(Chiffres tirés de ce document intitulé: Relevé
de la Population de la Province de Luxembourg).

d'année en année, sauf quelques rares exceptions où le nombre des habitants tombe très légèrement en dessous du nombre de l'année précédente pour reprendre aussitôt après et le plus souvent dès l'année suivante.

En 1829 la population a plus que doublé et le nombre des habitants monte pour ainsi dire sans interruption pour dépasser les 2000 en 1868. C'est alors que le mouvement ascendant s'accélère et à la fin du XIXe siècle Esch a déjà dépassé le chiffre de 10000 habitants. Quelques années avant la première guerre mondiale les chiffres de 1900 ont doublé et la population s'accroît sans cesse jusqu'au début de la guerre de 1914-18. De 1911 à 1912 le nombre des habitants est passé de 16537 à 22120, d'où un taux d'accroissement de plus de 33% d'une année à l'autre. C'est l'époque où des travaux gigantesques ont été entrepris lors de la mise en chantier de la troisième usine sidérurgique à Belval dont nous avons assez longuement parlé dans le chapitre sur le développement de la ville.

De 1914 à 1915 le chiffre tombe brusquement de 23964 à 21125, ce qui est provoqué par le départ d'ouvriers étrangers mobilisés dans les armées de leurs pays respectifs. Pendant la première guerre mondiale le nombre des habitants reste stationnaire et oscille autour de 20000.

Un nouveau boom se fait jour de 1924 à 1925 où la population augmente de 22910 à 25647 soit une progression de 12%. Le nombre d'habitants monte d'année en année et atteint en 1930 le chiffre le plus élevé d'avant la deuxième guerre mondiale (29429 habitants d'après le recensement général de la population et 29745 habitants d'après les calculs de la municipalité).

Pendant la deuxième guerre mondiale, tout comme au cours de la première, le nombre des habitants diminue: 26472 en 1940 - pour remonter dès 1947.

Au recensement de 1947 la population de résidence habituelle se chiffre à 26851. Le mouvement est ascendant jusqu'en 1958 où le chiffre le plus élevé jamais atteint est de 29953. A partir de ce moment un mouvement inverse commence à s'annoncer qui ne s'est plus arrêté depuis.

Aux recensements généraux de 1966 et de 1970 la population de résidence habituelle s'est chiffrée à respectivement 27921 et 27574. Les chiffres calculés par la Ville d'Esch pour les mêmes années restent dans le même ordre de grandeur. Le recensement général effectué au 31.3.1981 donne un chiffre de 25144 habitants, alors que la Ville d'Esch arrive, par le calcul du mouvement de la population au 31.12.1981 à un chiffre de 24706; la régression continue ne paraît donc pas encore arrêtée.

Pour situer ce développement dans un cadre plus large, nous donnons ci-après une comparaison avec l'évolution de la population du bassin minier.

Les taux de variation de la commune d'Esch nous suggèrent trois périodes nettement distinctes:

- une période de 1851 à 1930, où ce taux est toujours positif et qui ne connaît pas de répit, sauf pendant les deux guerres mondiales qui ont cassé le rythme des activités économiques,

- une période de 1930 à 1981 où le taux reste toujours négatif,

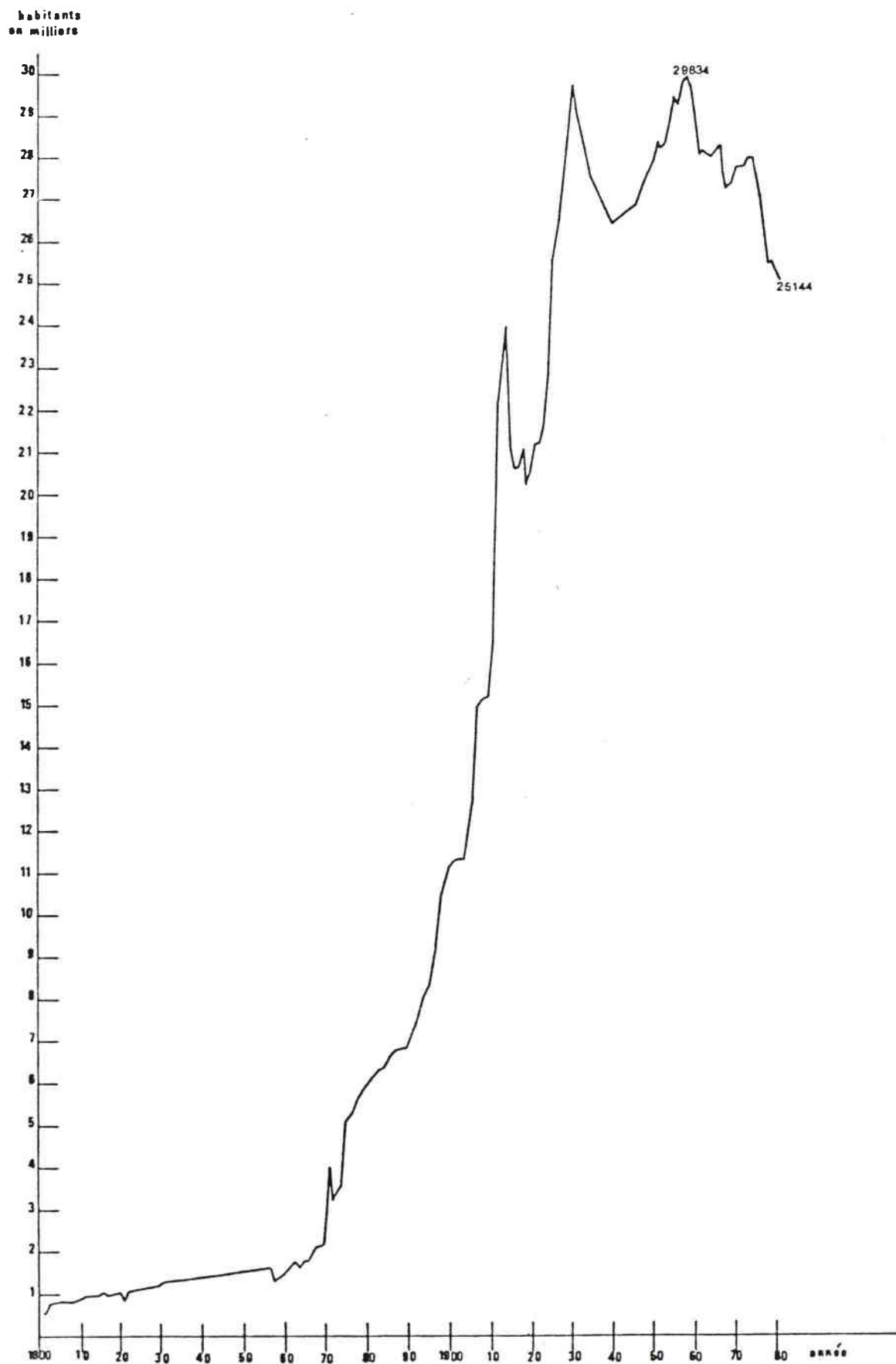
- de 1981 à 1991 légère augmentation pour le bassin et toujours un taux négatif pour Esch.

T. 32 Le taux de variation de la population
de la Ville d'Esch
en %

Années	Bassin minier		Ville d'Esch	
	Population	Taux de variation en %	Population	Taux de variation en %
1851	12599	29.0	1489	165.0
1871	16258	191.1	3946	178.0
1900	47332	105.6	10971	168.2
1930	97316	3.4	29429	-5.0
1960	100628	5.4	27954	-1.4
1970	106075	-1.6	27574	-8.8
1981	104354	+0.5	25144	-4.5
1991	104880		24012	

La coupure entre les périodes est brutale. D'un accroissement de 168.2% entre 1900 et 1930, nous passons à une régression de 5% de 1930 à 1960. De 1960 à 1970 la régression est moins forte (-1.4%), mais le taux est de -8.8 en 1981 par rapport à 1970. Il s'ensuit que c'est la métropole du fer qui est la plus affectée de toutes les localités du bassin minier au point de vue de la perte d'habitants.

Fig. 45 L'EVOLUTION DE LA POPULATION D'ESCH/ALZETTE



4.43 Les étapes de croissance

- de 1825 à 1870

Au début du XIXe siècle, Esch était une localité à caractère rural desservie par quelques chemins de faible largeur, sans revers pavés et formant ruisseau en temps de fortes pluies. Il n'était pas encore question d'assainissement du terrain et les eaux de ruissellement et les immondices étaient charriées et déversées dans les rues et fossés non encore comblés qui prenaient le chemin de l'Alzette en passant par les marécages se trouvant en bas de la ville, à l'actuelle Place de l'Hôtel de Ville.

Ce marécage était le réceptacle de tous les déchets liquides et solides, rejetés par la localité et que seule l'action stérilisante du soleil et desséchante du vent était appelée à les rendre inoffensifs. L'épidémie du choléra de 1866 a fait comprendre la nécessité de travaux d'assainissement, et en 1869 on a commencé par le remblayage de la zone bourbeuse.¹³⁸

Le centre de la bourgade situé sur une colline était marqué par l'église. Les maisons sont alignées et les chemins s'élargissent vers de grandes places. La bourgade était à cette époque habitée par une population rurale et artisanale et restait longtemps repliée entre ses limites étroites, à peu près celles de l'oppidum primitif. Esch comptait en 1826 autour de 1000 habitants. L'artisanat était assez diversifié ; il y avait des forgerons, des menuisiers, des maçons, des cordonniers, des tailleurs et aussi des cabaretiers. Des carrières de pierres de taille et de moellons ont

¹³⁸ J.P. Nuël: Le service des travaux d'Esch/Alzette.

été exploitées par les cultivateurs aidés de leurs ouvriers agricoles. Les terrains marécageux se prêtaient bien à l'exploitation de l'argile pour la fabrication des briques. Deux briqueteries fonctionnaient, l'une propriété de la commune, rue des Remparts, et l'autre, rue de la Tuilerie.

Pour illustrer le développement de la localité d'Esch, nous reprenons quelques plans mis à notre disposition par les services techniques de la Municipalité. Le plan de l'année 1825 confirme les informations et les commentaires donnés par les auteurs que nous avons consultés en la matière. Esch ne sort guère de son carcan d'antan et la localité s'enserme étroitement à l'intérieur de son enceinte d'autrefois (figure 46).

Avec l'année 1841 une nouvelle ère fait ses débuts dans la vie politique et administrative de la localité d'Esch. En raison de la séparation d'une grande partie du Grand-Duché à la Belgique (l'actuelle province belge du Luxembourg) en 1839, il fallait procéder à une nouvelle subdivision administrative du pays, d'où le canton actuel d'Esch sortit de la réunion de l'ancien canton de Bettembourg et d'une partie de l'ancien canton de Messancy.

Un règlement royal-grand-ducal d'octobre 1841 éleva la localité d'Esch au rang de chef-lieu du nouveau canton. Dans l'immédiat, Esch obtenait une justice de paix et une station de gendarmerie. "Esch a été fait chef-lieu du canton, tant à raison de sa situation à une égale distance des communes de Frisange et de Pétange qui en font partie, que parce que c'était la localité la plus peuplée de cette partie du pays"¹³⁹, (1393 habitants en 1841).

¹³⁹ F.X. Wurth-Paquet, op. cit.

Figure 46

ESCH en 1825



Source: Commune d'Esch

Le plan de 1842 montre que Esch commence à sortir de ses murs: Rue de Luxembourg, rue du Fossé et dans le "Quartier". Esch comptait cette année autour de 1400 habitants.

Esch s'étend au rythme de l'accroissement de sa population, en raison des activités nouvelles à prépondérance ouvrière, d'abord en s'étirant le long des voies de pénétration, rue Large, rue d'Audun et à la périphérie NW, c'est-à-dire rue des Remparts et rue du Fossé.

En 1857 le cimetière autour de l'Eglise St-Jean fut agrandi, mais un nouveau terrain devait être aménagé en dehors de l'ancienne enceinte, à l'endroit dénommé "Im Tiergarten" : c'est en 1866 que le nouveau cimetière était terminé , et c'est ici qu'ont été ensevelies les nombreuses victimes de l'épidémie du choléra sévissant la même année. En raison de l'accroissement constant de la population, ce cimetière a été élargi trois fois au cours de 70 ans.

La construction de la ligne Bettembourg-Esch entraîna de profondes transformations dans la trame urbaine. En effet, il fallait canaliser les eaux de pluie descendant des hauteurs du Galgenberg, Schneier, Eyerschleid et Bourgrund qui inondaient à certains moments de l'année le Quartier et l'actuelle Place Norbert Metz. Ces travaux avaient pour effet d'assainir cette partie de la ville; d'ailleurs un peu plus tard, les rues du Quartier ont été surélevées. En 1869 on a continué les travaux d'assainissement en desséchant le marécage tout proche qui se trouvait alors au centre de l'actuelle ville (Place de l'Hôtel de Ville).

Dans les années 1863 et 1864 on construit une nouvelle maison communale combinée avec la justice de

paix cantonale et la gendarmerie sur l'emplacement actuel de l'Hôtel de Ville.

Un nouveau quartier est ainsi créée aux alentours de la gare et entre la gare et le vieux centre. L'église ne se trouve plus au centre de la localité, mais la place devant l'Hôtel de ville où se tient chaque semaine le marché devient le centre. Le terrain se raréfie dans la partie sud de la grand rue tandis que beaucoup de terrains restent libres autour de l'église.

Le plan de 1870 montre déjà une nette différence par rapport à celui de 1842. On observe une densification de l'habitat à l'intérieur de l'emplacement des remparts et du quartier (2275 habitants en 1870).

Pendant des décennies la rue du Commerce derrière la maison communale a été, comme son nom l'indique, la rue la plus commerçante de la localité.

Croissance industrielle et développement spatial de 1870 à 1914

Peu après 1870 (Fig.47) le quartier entre la rue du Commerce et la gare du chemin de fer s'urbanise. L'extension se dirige en direction de Belvaux (rue Large) au NW et surtout vers Audun (vers la frontière) au SW où se crée alors le quartier "Frontière" aux abords de l'usine Brasseur érigée au lieu dit "In Barburg". En même temps la localité avance du côté du Galgenberg et en direction de Kayl au S. C'est dans cette partie que se crée de la sorte le quartier de Neudorf à proximité de l'usine Metz, érigée elle à la limite communale Esch/Schifflange. L'actuelle Place de l'Hôtel de Ville est aménagée et le symbole de la cité

médiévale, la Tour Rouge, qui s'y trouvait dans le temps, était reprise officiellement dans les armoiries de la localité.

L'afflux de la population vers Esch provoqua une croissance très nette de la localité (en 1870 la population s'élevait à 2275 et en 1873 à 3409 habitants), ce qui fit avancer fort vite le bâtiment. Le nombre des maisons d'habitation aurait même augmenté de 250 unités de 1871 à 1873.

C'est l'époque au cours de laquelle Esch devint le centre de l'industrie sidérurgique.

La Société Metz & Cie fait construire en 1873 dans la rue de Luxembourg une maison de soins pour malades suivie de la construction d'un hôpital en 1874. Elle construit aussi des maisons pour le personnel de la direction et pour les cadres le long de la rue de Luxembourg et de Schiffflange.

En 1877 fut terminée et consacrée la nouvelle église néo-gothique dédiée à St-Joseph, église décanale depuis 1951; elle remplaça l'ancienne église paroissiale St-Jean devenue trop étroite. Cette ancienne église, paroissiale depuis 1742 (avant cette date Esch appartenait à la paroisse de Schiffflange), était située dans la Grand-rue, à l'endroit où se trouve actuellement une école primaire.

La première gare construite en 1860, rue St-Antoine, était devenue très vite trop étroite et le développement des transports ferroviaires nécessita un élargissement des voies et installations. Comme elle était enserrée dans le quartier appelé communément le "Quartier", il fallait construire une nouvelle gare à un autre endroit, ce qui fut réalisé en 1880, lorsque la ligne directe Luxembourg-Paris passa par Esch. Cette

Figure 47
E S C H en 1872



Source:Commune d'Esch

construction entraîna l'urbanisation très rapide d'une partie nouvelle, c'est-à-dire du quartier de la gare. En 1886, la Compagnie des Chemins de Fer Prince Henri installa une station de bifurcation pour le transport du minerai extrait dans cette partie de la commune.

La reprise de la Société des Hauts Fourneaux de Luxembourg par la société "Aachener Hütten-Aktien-Verein" en 1892 a engendré la construction d'habitations ouvrières groupées dans ce quartier. Cette unité résidentielle formait avec son école (1882) et son centre commercial rue Hoehl et rue d'Audun, qui en constituaient le noyau, le quartier "Frontière" . Ce quartier satellite était coupé de la localité par la ligne de chemin de fer Esch-Pétange , mais relié à l'agglomération par la rue d' Audun.

T. 33 Nombre de maisons d'habitation et de ménages à Esch

années	maisons	ménages	nombres de ménages par maison
1880	574	1057	1.84
1900	906	2047	2.26
1910	1350	2965	2.20
1920	2121	4750	2.24
1930	3540	7515	2.12
1940	4024
1950	4321	8328	1.93
1960	5330	8328	1.70
1970	5696	9743	1.71
1975	5833	9911	1.70
1978	5927	9629	1.62
1980	5934	9917?	1.67
1982	5963	9603	1.61

L'augmentation ininterrompue de la population à cette époque et le retard inévitable que subissait alors la construction de maisons et de logements provoqua une densité accrue dans la relation habitants/maisons. Le tableau 33 donne la relation entre le nombre de maisons d'habitation et de ménages à partir de 1880. On peut rapidement constater l'augmentation de la densité à partir de 1880 jusqu'en 1920 (ménages/maisons en 1880: 1.84, en 1900: 2.26, en 1910: 2.20 et en 1920: 2.24) et la diminution constante par la suite. C'est le résultat de l'amélioration progressive des conditions de logement.

La population étrangère commence à affluer surtout à partir de 1876. En dehors des ouvriers spécialisés venus d'Allemagne, ce sont les Italiens qui arrivent les premiers (voir chapitre 4.44). La guerre de 1870 chassait de nombreux habitants d'Alsace et de Lorraine qui allèrent s'installer à l'intérieur de la France ; il en arrivait également à Esch et parmi eux des ressortissants juifs qui n'étaient pas seulement des commerçants, mais aussi en de très nombreux cas des ouvriers sidérurgistes . Il en résulta sur le plan confessionnel la création d'une communauté protestante (pour les Allemands) et d'une communauté israélite. La construction d'une église protestante, en 1888, et d'une synagogue, en 1899, en était la consécration.

L'aménagement des nouvelles rues va de pair avec la mise en place du tout-à-l'égout pour l'écoulement des eaux de pluie et des immondices, des conduites à gaz et à eau.

Vers 1870, on a fait construire les premiers égouts - un canal voûté destiné au drainage du lavoir public, et un autre pour la mise en conduit de l'Aalbach (1872-1880).

A la fin du siècle dernier la commune commença par faire couvrir l'Alzette, opération se faisant par étapes et qui se suivaient par intermittence. La canalisation et le voûtement de l'Alzette commencés en 1885 furent achevés en 1911. Ces opérations d'assainissement provoquèrent à chaque fois une modernisation des immeubles adjacents et le prolongement de l'artère ainsi nouvellement créée, la rue de l'Alzette. Il s'ensuivit également un déplacement du centre commercial de la rue du Commerce vers la nouvelle rue de l'Alzette. L'ensemble de ces opérations consolidera finalement le caractère urbain de la localité.

J. Flies donne un aperçu détaillé de ces opérations dont nous retenons l'essentiel.¹⁴⁰

En 1885 la commune commence à border l'Alzette de murs à la grande place communale (aujourd'hui Place de l'Hôtel de Ville) et deux riverains demandent à cette occasion de couvrir à leurs frais le cours d'eau devant leurs propriétés. Le commencement est fait et en 1889 l'Alzette est couverte sur tout le parcours de la place, et le pont qui traverse le cours d'eau est abaissé et élargi, cette fois aux frais de la commune. En 1907 est couverte la partie de l'Alzette qui se trouve entre l'avenue de la Gare et l'actuelle rue de la Libération. A cette occasion un vieux moulin qui s'y trouvait fut démoli. Une opération d'assainissement de grande envergure, la déviation et la canalisation de l'Alzette "im Brill" dans l'intérêt de l'assainissement "Deich" et "Brill" se place au début de la 2e décennie du XXe siècle. Après l'abandon du moulin Bach le cours d'eau s'était transformé en un véritable cloaque. En 1910 le cours de l'Alzette est déplacé dans sa partie en amont de la rue de la Libération et couvert à la

¹⁴⁰ J. Flies, op. cit.

même occasion. En 1911 finalement l'affluent de l'Alzette, la "Böhler" ou "Bähler" ou encore "Béler", est dévié de la rue Dicks en direction de la ligne de chemin de fer pour s'y jeter dans l'Alzette, et son cours est couvert, lui aussi.

Dès le début de la dernière décennie du XXe siècle une forte impulsion fut donnée à la construction des égouts. Les premiers égouts, établis un peu au hasard, débouchaient directement dans l'Alzette. Ce réseau mal conçu amena le conseil communal à charger en mars 1910 la "Städtereinigung und Ingenieurbau, Wiesbaden" d'élaborer un projet d'assainissement. Le projet d'évacuation des eaux usées suivant le système séparatif est réalisé en 1914. Les eaux-vannes recueillies par les égouts s'écoulent vers la station d'épuration mécanique établie sur le territoire de la commune de Schiffflange.

L'année 1885 a vu la création du service des eaux. Auparavant la population puisait à ses puits privés l'eau que fournit la nappe phréatique.

La source est captée a son origine dans la faille d'Audun-le-Tiche; elle appartient au toarcien et débite les eaux souterraines s'écoulant sur les schistes argileux supraliasiques supérieurs.

De 1885 à nos jours, les premières installations ont dû subir des adaptations et transformations profondes pour satisfaire aux besoins d'une consommation toujours croissante en raison du développement de la localité et de la propagation des installations sanitaires. Le début de la distribution avait été calculé pour une consommation journalière de 30 litres par habitant (en 1885 Esch comptait 6000 habitants).

En 1899 le conseil communal de la ville d'Esch a autorisé la "Compagnie Générale Electrique de Nancy" à construire à Esch une usine et un réseau d'éclairage électrique. Inauguré en 1900, le réseau a été exploité jusqu'en 1910 par les concessionnaires et puis repris par la commune au 1/1/1911 (exploitation en régie).

Les étapes importantes ont été

Production de courant

- par turbine à vapeur 1900-1909
- par moteur à gaz 1909-1921

Utilisation de courant

- continu pris aux usines métallurgiques 1908-1920
- alternatif à haute tension
- pris aux usines métallurgiques 1920

Distribution

- à courant continu 1900 - 1929
- mixte, continu et alternatif 1929

La production, trop onéreuse, a été abandonnée dès 1921 et le réseau a été étendu et renforcé à plusieurs reprises. Ultérieurement les besoins ont été couverts par l'importation.

Egalement en 1899, Carl Franke de Brême fut autorisé par contrat de concession à procéder sur le territoire de la commune d'Esch à la construction et à l'exploitation d'une usine à gaz. Le 30 décembre de la même année la mise en service eut lieu. La nouvelle entreprise prit rapidement de l'extension. En 1905 la localité de Schiffflange fut raccordée au réseau d'Esch. En 1906 les installations de l'usine et le réseau de distribution devinrent la propriété de la "Thüringer Gasgesellschaft Leipzig" qui assura la gestion de l'entreprise jusqu'en 1923.

En cherchant à développer la vente du gaz, le nouveau propriétaire acquit en 1909 l'usine à gaz

d'Audun-le-Tiche, l'arrêta et raccorda à l'usine d'Esch le réseau qui s'étendait jusqu'à Russange et Aumetz.

L'accroissement constant de la consommation de gaz de ville obligeait la Société à agrandir et à transformer entièrement les installations. Après la première guerre mondiale, le réseau de Differdange fut raccordé à celui d'Esch et l'usine à gaz de Differdange arrêtée. Les localités de Belvaux, Soleuvre, Niedercorn, Obercorn, Pétange, Rodange, Lamadelaine et Bascharage furent raccordées. En 1923 la Compagnie Générale pour le Gaz et pour l'Electricité Esch/Alzette S.A. succéda à la Thüringer Gasgesellschaft. 50 ans plus tard les communes desservies par l'usine à gaz d'Esch acquirent le total des parts sociales de la Cie. Esch en reçut 51%.

En mai 1966 la production de gaz à base de houille a cessé et le raccord au réseau international (Ferngasleitung) Sytragaz fut réalisé.¹⁴¹

Depuis lors, la population d'Esch a été desservie par le gaz de cokerie importé par l'intermédiaire de la "Société Gaz de France". A partir de 1972, Esch est approvisionné en gaz naturel des gisements néerlandais.¹⁴²

En 1892 fut ouverte rue Large une école ménagère de la Congrégation des Soeurs de Ste-Elisabeth à côté des deux écoles de couture déjà existantes. L'école ménagère, appelée "Maria Hilf", soignait également les malades des yeux opérés par un médecin oculiste établi à Esch. Le succès de ces institutions amena les responsables à acquérir en 1895 une nouvelle propriété beaucoup plus grande sise en dehors de la localité d'alors, à savoir rue de Luxembourg.

¹⁴¹ Jean Putz: L'usine à gaz et son réseau intercommunal in: Livre du Cinquantenaire Esch.

¹⁴² Annuaire de la ville d'Esch, 1975.

En 1899, à l'endroit où se trouve actuellement le Centre Mercure, est construit un nouveau bâtiment destiné à héberger une école primaire supérieure et dans lequel sont installés également les bureaux de la mairie et les locaux de la justice de paix. A proximité seront construits plus tard l'école industrielle et commerciale, le futur Lycée de garçons, et le Lycée de jeunes filles.

Au tournant du siècle l'industrie et la localité sont en plein essor ce qui entraîne la création de nouveaux quartiers. Les années 1900-1906 voient la création de logements ouvriers au Diesweg et sur la "Barburger Wiese".

En 1905 le quartier du Brill se développe entre la rue d'Audun et la rue de l'Alzette. Une école y avait déjà été construite en 1901; elle fut agrandie successivement en 1908, 1909 et 1911. Avec la forte immigration il devient le quartier "Italia" et sera complètement urbanisé après 1910. A la même époque se créent les quartiers au N de la rue du Fossé et de la rue du Canal. L'extension vers Lallange amena le conseil communal à demander la suppression de la section de Lallange en décrétant la localité d'unisectionnaire; ceci avait pour but notamment d'uniformiser les impôts communaux dans les différentes parties de la commune.

En 1906 Esch se figeait à l'intérieur d'une enceinte (Fig. 48) empruntant sensiblement le tracé des voies actuelles que voici: rue du Fossé, rue de Luxembourg, rue de la Gare, (l'actuel Bd Kennedy), l'avenue de la Gare.

Pourtant il faut noter au SW (Frontière) et au SE (Neudorf) sur les routes de pénétration le début d'un développement en ruban dû à l'attraction des

usines Brasseur et Metz. C'est alors que se crée le quartier axé sur le prolongement de l'Alzette entre la rue d' Audun et la rue du Canal. En même temps on assiste à une condensation des quartiers linéaires existants ainsi que le long des voies de pénétration.

Avec l'augmentation constante de la population, Esch augmente sa densité. D'après Paul Schengen ¹⁴³, la superficie bâtie de l'"agglomération" (le terme d'agglomération s'entendant ici par les seuls quartiers urbanisés sur le territoire de la commune d'Esch) serait passé de 30 ha en 1900 à 105 ha en 1906. Esch, tout comme d'autres localités prennent peu à peu l'allure de petites villes.

Aussi le titre de ville lui a été attribué en 1906, où plutôt réattribué. Elle avait perdu ses privilèges de ville depuis le démantèlement de son enceinte en 1671 ¹⁴⁴. Cet événement d'ordre politique, qui souligne l'essor de la localité donna lieu à des manifestations spectaculaires auxquelles participait toute la population eschoise. A ce moment Esch, comptant près de 13000 habitants, restait en pleine évolution, et J. Flies ¹⁴⁵ donne une image fort réaliste de la ville d'alors.

Et pourtant, de vieilles maisons paysannes avec étables et granges sont transformées en logement. Des maisons de journaliers et d'ouvriers viennent s'entremêler avec les maisons citadines.

Des chariots à foin, des engins agricoles et des tas de fumier imposants n'avaient pas encore disparu et Esch gardait toujours son caractère rural, en évolution constante cependant.

¹⁴³ Paul Schengen, op. cit.

¹⁴⁴ F. Roeltgen, Esch, op.cit.

¹⁴⁵ J. Flies op. cit.

Figure 48

E S C H en 1906



Source: Commune d'Esch

L'industrialisation et l'urbanisation n'avaient pas encore chassé l'aspect campagnard de la localité et la population en continuel mouvement n'avait pas encore pensé à contempler "la pourpre sur les crassiers" que chantera si bien Paul Palgen ¹⁴⁶ par la suite.

Il faudra que nous revenions à la croissance de l'industrie sidérurgique qui déterminera le développement futur de la cité.

En 1907 la société "Aachener Hütten-Aktien-Verein" (qui avait repris l'ancienne Usine Brasseur) se transforme et par la participation de trois autres sociétés sidérurgiques allemandes devient la "Gelsenkirchener Bergwerks-A.G.". La commune lui cède l'année suivante un terrain de 91 ha au lieu-dit "Clair Chêne" (Escher Bösch), et après quelques années il y sera implantée une usine sidérurgique des plus modernes. C'est la "Adolf-Emil-Hütte" et ce sera plus tard, en 1911 après la création de l'ARBED, l'Usine ARBED-Belval.

La création de cette usine nécessita d'énormes travaux préparatoires qui commencèrent au début de l'année 1909, d'abord pour le déboisement (75 ha de forêt avaient été défrichés) et l'aménagement d'une vaste étendue de terrains accidentés (1900000 m³ de terre étaient à déplacer) et ensuite pour l'installation de l'usine même un demi-million de m³ de fondations furent creusées, 50 km de voies ferrées étaient à établir ¹⁴⁷. Un immense chantier, d'une surface de 12.3 ha, s'ouvrait aux portes de la ville et les travaux d'installation se prolongeaient jusqu'en 1912. Trente mois plus tard, deux hauts fourneaux étaient à feu, et en juillet 1912 l'usine marchait à plein. L'aire industrielle, orientée de W en E est

¹⁴⁶ Paul Palgen: La pourpre sur les crassiers.

¹⁴⁷ Joseph Wagner, op.cit.

délimitée au S par la ligne de chemin de fer et au N sur les trois quarts par la route de Belvaux-Differdange. L'usine Adolf-Emile occupera finalement un terrain de plus de 200 ha.

Sous l'effet d'une vigoureuse poussée industrielle vers 1910-13, d'où datent non seulement la construction de l'usine ARBED-Belval mais aussi l'agrandissement de celle d'ARBED-Esch (ARBED-Schifflange), la ville prend un nouvel et considérable essor. De 1911 à 1912 le nombre des habitants est passé de 16537 à 22120 d'où un taux d'accroissement de plus de 33% d'une année à l'autre. Bientôt elle déborde de son enceinte pour s'étendre plus particulièrement vers l'W en direction de la nouvelle usine jouant son rôle influent dans l'évolution de l'agglomération. La zone d'extension occupe le Brill et l'Acht pour atteindre le Clair-Chêne.

Les nouvelles artères - la rue de la Poste (rue de l'Alzette prolongée) , la rue Victor Hugo - y formeront axes de développement principaux pendant une vingtaine d'années. A l'E l'usine ARBED-Esch joue son rôle d'absorption en donnant naissance au quartier Dellhoeh¹⁴⁸.

Aussi l'aspect de la ville se ressent-il de la présence non seulement du capital allemand investi dans les sociétés sidérurgiques, mais aussi des nombreux Allemands qui sont venus à Esch en qualité d'ouvriers spécialisés, étant donné que la main-d'oeuvre indigène n'avait pas encore acquis la qualification nécessaire.

Certaines rues n'avaient pratiquement que des habitants originaires d'Allemagne. Les nouvelles habitations ouvrières construites par la

¹⁴⁸ J.P. Nuël: Considérations sur l'évolution de l'équipement édilitaire.

"Gelsenkirchener" dans le quartier de l'Acht (rue L. Weyrich) et le long de la route d'Ehlerange (Cité Dr Welter) rappellent les colonies ouvrières de la Ruhr. Le style allemand de l'époque se retrouve aussi dans certains bâtiments administratifs et du "Casino" de la sidérurgie dans la rue Bessemer et l'avenue des Terres Rouges.

En 1912 fut aménagé le parc de la ville au Galgenberg. En 1913 naît la rue de l'Hôpital.

Du point de vue du développement de la ville, il s'agit de relever notamment la question de l'emplacement des crassiers. La municipalité s'opposa en 1914 énergiquement contre un projet des sociétés sidérurgiques ARBED et Gelsenkirchen de réunir leurs crassiers de Platenweiher, Herrenfeld et Langholz avec ceux de Lankholzerweiher. La commune fit l'acquisition des terrains convoités, et il fut épargné à la ville d'être encerclée de crassiers.

de 1914 à 1918

L'histoire locale d'Esch est pleine d'événements de tout genre pendant cette période de guerre et qui a bouleversé toutes les structures.

L'exode de nombreux étrangers mobilisés dans les armées de leurs pays respectifs fait diminuer brusquement le nombre des habitants qui tombe de 23964 en 1914 à 21125 en 1915. A partir de ce moment la population reste stationnaire en oscillant autour de 20000 habitants pendant le reste de la période de guerre. Ces départs massifs ont eu une influence néfaste sur la construction. En effet, en 1914 (la guerre commença au mois d'août) il y avait encore 133 constructions neuves dont 16 transformations, alors que

l'année suivante il y avait 15 constructions nouvelles et 2 transformations.

Les colonies des ressortissants de pays étrangers ont littéralement fondu sous les départs. Il est évident que l'activité économique s'en ressentit aussitôt et il n'est plus guère question de croissance spatiale. (Fig 49) La ville était occupée par la troupe allemande et les installations sidérurgiques étaient placées sous le contrôle de l'occupant.

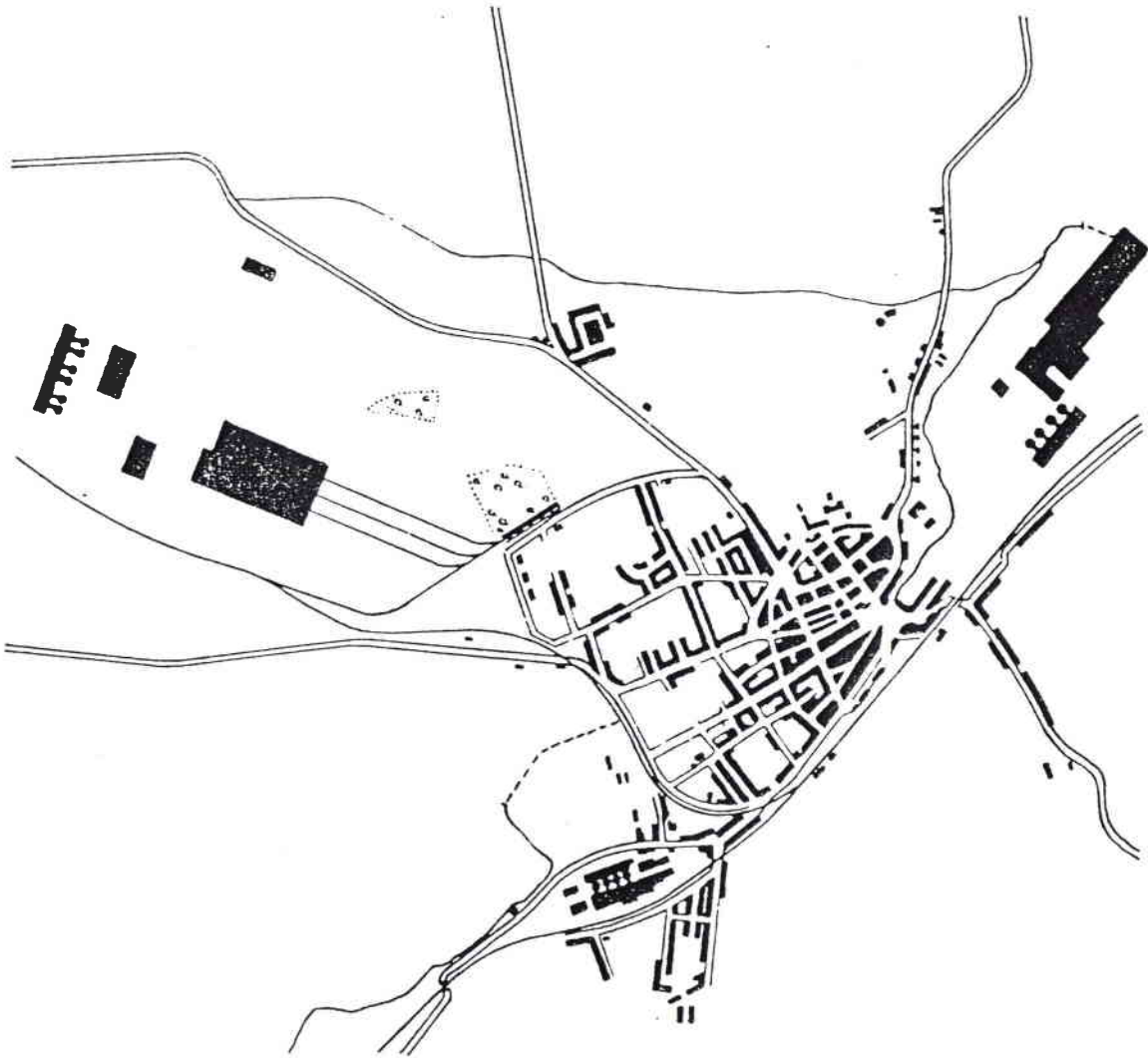
Au début de la guerre Esch était devenue un centre de soins pour les militaires blessés des deux camps lors de la bataille acharnée de Longwy. Pendant les batailles de longue durée devant Verdun, Esch était devenue un centre d'approvisionnement des troupes allemandes loin derrière les lignes. Il en résulta des bombardements de l'aviation française, ce qui amena beaucoup d'Eschois à aller vivre à la campagne.

de 1918 à 1940

Le ralentissement de la construction persiste après la guerre et bientôt il y avait pénurie de logements lors de la reprise économique. En 1920 les élections au Grand-Duché se font pour la première fois au suffrage universel et au scrutin de liste avec représentation proportionnelle. La liste socialiste sort vainqueur et gouverne la ville. Les premiers groupements d'habitations érigées par la Ville témoignent d'un nouvel esprit social des autorités. La municipalité décida, ainsi que la Caisse d'Epargne de l'Etat (service des logements populaires) et la Société des Terres Rouges et l'Arbed, de construire des logements.

Figure 49

E S C H en 1914



Source: Commune d'Esch

Il y eut une concentration massive du fait de la construction de groupements d'habitations érigées par la ville en 1921, rue Jean Jaurès, et un peu plus tard, en 1923, rue de l'Usine et rue Al.Kayser. Le rapport ménages/maison diminue légèrement : De 2.26 en 1900 il est de 2.24 en 1920 et de 2.12 en 1930.

En 1922 un fait politique d'importance générale intervint. C'est l'année où fut ratifiée la convention douanière avec la Belgique, nouveau partenaire du Luxembourg après dissolution du "Zollverein" allemand. La restructuration des échanges internationaux dura un certain temps avant que ne reprenne le développement de l'industrie sidérurgique. Mais bientôt ce fut la haute conjoncture et nous assistons à un essor considérable de l'industrie, de l'accroissement de la population surtout étrangère, ce qui incita et les sociétés sidérurgiques et les autorités publiques à promouvoir la construction d'habitations .

A partir de 1922 se développa rapidement le quartier Brouch au NW. De 1922 à 1927 la Société Métallurgique des Terres Rouges y construisit un nombre impressionnant d'habitations pour ouvriers au lieu-dit "Weiherwues". C'est également à cette époque que l'ARBED construisit les colonies ouvrières de Clair-Chêne et de la rue des Franciscains.

Cela entraîna après de longues démarches la construction d'une église (1922/23), l'Eglise St-Henri, et donna lieu quelques années plus tard (1928) à l'organisation d'une nouvelle paroisse (ce sera la 3e). En 1929 on inaugura le couvent des Franciscains, tandis que les Soeurs de la Ste-Elisabeth devaient attendre 1934 pour voir s'ouvrir leur Foyer, appelé aussi Crèche Ste-Elisabeth. En 1931 le nouveau quartier reçut un autre élément très important dans la vie sociale et culturelle: l'école.

En 1925 les trois usines sidérurgiques implantées sur le territoire de la commune d'Esch - Belval au NW, Terres Rouges au SW et ARBED-Esch à l'E - furent reliées par une conduite à gaz de haut fourneau.

C'est surtout après la fin de l'inflation allemande , en 1926, que l'industrie sidérurgique vécut une expansion extraordinaire jusqu'en 1930. Et au cours de cette période le bâtiment alla en florissant.

De 1925 à 1930 le quartier de résidence Dellhoeh se crée avec la construction de l'Hôpital de la ville. Ce nouveau quartier est relié à la ville par la rue de l'Hôpital déjà tracée depuis 1913 et la rue E. Mayrisch aménagée définitivement en 1928. L'ARBED participa au financement de la création de l'hôpital de la ville. La rue J.P. Michels formera l'épine dorsale EW de ce nouveau quartier prolongé par le Clair-Chêne.

Au SE de la ville de nouvelles habitations sont érigées au quartier Neudorf.

Sur le plan de l'agrément et des espaces verts, la commune acheta en 1922 des terrains au Galgenberg (42 ha) pour agrandir le parc créé en 1912. En 1927 la commune acquiert la propriété Laval et crée le parc du même nom (2 ha). En 1930 l'extension de la ville amène la création du cimetière de Lallange qui sera aménagé en cimetière-parc.

Parmi les bâtiments on infrastructures qui ont vu le jour dans l'entre-deux-guerres, il y a lieu de citer

- en 1925 création d'une piscine en plein air avec la collaboration de l'ARBED;
- la clinique Ste-Marie construite en 1923 est agrandie en 1927;

- en 1927 est inaugurée la première ligne des tramways intercommunaux du canton d'Esch, en reliant Esch à Differdange;

- en 1932 est consacrée l'église de la paroisse Sacré-Coeur (Frontière) qui, elle, existe depuis 1913. Jusqu'à maintenant cette paroisse (2e paroisse d'Esch) ne disposait que d'une chapelle;

- en 1935 est inauguré le stade E. Mayrisch;

- en 1937 est inaugurée l'Ecole professionnelle;

- en 1939 est commencée la construction des Bains Municipaux qui ne sont terminés que vers les années 50.

Le plus important toutefois est sans aucun doute le nouvel Hôtel de Ville inauguré en 1937. Le but de cette création était double: Rassembler tous les services administratifs de la municipalité dans un seul bâtiment et choisir un emplacement de façon à consolider le centre de la ville autour de la rue de l'Alzette, la rue la plus commerçante.

de 1940 à 1945

Cette triste période de guerre n'était en rien comparable à celle de 1914-18 et les suites désastreuses pour la population luxembourgeoise tout entière sont encore assez vivaces pour ne pas reprendre l'histoire dans le cadre de ce travail. Cette période a fait diminuer le nombre des habitants: 26472 en 1940 contre 27517 en 1935 et y a bloqué, tout comme celle de 1914-18, toute expansion spatiale (Figure 50).

Redressement économique général et développement de la sidérurgie - de 1945 à 1956

Après la deuxième guerre mondiale l'industrie clef du pays devait, une fois de plus, restructurer ses échanges internationaux, puisqu'elle était coupée une nouvelle fois de l'économie allemande - de 1940 à 1945 elle avait été "intégrée" sans transition dans cette dernière - et se retrouvait du jour au lendemain dans l'Union économique belgo-luxembourgeoise. L'industrie trouva, après une période d'attente, un nouvel essor que l'Union Benelux, conçue par les trois gouvernements en exil dès 1943, ne pouvait que stimuler. La restructuration de la sidérurgie allait de pair avec le redressement de l'économie en général.

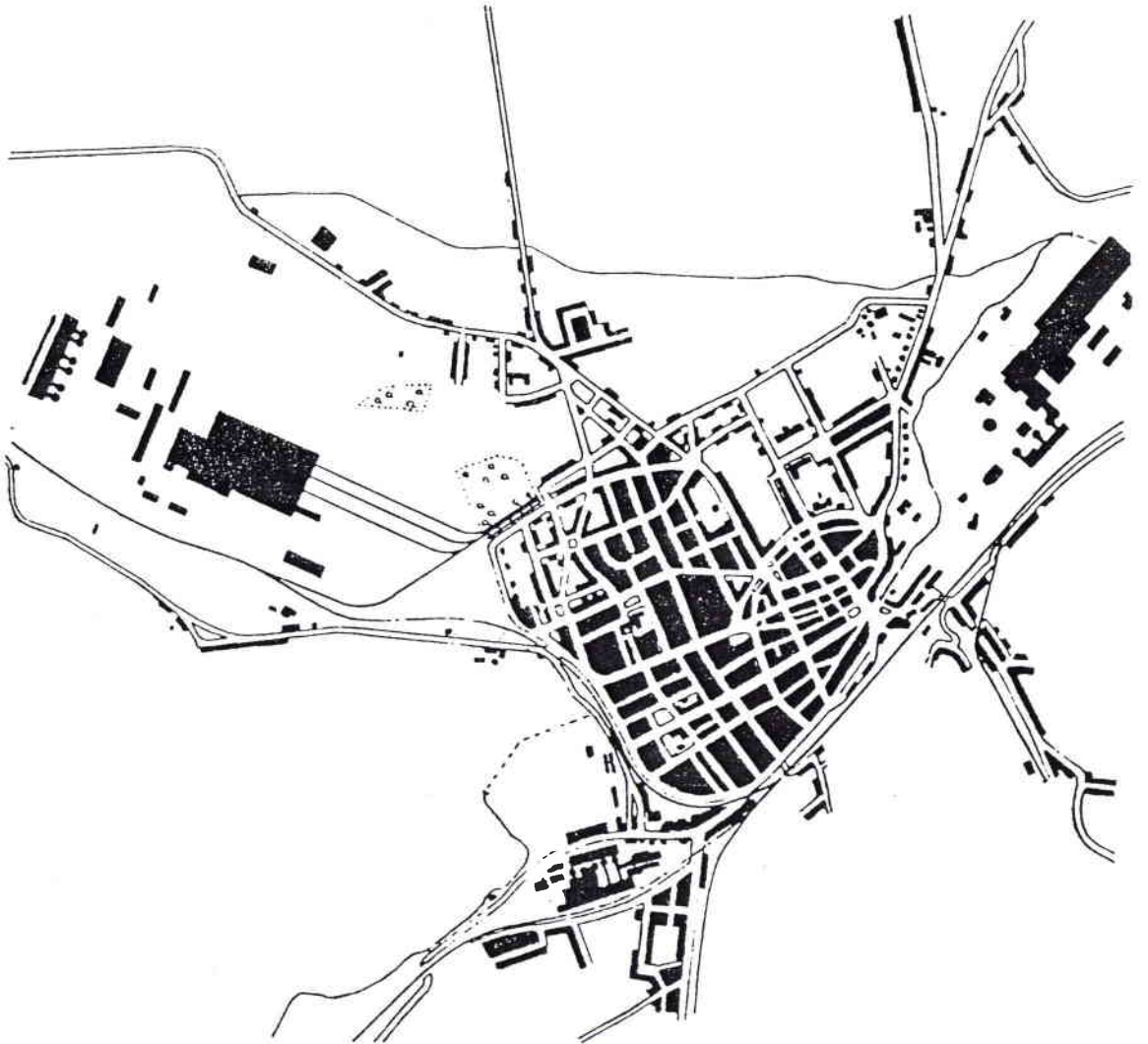
C'est surtout au cours de la période d'après-guerre, et cela jusqu'en 1956, que s'intensifia - en raison de la progression démographique - la création de groupements d'habitations due principalement à l'initiative de la municipalité, de l'ARBED et de la Société Nationale des Habitations à Bon Marché (SNHBM), secondées par les efforts non négligeables de l'initiative privée.

La période de 1945 à 1956 est caractérisée par une expansion très notable au NW et au NE, et on peut dire que l'extension a suivi la croissance industrielle de l'époque. Il s'ensuivit une diminution du rapport ménages/maison (1.93 en 1950). L'extension de la ville n'était plus possible que vers le N, le NW en direction de Belvaux et le NE en direction de Lallange.

Le NW voit la création d'un nouveau quartier Raemerich (62 maisons construites par l'ARBED). Ce quartier va avoir en 1953 une chapelle "Jésus-ouvrier" qui sera gérée par les Franciscains de l'Eglise St-Henri. D'autres maisons furent construites par

Figure 50

E S C H en 1940



Source: Commune d'Esch

l'ARBED au NW de la ville: Rue Weierwues, appelée depuis 1956 rue de Mâcon (22 maisons). La SNHBM bâtit 66 maisons "Op Bruch", l'actuelle Cité P. Krier. Dans cette partie de la ville se développe également la Cité L.Blum (Cité Weierwues). L'ARBED y a construit 88 maisons en 1947, 1949, 1951 et 1952 ainsi que des logements à la Place de l'Etoile en 1952.

A la même époque prend naissance, sur la route d'Ehlerange, la Cité Zaepert, dénommée à partir de 1956 Cité Verte (24 maisons).

Vers le NE Esch s'étend vers Lallange. En 1947, une première tranche de 18 maisons sont érigées au Lallingerberg, suivie par une deuxième tranche de 20 maisons en 1950. Cette cité recevra en 1956 le nom de Cité Franz Leesberg. Hélas, trop tard on s'apercevait que la nouvelle cité aurait à souffrir de la pollution en raison de la poussière soulevée par le passage ininterrompu des camions de 5 à 15 tonnes transportant vers le concasseur la minette extraite dans les environs et allant déverser à proximité l'argile que l'ARBED extrayait dans la Hoehl.

Vers 1948 on construisait des maisons près de la route de Mondercange, dénommées en 1952 Cité Dr Schaeftgen.

L'urbanisation de Lallange avance à grands pas. En 1950 naît la Cité Eug. Reichling (28 maisons). En 1953 c'est la consécration de l'église de Lallange. En 1954 Lallange reçoit une école. Tout près, la commune faisait construire quatre blocs de maisons. En même temps fut commencée, sous l'impulsion de la CECA, la construction de la Cité Robert Schuman (ou Cité CECA).

De nouvelles habitations donnèrent lieu à la constitution de la Cité Lallingerpesch dont la création donna naissance au Bd Pierre Dupong avec passage

souterrain. Entre 1950 et 1956 est construite la Cité Lallingerteich dont les différents blocs s'appellent de nos jours rue H.Tudor, rue Th. de Wacquant, rue Aline de St-Hubert, rue Legallais.

Parmi les bâtiments à caractère socio-culturel, il y a lieu de retenir les suivants:

- En 1950 la construction de l'établissement des bains municipaux qui avait été commencée avant la guerre est enfin achevée;

- En 1954 est consacrée la nouvelle synagogue rue du Canal (l'ancienne synagogue ayant été détruite par les Allemands). La même année l'ARBED fit démolir le château de Berwart, mais laissait subsister une tour que l'on fit placer plus tard, en 1973, sous la protection des monuments et sites. C'est encore en 1973 que l'ARBED implanta son Centre de recherches sur l'emplacement de l'ancien château;

- En 1955 est inauguré le nouveau bâtiment du Lycée de jeunes filles, appelé de nos jours Lycée Hubert Clement, situé rue Patton. Au cours de cette année débutèrent les travaux pour l'agrandissement de l'Hôpital de la ville.

Le plan de la ville de 1956 montre bien la croissance intervenue à partir de 1940. La superficie bâtie est de 420 ha en 1956 (fig.51) contre 105 ha en 1906.

De l'apogée à la crise et à la restructuration de la sidérurgie - de 1956 à 1989

La croissance continue jusqu'en 1970 où se dessine le commencement de la crise qui va secouer dans ses fondements mêmes l'industrie sidérurgique florissante depuis des décennies. La construction suit le mouvement. La figure 39 donne la situation telle

qu'elle se présenta en 1979. Le rapport ménages/maison continue encore de baisser (1.70 en 1960) ; à partir de ce moment le rapport oscille autour du dernier chiffre jusqu'en 1975 pour descendre ensuite d'année en année en atteignant son chiffre le plus bas de 1.61 en 1982.

Vers 1956 et les années suivantes d'autres cités de plus en plus modernes jaillissent en différents endroits :

- au NW entre 1954 et 1957 naît la Cité de l'Espérance (Op Treisch) , la Cité de Marcinelle est en voie d'achèvement. Dans les années soixante on procède au remembrement du quartier Wobrecken et des environs, ce qui donne le point de départ de l'urbanisation de ce quartier, p.ex. rue F. Donven, rue Dunant, rue Biever, rue Joliot-Curie et autres.

- Au S on construit en 1963 la Cité du Bourggrund.

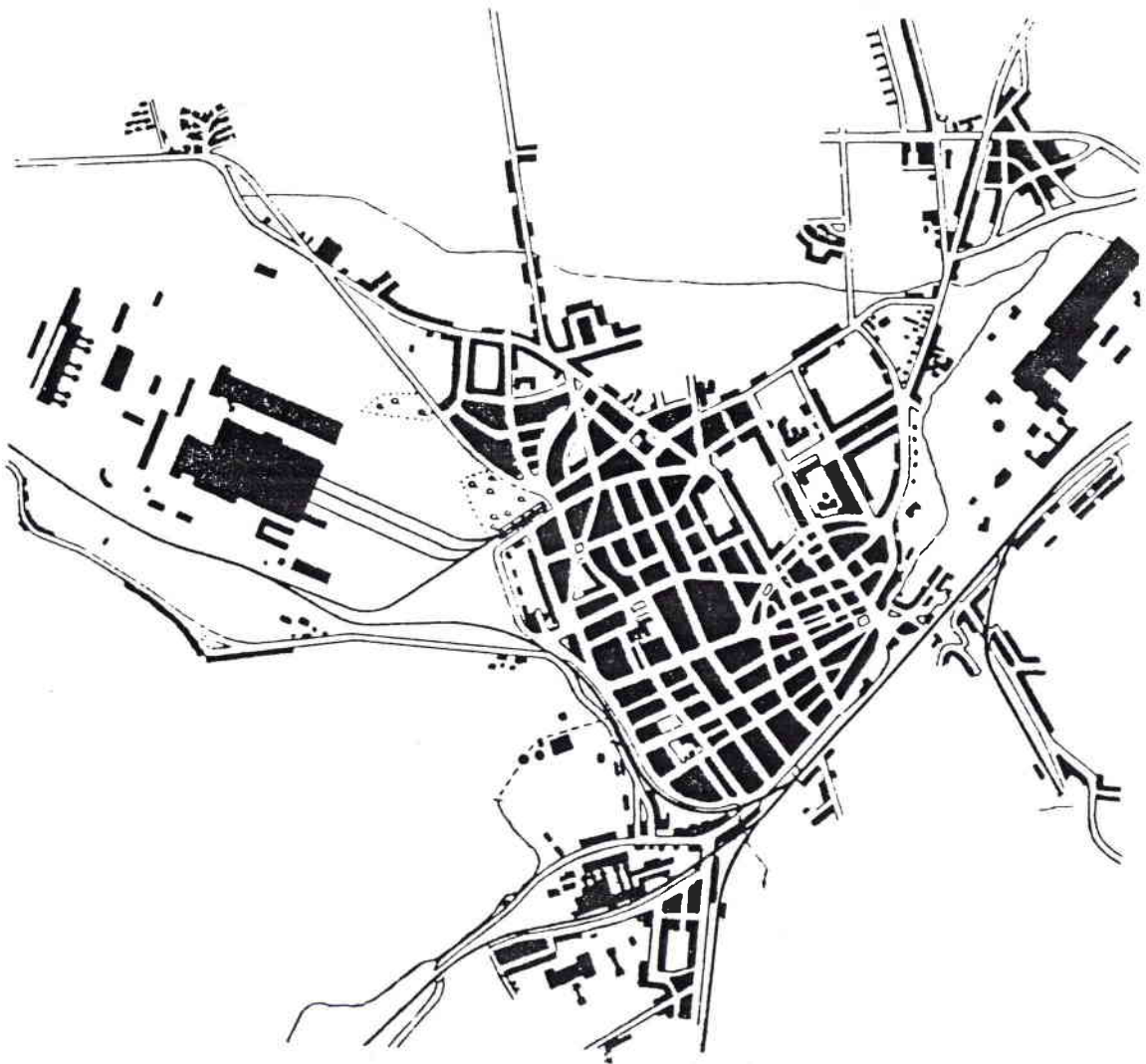
- Au N la Cité du Cinquanteaire (54 maisons) commémore le cinquanteaire de l'élévation de la localité d'Esch au rang de ville. Suit en 1957 la Cité de l'Artisanat (35 maisons) et la Cité Hart (46 maisons) proches de la Cité du Cinquanteaire; ceci marque le point de départ de l'urbanisation complète du quartier de Lallange.

En même temps se créent et se développent les artères suivantes, rue de l'Aérodrome, Bd Clement, Bd Meyer, rue Mousset (SNHBM). En 1962 la Cité CECA est élargie et ce deuxième tronçon comporte en quatre blocs 54 maisons. Depuis son achèvement cette cité est appelée Cité M. Rasquin. En 1966 la commune fait construire deux blocs de maisons à appartements à 6 étages (70 appartements) sur le Bd Clement. Notons qu'en 1970 la ville comptait encore 27574 habitants.

De 1968 à 1971 se situe le début de l'urbanisation de la région appelée Lankhelzerweiher se trouvant dans le prolongement de la Cité du

Figure 51

E S C H en 1956



Source: Commune d'Esch

Cinquantenaire. La première phase comportait 90 maisons unifamiliales. En automne 1971, 80 maisons étaient déjà habitées. En arrière de la Cité Lankhelzerweiher fut commencée en 1971 la deuxième phase qui comportera plusieurs maisons à appartements, 150 appartements au total. En 1974 ce fut le tour d'une troisième phase. En 1975-76 c'est la construction de la Cité Allende; en 1981 fut construite la résidence rue E. Reichling et Bd Clement; puis en 1982 enfin fut érigée la Cité Lankhelzerweiher.

Dans le domaine socio-culturel Esch s'est dotée d'un complexe érigé à la Place du Brill et groupant le Monument aux Morts, le Musée National de la Résistance et certains services publics. Sont à relever en outre le Théâtre municipal (Place du Brill) et la Galerie d'Art municipale (Grand-rue).

En raison de son développement, Lallange devint en 1961 la quatrième paroisse épiscopale d'Esch.

Dans le domaine de l'enseignement, les nouveaux quartiers sont dotés d'écoles primaires et de maternelles et d'autres institutions scolaires tant privées que publiques qui sont agrandies au fur et à mesure des besoins croissants. Dans le cadre de notre étude nous ne pouvons pas faire l'inventaire de toutes les bâtisses d'une certaine importance. A titre purement énonciatif nous voudrions citer quelques-unes: à l'W une école maternelle rue Léon Jouhaux; à l'E l'école Lankhelzerweiher ; au NE, à la limite communale avec Mondercange, une école H.M.C., c'est-à-dire une école pour handicapés, et une école professionnelle et aussi un complexe de sports.

Il est évident que la construction de maisons d'habitations accompagna d'autres aménagements. Parmi les grands travaux on peut citer la nouvelle gare du

chemin de fer inaugurée en 1959. La gare de voyageurs et la gare de marchandises sont désormais séparées. La gare de marchandises reçut un nouvel emplacement, à Belval où jusqu'à maintenant se trouvait une gare réservée à l'ARBED. C'est aussi à ce moment qu'a pu être aménagée la gare routière. Le dernier tramway était rentré au dépôt en 1956 et à partir de ce moment les transports publics communaux et intercommunaux se sont faits par autobus.

Dans le domaine de la santé, il faut relever notamment l'agrandissement de l'Hôpital de la Ville et celui de la Clinique Ste-Marie.

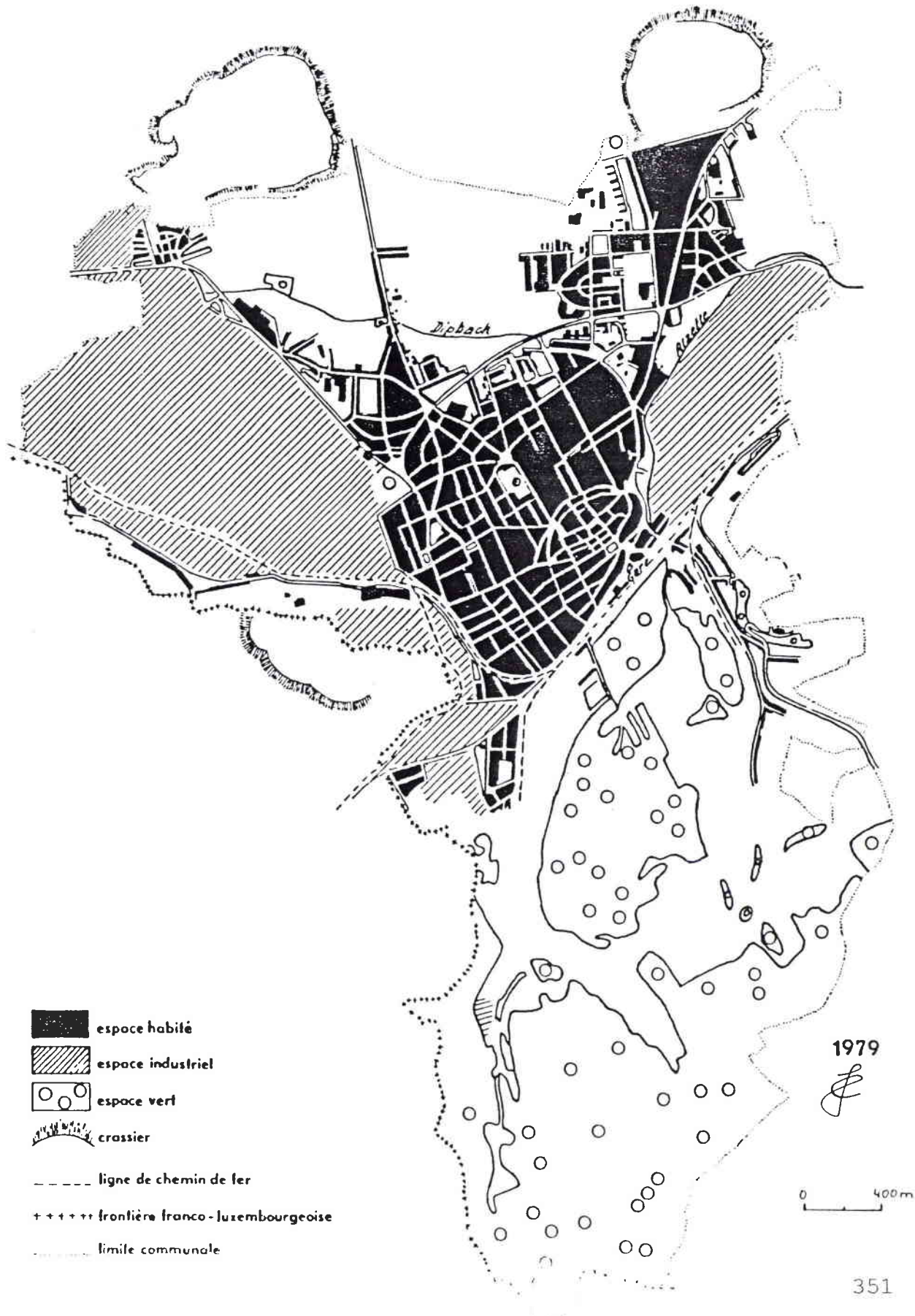
Relevons encore certaines institutions sociales. La Maison de retraite Grande-Duchesse Joséphine-Charlotte inaugurée en 1966, la Fondation Edmond Muller-Tesch ouverte en 1967. Ces deux institutions se trouvent implantées au lieu-dit "Auf der Lehr". A ce même endroit la commune a commencé en 1967 la construction de la Cité Albert Schweitzer. Celle-ci comprend 77 logements destinés à des crédirentiers.

Au début des années soixante fut entreprise la canalisation du ruisseau appelé Dipbach. Mais celle-ci nécessita des travaux sur le cours de l'Alzette qui a dû être déviée et abaissée entre Esch et Schiffflange sur un parcours de 320 m. En 1966 l'Alzette était couverte dans le quartier Bourgârd et ceci jusqu'au parc de l'ancien château, ce qui permit la construction d'une artère de contournement.

En 1964 fut agrandie et améliorée la station d'épuration Esch-Schiffflange (la première y avait été construite en 1923 sur le territoire de la commune de Schiffflange).

Figure 52

Espace habité
Espace industriel
Espace vert



Depuis 1979 les quelques nouvelles constructions se trouvent:

- au N de part et d'autre du boulevard Grande-Duchesse Charlotte. Il s'agit de maisons unifamiliales dues à l'initiative privée, de maisons d'appartements construites par des promoteurs et de groupes de maisons unifamiliales à caractère social dont l'initiative relève du Fonds de Logement à coût modéré (Cité Jean Wolter)1982;

- au S des maisons d'habitation voient le jour sur des terrains jadis considérés comme terrain industriel (quartier Neudorf: rue des Noyers...);

- au Centre il s'agit surtout de constructions nouvelles à l'emplacement de vieilles maisons.

Synthèse des étapes de croissance

Par la superposition de plans de différentes époques nous réalisons plus facilement, et même d'un seul coup d'oeil, le processus du développement de la Ville d'Esch (Figure 53).

A partir de 1870 l'augmentation de la population s'accélère et la ville s'est développée dans une première phase vers le SE (Neudorf) et surtout vers le SW en direction de la frontière française (quartier Frontière), mais en même temps la ville s'est développée le long de la rue de Luxembourg (à l'E) et par taches vers le NW.

C'est entre 1915 et 1940 que la ville se développe avant tout vers l'W (Brill et Acht) pour y remplir les derniers espaces libres et commence à se prolonger vers le NE, d'abord pour combler le quartier Neudorf et ensuite pour commencer le quartier Dellhoeh.

Après la deuxième guerre mondiale les terrains restant disponibles se trouvaient au N et c'est dans cette direction que la croissance spatiale s'est manifestée par la suite: au NW c'est Clair Chêne et Raemerich et au NE c'est Lallange.

De 1957 à 1979 on a comblé les lacunes du quartier Dellhoeh et d'autres lacunes situées près de la route de Belvaux. Pendant cette période on a procédé également au remembrement du quartier Wohbrecken, ce qui amena l'urbanisation de ce quartier. L'extension a continué au NE au quartier Lallange.

L'urbanisation s'est développée de façon générale et continue, et le tissu urbain a atteint celui des communes avoisinantes. Du côté de Sanem-Belvaux et de Schiffflange la jonction est si parfaite que l'on ne reconnaît même plus les limites communales. Du côté de Mondercange il reste encore des terrains non bâtis à la limite des deux communes, mais la distance des habitations est à moins des 450 m, distance considérée comme nécessaire pour briser le lien de l'agglomération. Vers la commune de Kayl la situation est différente, puisque la distance est bien plus grande due à l'existence d'une barrière naturelle, la hauteur de Kayl.

Alors que le nombre des maisons et des ménages s'accroît sans cesse, il n'en est pas ainsi du nombre de ménages par maison qui commence à diminuer au cours des dernières années. Ce nombre est le plus fort pendant les années de plein essor économique et au cours desquelles la localité se développe très vite. Depuis la fin de la deuxième guerre mondiale le rapport est en baisse continue avec de très légères nuances.

Avec la diminution de la population va de pair une certaine amélioration dans l'habitat des ménages,

surtout que le parc immobilier ne cesse d'augmenter. De 1970 à 1980 le nombre des ménages a diminué de 140 unités et au cours de la même période le nombre de maisons a augmenté de 267 unités.

4.5 L'importance et le rôle de la population étrangère

Avant d'examiner les variations des populations luxembourgeoise et étrangère, nous pensons qu'il est utile de citer quelques chiffres sur l'importance du nombre des étrangers résidant au Grand-Duché.

Pour l'ensemble du pays on comptait en 1970 62504 étrangers sur 339841 habitants, soit 18.4%; en 1981 les étrangers avaient atteint le nombre impressionnant de 95789 personnes sur une population totale de 364602 habitants, soit 26.3%! Au 31 décembre 1991 nous avons les chiffres suivants: étrangers 114700, population totale 389800 soit un pourcentage de 29.4%.

Notons que la population de résidence habituelle ne comprend pas les frontaliers qui arrivent tous les jours des pays voisins pour y repartir le soir.¹⁴⁹

	<u>1986</u>	<u>1992</u>
Frontaliers au total	19100	43300
en provenance de		
France	7900	22200
Belgique	7900	13600
Allemagne	3300	7500

Si on ajoutait le nombre des frontaliers comme étrangers au total de la population résidente, le pourcentage des étrangers s'élèverait alors à 37%.

¹⁴⁹ Statec: Annuaire statistique 1992 et Luxembourg en chiffres, 1993

Tableau 34 - Population de résidence habituelle du bassin minier en 1970 et 1981 et 1991

Communes	Années	Population totale			Luxembourgeois			Etrangers		
		T	M	F	T	M	F	T	M	F
Esch/Alz.	1970	27 574	13 474	14 100	20 979	10 119	10 860	6 595	3 355	3 240
	1981	25 144	12 114	13 030	17 415	8 230	9 185	7 729	3 884	3 845
	1991	24 018	11 606	12 412	15 678			8 340		
	1981/70	-8.8%			-17.0%			+17.2%		
Mondercange	1970	3 262	1 632	1 630	2 728	1 383	1 345	534	249	285
	1981	3 964	1 967	1 997	3 185	1 592	1 593	779	375	404
	1991	4 942	2 485	2 457	4 035			907		
	1981/70	+21.5%			+16.8%			+43.9%		
Sanem	1970	10 078	5 046	5 032	8 229	4 173	4 056	1 849	873	976
	1981	11 162	5 549	5 613	8 953	4 503	4 450	2 209	1 046	1 163
	1991	11 554	5 880	5 674	9 518			2 236		
	1981/70	+10.8%			+8.8%			+19.5%		
Schifflange	1970	6 440	3 205	3 235	5 740	2 878	2 862	700	327	373
	1981	6 620	3 258	3 362	5 765	2 829	2 936	855	429	426
	1991	6 870	3 365	3 505	5 773			1 097		
	1981/70	+2.8%			+0.4%			+22.1%		
Agglomération d'Esch	1970	47 354	23 357	23 997	37 676	18 553	19 123	9 678	4 804	4 874
	1981	46 890	22 888	24 002	35 318	17 154	18 164	11 572	5 734	5 838
	1991	47 384	23 136	24 248	34 804			12 580		
	1981/70	-1.0%			-6.3%			+19.6%		
Kayl	1970	6 691	3 323	3 368	5 805	2 885	2 920	886	438	448
	1981	6 354	3 176	3 178	5 312	2 664	2 648	1 042	512	530
	1991	6 282	3 153	3 139	5 236			1 056		
	1981/70	-5.0%			-8.5%			+17.6%		
Rumelange	1970	3 935	1 896	2 039	3 117	1 496	1 621	818	400	418
	1981	3 711	1 771	1 940	2 878	1 367	1 511	833	404	429
	1991	3 500	1 695	1 805	2 664			856		
	1981/70	-5.7%			-7.7%			+1.8%		
Agglomération Vallée de la Kayl	1970	10 626	5 219	5 407	8 922	4 381	4 541	1 704	838	866
	1981	10 065	4 947	5 118	8 190	4 031	4 159	1 875	916	959
	1991	9 792	4 848	4 944	7 900			1 892		
	1981/70	-5.3%			-8.2%			+10.0%		
Dudelange	1970	14 615	7 217	7 398	11 734	5 844	5 890	2 881	1 373	1 508
	1981	14 072	6 843	7 229	10 894	5 342	5 552	3 178	1 501	1 677
	1991	14 672	7 105	7 569	10 835			3 839		
	1981/70	-3.7%			-7.2%			+10.3%		
Differdange	1970	17 964	9 041	8 923	13 148	6 600	6 548	4 816	2 441	2 375
	1981	16 726	8 261	8 465	11 468	5 699	5 769	5 258	2 562	2 696
	1991	15 740	7 789	7 951	10 568			5 172		
	1981/70	-6.9%			-12.8%			+9.2%		
Pétange	1970	11 844	5 817	6 027	9 743	4 762	4 981	2 101	1 055	1 046
	1981	12 127	5 892	6 235	9 079	4 376	4 703	3 048	1 516	1 532
	1991	12 352	6 032	6 320	8 652			3 720		
	1981/70	+2.4%			-6.8%			+45.1%		
Bascharage	1970	3 672	1 806	1 866	3 265	1 609	1 656	407	197	210
	1981	4 474	2 182	2 292	3 780	1 849	1 931	694	333	361
	1991	5 034	2 449	2 585	4 140			894		
	1981/70	+21.8%			+15.8%			+70.5%		
Agglomération de Differdange	1970	33 480	16 664	16 816	26 156	12 971	13 185	7 324	3 693	3 631
	1981	33 327	16 335	16 992	24 327	11 924	12 403	9 000	4 411	4 589
	1991	33 126	16 320	16 806	23 540			9 786		
	1981/70	-0.5%			-7.0%			+22.9%		
Bassin minier	1970	106 075	52 457	53 618	84 488	41 749	42 739	21 587	10 708	10 879
	1981	104 354	51 013	53 341	78 729	38 451	40 278	25 625	12 562	13 063
	1991	104 926	51 409	53 567	76 779			23 092		
	1981/70	-1.6%			-6.8%			+18.7%		
Ville de Luxembourg	1970	76 159	35 992	40 167	56 793	26 436	30 357	19 366	9 556	9 810
	1981	78 912	37 307	41 605	48 543	22 059	26 484	30 769	15 248	15 121
	1991	75 833	36 288	39 545	41 363			34 330		
	1981/70	+3.6%			-14.5%			+56.8%		
Grand-Duché	1970	339 841	166 550	173 291	277 337	135 045	142 292	62 504	31 505	30 999
	1981	364 602	177 869	186 733	268 813	129 797	139 016	95 789	48 072	47 717
	1991	384 634	188 571	196 063	269 262			115 572		
	1981/70	+7.3%			-3.1%			+53.3%		

En mettant en relation la population étrangère avec la population luxembourgeoise, le rapport est de un Etranger sur plus de trois Luxembourgeois (exactement 3.33 pour 1993) et ceci sans prendre en considération les frontaliers.

L'importance de la population étrangère au bassin minier ressort clairement du tableau 31. Les variations des populations luxembourgeoise et étrangère de 1970 à 1991 vont absolument en sens inverse. Dans toutes les communes du bassin le nombre des étrangers est en augmentation. L'exception de Differdange pour la période de 1991/1981 (-1.6%) confirme la règle. Pour l'ensemble du bassin, l'augmentation 1991/1970 se chiffre à 30.2 %. C'est d'ailleurs grâce à ce taux d'accroissement très important que le recul de la population luxembourgeoise se voit en grande partie compensé; la population totale du bassin ne diminue que de 1.6% de 1970 à 1981 pour remonter de 0.5% de 1981 à 1991.

Comparés aux taux d'accroissement de la population étrangère résidant dans la Ville de Luxembourg respectivement 56.8 et 13.5% et dans le Grand-Duché au total respectivement 53.3% et 20.4%, les taux relatifs au bassin minier apparaissent moins spectaculaires.

4.51 Les vagues d'immigration illustrées à l'exemple de la Ville d'Esch (1905-1981) (Fig. 54 et 55)

C'est en 1910 que nous constatons un pourcentage d'Etrangers (45.4%) jamais plus atteint depuis cette année. Pendant la première guerre mondiale, les Etrangers diminuent tant en nombre qu'en pourcentage. En 1930, point culminant de la conjoncture

Fig. 54

EVOLUTION DE LA POPULATION ETRANGERE D'ESCH/ALZETTE

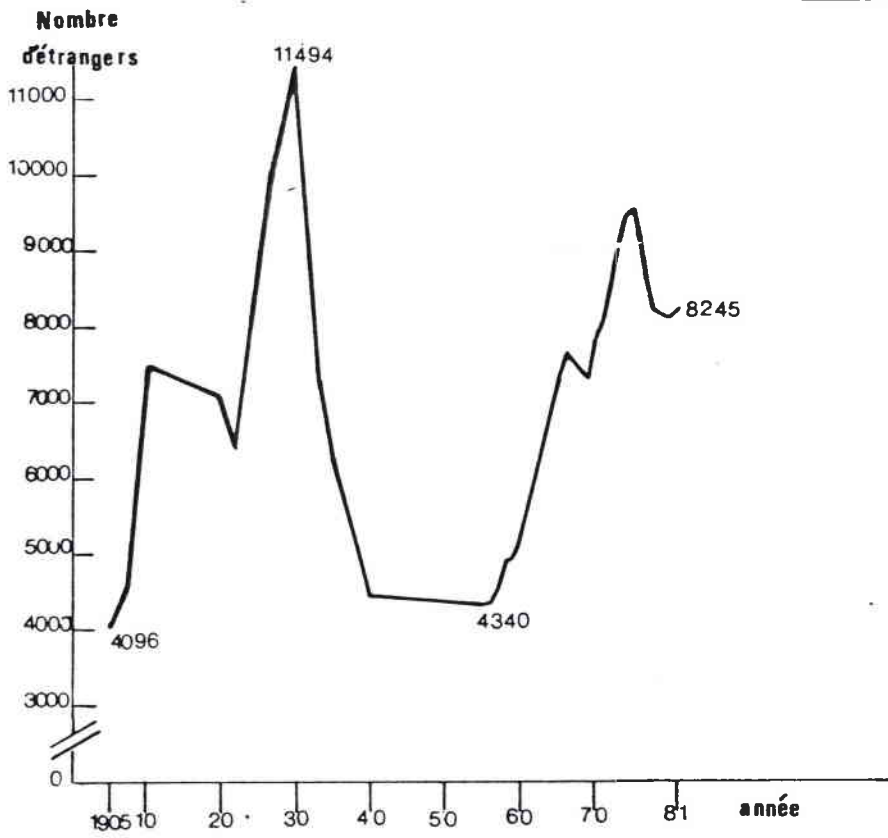
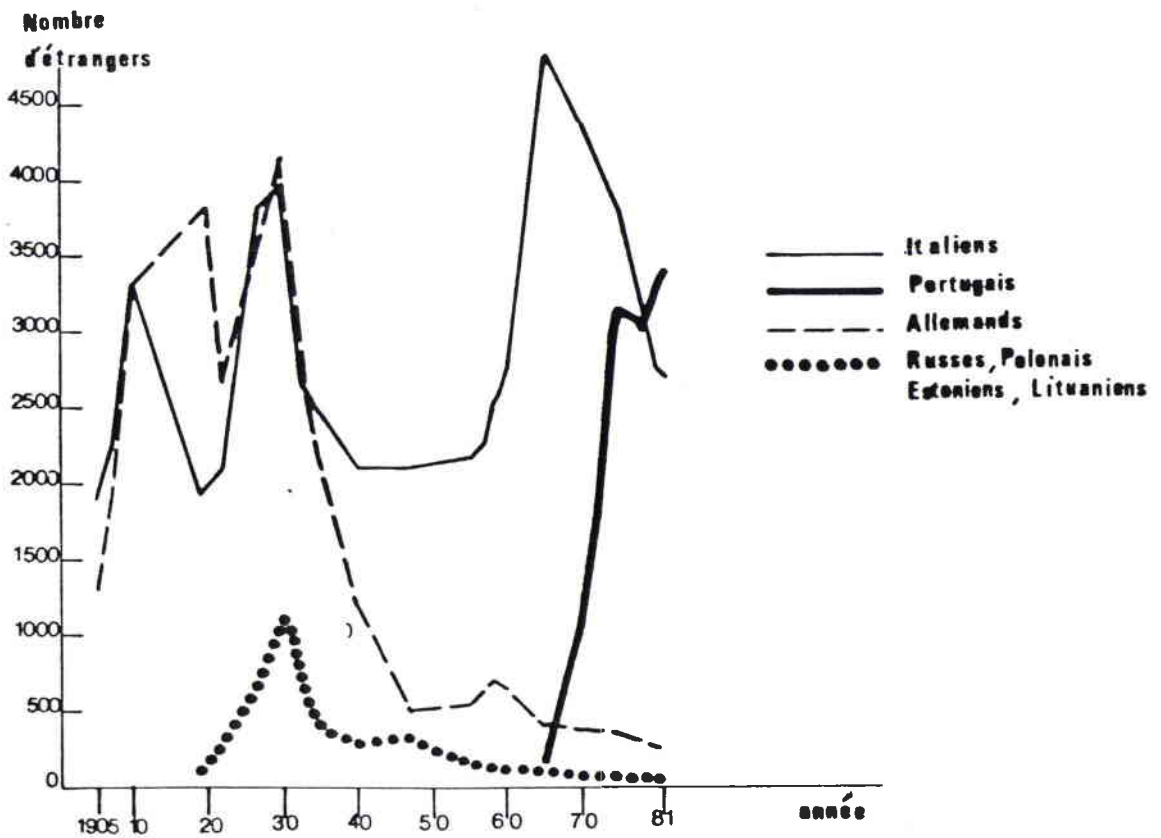


Fig. 55

LES VAGUES D'IMMIGRATION



des vingt, ils se situent à 38.7%. L'importance relative des Etrangers diminue à partir de ce moment jusqu'en 1955 où le pourcentage atteint son plus bas niveau avec 14.8%. Remontant lentement d'année en année, le nombre des Etrangers par rapport à la population totale monte à 34.6% en 1975 pour osciller autour de 30% les dernières années.

Dès le début (1905), nous enregistrons un pourcentage élevé de Méditerranéens et on peut dire sans hésitation que ce sont les Italiens qui, jusqu'à l'apparition massive des Portugais à partir de 1970, représentent de loin le gros de ce groupe. C'est au moment où l'importance relative des Etrangers diminue que le pourcentage des Méditerranéens par rapport aux Etrangers augmente.

Toutes les nationalités diminuent dès le début de la crise en 1933 pour ne reprendre ce niveau que vers 1965. Le groupe italien suit le même mouvement (chute en 1933 et reprise vers 1965). Ce sont par contre les Allemands qui tombent à moitié en 1933 pour diminuer de manière continue jusqu'à nos jours. Il en est de même des ressortissants des pays de l'Est (Russes, Polonais et Baltes) et de l'amalgame (statistique) des nationalités diverses.

Les Belges et les Espagnols constituent des groupes assez faibles, oscillant tous les deux autour de 300 unités pendant un certain temps, mais les deux groupes diminuent lentement depuis 1976 jusqu'aujourd'hui.

La colonie française a lentement augmenté au fil des années pour se situer autour de 1000 personnes depuis 1970, chiffre resté stable pendant la dernière décennie.

Ces mouvements divergents ont eu pour résultat que l'importance relative des Méditerranéens a sans cesse augmenté pour atteindre des proportions extrêmement importantes depuis l'arrivée des Portugais. De 1974 à 1981 celle-ci se situe vers 78%! La population étrangère de la Ville d'Esch se compose ainsi pour les 4/5 de gens en provenance de l'Europe méditerranéenne.

De toutes les nationalités, quelques-unes ont joué un rôle prépondérant dans le mouvement de la population étrangère de la Ville d'Esch. Ce sont les Italiens et les Allemands qui ont constitué la première vague des immigrants. En 1910 les Italiens étaient déjà au nombre de 3320 et ils étaient encore les seuls représentants du bassin méditerranéen ; pas un seul Portugais, pas d'Espagnols ni de Yougoslaves (ou habitants de l'Ex-Yougoslavie) . Les Allemands étaient à l'époque numériquement à égalité avec les Italiens et le nombre de ressortissants d'autres nationalités était sans importance. Les Italiens étaient généralement occupés dans les minières et les Allemands dans les usines. L'immigration massive des Italiens vers 1900 aurait pu être favorisée, selon J. Flies¹⁵⁰ , à la suite des difficultés que ceux-ci ont rencontrées à cette époque en France du fait de l'assassinat du Président de la République Sadi Carnot par un anarchiste italien. Les Allemands étaient attirés en tant qu'ouvriers qualifiés dans les usines dont notamment la "Adolf-Emil-Hütte", en construction dans les années 1909 à 1912.

Jérôme Anders ¹⁵¹ nous parle de l'intégration de la colonie italienne qui s'est opérée très tôt. L'adaptation des Italiens s'est faite assez rapidement et sans trop de heurts visibles. La scolarisation de

¹⁵⁰ J. Flies, op.cit.

¹⁵¹ Jérôme Anders: Evolution et croissance de la Ville d'Esch-sur-Alzette, 1974.

leurs enfants a encouragé bon nombre de parents italiens à demeurer en permanence à Esch. Beaucoup se sont parfaitement intégrés, ont acquis les rudiments de notre langue et se sont fait naturaliser. La plupart sont demeurés dans le groupe autochtone auquel ils appartenaient, et c'est ainsi qu'il s'est formé à Esch des quartiers entiers d'Italiens. Parmi ces derniers, certains, grâce à leur travail, leur initiative et leur courage, se sont élevés dans l'échelle sociale. Simples ouvriers, partis souvent de rien, ils sont devenus de grands patrons. Et leurs noms, (c'est toujours Jérôme Anders qui parle), sonneraient familièrement à nos oreilles, tant ils sont notoirement connus.

Pendant les années de haute conjoncture une nouvelle vague d'immigration fit affluer à nouveau de nombreux Italiens et Allemands et atteint sa crête en 1930. Au cours de cette même période, des ressortissants des pays de l'Est et tout particulièrement de Pologne arrivent à Esch.

Après 1930 c'est la crise et un mouvement d'émigration réduit très rapidement les trois colonies d'Etrangers dont nous venons de parler; les Italiens voient diminuer leurs effectifs de moitié pour ne reprendre l'ascension beaucoup plus tard, et c'est après 1959 qu'une nouvelle vague d'immigration italienne déferle pour s'atténuer par la suite, lentement mais de façon continue.

Pour les colonies des Allemands et des ressortissants des pays de l'Est c'est la marée descendante, lente, continue et sans interruption.

Une nouvelle vague d'immigration prend naissance vers 1970, celle des Portugais, qui avance avec fougue et d'une manière imperturbable. L'arrivée des Portugais s'est faite brusquement et massivement.

Il est encore trop tôt pour donner un jugement sur leurs possibilités ou volontés d'intégration; pourtant nous ne voyons pas, a priori, pourquoi leur intégration éventuelle devrait se faire plus difficilement que celle des Italiens dans le passé.

4.52 La population étrangère par nationalité en 1981 et 1991

Dans l'ensemble du bassin minier ce sont les Italiens et les Portugais qui dominant de loin. Suivent, à distance mais encore nombreux les Français, puis plus loin les Belges et Allemands, et enfin toutes les autres nationalités. La répartition des Etrangers par principales colonies se présente comme suit:

	Italiens	Portugais	Français	Belges	Allemands	Autres
1981	36.8	32.5	13.8	6.1	4.1	6.7
1991	26.3	41.0	12.3	6.1	3.4	10.9

Italiens et Portugais représentent donc à eux seuls près de 70% de la population dans le bassin minier. Si les Italiens l'emportent encore sur les Portugais en 1981, ces derniers devancent les premiers massivement en 1991. Le nombre des Portugais a augmenté de 38.4%, alors que celui des Italiens a diminué de 21.5%.

Les Français sont partout présents, mais près de la moitié habitent Esch et son agglomération. Notons encore que les Français dépassent le nombre de 4000 à Luxembourg-ville et de 13000 au Grand-Duché. La colonie française est ainsi la troisième en importance numérique, tant au bassin minier que dans la capitale et aussi dans l'ensemble du Grand-Duché, sans prendre en considération le nombre toujours croissant des frontaliers venant de Lorraine.

Les communes se classent par ordre d'importance en 1981 comme suit: Differdange est en tête avec 31.4% suivi de près par Esch avec 30.7%. Viennent ensuite Pétange (25.1%), Dudelange (22.65%), Rumelange (22.4%). En dessous de 20% se retrouvent les communes de Sanem (19.8%), Mondercange (19.7%), Kayl (16.4%), Bascharage (15.5%) et Schiffflange(12.9%). Ainsi en 1981, à Differdange et à Esch il y a un Etranger sur respectivement 2.18 et 2.25 Luxembourgeois. En moyenne les Etrangers représentent 24.6% de la population totale du bassin minier ou un Etranger sur 3 Luxembourgeois.

En 1991, c'est surtout dans les villes d'Esch (34.72%), de Pétange (30.11%) et de Dudelange (26.16%) que le nombre relatif d'Etranger par rapport à la population luxembourgeoise augmente fortement.

En comparant le bassin minier à la ville de Luxembourg on constate que dans la ville de Luxembourg vivent beaucoup plus d'Etrangers aussi bien en 1981 (38.48%) qu'en 1991 (45.45%).

Fig.56 Evolution du rapport étrangers/luxembourgeois

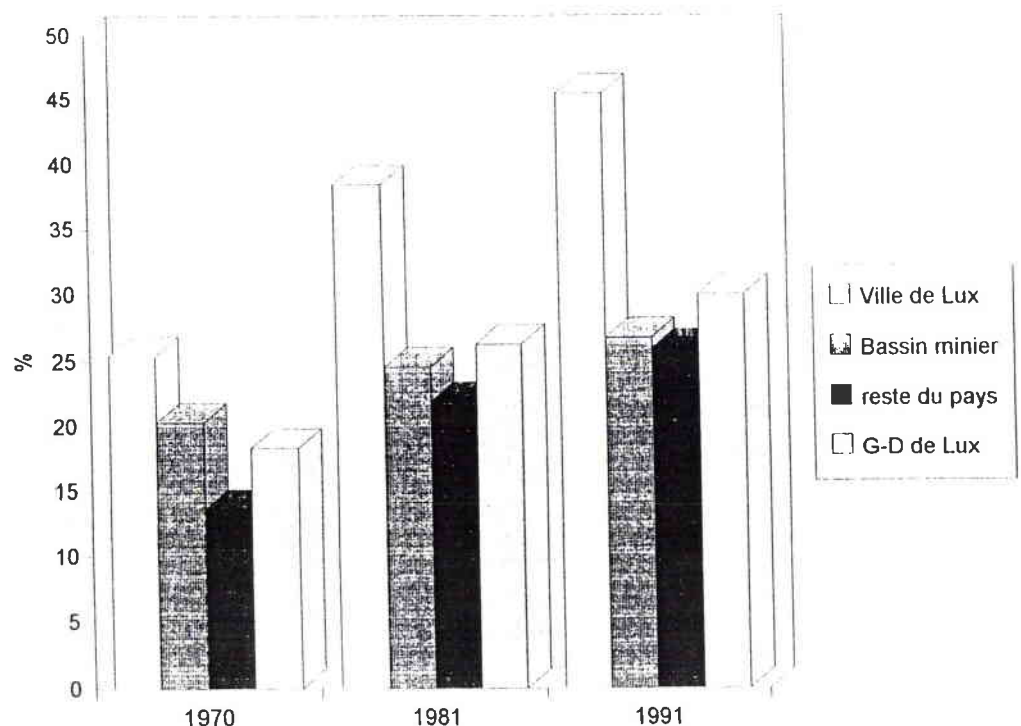
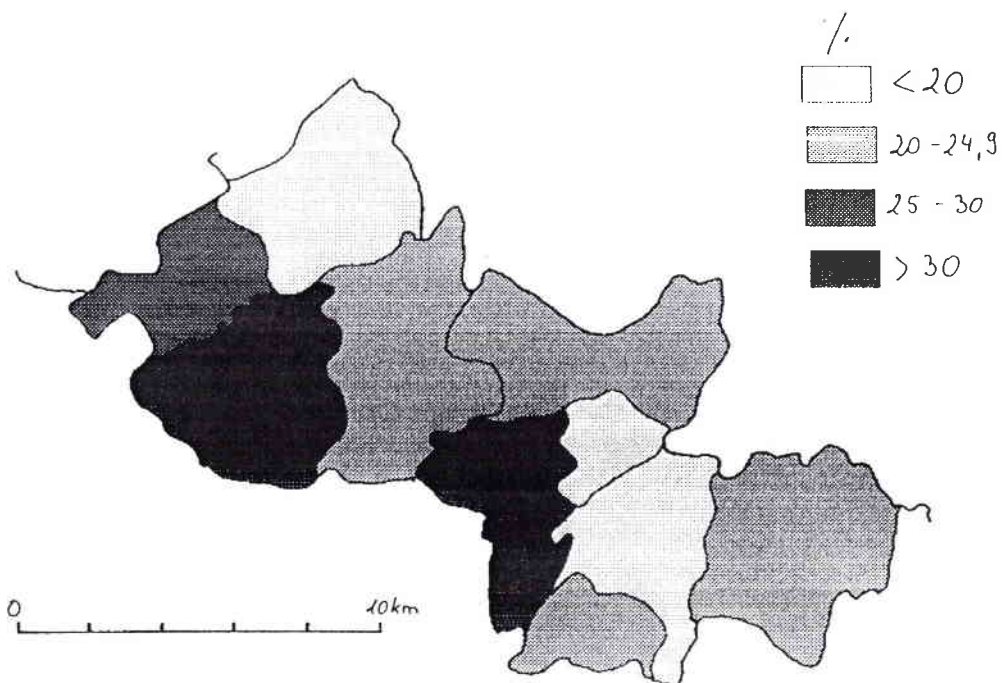
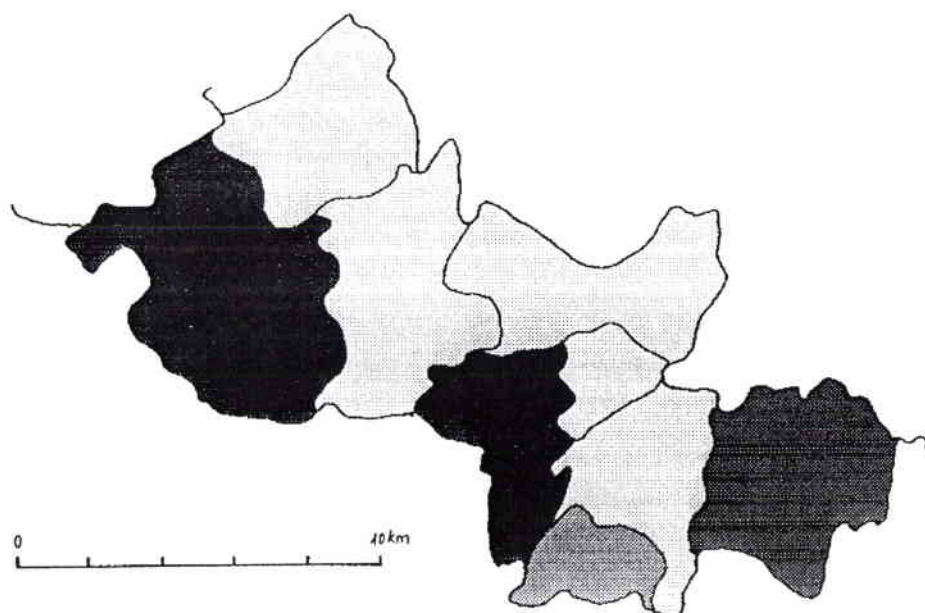


Fig. 57 Les Etrangers au bassin minier
 en % par rapport à la population totale
 a en 1981



b en 1991



4.53 L'intégration progressive des Etrangers

La forte proportion d'Etrangers, non seulement à Esch et dans le bassin minier mais aussi dans l'ensemble du Grand-Duché, soulève naturellement la question de savoir si les immigrés restant au pays gardent leur nationalité d'origine pour constituer finalement des colonies d'une population minoritaire ou s'ils s'intègrent d'une manière ou d'une autre dans la communauté nationale.

4.531 Le mode d'acquisition de la nationalité luxembourgeoise

Jusqu'à présent l'immigration de nombreux Etrangers au Luxembourg n'a pas posé de problème majeur ou insurmontable. Beaucoup sont repartis dans leur pays d'origine, mais nombreux sont ceux qui sont restés en s'assimilant sans heurts notables; ceux-ci ont adopté la nationalité luxembourgeoise et ont pris le pli des bonnes et des moins bonnes coutumes de leurs concitoyens luxembourgeois.

Le recensement général de la population de 1981 nous donne des informations très intéressantes sur le mode d'acquisition de la nationalité luxembourgeoise (tableau 48). On est Luxembourgeois par filiation, donc par naissance, on le devient par naturalisation, par option ou par mariage. On peut opter pour la nationalité luxembourgeoise si l'un des père ou mère est de nationalité luxembourgeoise.

L'acquisition de la nationalité luxembourgeoise par la voie de l'option ou du mariage présuppose donc l'existence préalable d'une personne de souche luxembourgeoise qui joue un rôle décisif dans

l'intimité familiale. L'intégration se fait alors au sein des familles luxembourgeoises dans lesquelles l'Etranger s'intègre de plein gré et où il est adopté à part entière.

La relation entre Luxembourgeois d'origine et Luxembourgeois frais émoulus montre qu'il y a une nette différence entre le bassin minier et le reste du pays. La population luxembourgeoise de résidence habituelle du bassin est de 90.5% luxembourgeoise de naissance, alors que ce pourcentage atteint 94.4% dans la Ville de Luxembourg et 93.6% pour le Grand-Duché dans sa totalité.

Par rapport à la population luxembourgeoise totale du pays, le pourcentage du nombre des personnes prenant la nationalité luxembourgeoise par option ou par mariage est le double pour le bassin minier (5.3 contre 2.7), alors que pour les naturalisations la différence est moins grande; le bassin minier reste légèrement au-dessus du Grand-Duché (4.2 contre 3.7). A l'intérieur du bassin minier il y a évidemment des variations. La population de souche luxembourgeoise est la plus faible à Dudelange, même en comparaison avec Esch et avec l'agglomération de cette dernière ville (88.3% contre 90.4% et 90.6%). Bascharage a le pourcentage le plus élevé avec 95.0%.

A la lumière des chiffres relatifs calculés au tableau 48 on constate que l'intégration des Etrangers est la plus forte dans la région où la population étrangère l'y est également. Cela pourrait sembler logique, mais on sait qu'en d'autres pays des situations pareilles ont plutôt conduit à des ségrégations librement choisies par les immigrants. Mais du moment que les Etrangers acquièrent la nationalité non seulement par naturalisation mais surtout par option ou par mariage notamment dans le bassin minier,

Tableau 35 - Mode d'acquisition de la nationalité luxembourgeoise (31.3.1981)

Communes	Par naissance		Par naturalisation		Par option ou mariage		Total
		%		%		%	
Esch/Alz.	15 750	90.4	683	3.9	982	5.7	17 415
Schifflange	5 303	92.0	189	3.3	273	4.7	5 765
Mondercange	2 884	90.5	155	4.9	146	4.6	3 185
Sanem	8 074	90.2	388	4.3	491	5.5	8 953
<u>Agglomération d'Esch</u>	32 011	90.6	1 415	4.0	1 892	5.4	35 318
Kayl	4 889	92.0	195	3.7	228	4.3	5 312
Rumelange	2 570	89.3	116	4.0	192	6.7	2 878
<u>Val de Kayl</u>	7 459	91.1	311	3.8	420	5.1	8 190
<u>Dudelange</u>	9 616	88.3	643	5.9	635	5.8	10 894
Differdange	10 259	89.5	497	4.3	712	6.2	11 468
Pétange	8 357	92.0	316	3.5	406	4.5	9 079
Bascharage	3 592	95.0	86	2.3	102	2.7	3 780
<u>Agglomération de Differdange</u>	22 208	91.3	899	3.7	1 220	5.0	24 327
<u>Bassin minier</u>	71 294	90.5	3 268	4.2	4 167	5.3	78 729
Ville de Luxembourg	45 834	94.4	1 001	2.1	1 708	3.5	48 543
Grand-Duché	251 503	93.6	10 044	3.7	7 266	2.7	268 813

Source: Recensement de la population au 31.3.1981

on est en droit de penser que ceci est l'effet d'une accélération de l'intégration des Etrangers dans cette région et que de très nombreux immigrants ont dépassé ainsi le cap de non-retour.

Il y a lieu de rendre attentif sur les conséquences statistiques d'une loi récente sur l'indigénat. La loi du 11 décembre 1986 donne la nationalité luxembourgeoise, avec effet rétroactif, aux enfants mineurs nés entre 1969 et 1986 d'une mère luxembourgeoise et d'un père non luxembourgeois. Ainsi du fait de la loi la population luxembourgeoise augmente d'un seul coup de 3300 unités entraînant une diminution corrélative de la population étrangère. Voici comment la situation se présente au 31.12.1986 (population totale du Gr.-Duché) ¹⁵²:

	Avant la loi	Après la loi
Population luxembourgeoise	269400	272700
Population étrangère	100100	96800
Total	369500	369500

La loi crée indirectement un problème de double nationalité, et d'ores et déjà on peut se demander combien de personnes obtenant de la sorte la nationalité luxembourgeoise opteront un jour pour leur deuxième nationalité. Et ce que l'on ignore (ou feint d'ignorer), ces personnes pourront-elles répudier la nationalité du père sans difficultés (service militaire obligatoire p. ex. dans certains pays). Il n'est pas exclu qu'il y aura éventuellement conflit de loi entre certaines législations nationales.

¹⁵² STATEC: Evolution démographique récente. Bulletin du STATEC, No 5/1987.

4.532 Les arrangements internationaux

Les flux et reflux de la population étrangère ont depuis toujours suivi la conjoncture de l'industrie luxembourgeoise: embauchage de main-d'oeuvre étrangère en cas de haute conjoncture et renvoi dans leurs pays d'origine en cas de crise. Ce système a fonctionné à merveille pendant plus d'un siècle, mais depuis la signature du Traité de Rome il y a certains égards à prendre vis-à-vis des travailleurs étrangers.

La situation des Etrangers habitant le Grand-Duché est dorénavant réglée par des arrangements internationaux tant par la réglementation découlant du Traité de Rome que par des conventions bilatérales entre le Gouvernement grand-ducal et les gouvernements d'autres pays en particulier. Notons que ces dispositions concernent l'ensemble des Etrangers résidant au Grand-Duché et non seulement ceux habitant dans le bassin minier.

Dans ses articles 48 à 51 le Traité instituant la CEE (approuvé au Luxembourg par la loi du 30 novembre 1957) jette les bases de la libre circulation des travailleurs qui doit être assurée à l'intérieur de la Communauté au plus tard à l'expiration de la période de transition de douze années et ne pouvant être prolongée au-delà d'une durée totale de quinze ans.

Un règlement du 16.8.1961 a arrêté les premières mesures pour la réalisation de cette libre circulation dont nous donnons ci-après trois dispositions essentielles:

- Tout ressortissant d'un Etat membre est autorisé à occuper un emploi salarié sur le territoire d'un autre Etat membre, si aucun travailleur approprié n'est disponible pour l'emploi vacant parmi la main-

d'oeuvre appartenant au marché régulier de l'emploi de l'autre Etat membre.

- Après une année d'emploi régulier sur le territoire d'un Etat membre, le ressortissant d'un autre Etat membre disposant d'un emploi a droit au renouvellement de son autorisation de travail dans la même profession. Après trois ans d'emploi régulier, ce ressortissant peut changer de profession et après quatre ans il peut exercer toute profession salariée dans les mêmes conditions que les travailleurs nationaux.

- Le conjoint et les enfants de moins de vingt-et-un ans d'un travailleur ressortissant d'un Etat membre, régulièrement occupé sur le territoire d'un autre Etat membre, sont admis à s'installer avec lui sur le territoire de ce dernier.

Par la suite le Conseil de la Communauté a pris d'autres règlements modificatifs ou complémentaires en vue de réaliser progressivement la libre circulation des travailleurs qui, cependant, n'ont pas touché au principe une fois admis.

Pour ce qui est des pays non membres de la Communauté, il n'existe pas d'obligation au sujet de la libre circulation des travailleurs, à moins que le Gouvernement grand-ducal n'ait signé de convention avec de tels pays.

La sélection des candidats à l'émigration est facilitée à partir du moment où une colonie assez importante est en place. C'est alors que les liens de parenté et d'amitié des émigrés avec ceux restés au pays d'origine jouent un rôle souvent déterminant. Il en était ainsi depuis longtemps des Italiens et il en sera de même des Portugais notamment.

4.54 La structure de la population totale

Les recensements de 1981 et 1991 permettent d'établir les données relatives aux Luxembourgeois et aux étrangers par grands groupes d'âge, ce qui n'est pas possible pour le recensement de 1970. Une comparaison à ce sujet depuis 1970 n'aurait pas été sans intérêt, puisque les chiffres de 1981 nous montrent que la structure des deux populations est fondamentalement différente, mais que l'évolution de cette structure de 1981 à 1991 s'atténue clairement .

Déjà les chiffres absolus laissent entrevoir une différence notable dans les deux structures, pourtant cette faille est révélée d'une façon voyante par les chiffres relatifs (Tableau 36). Pour ne pas surcharger notre étude de tableaux statistiques, nous nous limitons à reproduire ces derniers chiffres qui sont d'autant plus significatifs.

La structure par âge peut être analysée sous deux aspects différents: D'abord, l'importance relative des groupes d'âge par rapport à la population totale ainsi que par rapport aux populations luxembourgeoise et étrangère (premier volet du tableau 36). Ensuite, le rapport des Luxembourgeois et des étrangers au sein des groupes d'âge (deuxième volet du tableau 36). Tous les chiffres concernant la structure par âge montrent, de quelque côté qu'on l'approche, les traits saillants du bassin minier.

Le gouffre qui sépare les Luxembourgeois des étrangers dans toutes les comparaisons en 1981 se rétrécit en 1991. La structure de la population étrangère varie d'une commune et d'une agglomération à

Tableau 36 - La population par grands groupes d'âge
au 31.3.1981 - en pour-cent -
et au 1.3.1991

Grands groupes d'âge	Luxemb- bgeois		Etran- gers		Total		Luxemb- bgeois	Etran- gers		Total	
	81	91	81	91	81	91		81	91	81	91
<u>Esch/Alzette</u>											
0-19	19.9	17.1	33.0	26.0	23.9	26.1	57.6	56.3	42.4	43.7	100
20-59	55.3	53.3	60.0	62.6	56.8	56.4	67.5	62.5	32.5	37.5	100
> 60	24.8	29.6	7.0	11.4	19.3	17.5	88.9	81.7	11.1	16.3	100
	100		100		100		69.3	66.2	30.7	33.8	100
<u>Mondercange</u>											
0-19	26.9	24.4	34.5	19.1	28.4	23.4	76.1	85.4	23.9	14.6	100
20-59	59.9	60.4	57.9	65.8	59.5	61.4	80.9	80.7	19.1	19.3	100
> 60	13.2	15.2	7.6	15.1	12.1	15.2	87.7	82.2	12.3	17.8	100
	100		100		100		80.3	82.0	19.7	18.0	100
<u>Sanem</u>											
0-19	26.2	22.3	32.4	23.3	27.4	22.5	76.6	80.0	23.4	20.0	100
20-59	59.3	58.8	60.0	63.3	59.4	59.6	80.0	78.5	20.0	20.5	100
> 60	14.5	18.9	7.6	13.4	13.2	17.9	88.6	85.5	11.4	14.5	100
	100		100		100		80.2	80.7	80.7	19.3	100
<u>Schifflange</u>											
0-19	23.2	19.1	32.5	24.3	24.4	19.9	82.8	80.9	17.2	19.1	100
20-59	58.2	56.6	58.6	63.5	58.3	57.7	87.0	82.8	13.0	17.2	100
> 60	18.6	24.3	8.9	12.2	17.3	22.4	93.4	91.5	6.6	8.5	100
	100		100		100		87.1	84.4	12.9	15.6	100
<u>Agglomération d'Esch</u>											
0-19	22.6	19.7	32.9	24.8	25.2	21.0	67.7	69.4	32.3	30.6	100
20-59	57.2	56.1	59.8	63.1	57.8	57.9	74.5	71.8	25.5	28.2	100
> 60	20.2	24.2	7.3	12.1	17.0	21.1	89.4	85.2	10.6	14.8	100
	100		100		100		75.3	74.1	24.7	25.9	100

Tableau 36 - La population par grands groupes d'âge
(suite) au 31.3.1981 - en pour-cent -
et au 1.3.1991

Grands groupes d'âge	Luxemb- bgeois		Etran- gers		Total		Luxemb- bgeois	Etran- gers		Total	
	81	91	81	91	81	91		81	91	81	91
<u>Kayl</u>											
0-19	24.4	21.6	35.6	25.2	26.3	22.2	77.8	81.1	22.2	18.9	100
20-59	57.4	56.1	59.2	61.4	57.7	57.0	83.2	82.1	16.8	17.9	100
> 60	18.2	22.3	5.2	13.4	16.0	20.8	94.7	89.3	5.3	10.7	100
	100		100		100		83.6	83.4	16.4	16.6	100
<u>Rumelange</u>											
0-19	22.8	19.8	33.5	26.6	25.2	21.4	70.2	70.4	29.8	29.6	100
20-59	55.4	54.4	59.7	62.2	56.4	56.3	76.2	73.6	23.8	26.4	100
> 60	21.8	25.8	6.8	11.2	18.4	22.3	91.7	88.0	8.3	12.0	100
	100		100		100		77.6	76.1	22.4	23.9	
<u>Agglomération Kayl/Rumelange</u>											
0-19	23.9	21.0	34.7	25.8	25.9	21.9	75.0	77.3	25.0	22.7	100
20-59	56.7	55.6	59.4	61.8	57.2	56.8	80.6	79.1	19.4	20.9	100
> 60	19.4	23.4	5.9	12.4	16.9	21.3	93.5	88.8	6.5	11.2	100
	100		100		100		81.4	80.8	18.6	19.2	
<u>Dudelange</u>											
0-19	22.3	18.9	32.0	27.2	24.5	21.0	70.5	66.8	29.5	33.2	100
20-59	56.5	55.7	59.0	61.4	57.1	57.1	76.7	72.5	23.3	27.5	100
> 60	21.2	25.4	9.0	11.4	18.4	21.9	89.0	86.6	11.0	13.4	100
	100		100		100		77.4	74.4	22.6	25.6	

Tableau 36 - La population par grands groupes d'âge
(suite) au 31.3.1981 - en pour-cent -
et au 1.3.1991

Grands groupes d'âge	Luxembourgeois			Etrangers			Total			
	81	91	91	81	91	91	81	91	91	
<u>Differdange</u>										
0-19	23.2	19.5	35.9	25.7	27.2	21.6	58.5	61.1	41.5	38.9
20-59	56.3	54.6	57.1	61.3	56.5	56.7	68.2	64.8	31.8	35.2
>60	20.5	25.9	7.0	13.0	16.3	21.7	86.4	80.4	13.6	19.6
	100		100		100		68.6	67.4	31.4	32.6
<u>Pétange</u>										
0-19	22.8	20.2	36.3	27.8	26.2	22.5	65.2	62.9	34.8	37.1
20-59	55.3	54.7	56.9	62.6	55.7	57.1	74.3	67.1	25.7	32.9
>60	21.9	25.1	6.8	9.6	18.1	20.4	90.5	85.8	9.5	14.2
	100		100		100		74.9	70.0	25.1	30.0
<u>Bascharage</u>										
0-19	25.3	21.8	32.4	22.5	26.4	22.0	80.9	82.3	19.1	17.7
20-59	57.8	57.3	57.4	64.2	57.7	58.4	84.6	81.0	15.4	19.0
>60	16.9	20.9	10.2	13.3	15.9	19.6	90.0	88.3	10.0	11.7
	100		100		100		84.5	82.7	15.5	17.3
<u>Agglomération Differdange</u>										
0-19	23.4	20.2	35.7	26.2	26.7	22.0	63.9	65.0	36.1	35.0
20-59	56.2	55.1	57.1	62.0	56.4	57.1	72.7	68.1	27.3	31.9
>60	20.4	24.7	7.2	11.8	16.9	20.9	88.5	83.5	11.5	16.5
	100		100		100		73.0	70.7	27.0	29.3
<u>Bassin minier</u>										
0-19	23.0	19.9	33.9	25.7	25.6	21.4	67.5	68.4	32.5	31.6
20-59	56.7	55.7	58.7	62.4	57.2	57.4	74.8	71.4	25.2	28.6
>60	20.3	24.4	7.4	11.9	17.2	21.2	89.4	85.2	10.6	14.8
	100		100		100		75.3	73.7	24.7	26.3

Tableau 36 - La population par grands groupes d'âge
(fin) au 31.3.1981 - en pour-cent -
et au 1.3.1991

Grands groupes d'âge	Luxembourgeois			Etrangers			Total			
	81	91	91	81	91	91	81	91	91	
<u>Ville de Luxembourg</u>										
0-19	18.2	16.3	30.8	25.1	23.1	20.2	48.6	44.0	51.4	56.0
20-59	53.8	52.2	64.0	68.1	57.7	59.5	57.3	48.1	42.7	51.9
>60	28.0	31.5	5.2	6.8	19.2	20.3	89.7	84.8	10.3	15.2
	100		100		100		61.5	54.7	38.5	45.3
<u>Grand-Duché</u>										
0-19	23.4	21.2	34.0	26.6	26.2	22.8	65.9	65.0	34.1	35.0
20-59	54.6	54.5	60.1	63.7	56.0	57.3	71.8	66.6	28.2	33.4
>60	22.0	24.3	5.9	9.7	17.8	19.9	91.3	85.4	8.7	14.6
	100		100		100		73.7	70.0	26.3	30.0

une autre, mais un trait commun parcourt toutes les communes en 1981: Dans le groupe des jeunes les différences sont nettement marquées à l'avantage des Etrangers. Par contre, dans le groupe des vieux la situation est renversée, les Luxembourgeois y étant plus fortement et même très notablement représentés en comparaison aux Etrangers. Par rapport à la population totale des jeunes, les Etrangers y sont pour un tiers ; les Etrangers sont pour un quart dans le groupe des adultes, mais dans le groupe des vieux ils n'y sont plus que pour un dixième.

La population de la Ville d'Esch vieillit d'une manière plus forte que celles de toutes les autres communes et notamment par rapport à celles qui font partie de son agglomération. Les communes de l'agglomération d'Esch tout en se distinguant clairement de leur métropole le doivent en ordre principal à leur population luxembourgeoise, car leur population étrangère est d'une importance relative moindre.

Finalement, le vieillissement de la population luxembourgeoise du bassin minier reste légèrement en dessous de celui du Grand-Duché et sérieusement en dessous de celui de la Ville de Luxembourg. Et pourtant d'un recensement à l'autre tous ces chiffres, en dépit de leurs variations sont le reflet du vieillissement général de la population de souche luxembourgeoise.

G. Calot ¹⁵³, en parlant du vieillissement de la population du Grand-Duché, dit entre autres dans son rapport: "Si le vieillissement des structures par âge au Luxembourg n'apparaît pas particulièrement marqué lorsqu'on considère la population totale, il en va différemment lorsqu'on se limite à la population

¹⁵³ G. Calot: La démographie du Luxembourg passé présent et avenir. Cahiers Economiques du Statec, Série D, No 56, septembre 1978.

luxembourgeoise: celle-ci est l'une des plus vieilles du monde avec 16.1% de personnes de 65 ans ou plus. La distorsion entre les structures par âge de la population nationale et de la population étrangère est spécialement accusée au Luxembourg mais surtout la proportion des Etrangers parmi la population résidente est la plus forte".

La structure de la population indigène - et en présence des chiffres relatifs à l'année 1991 on pourrait dire structure de la population résidente - est manifestement anormale et déficiente; celle-ci est caractéristique pour une population vieillissante qui ne réussit plus à se renouveler et qui ne peut maintenir à la longue l'équilibre démographique. Dans le cas d'Esch on pourrait penser à une situation d'exception provoquée par le départ de nombreuses familles vers d'autres communes en raison de la dégradation persistante de l'industrie sidérurgique, mais c'est aussi le reflet de la structure générale de la population luxembourgeoise dans son ensemble. Les pyramides d'âge (1981 et 1991) que nous avons établies pour la Ville d'Esch - ceci à titre d'exemple - montrent l'exactitude des affirmations ci-dessus. Elles montrent à suffisance qu'entre Luxembourgeois et Etrangers il y a différence. Les chiffres relatifs au recensement de 1991 montrent un vieillissement également de la population étrangère. La différence entre Luxembourgeois et Etrangers va donc s'atténuant. La tendance est au vieillissement et cela à un rythme accru de 1981 à 1991 (T. 37 indice de vieillesse ¹⁵⁴). Les centres et principalement Esch ont des indices nettement plus prononcés par rapport à certaines communes plus jeunes comme par exemple Mondercange et Sanem.

¹⁵⁴ relation du nombre de plus de 60 ans par rapport au nombre de personnes de moins de 20 ans

PYRAMIDE DES AGE

21.3.1981

D'ESCH/ALZETTE

1991

Luxembourgeois

Etrangers

H

F

H

F

LUXEMBOURGEOIS

ETRANGERS

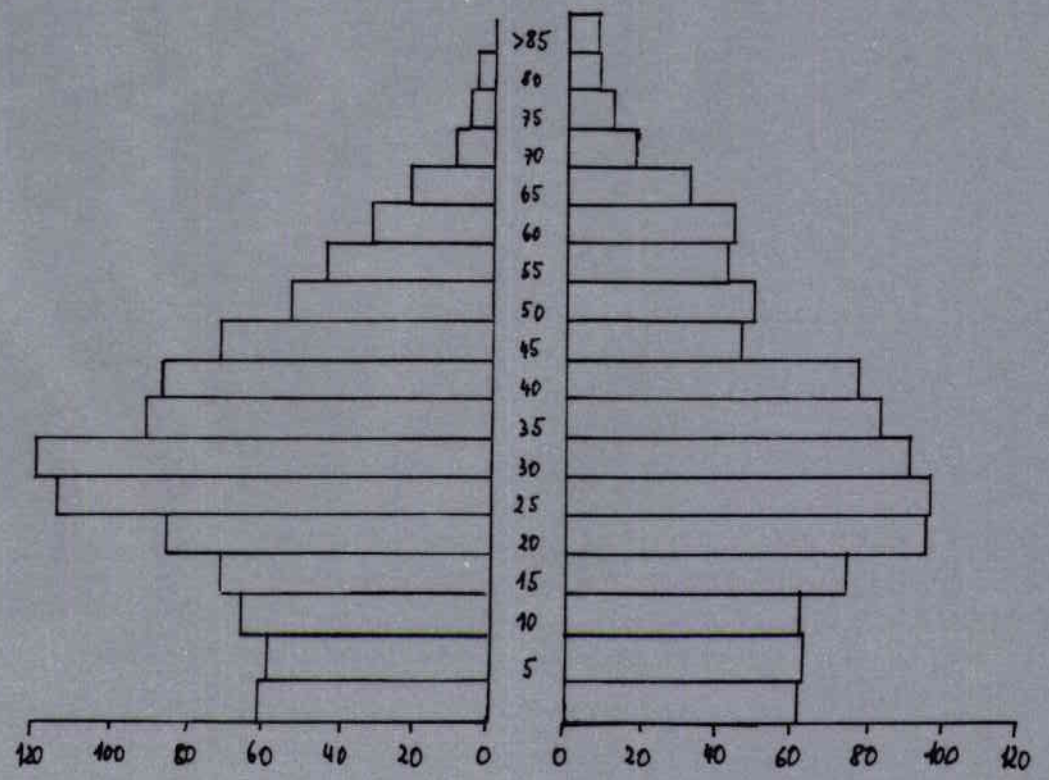
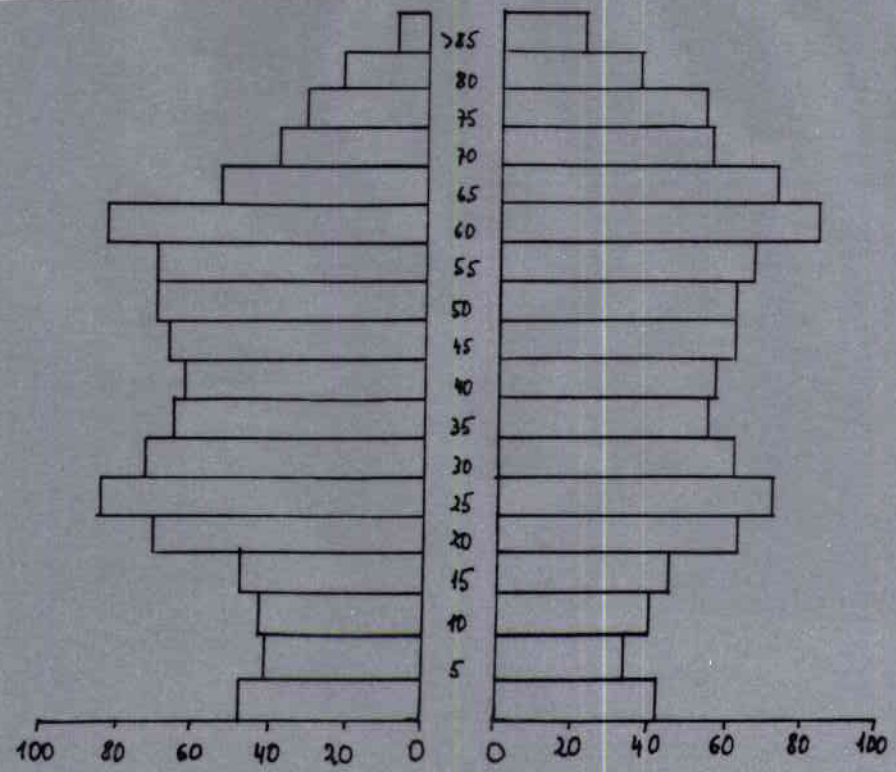


Tableau 37 - L'indice de vieillesse dans le temps

Communes	1966	1970	1981	1991
Esch/Alz.	0.61	0.65	0.81	1.10
Mondercange	0.36	0.35	0.42	0.61
Sanem	0.36	0.39	0.46	0.75
Schifflange	0.52	0.56	0.71	1.06
Agglomération d'Esch	0.52	0.55	0.67	0.95
=====				
Kayl	0.41	0.48	0.61	0.93
Rumelange	0.53	0.63	0.73	1.02
Vallée de la Kayl	0.46	0.53	0.65	0.96
=====				
Dudelange	0.56	0.60	0.75	1.00
=====				
Differdange	0.46	0.49	0.60	0.97
Pétange	0.59	0.65	0.69	0.88
Bascharage	0.45	0.48	0.50	0.89
Agglomération de Differdange	0.51	0.54	0.63	0.92
=====				
Bassin minier	0.51	0.55	0.67	
=====				
Ville de Luxembourg	0.67	0.74	0.83	
=====				
Grand-Duché	0.60	0.63	0.68	
=====				

Source: Recensements de la population de 1966, 1970 et 1981 et 1991

5 UN SIÈCLE D'HABITAT SOCIAL

de la location à la propriété privée

5.1 Les problèmes de logement au tournant du siècle

Si la mise en marche des usines sidérurgiques marque le début d'une ère de prospérité en progression constante pour la région et au-delà pour tout le pays, l'accroissement de la population pose cependant dès le commencement des problèmes de logement. Certes, le nombre des maisons habitées est partout en augmentation continue et ne s'arrête nulle part, sauf à Mondercange et encore au début du siècle seulement.

La poussée des immigrants et des migrants intérieurs vers le bassin minier a été si forte que la construction de maisons d'habitation n'a pu suivre le rythme démographique à cette époque. Ceci est vrai surtout au tournant du siècle. Pour faire ressortir cette distorsion nous avons calculé les rapports Habitant/Maisons habitées (H/M). Nous commençons par l'année 1871, puisqu'il est impossible de remonter plus loin dans le passé, faute de données au sujet des constructions.

Alors que de 1871 à 1900 la population du bassin minier a presque triplé, le nombre des maisons n'a pas tout à fait doublé. Ce décalage est si prononcé (nous venons de voir que de 1851 à 1900 la population a même quadruplé ou presque) qu'il pèse encore sur les moyennes nationales pour cette période. Au cours de cet intervalle de variation l'accroissement du parc immobilier national reste en dessous de l'augmentation de la population, ceci manifestement en raison de l'évolution dans le bassin minier.

Ainsi, dans le bassin le nombre d'habitants par construction habitée a partout très vite augmenté à la

fin du siècle dernier pour continuer jusqu'au début de la première guerre mondiale. Afin de concrétiser cette poussée nous relevons ci-après les pointes saillantes pour les différentes communes exprimées par les rapports H/M ¹⁵⁵.

Année de pointe	Communes	Rapports H/M
1890	Pétange	7.99
	Schifflange	7.11
1900	Differdange	10.26
	Dudelange	10.08
	Rumelange x)	10.09
	Bascharage x)	5.26
	Kayl	8.41
1910	Esch	11.02
	Sanem	7.24

x) Rapport H/M le plus élevé en 1871 avec 5.66

Ce sont les communes à grande vocation sidérurgique qui battent de loin le record, tel qu'il ressort des rapports H/M qui précèdent, à savoir Esch, Differdange, Dudelange et Rumelange. Les conditions de logement étaient devenues catastrophiques. En 1897, Michel Welter, député social-démocrate, prend le courage de décrire pour la première fois à la tribune de la Chambre des députés la situation de misère des ouvriers:

"Depuis un certain temps nous sommes entrés dans la phase de la grande industrie et nous avons bien notre question sociale. Des milliers d'ouvriers de toutes les nations sont venus dans le canton d'Esch chercher des moyens de subsistance. Ils y sont venus: Dem Hall

¹⁵⁵ Pour toute la série nous avons pu établir les rapports habitants/maisons; nous aurions préféré le rapport habitants/logements qui nous paraît le plus significatif, mais ce n'est que le recensement de 1970 qui permet ces calculs, et puis le recensement de 1981 abandonne le logement pour le remplacer par le ménage, d'où la relation habitants/ménages privés qui ne s'en éloigne pourtant pas tellement.

gehorchend, wer dem Eignen sagt,- poussés par le besoin irrésistible de vivre, obéissant, comme l'a si bien dit le vieil Homère, à la voix de l'estomac, qui réclame et ne cesse de gronder jusqu'à ce qu'il ait obtenu ce qu'il veut.

La première calamité qui s'est fait sentir dans ces agglomérations de travailleurs, c'est la pénurie des habitations ouvrières. Une localité telle que Esch qui, jusque-là, avait hébergé moins de 7000 habitants, s'est vue d'un coup forcée d'en loger 10000 et au-delà. Comment s'y est-elle prise? Il faut voir cela de ses propres yeux et non pas par les yeux des autres, car si on se fie aux yeux des autres, on ne voit pas ce qu'on doit voir, mais ce que les autres nous font voir.

Venez, Messieurs, à Esch et voyez ce qui s'y passe. Vous y trouverez des choses abominables, la promiscuité du sexe et de l'âge dans toute sa laideur et sa hideur. Vous avez là des puisards et des caves de 40 mètres cubes d'air, où vivent des douzaines, des vingtaines de personnes. Les lits ne désemplassent pas. Un couple occupe un lit dans la journée et fait place le soir à un autre qui quitte le travail, en sorte que la majeure partie des lits ne refroidissent jamais. Pendant des mois entiers, ils sont occupés sans interruption, sans qu'on change la literie, sans qu'on ouvre les fenêtres, sans qu'on lave le plancher, sans qu'on change les couvertures et les draps. Allez voir, Messieurs, et dites-moi après cela si, dans notre pays, il n'y a pas de question sociale. Tout le monde, dans une indignation hypocrite, déclame sur l'immoralité, l'irreligion, l'abjection, l'ivrognerie de l'ouvrier; on dit: s'il ne dépensait pas tout en boissons alcooliques, il n'en serait pas à cette dégradation honteuse !"¹⁵⁶

Un médecin nous donne son appréciation sur l'habitat au bassin minier au début du siècle: " Les logements surpeuplés, insalubres et sans confort se sont révélés comme une des causes primordiales de l'alcoolisme, du rachitisme et de l'effroyable mortalité infantile".¹⁵⁷

Dès 1910, tout en restant critique, la situation commence à s'améliorer. Ce n'est que dans les

¹⁵⁶ Compte rendu de la Chambre des Députés, 1897.

¹⁵⁷ Dr Fred Hippert: Die ärztliche Betreuung im 19. Jahrhundert. Dudelage, livre du cinquantenaire, 1907-1957.

années vingt que l'effort de construction devenait suffisant pour combler plus ou moins les lacunes dans l'habitat. Ceci fut le cas non seulement dans le bassin minier mais dans toutes les régions du pays.

La pénurie des logements était donc l'un des principaux problèmes sociaux en ces temps. C'est ainsi que les sociétés sidérurgiques ont entrepris la construction de colonies ouvrières. Mais celles-ci ne se sont pas bornées à l'aide substantielle à l'habitat, mais elles sont intervenues avec les pouvoirs publics dans les domaines les plus divers comme par exemple la médecine sociale, le soutien à la famille et à l'enfance jusqu'à l'encouragement aux sociétés sportives et culturelles.

L'essor foudroyant de l'industrie minière et sidérurgique comportant une concentration de plus en plus prononcée de la population laborieuse accourue de toutes parts provoqua de très sérieux problèmes de logement. Les sociétés sidérurgiques, en l'absence de toute législation sociale à l'époque, prirent l'initiative pour faciliter dans la mesure du possible l'hébergement convenable de leurs personnels et de leurs familles.

Au début les sociétés ne visaient que le logement locatif et ceci à des loyers extrêmement modérés. Plus tard de nombreux efforts ont été déployés pour faire accéder le plus grand nombre de familles à la propriété privée.

Nous examinerons les multiples efforts déployés en la matière par les sociétés sidérurgiques et par d'autres promoteurs ou organismes qui ont suivi le mouvement. Nous arrivons finalement à obtenir un aperçu sur la situation acquise dans l'habitat ouvrier et

social au cours d'un siècle de développement économique de la sidérurgie au bassin minier du Luxembourg.

Problèmes de méthodologie

"Cité", "Cité ouvrière", "Colonie", "Caserne", "Silo", des mots suggérant de grands ensembles, parfois rigides, monotones, uniformes: que de mots d'étymologie différente pour désigner des habitations ouvrières ou des logements de service ayant un rapport avec la sidérurgie. (De nos jours le mot "cité" est cependant utilisé fréquemment pour désigner les nouveaux lotissements quel que soit le promoteur). Les logements dont nous voudrions parler sont évidemment différents dans leur aspect et leur surface et varient non seulement avec l'époque et la hiérarchie sociale des résidents mais aussi avec le constructeur ou le promoteur.

Il s'agit d'un côté de logements de service ("Werkswohnungen"), loués uniquement aux membres du personnel (ouvriers, employés, cadres) des sociétés sidérurgiques et minières, ainsi que de maisons ou logements construits et vendus par les sociétés sidérurgiques aux seuls membres du personnel. D'un autre côté il s'agit de nombreux logements à caractère social construits par les pouvoirs publics et de sociétés privées accessibles à toutes les professions. Pour accéder à un tel logement, il faut remplir les conditions du logement social qui sont dans les grandes lignes:

- ne pas être déjà propriétaire,
- que le salaire ne dépasse pas un certain plafond,
- que la surface habitable ne dépasse pas un certain seuil.

Témoin du passé, l'oeuvre entreprise par les sociétés sidérurgiques dans le cadre de l'habitat

contribue sans aucun doute au patrimoine industriel de notre pays. Ces logements sont nombreux ; cela va des baraquements des premières années (aujourd'hui tous disparus) jusqu'aux maisons cossues des directeurs ou des ingénieurs.

Repérer tous ces logements est chose très difficile pour plusieurs raisons.

- Des changements de propriétaires ont eu lieu plusieurs fois. L'ARBED, la seule société sidérurgique restante, les avait souvent repris si les sociétés fusionnées ne les avaient déjà vendus auparavant. L'ARBED, elle-même, s'est défait et se défait encore actuellement de la plupart de ses logements.

- Indiquer le nombre de logements construits n'est pas aisé non plus, parce que, plus d'une fois, un acquéreur a acheté deux maisons contiguës pour en faire une seule, ou bien une maison jadis occupée par deux logements n'en a plus qu'un seul aujourd'hui. Exemple: Dans la rue des Mines à Differdange les maisons datant de 1900 étaient aménagées en deux logements, l'un au rez-de-chaussée, l'autre au premier étage, auxquels on accédait par des entrées séparées, l'une de la rue, l'autre de côté. De nos jours les numéros de maison ainsi que les portes d'entrée remplacées par une fenêtre témoignent encore de cette situation d'antan. (Photo 3)

- Certaines sources indiquent le nombre de logements, d'autres celui des maisons. La restructuration et la suppression de certains services dans les différentes divisions de l'ARBED ne facilitent pas les choses.

- La seule source vraiment fiable reste l'Administration du Cadastre et de la Topographie. C'est ici qu'on pourrait, après un travail de longue haleine et une recherche minutieuse et coûteuse, retrouver la date d'enregistrement au cadastre qui, avec un décalage d'une ou de deux années, pourrait nous indiquer l'année de construction. Il faudrait cependant

accaparer des membres du personnel de cette administration pendant un certain temps ce qui est difficilement réalisable en pratique.

Des recherches effectuées dans les archives des communes concernées, auprès de l'ARBED, des consultations d'articles et d'ouvrages et de nombreuses visites sur le terrain nous ont permis de dresser les tableaux relatifs à ces logements. Ces tableaux ne sont probablement pas tout à fait complets; il y manque peut-être l'une ou l'autre information, il peut y avoir décalage de quelques années dans les dates de construction. Néanmoins nous estimons pouvoir donner un aperçu d'ensemble sur les réalisations dans l'habitat de la part du patronat sidérurgique, des pouvoirs publics et de sociétés privées.

Pour les cités qui n'ont pas été créées par les sociétés sidérurgiques les recherches ont été bien plus simples.

Un grand merci aux services techniques des administrations communales ainsi qu'au directeur de la SNHBM (Société Nationale des Habitations à Bon Marché), au gérant de la Caisse d'Epargne de l'Etat d'Esch/Alzette et au responsable du Fonds pour le Logement à coût modéré pour les précieuses informations qu'ils ont bien voulu nous communiquer.

5.2 Les cités ouvrières au début de l'industrialisation

de 1873 à 1919

Avec l'évolution de l'esprit social les dirigeants des sociétés sidérurgiques mettaient à disposition de leurs personnels des logements, très

souvent plus confortables que ceux construits par les entreprises de construction privées. Il s'agissait principalement de maisons individuelles, les dimensions et le confort variant avec le rang des bénéficiaires. Plus le rang du salarié était élevé, ouvrier, employé, cadre ou ingénieur, plus le logement était grand et confortable.

Les raisons qui incitèrent les sociétés étaient guidées par le souci de rapprocher le lieu de résidence au lieu de travail et de fixer sur place une bonne partie de la main-d'oeuvre pour qu'elle soit toujours disponible. Des habitations saines et confortables devaient constituer la base d'une paix sociale et d'un stimulant pour le personnel de se voir attaché à l'entreprise.

Initialement les logements de service construits par les sociétés minières et sidérurgiques dans le bassin minier sont situés surtout sur le chemin des mines ou près des usines.

Peu avant la première guerre mondiale on urbanise des terrains légèrement plus éloignés des lieux de travail (p. ex. Cité Dr Welter et Cité L. Weirich à Esch).

Dudelange fait cependant exception à cette règle. Ici les "colonies" se trouvent plutôt au centre de la ville à proximité de l'artère commerciale et de la gare du chemin de fer. Il faut remarquer qu'à Dudelange l'usine occupait une vallée étroite laissant peu de place à des ensembles d'habitations de grande envergure. Pourtant un quartier bien individualisé est né à partir de 1883.¹⁵⁸ Adossé au coteau non loin de quelques mines, le quartier "Italie", épousant les

¹⁵⁸ Koerperich Léon, Krantz Robert: Düdeler Chronik, Band I; Aus dem Mittelalter in die Neuzeit, 797 - 1907.

formes du relief, construit et habité par les Italiens, surplombe l'usine.

Jadis les maisons construites le long du chemin des mines, c'est-à-dire près du lieu de travail et du danger et loin du centre, profitent de nos jours de la verdure et du calme, puisqu'elles sont situées en bordure de forêt à l'écart du bruit et du trafic routier.

Les premières maisons ouvrières ont été construites à Esch dans l'actuelle rue des Minières, probablement par la "Luxemburger Bergwerk- und Saarbrücker-Eisenhütten A. G." qui possédait et exploitait des mines dans les environs immédiats. (Photo 1) Ces maisons s'appelaient dans le langage local "Saarbrecker Kasären". Des 16 maisons initiales il en existe encore quelques-unes de nos jours.

Ce sont des maisons petites à un étage et demi avec un toit en bâtière et dont le mur-gouttereau se trouvait le long de la rue. Une annexe qui se trouvait adossée sur le côté est de nos jours le plus souvent transformée en garage ou intégrée dans l'espace habitable. Les façades, les volets et les fenêtres qui déterminent l'aspect extérieur ne sont probablement plus d'époque. Jadis ces maisons disposaient d'un grand jardin le long de l'actuelle rue J.-P. Bausch. Les jardins ont disparu en 1929 pour faire place à des logements d'ouvriers construits par la Société de Steinfort qui exploitait le minerai de fer dans les environs.¹⁵⁹ (Photo 2)

A Dudelange les premières maisons ouvrières ont été érigées en 1883 le long de la route de Zouftgen par la Société anonyme des Hauts Fourneaux et Forges de

¹⁵⁹ Houyoux Charles: Spaziergang zum Ellergrund, in: Annuaire d'Esch/Alzette, 1976/77

Tableau 38- Logements de service construits par les sociétés minières et sidérurgiques entre 1873 et 1919

Années	Lieu-dit ou rue	Société
<u>Esch/Alzette</u>		
1873	Hoehl (Saarbrecker Kasären) (16 maisons)	Luxbger Bergwerk- u. Saarbrücken-Eisenhüt- ten A.G.
1894	ancienne rue Katzenberg (maisons démolies)	Aachener Hütten- Ak- tien-Verein
1896- 1900	rue Hoehl et rue Barbourg	id.
1901	rue de Mines	id.
1904	rue Renaudin	id.
1900	rue de Schiffflange	
1900- 1906	Dieswé	
1906- 1914	rue de Luxembourg (maisons d'ingénieurs et de directeurs)	
1910- 1911	route d'Ehlerange Cité Dr Welter Cité L. Weirich	Gelsenkirchener
1910- 1911	rue Bessemer	id.
1910- 1911	avenue des Terres Rouges	id.
<u>Dudelange</u>		
1887	rue de Zoufftgen (au début 12 maisons = 31 loge- ments pour ouvriers appelées Kasären)	S.A. des Hauts Four- neaux de Dudelange
1898- 1902	Brill	id.
1904- 1906 -1911	Brill	id.
1900	rue de l'Etang et rue K. Marx (maisons pour ingénieurs et chefs de service)	id.
1920	rue de Zoufftgen	ARBED
<u>Rumelange</u>		
1900	Steinberg (Kasären)	S.A. des Hauts Four- neaux de Rumelange
<u>Obercorn</u>		
1897- 1905	rue de l'Industrie, rue du Travail, rue de la Sidérurgie, rue de la Mé- tallurgie, rue de la Clef	
vers 1900	rue Laboulle rue des Mines (en partie) rue Prince Henri (jadis Dannen- baum-Strasse)	S.A. des Hauts Four- neaux, Forges et Char- bonnages de Differ- dange-Dannenbaum
1912	rue du Funiculaire, rue de l' Industrie, rue St-Martin	
<u>Niedercorn</u>		
vers 1900	rue de l'Acier	

Sources: Différents auteurs déjà cités, les administrations communales concernées et les services de l'ARBED.

Dudelange. (Photo 3) Ce premier ensemble de 12 maisons, soit 31 logements, a été démoli pour faire place à deux immeubles à appartements construits par la Société Infraplan.¹⁶⁰

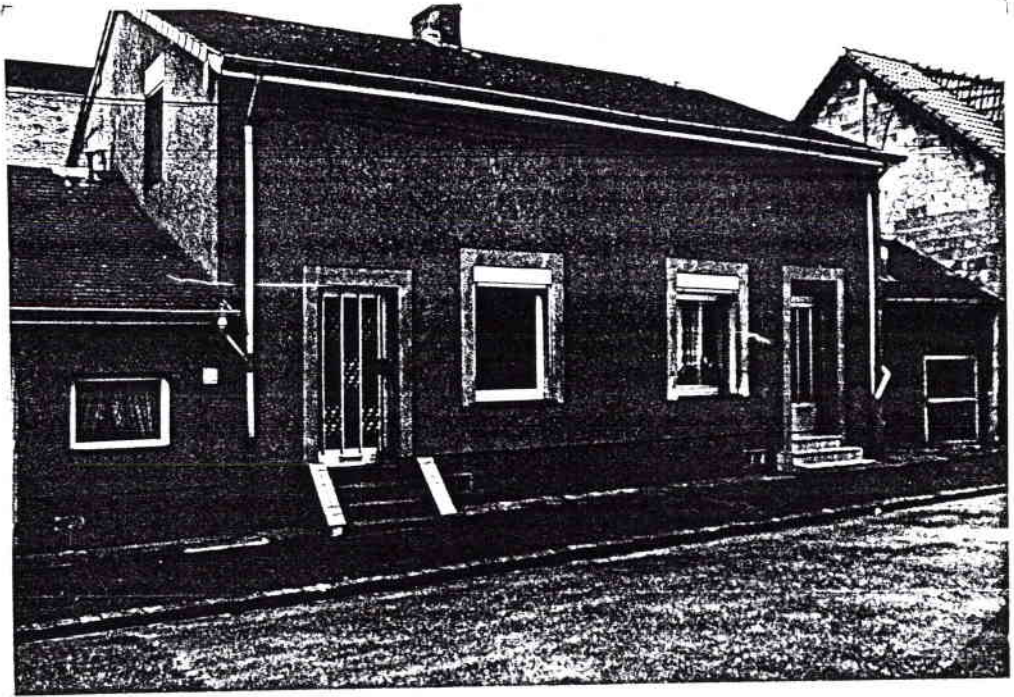
Dans la Commune de Differdange c'est probablement la société minière "Gebrüder Stumm de Neunkirchen" qui avait construit des maisons au SW d'Obercorn (dans l'actuelle rue Laboulle), tandis qu'à Differdange même c'est probablement la Société des Hauts Fourneaux de Differdange qui entreprit vers 1896 la construction de la colonie ouvrière de la rue de l'Acier.

Ces maisons du début de l' industrialisation, fin XIXe siècle et début XXe siècle, se caractérisent principalement par le matériau utilisé: la brique. L'emploi des briques est très répandu jusqu'au début du siècle à Esch, ailleurs jusque vers les années vingt. Parfois toute la facade est en briques (exemples: A Dudelange, Brill, rue de l'Etang et rue K. Marx; à Esch, rue de Schifflange) Photo 4. En d'autres endroits la brique trouve son emploi en tant que pierre de parement pour l'encadrement des fenêtres, pour les harpes, les bandeaux, parfois pour les socles (exemples: rue Renaudin et rue des Mines à Esch; rues de l'Industrie, de la Métallurgie, du Travail, de la Sidérurgie, rue Laboulle à Obercorn; rue de l'Acier à Differdange).

C'est un matériau local qui fut utilisé, des tuileries ayant déjà existé dans le bassin minier avant l'industrialisation; lors de la mise en place des usines l'argile enlevée lors des travaux d'infrastructure, surtout lors du creusement des

¹⁶⁰ Koerperich Léon, Krantz Robert: Düdeler Chronik, Band I, op. cit.

Koerperich Léon, Krantz Robert, Conrardy Jean-Pierre: Düdeler Chronik, Band II, 75 Jahre Stadt Düdelingen 1907-1982; 100 Jahre Düdeler Hütte 1882-1982.



1 ESCH, "Saarbrecker Kasären"



2 ESCH, maisons Collart



3 DUDELANGE, rue de Zoufftgen 2e lot



4 DUDELANGE, rue K. Marx ancienne maison d'ingénieur

bassins-refroidisseurs, servit tout de suite à la fabrication des briques.

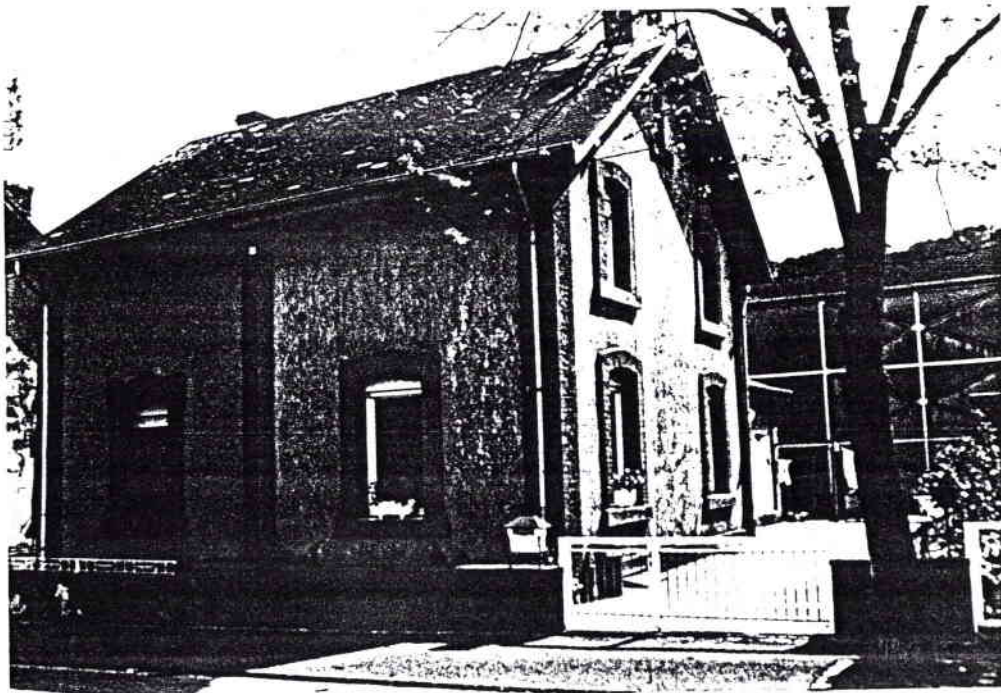
A quelques exceptions près, les maisons formaient le plus souvent des ensembles. C'étaient des groupes d'habitations uni- ou bifamiliales jumelées (sauf rue de Zouftgen à Dudelange, maisons en bande), entourés de jardins pouvant servir de potagers. Implantées avec une régularité impressionnante, les maisons s'aligent en rues parallèles ressemblant à "des maisonnettes de garde-barrière".¹⁶¹ Ces logements étaient petits (trois à quatre pièces), n'avaient pas de salle de bains, grand luxe à l'époque, ni de chauffage central. Les maisons avaient une annexe sur le côté ou par derrière pouvant servir de remise ou d'étable pour le menu bétail ou la volaille. Etant donné que l'influence allemande sur l'architecture des maisons de l'époque est incontestable, nous citons les termes allemands de ces annexes, tels que nous les retrouvons dans les ouvrages spécialisés d'outre-Rhin: Hofgebäude, Wirtschaftsgebäude, Wirtschaftsteil (integriert, angebaut, separat).

Dans l'impossibilité de présenter toutes les maisons ouvrières, nous nous limitons à quelques exemples, photos et plans à l'appui. Photo 5 et 6

A Esch les maisons de la rue des Mines et de la rue Renaudin ont été construites entre 1901 et 1904 par la Société "Aachener Hütten Aktien-Verein". Il s'agit de maisons jumelées: Toit en bâtière, mur-gouttereau le long de la rue, annexe derrière la maison. L'entrée se trouve sur le côté permettant l'accès direct à l'espace habitable et à l'annexe. Les briques étaient utilisées comme pierres de parement pour les harpes, le socle et les encadrements de fenêtre. Ces derniers étaient formés par deux pieds droits et un rouleau ; la clef,

¹⁶¹ J.M. Gehring, op. cit.

ESCH, quartier "frontière" rue des mines
rue Renaudin



5



6

MAISONS OUVRIERES

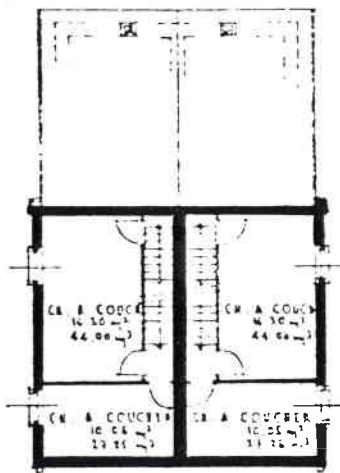
Fig. 59

RUE RENAUDIN, ET RUE DES MINES

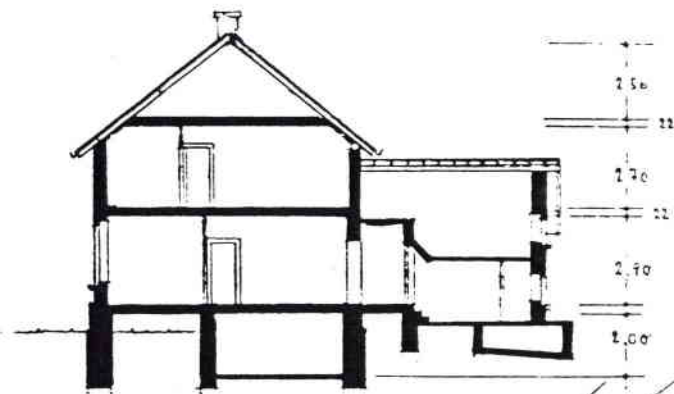
ÉCHELLE - 1:250

SURFACE BÂTIE - 124,55 m²

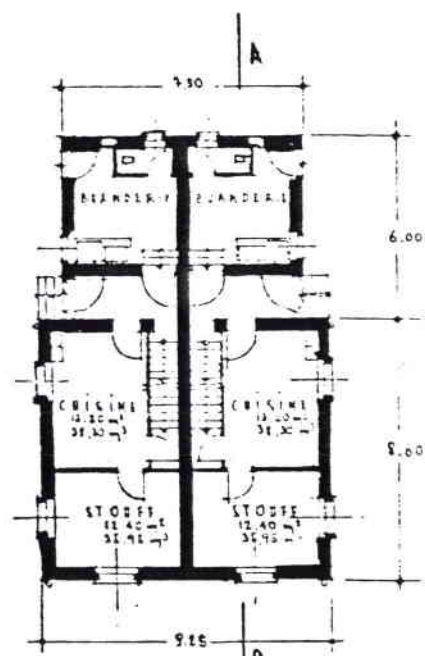
RUE RENAUDIN 18 MAISONS 30 LOG
" DES MINES 17 " 34 LOG
70



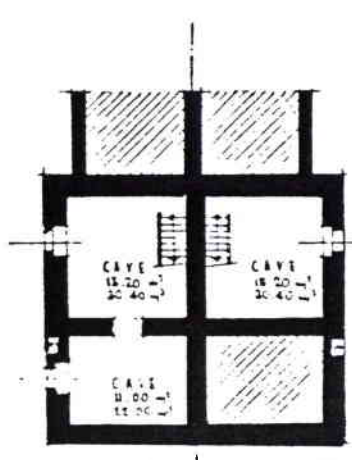
I. ÉTAGE



COUPE AB

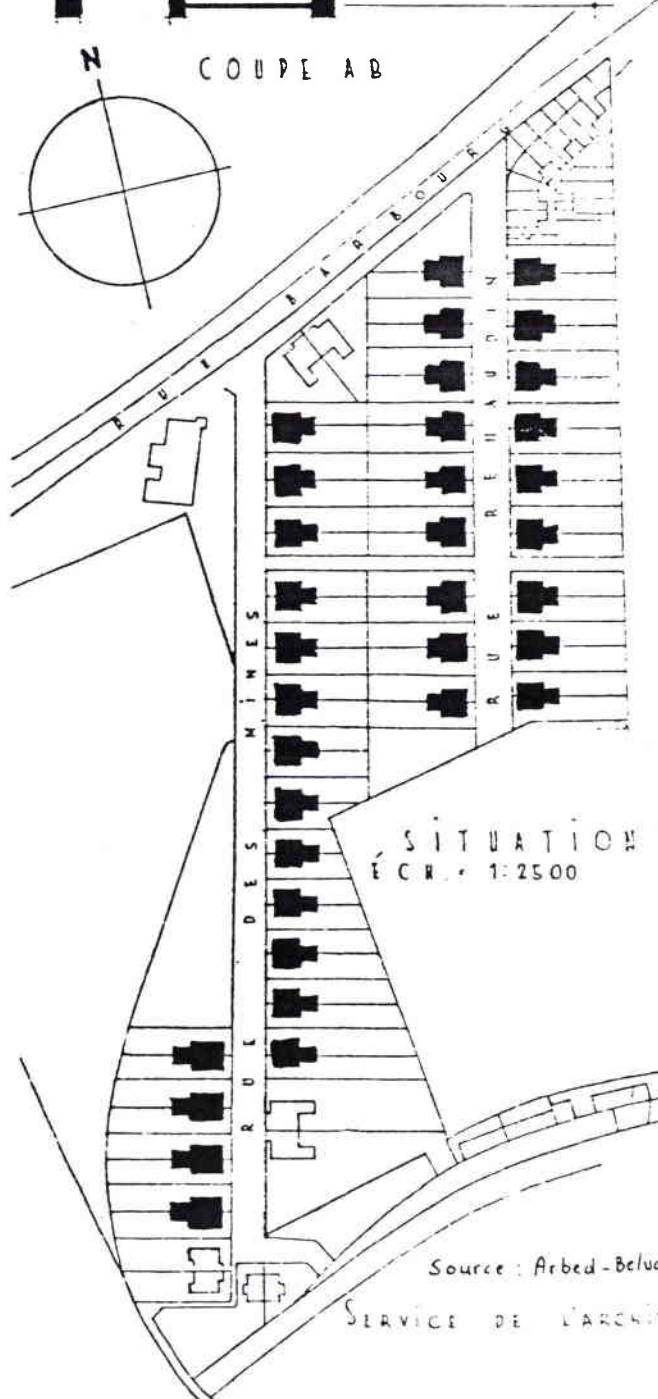


REZ - DE - CHAUSSEE



RUE DES MINES | RUE RENAUDIN

SOUS-SOL



SITUATION
ÉCR. - 1:2500

Source : Arbed-Belval

SERVICE DE L'ARCHITECTURE

les deux impostes et l'appui de fenêtre étaient en pierre. Le potager se trouvait derrière la maison.

La surface habitable de ces maisons est de 50.95 m² et se répartit comme suit:

Cuisine	12.20 m ²
Séjour	12.40 m ²
Etage.. 1 chambre à coucher	10.05 m ²
1 chambre à coucher	16.30 m ²

La maison dispose également d'une cave. La buanderie et probablement le W.C. se trouvent dans l'annexe.

Prenons un autre exemple: l'ensemble situé à Obercorn (commune de Differdange) formé par les rues Industrie - Travail - Sidérurgie - Métallurgie - Clef. Les maisons furent probablement construites par la Société des Hauts Fourneaux de Differdange au tournant du siècle. Il s'agit d'un ensemble de rues parallèles le long desquelles se trouvent des maisons jumelées entourées de jardins. Mur-gouttereau le long des rues, toit à demi-croupe revêtu de tuiles rouges, bandeaux, harpes et encadrements de fenêtre en briques caractérisent ces maisons. Celles-ci sont à deux niveaux comprenant:

- au rez-de-chaussée une cuisine de 11.52 m²
une salle à manger/salon de 27.2 m²
- à l'étage une chambre coucher de 11.52 m²
deux chambres à coucher de 13.26 m².

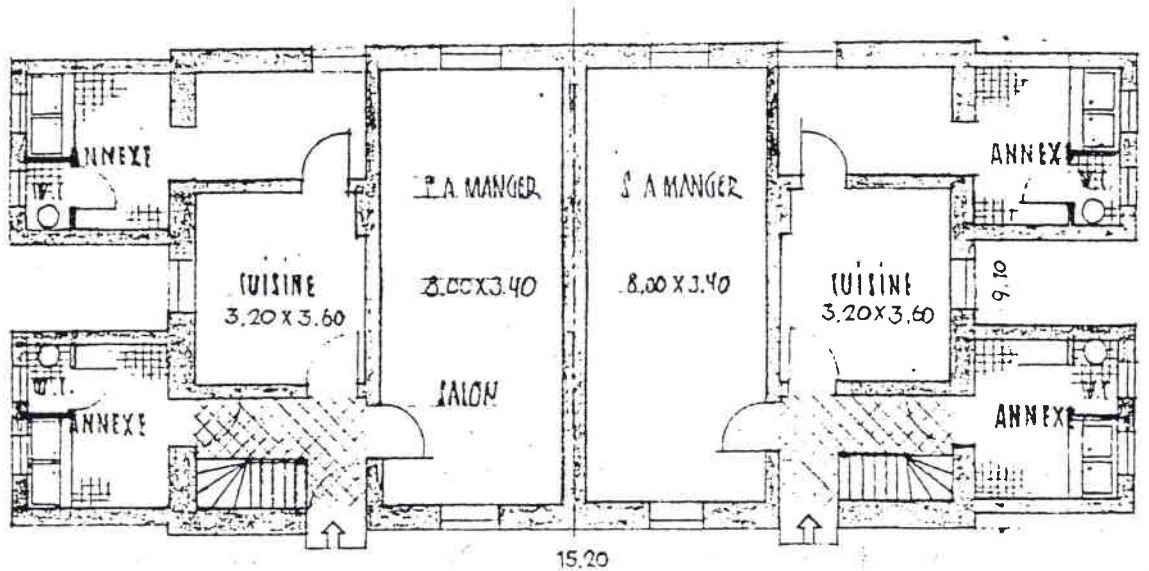
En plus, les maisons sont dotées de deux remises au rez-de-chaussée et de deux annexes sur le côté avec buanderie et W.C. (Nous n'avons pas de renseignements sur les caves). La surface des pièces ci-dessus indiquées (surface habitable totale: 76.76 m²) prouve à suffisance qu'il doit s'agir de maisons rénovées issues de l'assemblage de deux anciennes maisons ou logements. L'existence de deux remises et de deux annexes plaide

Fig. 60

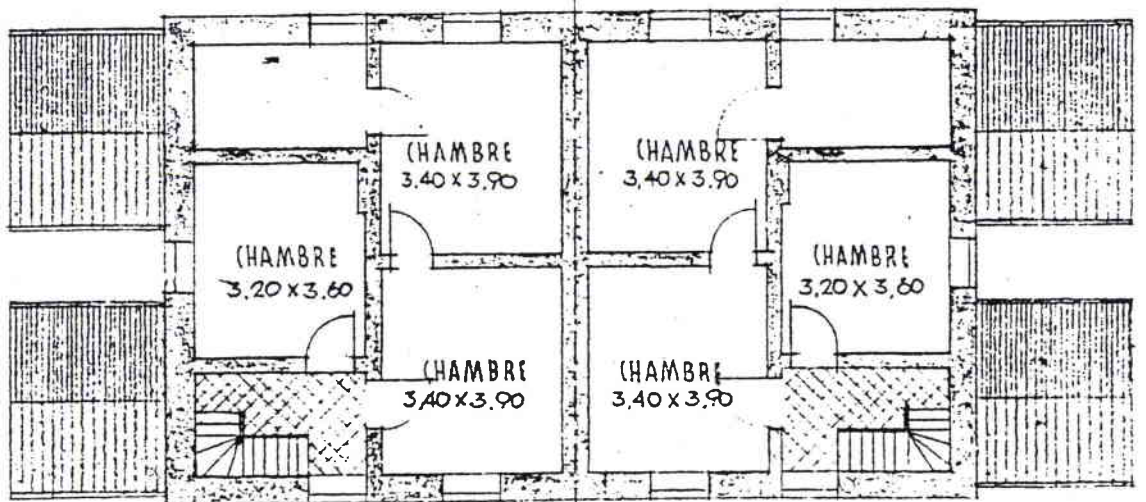
MAISONS D'HABITATION OUVRIERES
A OBERCORN

(situation actuelle)
(jadis quatre logements)

RUE DE L'INDUSTRIE
RUE DE LA SIDERURGIE
RUE DE LA METALLURGIE
RUE DU TRAVAIL
RUE DE LA CLER

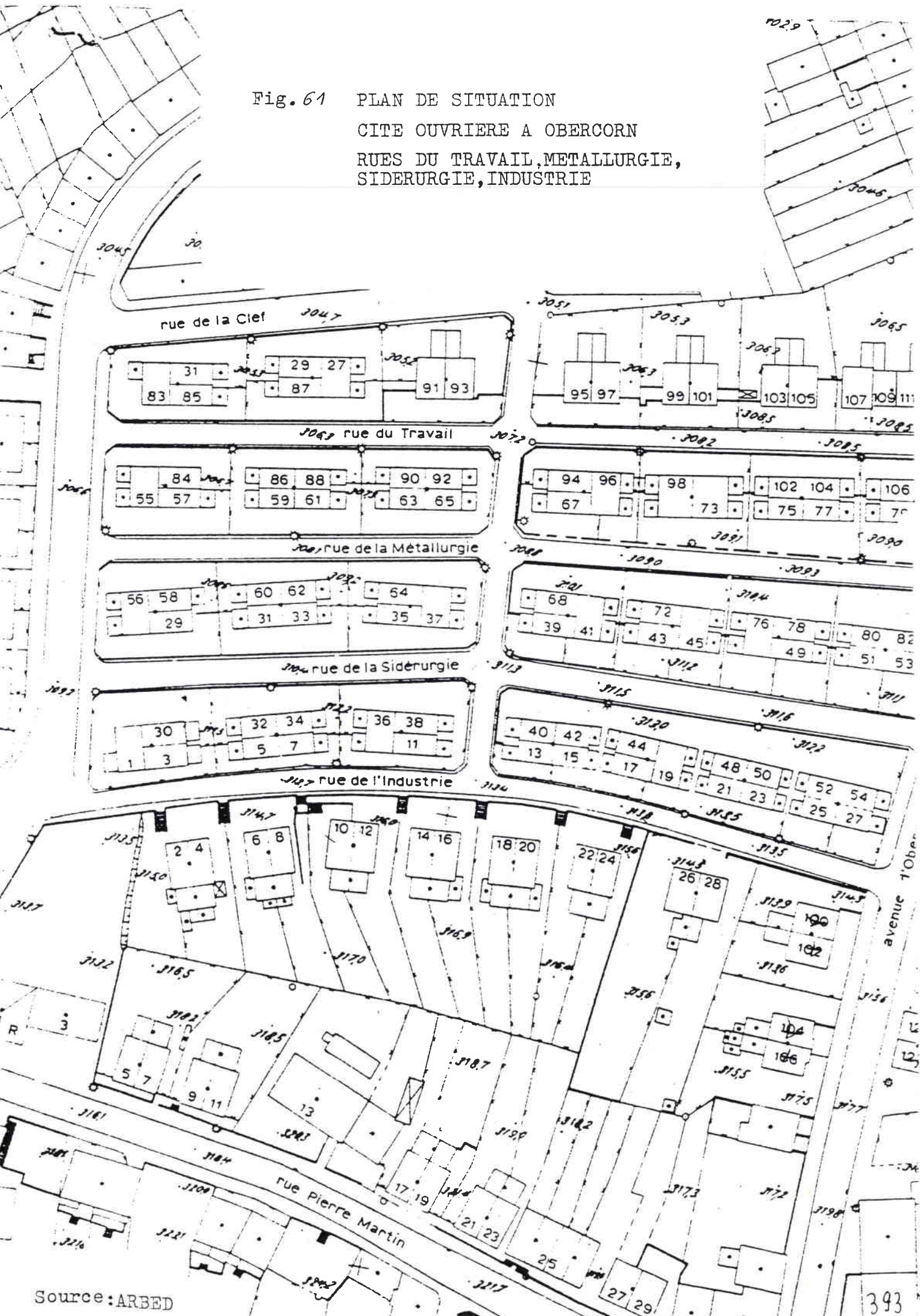


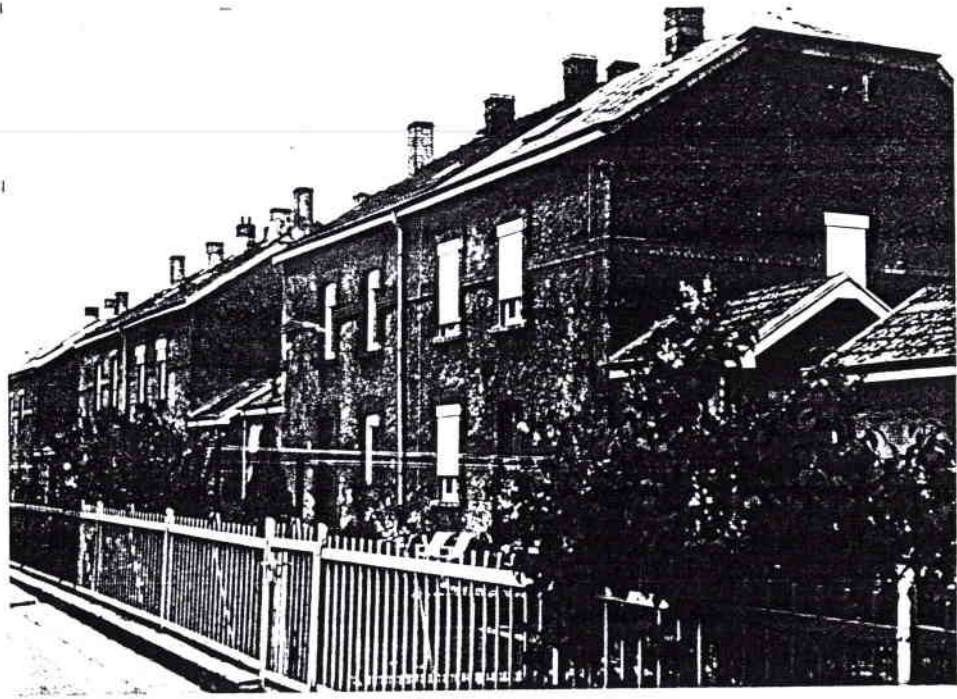
REZ DE CHAUSSEE
HAUTEUR DES PIECES = 2.60 m.



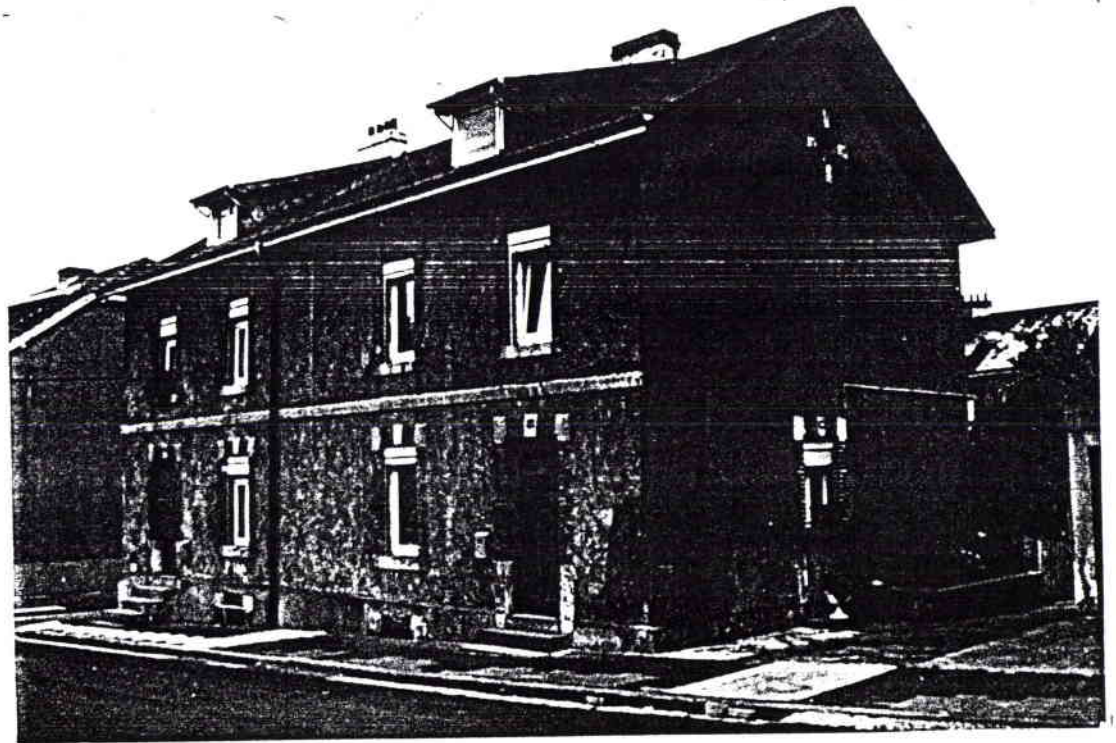
ETAGE
HAUTEUR DES PIECES = 2.60 m

Fig. 61 PLAN DE SITUATION
 CITE OUVRIERE A OBERCORN
 RUES DU TRAVAIL, METALLURGIE,
 SIDERURGIE, INDUSTRIE





7 OBERCORN, rue de la sidérurgie



8 OBERCORN, rue des mines 1900

également pour cette supposition. (Nous n'avons pu nous procurer les plans initiaux). (Fig. 60 et 61)

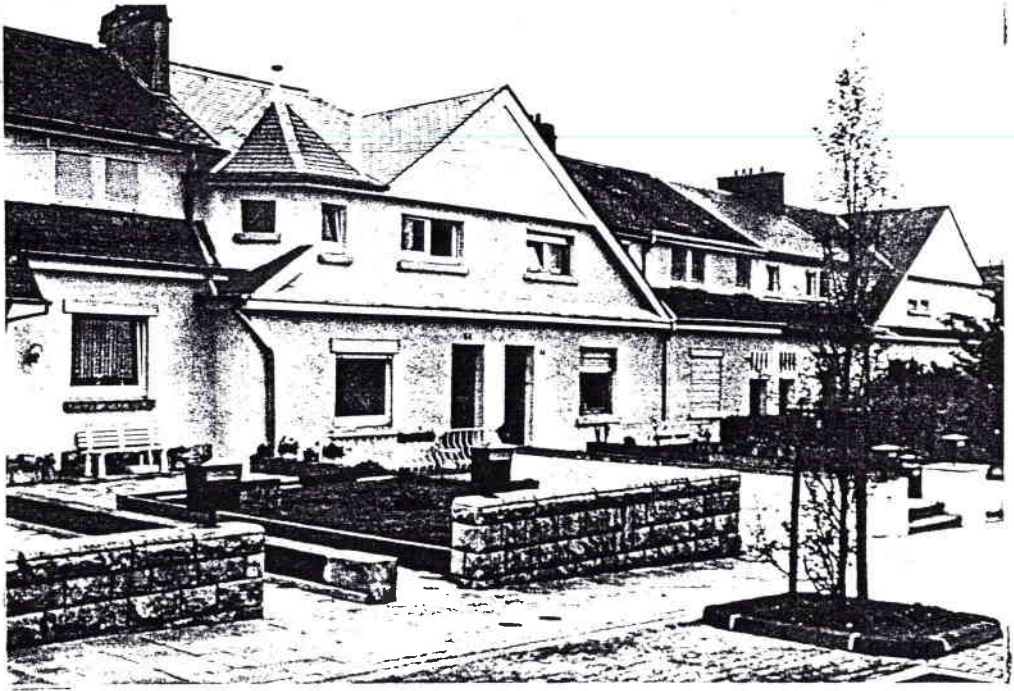
Vers 1910 débute une période de construction plus intense encore que les précédentes. De nouveaux quartiers vont surgir. A la suite de l'immigration et de la migration intérieure ininterrompue une pénurie de logements se fit sentir.

A Esch la Gelsenkirchener Bergwerks A. G. s'adonne à la construction de grands ensembles de maisons d'habitation, les "Werkwohnungen", pour les ouvriers spécialisés allemands :

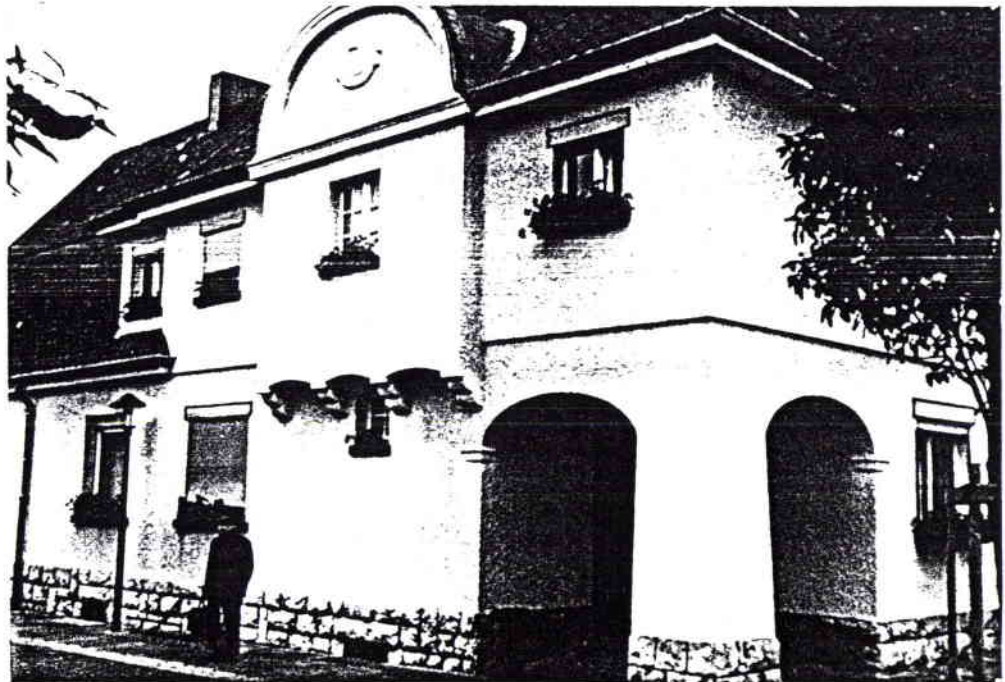
- Cité Dr Welter (à l'E de la route d'Ehlerange),
- Cité Léon Weirich (entre la rue Victor Hugo et la rue Clair-Chêne). (Fig 62 et 63/ Photo 9 et 10)

De nouvelles conceptions se font jour à Esch. Le plan des nouveaux ensembles (Cité Welter et Weirich) est plus aéré et l'uniformité n'est plus de rigueur. La plantation d'arbres et l'aménagement de places devaient contribuer à rompre la monotonie des premières constructions. Ces maisons se distinguent nettement des constructions antérieures par leur aspect extérieur, d'une architecture plus recherchée, l'aménagement intérieur ne variant toutefois guère.

Les maisons jumelées de jadis font place à des maisons en bande avec une annexe et un jardin à l'arrière; un jardinet d'agrément égaye les maisons côté rue. Toit en bâtière, toit brisé, toit à demi-croupe rompent la monotonie. Des lucarnes à pignon rampantes sur le versant, ou même une petite tour, un pignon intégré dans la toiture, parfois avec un oeil-de-boeuf, apportent plus de fantaisie. Auvent, porche, porte d'entrée surmontée d'un arc plein cintre sont d'autres détails.



9 Esch, rue Léon Weirich 1912



10 Esch, coin rue de l'Usine et rue Léon Weirich
1912

Fig. 62 PLAN DE SITUATION

CITE DR WELTER
RUE DE L'ACIER
ESCH

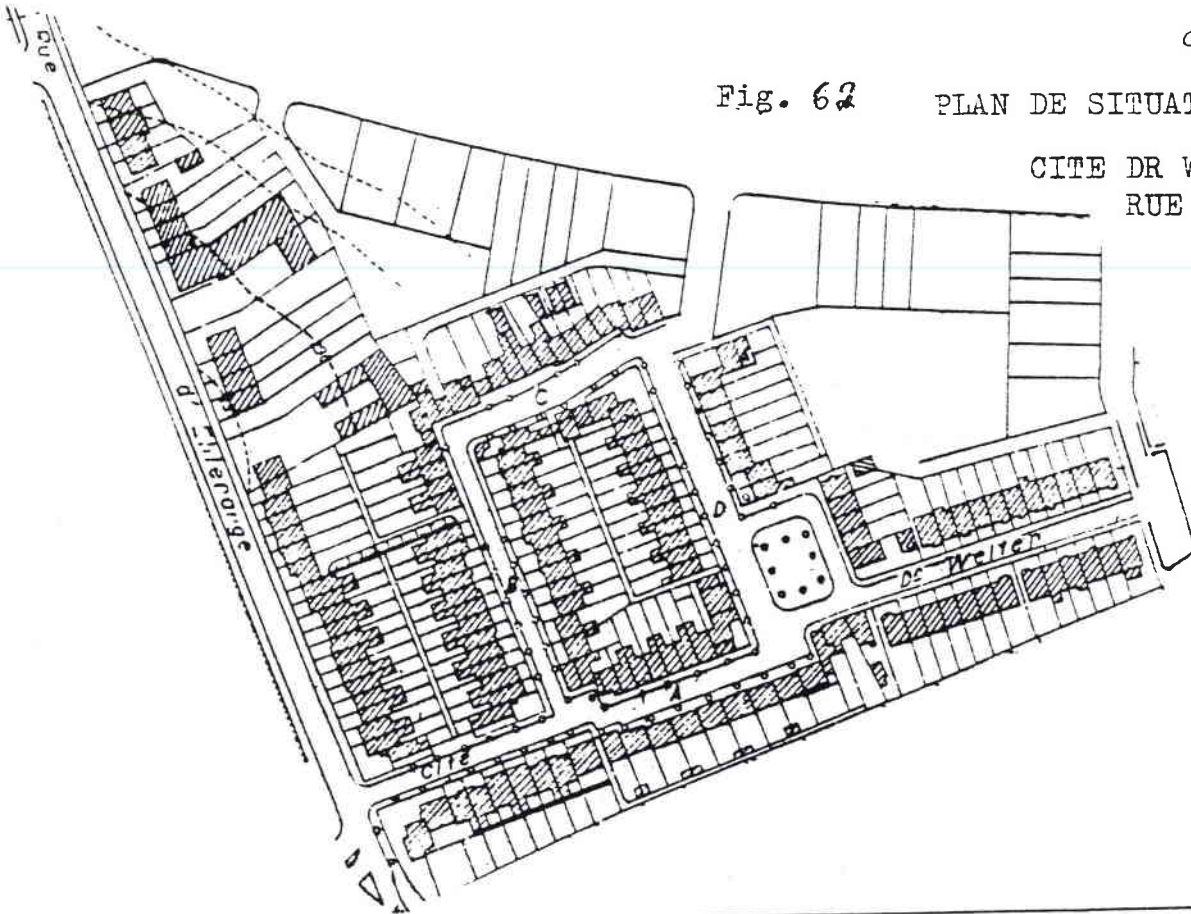


Fig. 63 PLAN DE SITUATION

CITE LEON WEIRICH, ESCH



Ces maisons jointives se différencient et s'individualisent par des éléments d'architecture variants tout en participant à une composition d'ensemble.

Dans notre exemple de la Cité Weirich la surface habitable varie de 60 à 70 m². Au sous-sol se trouvent une buanderie et deux caves; au rez-de-chaussée une cuisine-séjour, une chambre, un W.C.; à l'étage, qui est mansardé, deux chambres (trois pour les maisons de coin) et un grenier. Les maisons ont une annexe à l'arrière. Cette cité, dans laquelle les façades des maisons ont été refaites, a fait l'objet d'un réaménagement de l'espace public: Mise en place de rues à circulation restreinte ("Wohnstrasse et "Spielstrasse").

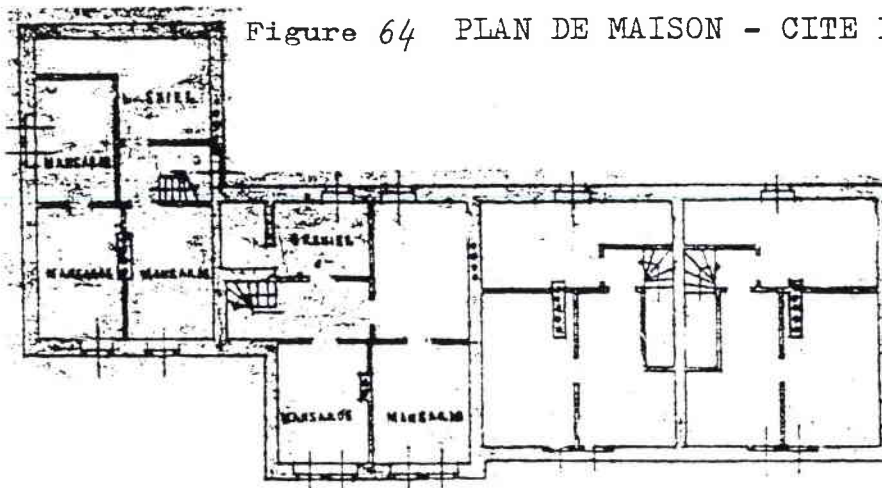
Quasten¹⁶² écrit à propos de ces ensembles:

"Ein solcher Komplex bildet eine in sich symmetrisch gegliederte Einheit, wofür weniger Zweckmässigkeitserwägungen als vielmehr ein bewusster auf ästhetische Wirkung ausgehender Getaltungswille verantwortlich war. Runde Türbogen, völlig unzweckmässige übermannshohe Mauern vor zurückliegenden Häusern sprechen dafür."

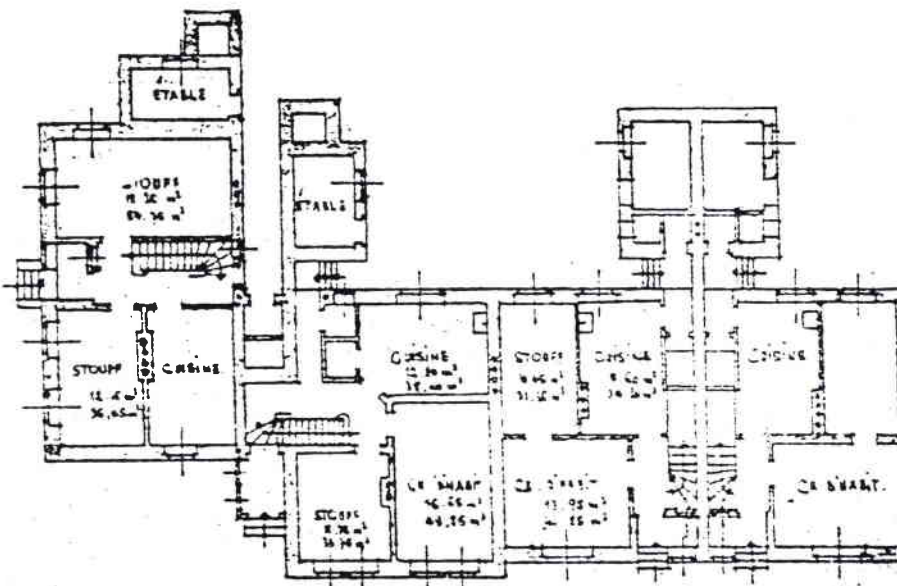
Cette nouvelle conception contraste avec les ensembles construits à Obercorn qui restent plutôt orientés vers les constructions précédentes. Des maisons jumelées sont érigées vers 1912 dans les rues de l'Industrie, du Funiculaire et St-Martin. Les briques sont encore utilisées pour la harpe et l'encadrement des fenêtres. Les maisons disposent de quatre pièces, cuisine comprise et une annexe; pas de salle de bains ni de chauffage central, mais un W.C. séparé dans la cave. (Fig 65a, 65b, 65c ;Photo 11)

¹⁶² Quasten Heinz, op. cit.

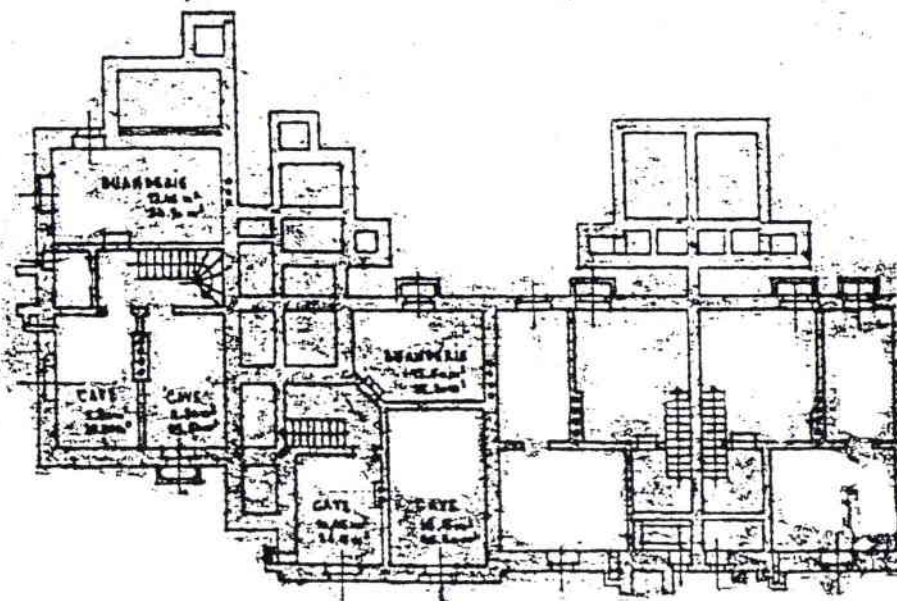
Figure 64 PLAN DE MAISON - CITE LEON WEIRICH, ESCH



PREMIER ÉTAGE



REZ-DE-CHAUSSÉE

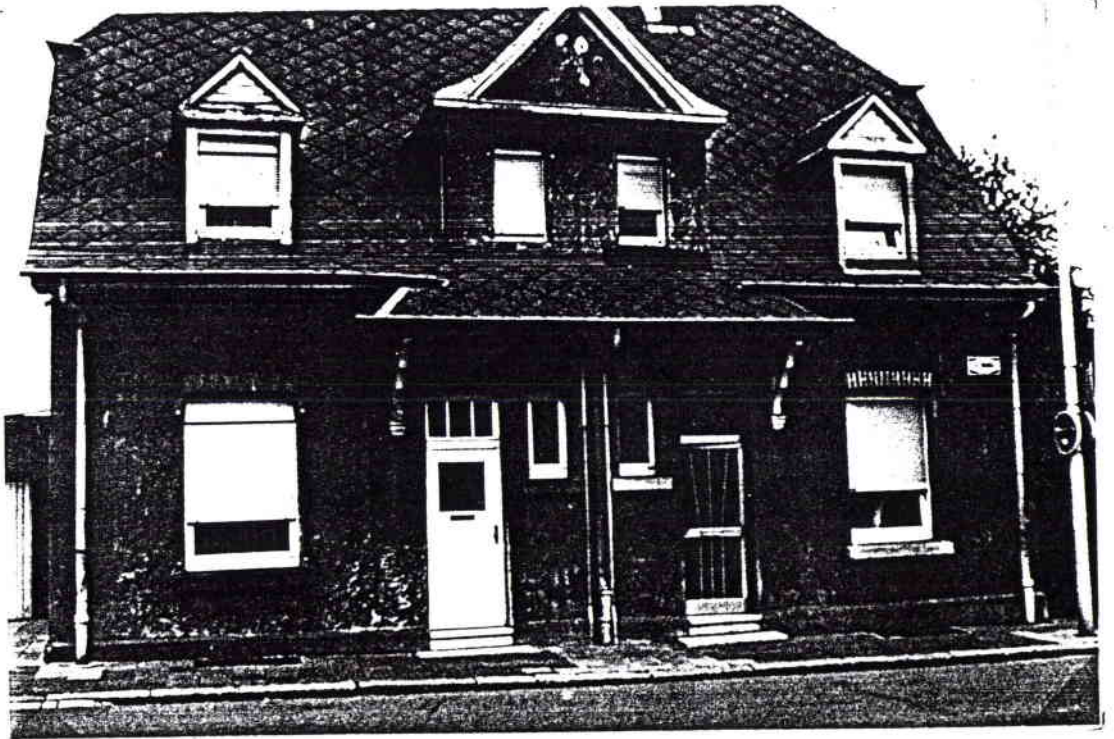


SOUS-SOL

Source: Arbed-Esch



11 OBERCORN, rue du Funiculaire

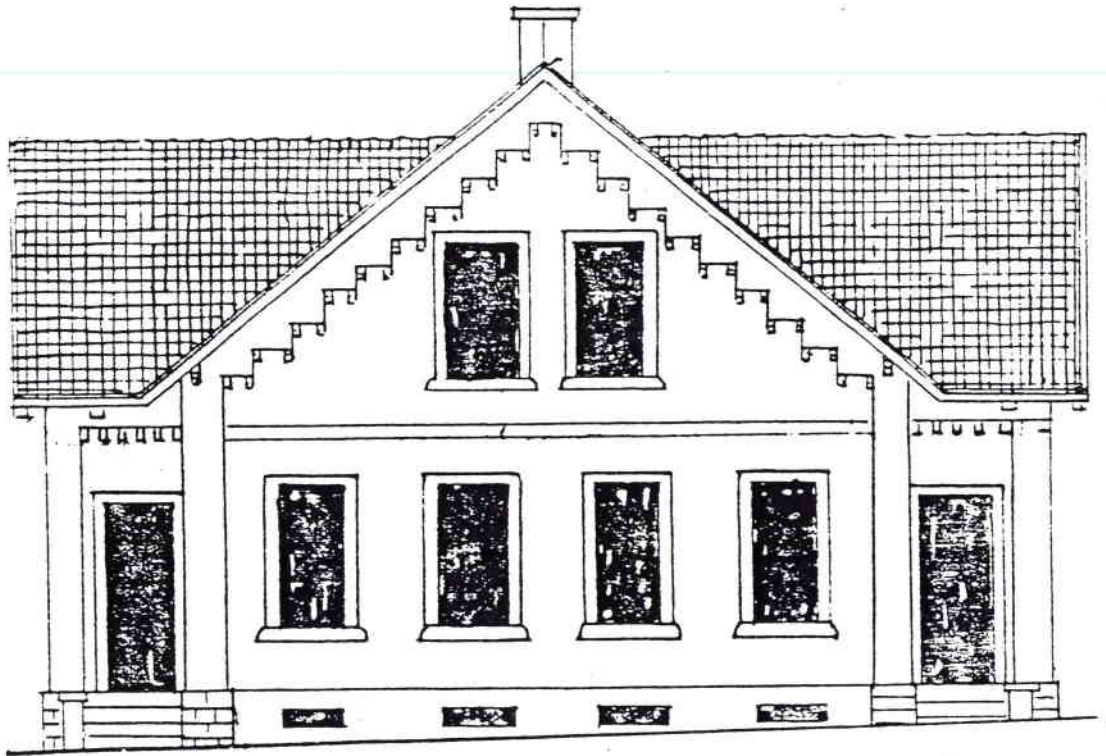


12 OBERCORN, rue Woiver

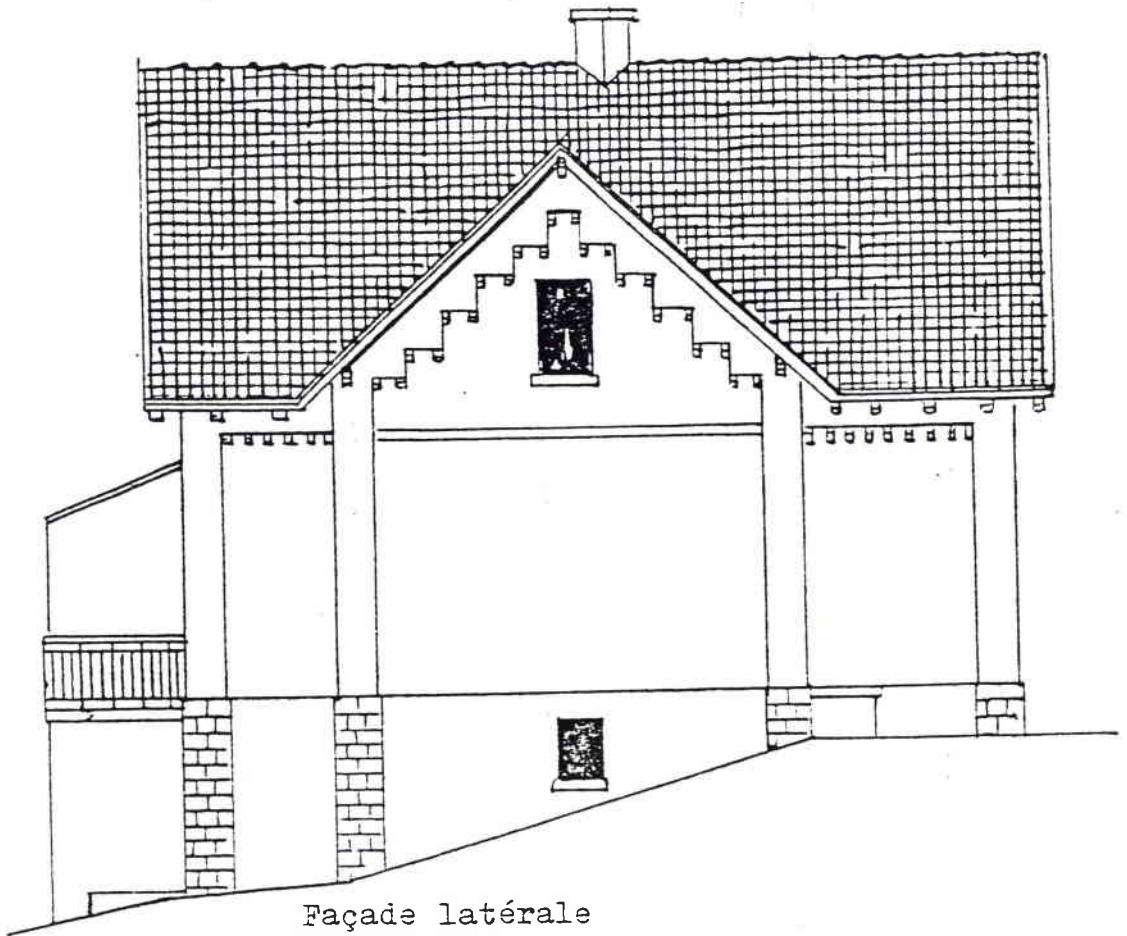
MAISONS OUVRIERES A OBERCORN

Figure 65a

RUE DU FUNICULAIRE Type A



Façade à rue

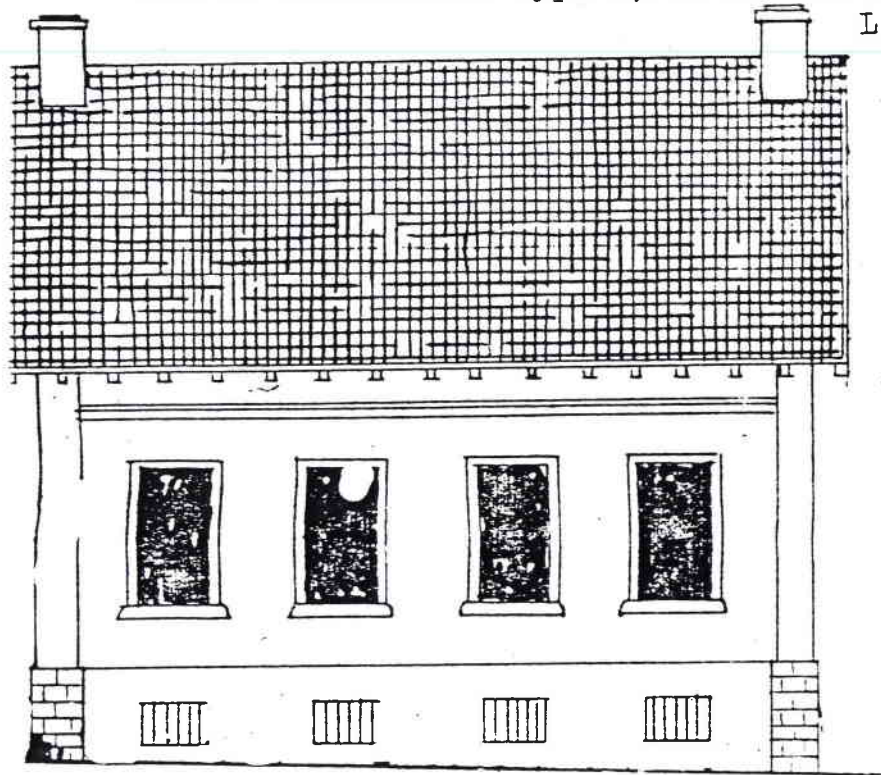


Façade latérale

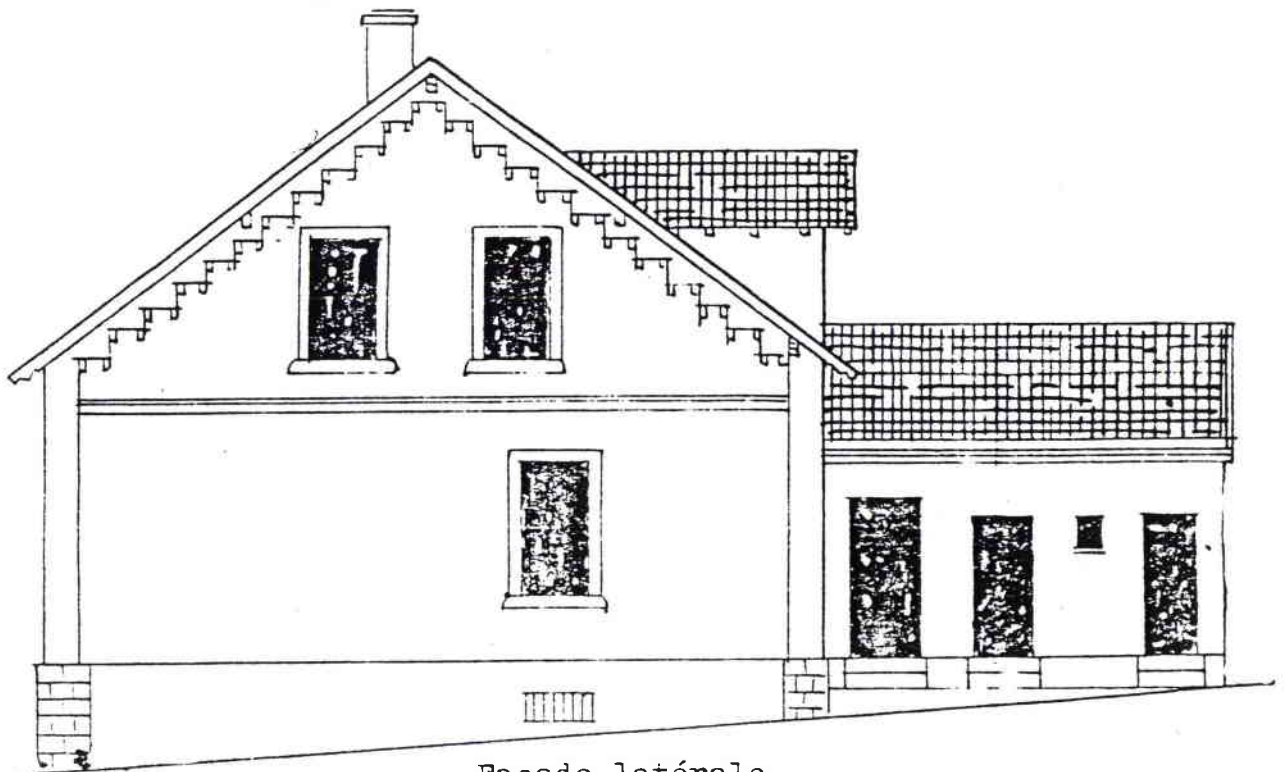
Source: Division Arbed-Differdange

Figure 65b MAISONS OUVRIÈRES A OBERCORN

RUE DU FUNICULAIRE Type B, RUE ST MARTIN ET RUE DE L'INDUSTRIE



Façade à rue

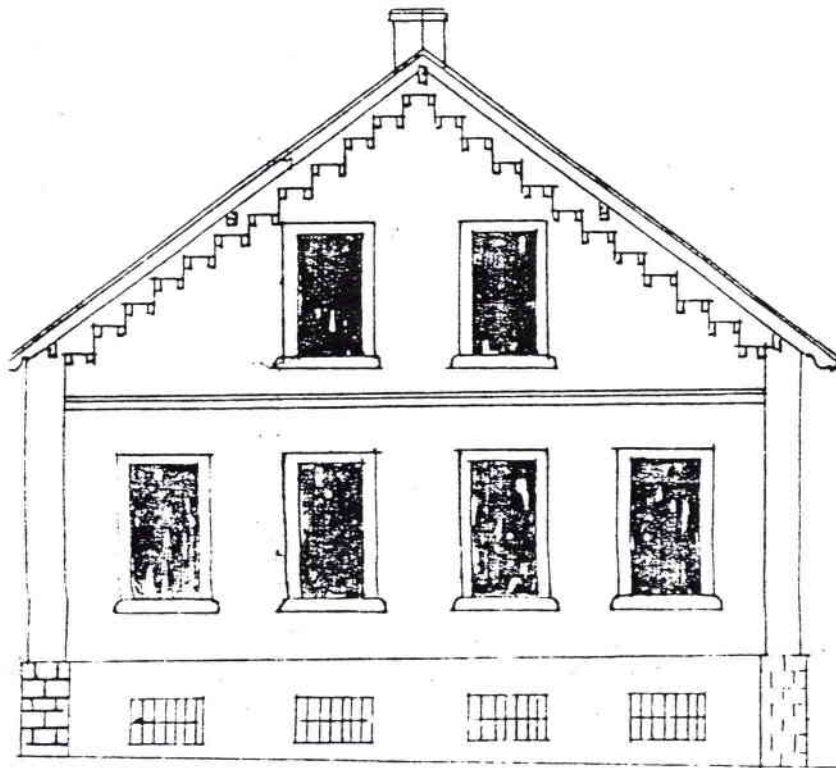


Façade latérale

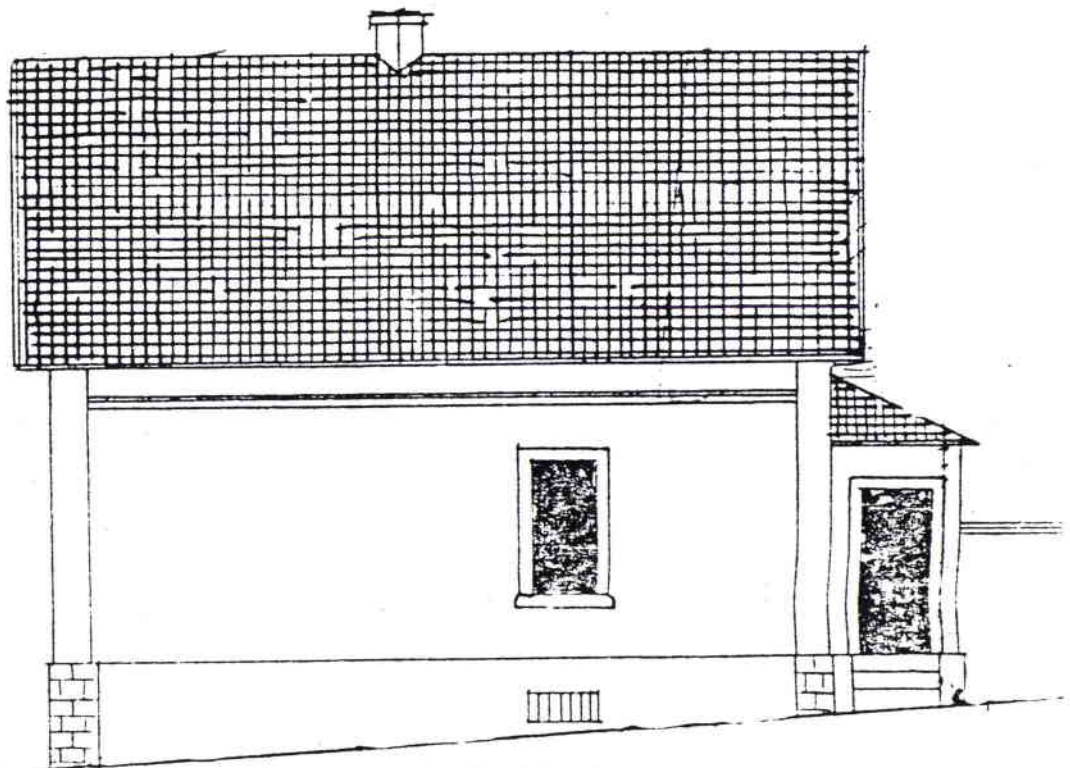
Source: Division Arbed-Differdange

Figure
65c

MAISONS OUVRIERES A OBERCORN
RUE DU FUNICULAIRE Type C, RUE ST MARTIN, RUE DE
L'INDUSTRIE



Façade à rue



Façade latérale

Source: Arbed-Differdange

Que certaines cités construites avant la première guerre mondiale ressemblent à des cités ouvrières allemandes (Ruhr, Sarre) n'est guère surprenant, étant donné qu'à cette époque nos sociétés sidérurgiques étaient dominées par des ressortissants allemands, de sorte que les sociétés se voyaient motivées pour ne pas faire autrement que dans leur pays d'origine.

5.3 L'effort poursuivi par la sidérurgie et l'accentuation de l'effort des pouvoirs publics de 1919 à 1939

Après les troubles de la première guerre mondiale la population commence de nouveau à augmenter en nombre dans les années vingt et une nouvelle crise de logement vient d'aggraver le problème, d'autant plus que la situation à l'époque n'avait pas été maîtrisée. Afin de remédier au mieux au manque d'habitations, les sociétés sidérurgiques continuent leurs efforts dans la construction de logements locatifs et favorisent par un ensemble de mesures l'accession à la propriété privée. En même temps l'Etat et les communes, par l'intermédiaire d'une nouvelle société, décident d'accentuer leurs efforts.

5.31 L'effort du patronat sidérurgique

Le tableau 39 nous indique que le nombre de maisons de service construites au cours de la période de l'entre-deux-guerres par le patronat est considérable.

Les maisons ont les caractéristiques suivantes (certaines d'entre elles se retrouvent déjà à Esch peu avant la première guerre mondiale):

Tableau 39 - Logements d'ouvriers et d'employés construits par les sociétés sidérurgiques pendant l'entre-deux-guerres

Année	Localité	Rue	Société
1920- 1923	<u>Esch</u>	rue Jean l'Aveugle route d'Ehlerange	Soc. Métallurgique des Terres Rouges
1922- 1927		rue des Franciscains route de Belvaux rue Michel Rodange place des Franciscains rue Clair-Chêne	id. et ARBED
1929		rue J.P. Bausch	Société Collart
1925- 1926		rue de Barbourg rue de la Lorraine rue K.Marx place Jaurès	ARBED
1924- 1925	<u>Dudelange</u>	extension du Brill rue Dr Welter	
1930	<u>Schifflange</u>	rue de la Forêt rue des Aulnes rue M. Koener route d'Esch	ARBED
1930	<u>Rumelange</u>	rue des Artisans	HADIR
1919	<u>Lamadelaine</u>	rue de la Gare	MMR
1920- 1925	<u>Rodange</u>	D'Olière	MMR
1927	<u>Obercorn</u>	avenue d'Obercorn rue Woivre rue de l'Industrie rue H. Clement	HADIR
1938		rue des Mines rue Prince Henri	HADIR
1938	<u>Differdange</u>	rue Pasteur	HADIR
1930- 1935		rue Bel Air	HADIR
1930		rue E. Mark	HADIR

Sources: Communes concernées, ARBED, Charles Houyoux (op.cit)
et travail sur le terrain

- maintien de l'annexe,
- utilisation plus rare des briques (sauf à Lamadelaine),
- généralisation des maisons en bande,
- emploi plus fréquent du toit à demi-croupes,
- pignon intégré dans la toiture,
- auvent,
- oeil-de-boeuf ,
- différentes formes de lucarnes.

Fig. 66 a, b, c.

A Obercorn la société HADIR poursuit dans les années vingt la construction de maisons dans les rues Industrie, Woivre, H. Clement et dans l'avenue d'Obercorn, toutes situées près des logements déjà existants. L'aménagement intérieur prévoit toujours le même nombre de pièces (quatre, cuisine incluse), sans chauffage central ni salle de bains, W. C. dans la cave, et annexe. Il s'agit encore de maisons jumelées, mais la fantaisie apporte de plus en plus de variations dans l'aspect extérieur. Mur-gouttereau le long de la rue avec pignon intégré dans la toiture, toit à demi-croupes, lucarne à fronton, pignon du côté rue et rempante sur le versant côté jardin, rouleau, auvent, entrée latérale ou entrée côté rue.

A partir du tournant du siècle un quartier est né, construit par les sociétés sidérurgiques cédé au fil des années.

A Schiffflange de nombreuses maisons ouvrières sont construites en bordure de forêt et le long de la voie ferrée Esch-Bettembourg. photo 14

Les maisons d'employés et d'ingénieurs plus spacieuses et même cossues contrastent avec les maisons ouvrières. Dans l'exemple de la rue Bel Air à Differdange les maisons sont à deux niveaux avec un étage mansardé. Les maisons auxquelles on accède par un

Figure 66 a MAISONS OUVRIERES A OBERCORN
av.d'Obercorn Type 1



Façade principale



Façade latérale

Source: Division Arbed-Differdange



Façade principale Type 2 rue Woivre
rue de l'Industrie



Façade postérieure Type 2 et 3 rue Woivre
av. d'Obercorn
rue de l'Industrie



Façade principale type 3 rue Woivre
rue de l'Industrie



Façade principale Type 4 rue Woivre
av. d'Obercorn

escalier sont devancées par un jardin. Elles sont caractérisées par un bow-window au rez-de-chaussée qui constitue la base d'un balcon avec balustrade ou garde-fou au premier étage. Ces maisons sont en outre caractérisées par un toit brisé, des lucarnes à fronton-pignon avec même un oeil-de-boeuf en haut du fronton. Des fenêtres à petits carreaux et des volets à persiennes, souvent remplacés par des volets à enrouleurs leur confèrent un cachet particulier. (Photo 13)

Ci-après nous donnons en exemple la comparaison des plans des maisons ouvrières de la rue des Franciscains à Esch et des maisons d'employés de la rue E.Mark à Differdange. Ces dernières maisons présentent un bel exemple de maisons jointives variées formant un ensemble cohérent. (Photo 15)

	rue des Franciscains N ^{os} 50-32 Esch	rue E. Mark Differdange
rez-de-chaussée	cuisine 19.30m ² stouff 19.20m ²	cuisine 12.32m ² stouff 21.47m ²
étage	chambre 19.30m ² chambre 19.00m ²	1 cham. 12.32m ² 2 " 14.76m ²
comble sous-sol à l'arrière	1 mansarde cave, buanderie annexe	mansardes caves
surf. habitable	76.8m ²	79.53m ² 1 mans.

Si le total de la surface habitable ne varie pas beaucoup les maisons d'employés présentent une meilleure répartition des pièces et une utilisation plus rationnelle de l'espace.

Une grande nouveauté à cette époque fut la construction de "grands " ensembles d'immeubles à appartements. A Esch de tels ensembles ont été



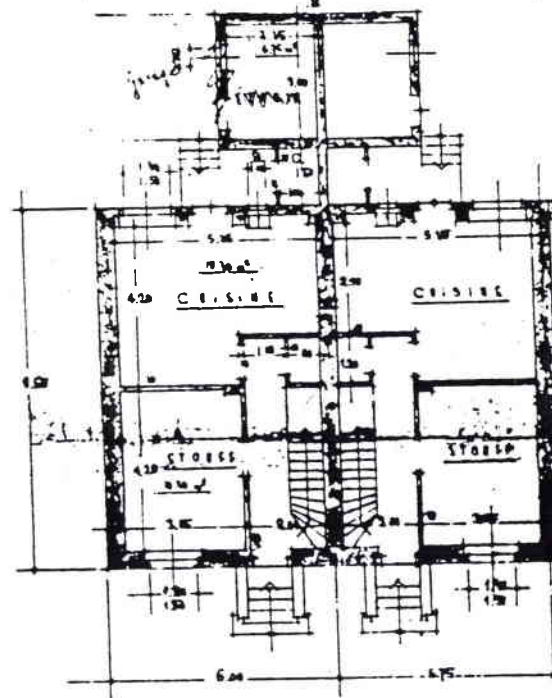
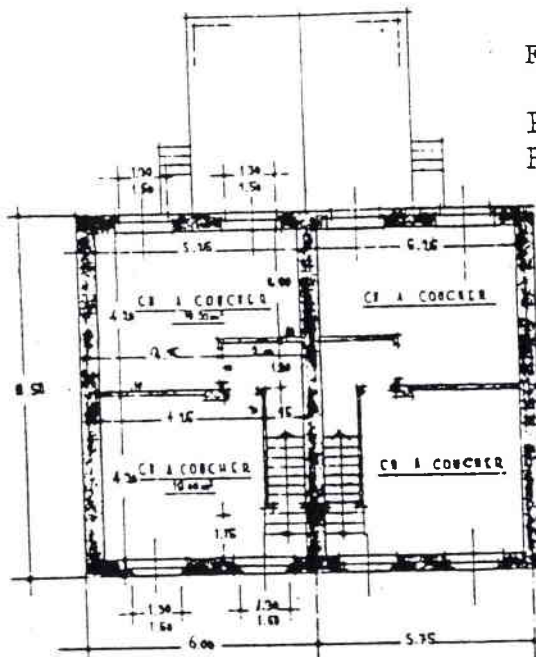
13 Differdange, rue Bel Air 1935



14 SCHIFFFLANGE, rue de la Forêt

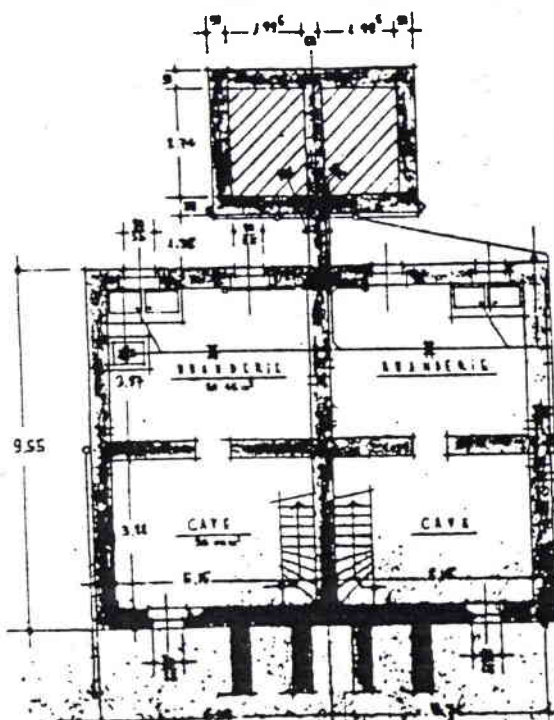
Figure 61

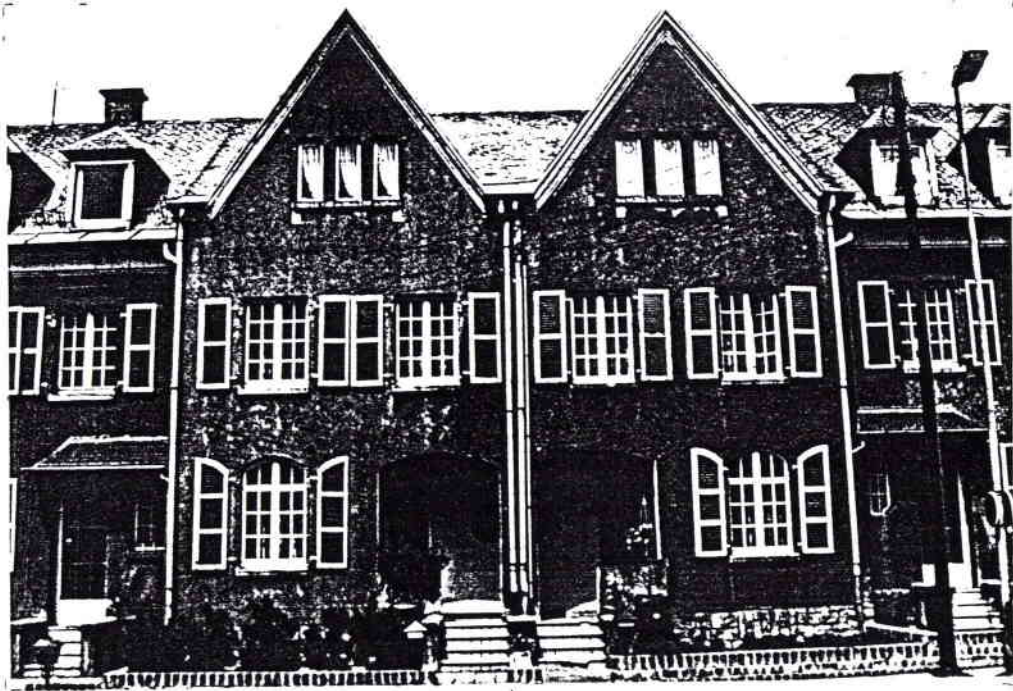
PLAN DES MAISONS OUVRIERES
RUE DES FRANCISCAINS
ESCH



50

48





15 DIFFERDANGE, rue T. Mark



16 OBERCORN, rue des mines 1938

construits au lieu-dit Weiherwues. Ils ont donné lieu à la formation de la place des Franciscains, de la rue Michel Rodange et de la rue du Clair-Chêne. L'uniformité, l'alignement rigide leur donnent un aspect de caserne d'autant plus que les espaces libres derrière les immeubles sont aménagés de nos jours en parking sans la moindre verdure. Le complexe de la route de Belvaux est rehaussé par des volets peints aux couleurs (vert) de l'ARBED et par des fenêtres à petits carreaux; l'alignement est interrompu par un pignon triangulaire.

Si les surfaces habitables des appartements sont comparables, la disposition est différente. Par appartement la surface habitable se situe entre 81 et 84 m². Dans tous les appartements les surfaces des cuisines, des W.C. et des halls sont absolument comparables; toutefois en ce qui concerne la salle d'eau, de grands écarts sont à signaler; il en est de même pour le dégagement et le rangement. Dans les appartements à une chambre à coucher, celle-ci et la salle de séjour ont plus ou moins les mêmes dimensions. Les appartements à deux chambres à coucher présentent de légers écarts dont la surface varie de 16 à 22 m². Dans les combles se trouvent les greniers qui ont 9 surfaces différentes. Chaque appartement dispose soit d'un grenier et de deux caves, soit de 2 greniers et d'une cave. Le total de la surface utile des appartements se situe entre 119 et 129 m².

Photo 17 Quant aux "colonies" de Rumelange, elles sont plus dégagées, disposant de jardins à l'arrière. Si ces maisons ne sont occupées de nos jours que par trois ménages en général, il est difficile d'imaginer pour la génération d'aujourd'hui que ces maisons étaient dans le temps la demeure de familles nombreuses. D'après les dires d'un Rumelangeois, interrogé sur place, une

quarantaine d'enfants remplissaient ces habitations par leurs cris, leurs joies et leurs pleurs.

Notons encore qu'au cours des années et avec l'aissance croissante, le désir d'entrer en possession d'une maison d'habitation propre naît dans le milieu des travailleurs. C'est ainsi que les sociétés sidérurgiques ne construisent plus exclusivement des logements locatifs, mais favorisent le développement de l'idée de la propriété individuelle en cédant à leurs personnels à des prix de faveur des terrains à bâtir, des matériaux de construction à prix réduits et mettent à leur disposition les plans des maisons à construire élaborés gratuitement par leurs services techniques. Ces maisons comprennent en général 4 à 8 pièces bien disposées avec un jardin autour (Exemples: rue K. Marx (photo 18) et place Jaurès à Esch).

5.32 Les incitations des pouvoirs publics

Etant donné que le besoin en logements après la première guerre mondiale est très grand et que la reprise se fait sentir, l'Etat et les communes décident d'accentuer leurs efforts. Dès le début de leurs interventions dans la construction de logements, les autorités ont toujours visé l'aide à l'accès à la propriété privée pour le plus grand nombre possible de gens à revenu modéré désirant devenir propriétaire.

L'aide publique remonte en fait à 1906. Par la loi du 29 mai 1906 sur les habitations à bon marché, la Caisse d'Epargne de l'Etat (CEE) était autorisée à utiliser une partie de ses fonds disponibles à accorder des prêts, soit à des sociétés, soit aux communes, soit à des particuliers. Cependant ces prêts devaient être employés exclusivement à la construction d'habitations.



17 Rumelange, rue des Artisans "les colonies"

"Ces maisons doivent être destinées à servir de logement aux personnes qui, tels que les ouvriers les artisans, les petits cultivateurs ou employés, vivent principalement de leur travail ou de leur salaire et qui ne tombent pas sous l'application de l'article 6."

C'est-à-dire les gens ne doivent pas déjà être propriétaire d'une maison et ne pas dépasser un certain plafond de revenu imposé ¹⁶³.

Le Service des Habitations à Bon Marché de la CEE n'a financé que 377 maisons dans tout le Grand-Duché depuis sa création jusqu'en 1914. Probablement que le résultat médiocre, de même que la stagnation des activités de construction durant la guerre ont conduit à la constitution en 1919 de la Société Anonyme des Habitations à Bon Marché (S.A.H.B.M.).¹⁶⁴ Le but social correspond à celui de la loi de 1906. En optant pour l'accession à la propriété le législateur et la nouvelle société espéraient résoudre la pénurie et améliorer la qualité de l'habitat à travers tout le pays.

Les premiers actionnaires de la nouvelle société ont été - l'Etat grand-ducal
- les Assurances sociales
- la Ville de Luxembourg
- les communes de Hollerich englobée dans la capitale en 1921)
- les communes d 'Esch/Alzette, de Differdange, de Dudelange, de Schifflange
- quelques sociétés industrielles
- ARBED
- Paul Wurth (constr. métalliques)
- Ideal, Wiltz (tannerie)
- Duchscher, Wecker (presses hydrauliques)

Il nous a été impossible de savoir comment est constitué l'actionnariat actuel de la société (la publication concernant la vente ou cession des actions

¹⁶³ Mémorial 1906, page 2057.

¹⁶⁴ Société des Habitations à Bon Marché: Compte rendu du conseil d'administration; exercice 1979.

n'étant pas obligatoire). La société Ideal ne peut plus en faire partie, puisqu'elle a cessé d'exister depuis longtemps. Nous croyons toutefois savoir que l'Etat, la Ville de Luxembourg et les Assurances Sociales y ont toujours leur mot à dire.

C'est en 1921 que la société a commencé à mettre en chantier les premières maisons: Vingt maisons bourgeoises à Luxembourg-Ville et vingt maisons ouvrières à Esch. D'autres constructions allaient suivre. (Fig. 68)

Les premières maisons ouvrières avaient une cuisine (20.10 m², un séjour (15.00 m²) au rez-de-chaussée, deux chambres au premier (20.10 et 15.00 m²), et la possibilité d'ajouter une ou deux pièces dans les combles. Il n'y avait pas de pièce prévue pour servir de salle de bains, par contre une remise se trouvait accolée à la maison. Ce dernier principe de conception se trouvait appliqué pour la dernière fois en 1924. Ce n'est qu'à partir de 1928 que les maisons sans salle de bains disparurent définitivement des programmes de la société.

Les maisons, bien que de bonne qualité, se vendaient mal à cause des retombées économiques d'après-guerre (dévaluation monétaire, d'où peu d'épargne). Pour le moment la société donnait les maisons en location. En 1926 une nouvelle dévaluation monétaire spectaculaire arrive à débloquer des capitaux pour le marché immobilier, mais cela ne faisait pas long feu. La spéculation prospérait et les coûts de construction doubleraient, tripleraient même, ce qui rendait inaccessible l'acquisition des logements à bon nombre de gens. La société parvenait à vendre en 1926-27 les maisons construites peu avant. Et la construction de nouvelles maisons continua, mais en ralentissant, avec de temps à autre de petits projets.



18 Esch, rue K. Marx années trente



19 Dudelange, Wolkeschdal années cinquante

Une nouvelle intervention de l'Etat allait relancer le secteur de la construction. En 1929 par la création du "Service des Logements populaires" à la caisse d'Epargne de l'Etat, les possibilités d'emprunt furent élargies. Les particuliers pouvaient obtenir des emprunts avantageux sous la planification et le contrôle de la S.A.H.B.M.. 4700 maisons ont été construites dans le Grand-Duché avec des prêts du Service des Logements populaires et l'assistance technique de la société. Probablement grâce à cette mission bien particulière la S.A.H.B.M. a pu passer les années trente secouées par une forte crise mondiale. Jusqu'à la seconde guerre mondiale l'activité, à part quelques programmes insignifiants, s'arrête.

5.4 La généralisation de l'aide à l'accession à la propriété privée après la deuxième guerre mondiale

Interrompu par la force des choses entre 1940 et 1945, le logement social eut un essor extraordinaire après la Libération. L'accent est désormais mis sur l'accession à la propriété privée. Les pouvoirs publics, la S.A.H.B.M. ainsi que les sociétés sidérurgiques consentent de nombreux et notables avantages aux candidats propriétaires. Dans les années cinquante des quartiers entiers sont construits et les maisons deviennent plus confortables (salles de bains installées). Un nouvel élément de confort attire également son attention: L'automobile. Parking et garage sont souvent pris en compte dans l'aménagement des cités et des maisons.

Figure 68

PLAN-TYPE DE MAISONS CONSTRUITES EN 1920 PAR LA SAHBM
(SNHBM)



PLAN TYPE 1920

maison bourgeoise

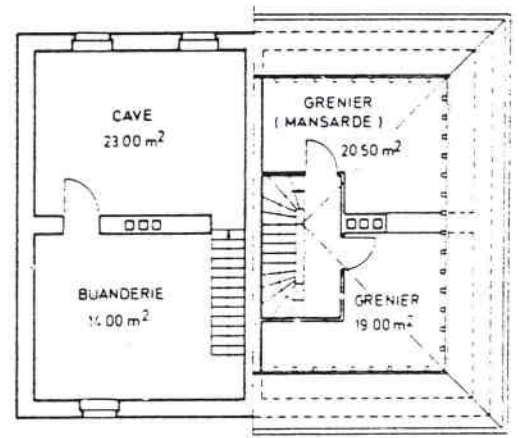
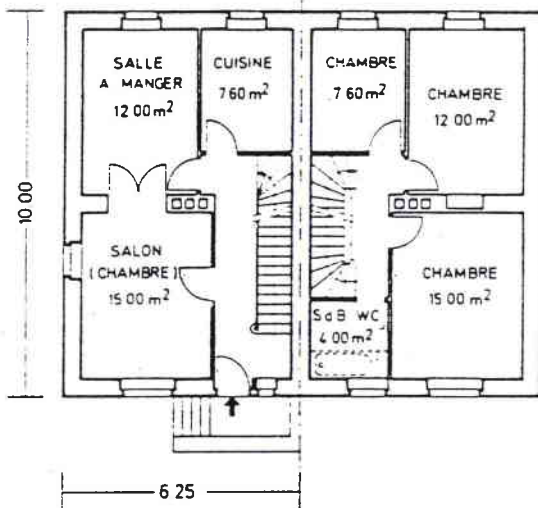
SURFACE BATIE 62.50 m²

REZ-DE-CHAUSSEE

ETAGE

CAVES

COMBLES



PLAN TYPE 1920

maison ouvrière

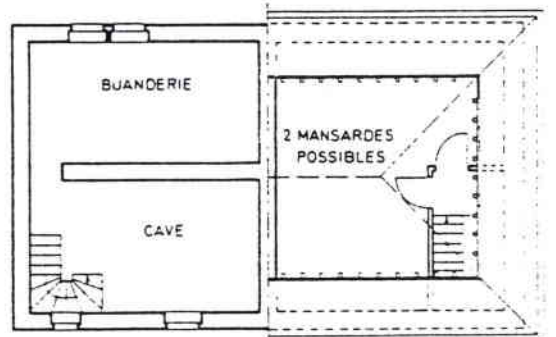
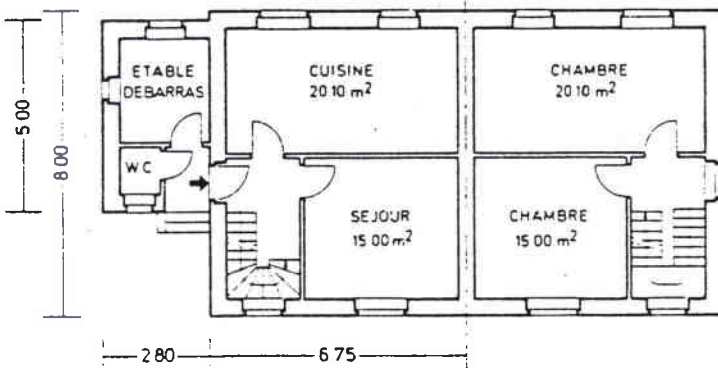
SURFACE BATIE 54.00 m²

REZ-DE-CHAUSSEE

ETAGE

CAVES

COMBLES



extrait de:SNHBM, Compte rendu du Conseil d'administration
Exercice 1979

5.41 Les initiatives des sociétés sidérurgiques

La société ARBED entreprend, seule ou en collaboration avec les communes, la construction d'ensembles de maisons qu'elle vend directement à son personnel intéressé.

Ces quartiers situés à la périphérie des communes ont des plans largement ouverts comportant des possibilités de parking et des terrains de jeux pour enfants. Même si les maisons sont dans certains cas de type varié, le plan découle d'une conception d'ensemble, ce qui rappelle qu'à l'origine il y a eu un seul maître d'oeuvre (Exemple: Raemerich à Esch, Wolkeschdal à Dudelange, Lallange à Esch).

Tableau 40

Maisons construites et vendues directement par l'ARBED après la seconde guerre mondiale		
Année	Localité	Rue
Dans les années 50	Esch	Michel Lentz des Franciscains Weiherwues (Mâcon) Cité L. Blum Cité Raemerich Cité Lallingerdeich: - rue Legallais Th. de Wacquant Tudor Lamort
années 50	Dudelange	In Lenkeschlag (cité Al. Meyer) In Wolkeschdal
1956		Norbert Metz ° Parc ° CECA °
1972	Schifflange	Europe (commune, Arbed, et Ceca)
1972	Belvaux	Fenkelsbierg

° Avec crédits Ceca

Grâce à ces aides environ 3000 habitations furent construites au fil des années.

Pourtant une nouvelle politique en matière d'habitations sociales fut inaugurée par l'ARBED au début des années soixante-dix. Sur la base d'un arrangement conclu avec les délégations ouvrières, l'ARBED décida de vendre aux membres de leurs personnels plus de 2000 habitations de service qu'elle leur avait louées à des loyers très modérés dans le passé.

Il existe des lotissements plus récents où les maisons sont de style très varié reflétant l'esprit et le goût de leurs propriétaires. Après 1975 la société ARBED, en collaboration avec la commune d'Esch, a créé un lotissement au lieu-dit "Gewigewännchen" pour la construction de maisons d'appartements et de maisons unifamiliales. Le terrain appartenant à l'ARBED a été en grande partie cédé à des membres du personnel de la société (opération ouverte également à d'autres intéressés) pour la construction de maisons unifamiliales. Les nouvelles rues de ce quartier récent sont H. Habig et P. Goedert. Un autre récent lotissement se trouve au lieu-dit "Fettmeth". Les maisons en ces endroits n'ont rien de commun avec les maisons des cités. Il s'agit vraiment de maisons individualisées.

La construction de logements locatifs est pratiquement délaissée, surtout si on la compare aux efforts faits pour l'accession à la propriété privée. Signalons cependant pour mémoire les réalisations suivantes:

1949 Differdange	Cité "Bonne Espérance"
1949/50 Schifflange	"Neue Kolonie" (pour contremaîtres)
1960 Dudelange	rue Comte de Bertier (pour ingénieurs)
1960 Esch	rue Barbanson (pour ingénieurs) rue Patton

5.42 L'aide de la CECA

En dehors des avantages offerts par les sociétés sidérurgiques, la SNHBM et les communes ainsi que des primes de construction allouées directement par l'Etat, les ouvriers mineurs et sidérurgistes peuvent bénéficier des aides prévues dans le cadre du Traité de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (CECA). A côté des dispositions purement économiques, le Traité de Paris prévoit également de promouvoir une amélioration du bien-être social des travailleurs de l'industrie minière et sidérurgique.

Quoique le traité instituant la CECA ne mentionne dans aucun article la question des maisons ouvrières, la Haute Autorité a reconnu dès le début de ses travaux que les problèmes sociaux et économiques ne pouvaient pas être résolus si on ne s'attachait pas à la solution du problème du logement pour les travailleurs.

Des enquêtes effectuées par la Haute Autorité (enquêtes non publiées) avaient révélé qu'il faudrait construire environ 250000 logements (pour les premiers six pays membres de la CECA), afin d'atteindre un standing décent et combler tant soit peu les lacunes ayant existé à l'époque. Et de souligner que le besoin en logements serait relativement moins grand au Luxembourg qu'il ne le serait en d'autres pays de la Communauté

165.

C'est ainsi qu'en 1956 bon nombre d'acquéreurs se sont vu gratifiés d'une prime spéciale de 1000 \$, soit la contre-valeur de 50000 francs belges à l'époque. Depuis lors les conditions ont changé. Il ne s'agit plus de donner une prime non remboursable, mais d'accorder un prêt (maximum 4000000 francs belges (ou luxembourgeois) à un taux d'intérêt très bas -1% l'an)

¹⁶⁵ Giuseppe Glisente: Le problème des maisons ouvrières; in: Revue Technique Luxembourgeoise, N° 2/1954.

et pour une durée d'environ 20 ans. Le prêt est accordé pour la construction (400000 francs), pour l'acquisition et la modernisation (300000), pour l'acquisition (200000 francs), et pour la modernisation (120000 francs). Cette aide non négligeable ne suffit cependant pas pour financer entièrement la construction ou l'acquisition d'un logement.

Les conditions pour bénéficier d'un tel prêt se rapportent tant à l'opération elle-même qu'à la situation pécuniaire de l'acquéreur. Elles ressemblent à certains égards aux conditions générales pour l'obtention de la prime de construction ou d'acquisition allouée par l'Etat. L'opération ne doit pas dépasser un certain coût (ex. 5000000 de francs, terrain non compris, pour la construction); le logement doit être la résidence principale de l'acquéreur; ce dernier ne peut être propriétaire d'un autre logement; le revenu imposable ne doit pas dépasser un certain plafond (600000 francs pour un célibataire et 915000 francs pour un ménage). Pour toute autre personne faisant partie du ménage (abstraction faite de l'épouse), un montant de 100000 francs sera ajouté. Finalement ces plafonds peuvent être dépassés à concurrence de 10%, si des conditions de travail pénible peuvent être invoquées¹⁶⁶.

Bien entendu les sidérurgistes bénéficiant de ces prêts peuvent bénéficier des conditions générales pour l'obtention de la prime de construction ou d'acquisition accordée par l'Etat. Ces prêts CECA ont contribué à financer bien des projets individuels, mais aussi de plus grands projets. Citons la Cité CECA à Esch, la Cité Europe à Schiffange, les rues du Parc, de la CECA et Norbert Metz à Dudelange, la Cité de la Chiers à Niedercorn. (Photo 20 a, b)

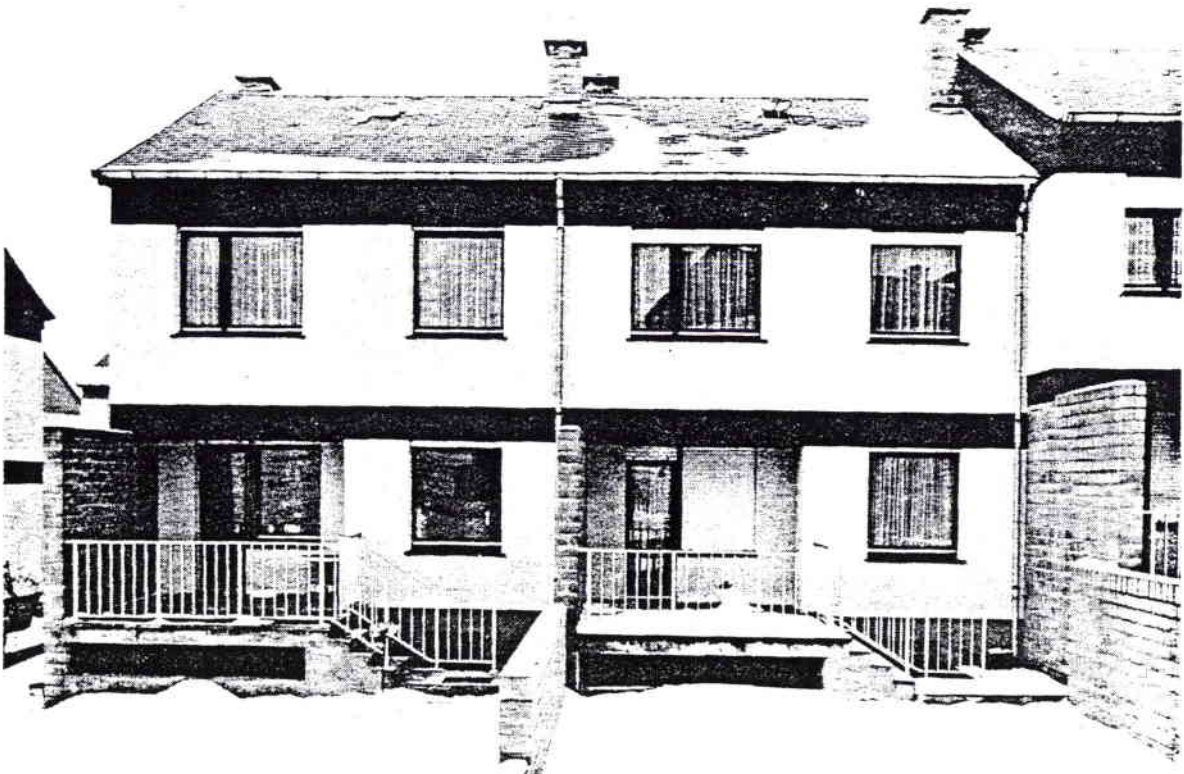
¹⁶⁶ Informations obtenues auprès de la Caisse d'Epargne de l'Etat.

NIEDERCORN - CITE DE LA CHIERS



20 a

VUE DE LA RUE



20 b

VUE DES JARDINS

A l'heure actuelle encore, la Commission des Communautés Européennes met une somme importante à la disposition des travailleurs actifs des industries du charbon et de l'acier des pays membres.

5.43 L'intervention de la Société Nationale des Habitations à Bon Marché

Nous revenons à la S.N.H.B.M. (Société Anonyme des Habitations à Bon Marché) dont nous avons déjà parlé. Constituée en 1919, cette société avait continué son activité jusqu'au début de la deuxième guerre mondiale, tout en ralentissant vers la fin des années trente¹⁶⁷.

Pendant la deuxième guerre mondiale l'occupant ne tarda pas à apporter des modifications à la société. Il changea la société anonyme en une société à responsabilité limitée sous la dénomination de "Gemeinnützige Wohnungsgesellschaft Moselfranken". Le conseil d'administration se composait dès lors de personnages politiques allemands sous la présidence de l'administration civile de l'occupant (C.d.Z. = Chef der Zivilverwaltung). La société eut pour mission de construire des logements locatifs pour les fonctionnaires allemands à Luxembourg, Esch, Diekirch et Grevenmacher. Mais la direction luxembourgeoise ne fut pas trop empressée à donner suite, et ainsi seulement 28 logements furent mis en chantier et seulement quelques logements furent habités en juillet/août 1944.

Après la guerre l'ancien conseil d'administration reprit ses fonctions sans tarder et la transformation

¹⁶⁷ Frommes Bob: 1919-1979 in: SNHBM, compte rendu du conseil d'administration, exercice 1979.

de la société par l'occupant fut déclarée nulle et sans effet. La situation du marché était identique à celle d'après la première guerre mondiale, et ce n'était qu'à partir de 1948 que l'activité de construction de la société commençait à se régulariser de nouveau.

C'est surtout au bassin minier que s'ouvrent les chantiers. Jusqu'en 1955 la société a construit 671 maisons unifamiliales et 39 immeubles (soit 187 logements) dans tout le pays, dont 312 maisons unifamiliales et 24 immeubles (soit 74 logements) dans le bassin minier (voir tableau 41). Compte tenu du nombre important de logements construits, il n'est donc pas étonnant que la société ait eu l'autorisation de changer son nom de "Société Anonyme" en "Société Nationale", d'où le sigle S.N.H.B.M.

Les années cinquante allaient apporter des changements dans l'aménagement des maisons, Jusque-là, les pièces du premier étage étaient superposées sur celles du rez-de-chaussée. Cette répartition changea avec l'application des "Recommandations de Cologne". (Fig 69) Ces recommandations visent les surfaces minimales du logement familial et de ses pièces. Au-delà des règles de surface, la fonctionnalité des pièces fut étudiée davantage. Dans tous les plans les meubles furent inscrits afin de prouver la correspondance parfaite des différentes pièces avec leur destination. L'initiative de ces recommandations revient au directeur de la société luxembourgeoise et celles-ci furent approuvées à Cologne par les représentants de quatorze pays européens et de plusieurs organismes internationaux.

Dans les années soixante la conception urbanistique change aussi. Désormais les constructions sont groupées en cités, ce qui entraîne de nombreuses rationalisations. La Cité Pierre Krier réalisée à Esch

Fig. 69 RECOMMANDATIONS DE COLOGNE

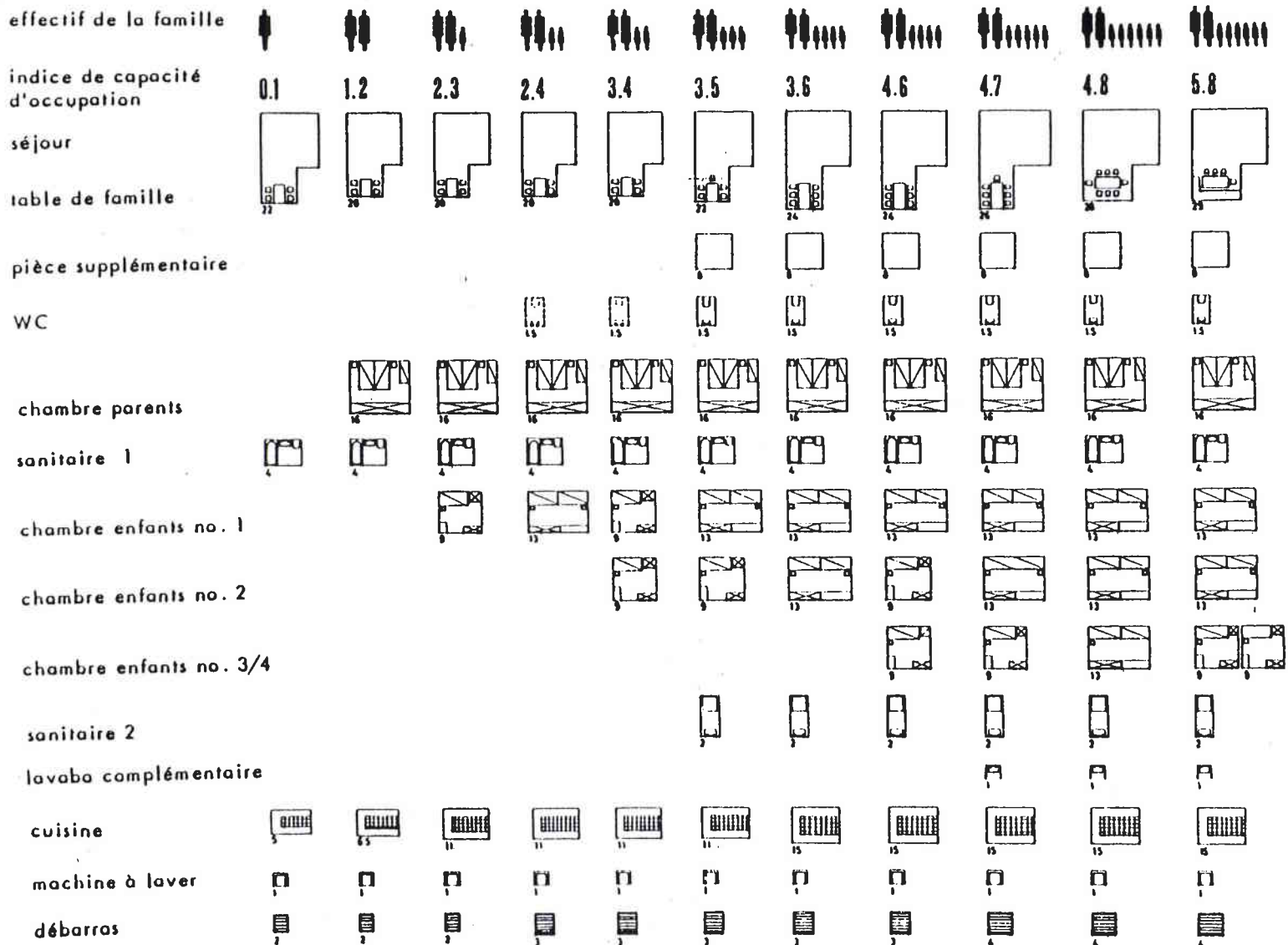
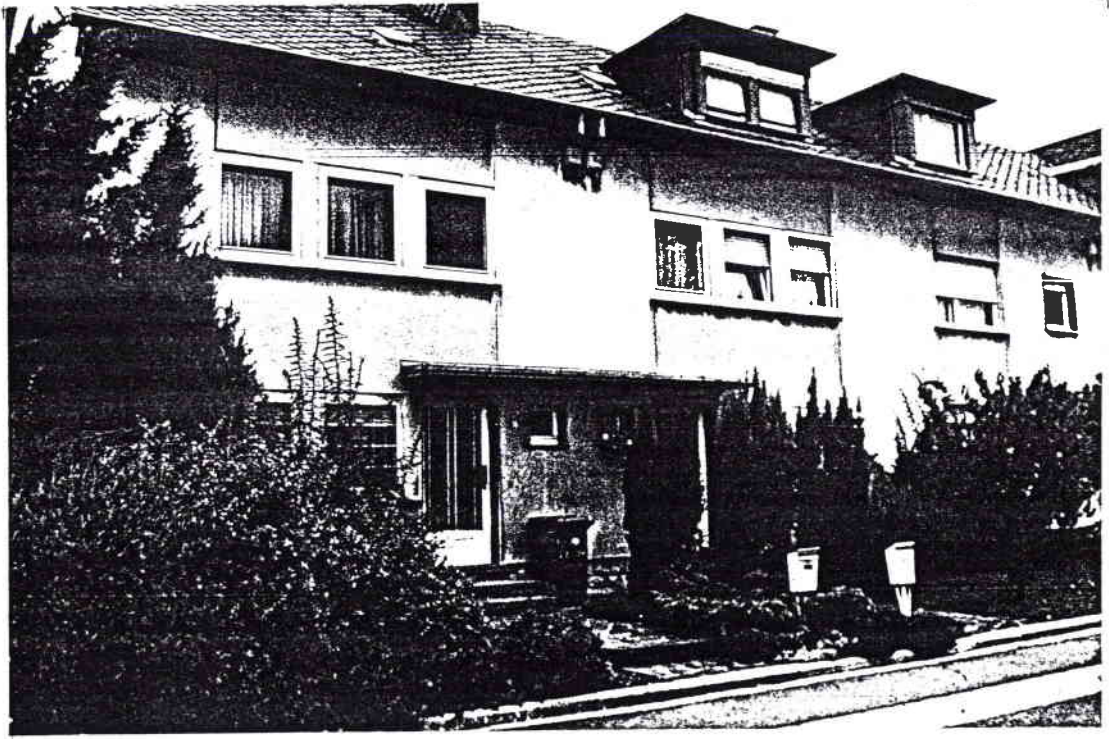


Tableau 41 - Logements construits par la S.N.H.B.M.
au bassin minier de 1947 à 1966

Année	Localité	Nombre de maisons unifami- liales	Immeubles à apparte- ment
1947	<u>Esch</u> , rte d'Ehlerange	7	
1949	<u>Esch</u> , Cité Pierre Krier	65	
1951	<u>Esch</u> , Place Pierre Krier		2 (30)
1955	<u>Esch</u> , Lallange	15	
1959	<u>Esch</u> , Lallange	3	
1962	<u>Esch</u> , Op der Hârt	21	
1960	<u>Belvaux</u> , rue de l'Usine	12	
1963	<u>Belvaux</u> , Cité Gr.-Duc Jean	55	
1960	<u>Soleuvre</u> , Cité L. Kauffmann	60	
1961	<u>Soleuvre</u> , id.	9	
1962	<u>Soleuvre</u> , id.	31	
1964	<u>Soleuvre</u> , id.	28	
1966	<u>Soleuvre</u> , id.	34	
1957	<u>Differdange</u> , Fousbann	31	
1944	<u>Dudelange</u> , rue Pierre Krier	22	
1948	<u>Schifflange</u> , rte de Noertzange	10	
		403	2 (30)
Total des logements de 1947 à 1966 : <u>433</u>			

Note: En 1966 l'activité de la S.N.H.B.M. s'arrête
au bassin minier



21 DIFFERDANGE-SOLEUVRE, Cité Léon Kauffman

de 1949 à 1951 a été le précurseur de ces entreprises. Ces grands chantiers permettent aux entrepreneurs de rationaliser leurs travaux; les prix s'en ressentent. En présence du but social et désintéressé les autorités communales accordent à la société le droit d'aménager sous sa propre régie les infrastructures et voiries. Les deux grandes cités réalisées au bassin minier sont la Cité Léon Kauffmann et la Cité Grand-Duc Jean, toutes deux situées dans la commune de Sanem, l'une à Soleuvre, l'autre à Belvaux. Les terrains ont été choisis en fonction

- de leur proximité des centres ville et usines de Differdange et d'Esch,
- de leur situation à l'écart des fortes pollutions atmosphériques dont souffraient cruellement certains quartiers d'Esch et de Differdange. (Photo 21)

Ces cités situées à l'écart de la grande circulation constituent des sortes de hameaux caractérisés par la distribution, autour des maisons, d'espaces de jardins privés ainsi que de surfaces communes (espace vert, place de jeux pour enfants). La circulation est réduite aux riverains et visiteurs et les garages intégrés dans les maisons ou réunis en plusieurs endroits qui sont facilement accessibles par les voies piétonnes. Bien que se ressemblant beaucoup, les maisons sont de type varié avec ou sans combles aménageables, de sorte qu'elles pouvaient convenir aux petites et aux plus grandes familles. Il est évident que les logements ont toujours été adaptés à l'amélioration du confort. (Fig. 70a, b ; Fig. 71)

5.44 Les logements sociaux des communes (T.42) (T.43)

Les efforts entrepris par les autorités communales dans le cadre du logement social sont très importants; ils sont même de grande envergure après la

Figure 70a PLAN-TYPE 157 SNHBM CITE LEON KAUFFMAN SOLEUVRE

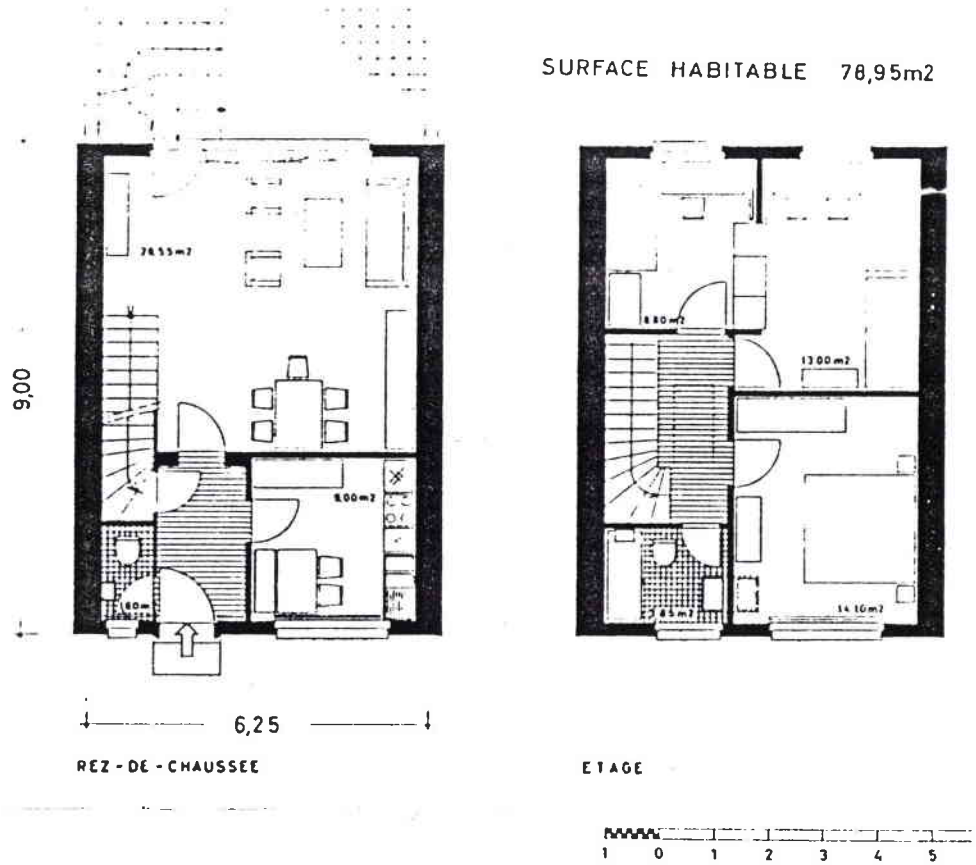


Figure 70b PLAN-TYPE 141 SNHBM CITE GRAND-DUC JEAN BELVAUX

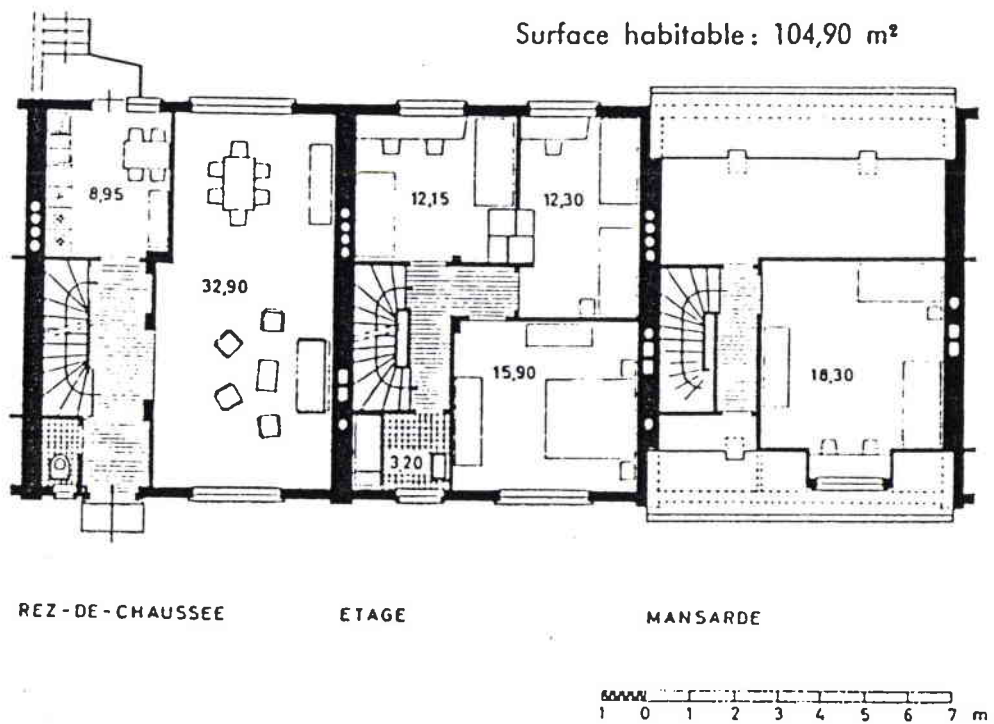
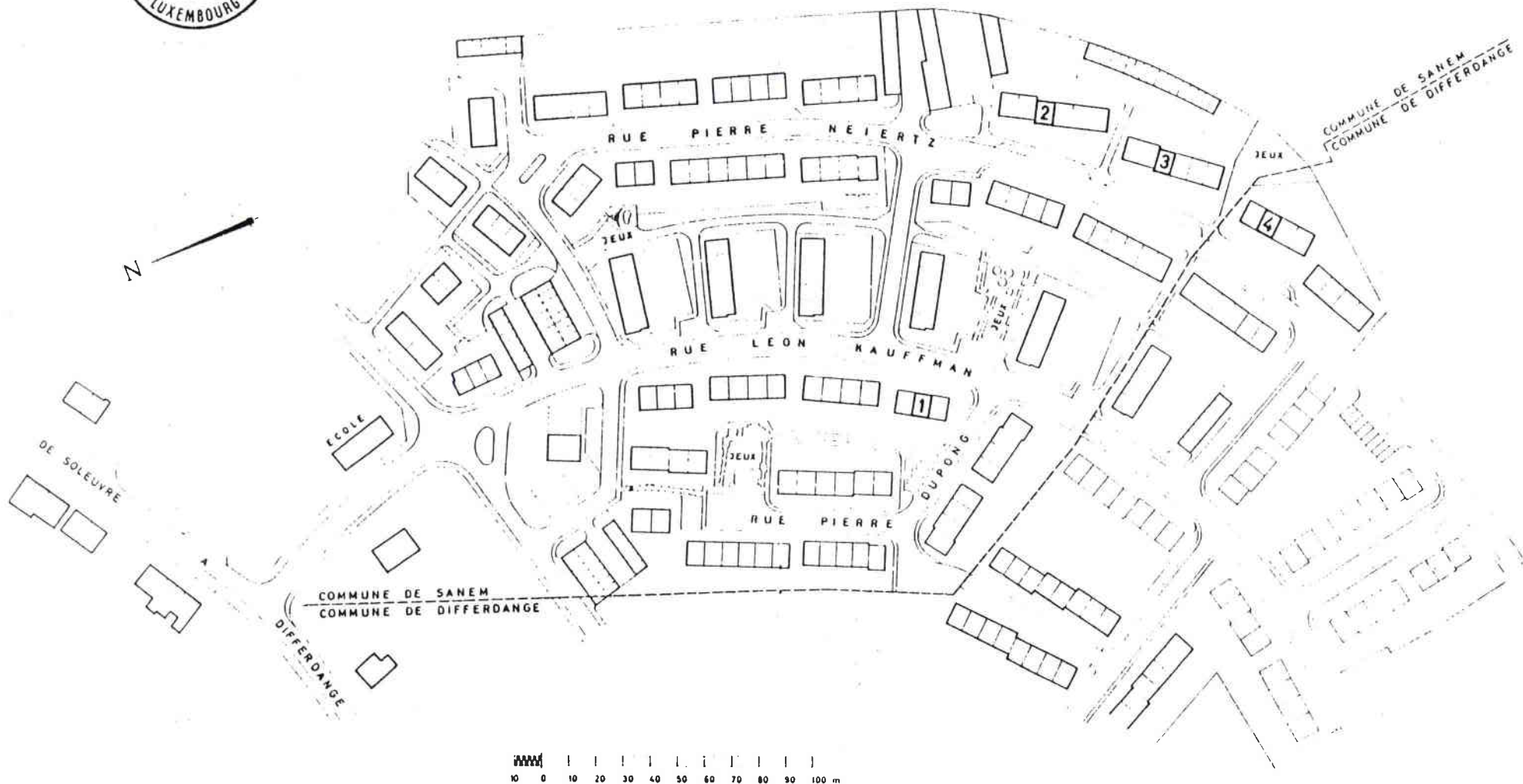


Figure 71 CITE LEON KAUFFMAN SOLEUVRE

PLAN DE SITUATION



seconde guerre mondiale. Il s'agit souvent de vastes réalisations comportant plusieurs rues de maisons unifamiliales. Des projets plus petits ou des immeubles à appartements ont également été réalisés suivant les nécessités du moment.

Si les conditions pour bénéficier d'un tel logement ne changent pas par rapport aux conditions générales (c'est-à-dire ne pas être déjà propriétaire d'un logement, salaire imposable ne dépassant pas un certain plafond), les formules appliquées lors de la réalisation de ces logements varient beaucoup. Ces logements sont, soit

- des logements locatifs (la commune reste propriétaire) exemple: Cité Verte à Esch. Il s'agit de deux rangées de maisons isolées du reste de la ville, plus proche d'Ehlerange que d'Esch, située à quelques mètres seulement d'une zone industrielle et dont l'unique accès doit se faire à partir d'une route à grand trafic.
- ou des logements construits d'après un plan-type réalisé par les services techniques des communes. Différentes formules sont possibles: Les intéressés construisent eux-mêmes d'après le plan-type ou bien les maisons sont vendues, gros oeuvre terminé, ou bien les maisons sont vendues clé en main. Exemple: Cité du Cinquantenaire à Esch.

Paul Schengen ¹⁶⁸ décrit la réalisation de la Cité du Cinquantenaire de la manière suivante:

"Plan s'adaptant parfaitement au terrain dont les accidents naturels ont été intégralement conservés, composition de trois îlots ouverts avec groupement de maisons individuelles en rangée dont trois encadrent une placette, bandes vertes sans séparation le long des voies d'accès, jardins de dimensions très restreintes clôturés derrière les maisons et donnant sur un espace vert commun."

¹⁶⁸ Paul Schengen, op. cit.

Tableau 42 - Logement social des communes

Années	Localité	Lieu-dit ou rue	Remarques
1956	<u>Rumelange</u>	rue d'Esch rue de l'Ecole } rue de Lorraine	15-20 logements 49 id.
1959		rue du Cimetière	16 id.
1971- 1973		rue Emile Lux	19 id.
1973		Hierzespronk I	63
1985- 1986		Hierzespronk II	
Prévu		Kirchberg	81 places à bâtir
1958	<u>Dudelange</u>	rue Pasteur	
1960- 1962		rue Schmit rue Simon	
1970- 1972		rue Eiffes rue Schuman rue Thiel	
1982- 1986		rue du Nord rue des Prés	
1957- 1958	<u>Schifflange</u>	rue P. Krier	54 logements
1965		rue M. Rasquin	32 id.
1968- 1970		rue Dom. Baum	43 id.
1975- 1976		Paerchen I)	108 id.
1978- 1981		Paerchen II)	
		Paerchen III	37 log. prévus, non encore réalisés
1978	<u>Bascharage</u>	Op Kratert	55 terrains dont 25 vendus
1972- 1973	<u>Rodange</u>	Voulesang	60 terrains
1976- 1977	<u>Lamadelaine</u>	Grouss Viess } Millebach } Echels }	60 terrains
1970- 1971	<u>Soleuvre</u>	Cité 2000	120 log. + 30 appart.
1970- 1972		Cité Frisoni	60 log.
1975- 1977 -1987	<u>Sanem</u>	Taupesmies	80 terrains (lotissements)
1952	<u>Differdange</u>	Peschkopp	maisons à appartements (162 appartements)
1970- 1978		Cité de la Chiers	126 ou 172 maisons
1986		Breitfeld	45 parcelles (lotissements)

Pour le logement social à Esch, voir tableau 58.

Tableau 43 - Le logement social à Esch/Alzette

Logements vendus par la commune à des particuliers

- Maisons unifamiliales

Vente en 1951 Cité Eugène Reichling	28 maisons
1952 rue Sidney Thomas	4
rue Karl Marx	3
rue de Belvaux	4
Cité Lallingerberg	20
1953 Cité Dr Schaeftgen	17
1956 Cité du Cinquantenaire	54
1962 Cité "Op der Hart"	46
	<u>176 maisons</u>

- Maisons à appartements

Vente en 1963 Résidence Michel Rasquin	54 appart.
1966 Place de l'Exposition	72 id.

Logements dont la Ville d'Esch est encore propriétaire

- Maisons unifamiliales

Cité Verte	24 maisons
Cité Leesberg	8

- Maisons à appartements

Cité de l'Espérance	36 appart.
Cité Dr Schaeftgen	33
Résidence Theisen	20
rue Portland	16
rue Pierre Dupong	36
rue de la Source	16
Cité Dr Schweitzer	77
(logements destinés à des retraités)	

- et d'autres appartements éparpillés sur le territoire de la commune

Mise à disposition de places à bâtir par la ville pour la construction de logements sociaux - à partir de 1957

- Maisons unifamiliales

1957 Cité de l'Artisanat	35 maisons
1958 rue de Cologne - Bd H. Clement	21
1968-72 Cité Lankhelzerweiher	119
1975-76 Cité Allende	36
1982 Cité Lankhelzerweiher (Fonds du Logement).	18
	<u>229 maisons</u>

- Maisons à appartements

1965-66 Bd H. Clement	80 appart.
1972-76 Cité Lankhelzerweiher	112
1981 Résidence coin rue E. Reichling et Bd H. Clement	25
1982 Cité Lankhelzerweiher (Fonds du Logement).	12
	<u>229 appart.</u>

La formule gros oeuvre terminé donne plus de liberté aux futurs propriétaires dans l'aménagement intérieur qui sera plus personnalisé.

Une autre solution consiste dans la mise à disposition de terrains pour la construction de logements sociaux. Des bureaux d'études se chargent alors de toute la réalisation. Ci-après quelques exemples:

- Cité de l'Artisanat à Esch: les maisons blotties dans la verdure sont de petits bungalows entourés de jardins, de pelouses et d'arbres. L'aménagement aéré se détache de façon très agréable des autres cités.

- Cité Paerchen à Schiffflange: réalisée par la société G. T. L. (Grands Travaux de Luxembourg), contraste avec la cité précédente d'une manière très nette: Rangées de maisons de construction préfabriquée. Cité de la Chiers à Niedercorn. C'est une grande cité de respectivement 126 et 172 maisons.

5.5 L'aide directe de l'Etat par le canal du Fonds pour le Logement à Coût Modéré à partir de 1979

5.51 Le but du Fonds pour le Logement

Malgré toutes les aides accordées, beaucoup de gens n'ont cependant pas les moyens financiers pour acquérir un logement en propriété. Obligés à recourir aux logements locatifs, deux possibilités s'offrent à eux: louer un appartement convenable pour un prix élevé ou bien louer un logement sans confort pour un prix moins élevé.

En vue d'harmoniser les besoins en logements à long terme, un établissement public dénommé "Fonds pour le Logement à Coût Modéré" appelé communément "Fonds de

Logement" a été créé en 1979. La loi du 25 février 1979, dans ses articles 54 et 55, lui attribue la mission suivante ¹⁶⁹.

Le Fonds a pour mission de réaliser de sa propre initiative, en collaboration avec des promoteurs, dans le cadre du programme annuel ou pluriannuel, toute opération relative à l'acquisition et à l'aménagement de terrains à bâtir ainsi qu'à la construction de logements à coût modéré destinés à la vente ou à la location pour des projets

a) qui se révèlent indispensables en vue de l'urgence des besoins régionaux et locaux de logements ou de la restructuration urbaine dans le cadre de l'aménagement du territoire;

b) qui par leur envergure dépassent les capacités financières d'une commune.

Le Fonds a, en outre, pour mission de susciter la recherche et la diffusion des méthodes de rationalisation de la construction et de promouvoir la qualité de l'habitat. A cet effet, il entreprend ou commande des études et il organise des concours d'idées ou d'entreprises.

Les objectifs du Fonds du Logement sont donc multiples et variés. En réduisant au maximum les prix de vente (en permettant la finition en régie propre, en augmentant le nombre de constructions, en cédant le terrain par bail emphytéotique), le Fonds permet l'accession à la propriété aux couches sociales financièrement plus faibles qui ne réussiraient pas en s'adressant au marché immobilier libre.

¹⁶⁹ Mémorial, Recueil de législation, série A - No 16 du 27 février 1979.

Malgré tous ces avantages non négligeables, de nombreux ménages, en raison de leurs très modestes revenus, ne pourront pas accéder à la propriété. Ceux-ci peuvent bénéficier, après l'étude de leur dossier, d'un des nombreux logements locatifs que le Fonds du Logement construit ou aménage dans de vieux immeubles qu'il acquiert pour sauver le patrimoine architectural du passé et qu'il rénove tout en les pourvoyant du même confort que les logements vendus.

Dans l'attribution d'un logement locatif on tient compte - du revenu de l'intéressé

- du nombre d'enfants à charge
- de l'urgence de la situation.

Le loyer est calculé en fonction du revenu et du nombre d'enfants à charge. Il est évident que le bénéficiaire ne doit pas être propriétaire d'un logement ni au Luxembourg ni à l'étranger.

Actuellement un projet est en cours d'élaboration permettant aux locataires de devenir propriétaire du logement qu'ils occupent ou d'un autre logement du même genre. Le loyer payé jusqu'alors est pris en compte. Le futur propriétaire, qui devra nécessairement répondre aux conditions du logement social, recevra à ce moment une prime d'acquisition de l'Etat. Le Fonds n'accorde non seulement une aide financière mais remplit une action sociale en recherchant l'intégration des gens moins aisés dans la vie des quartiers déjà existants.

Les projets réalisés ont chaque fois un aspect différent pour ne pas cataloguer ces logements à caractère social. En effet, un homme non averti ne saura pas reconnaître ces logements à première vue.

5.52 L'activité du Fonds du Logement

Lors de la création du Fonds en 1979 il y avait un besoin urgent en logements dans le bassin minier. Dans une première période le Fonds s'occupa donc en tout premier lieu du bassin. Dans les projets en cours par contre l'effort est surtout porté sur Luxembourgville sans oublier cependant les autres régions du pays. Jusqu'en avril 1986 le Fonds a construit ou rénové 371 logements sociaux dont 327 au bassin minier (tableau 44a). Les projets du Fonds de 1986 à 1990 font l'objet du tableau 44b.

5.521 La "renaissance" du Brill à Dudelange

Au centre de la Ville de Dudelange, à quelques pas de l'artère commerciale et de la gare, le "Brill " est un témoignage vivant du début de l'industrialisation de notre pays. Dès 1887, la société sidérurgique de Dudelange avait commencé à construire des maisons le long de la rue de Zouftgen destinées aux ouvriers et employés de l'usine. Plus tard, en 1897, Emile Mayrisch, alors directeur de la société, ne tarda pas à fixer les bases de l'oeuvre sociale du patronat en faisant entreprendre les travaux pour la création d'une cité destinée aux personnels de la société.

Le quartier du Brill fut érigé en plusieurs phases, 1902, 1906, 1911; et encore agrandi en 1925

Tableau 44 - Logements construits ou rénovés par le Fonds du Logement de 1979 à avril 1986

Localité	Rue ou lieu-dit	Nombre de logements construits ou rénovés	
Dudelange	Brill	113	C + R
Esch/Alzette	Lankhelzerweiher	45	C
Obercorn	Peschkopp	162	R
Lasauvage	Place Saintignon	7	R
<u>Total pour le bassin minier</u>		<u>327</u>	
Luxembourg	Winnschoul	14	R
	rue Henri VII	3	R
	rue Adolphe Fischer	2	R
Echternach	In der Alf	7	C
Bettembourg	In Eidels	3	C
Wiltz	In der Geetz	15	C
<u>Total pour le Grand-Duché</u>		<u>371</u>	x)

x) 126 logements en accession
à la propriété
245 logements locatifs

- Projets de construction ou de rénovation du Fonds du Logement de mai 1986 à 1990

Localité	Rue ou lieu-dit	Nombre de logements	
Dudelange	Brill	14	
Esch/Alzette	Lankhelzerweiher	15	
	Vieil Esch	120	
<u>Total pour le bassin minier</u>		<u>149</u>	
Luxembourg	Grund	52	
	Fort Neipperg	54	
	Ilot des Nations	30	
	Domaine du Kiem	54	(+ 80 ?)
Echternach	A Krack	20	
Wiltz	Op Baessent	27	terrains avec plan-type
Plans non encore définis: Belvaux et Schifflange Walferdange Ettelbruck-Warken			

Source: Les tableaux 59 et 60 ont été établis grâce aux informations fournies par le Fonds du Logement

de 40 maisons. Il ne subit pas de transformations jusque dans les années quatre-vingt.

Rangées comme des soldats en rangs parallèles, ces maisons jumelées (aux façades), en briques, entourées de jardins et disposant d'une annexe, sont typiques de l'époque.

L'ARBED s'est défait peu à peu de ses logements qu'elle louait pour une somme très modique. Ces derniers étaient ou bien vendus aux locataires ou bien cédés aux plus offrants (Etat, communes, privé) comme terrain à bâtir, ce qui correspondait à une démolition. Exemple: Une partie des logements de la rue de Zouftgen furent démolis et à leur place Infraplan, la société de droit privé dont nous venons de parler au chapitre précédent, a construit des immeubles-tours à appartements.

Le Fonds du Logement racheta toutefois les maisons et terrains concernés et sauva ainsi le Brill, une étude ayant démontré que les maisons étaient encore en assez bon état et se prêtaient à une modernisation.

Les anciennes maisons sauvées de la démolition grâce à une modernisation poussée sont mariées à des constructions neuves (plan nouvelle situation) permettant ainsi d'utiliser au mieux les vastes espaces. Ces maisons nouvelles ont été érigées à l'endroit où naguère se trouvaient les annexes. Afin de respecter sa vocation de maison à coût modéré, deux principes ont été appliqués par le Fonds: (Photo 22)

- Lors de la vente des maisons neuves ou anciennes le terrain est cédé par bail emphytéotique pour une durée de 99 ans (contre un loyer symbolique), ce qui permet une économie très appréciable. Après 99 ans, en l'an

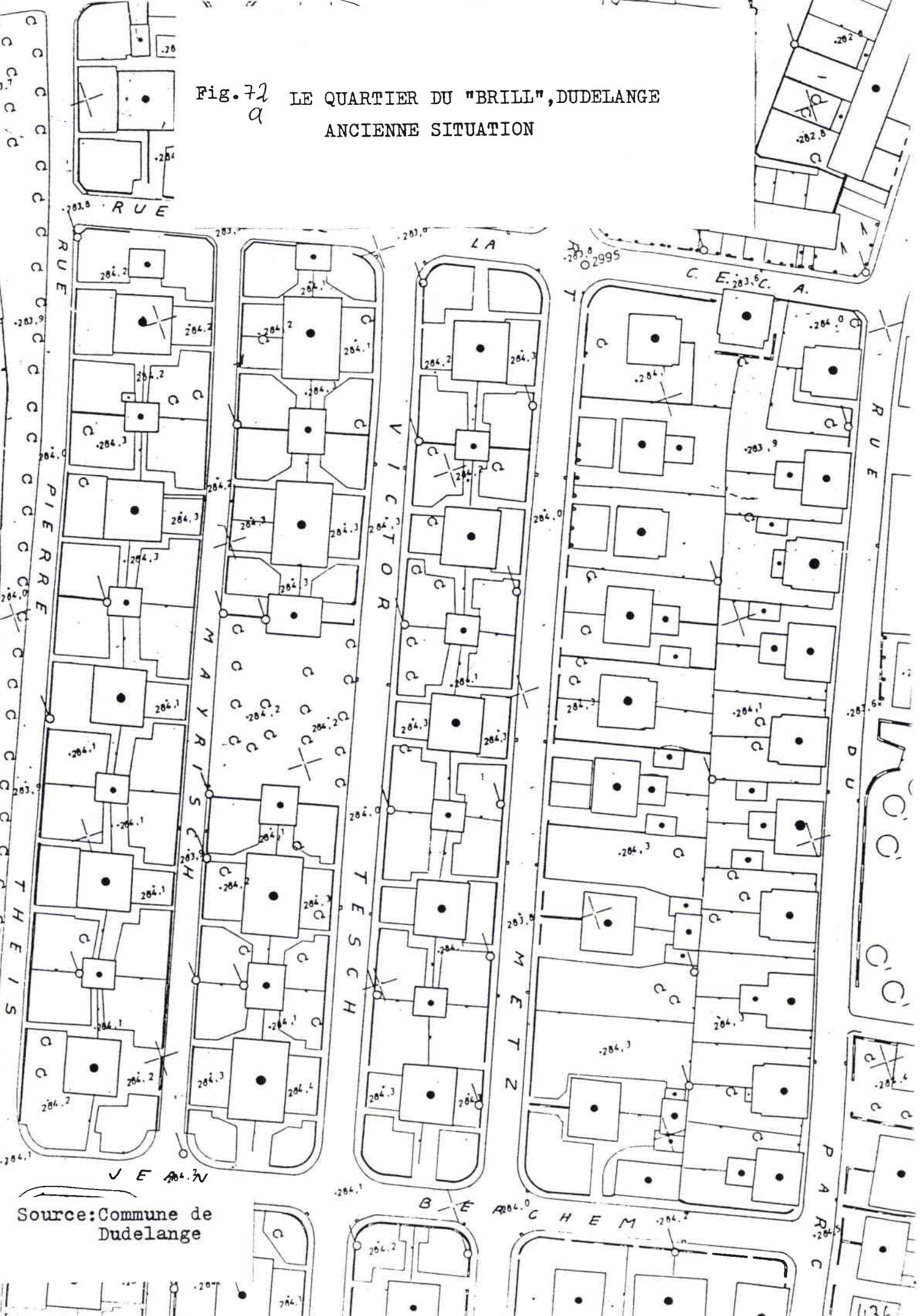
2079, l'Etat pourra ainsi disposer d'un vaste terrain permettant de redémarrer de nouveaux projets. Photo 22 - La vente des maisons nouvelles et rénovées s'est opérée gros oeuvre terminé (toit, fenêtres et portes comprises ainsi que les raccordements nécessaires: Eau, électricité, canalisation et chauffage urbain). Les acquéreurs peuvent réaliser eux-mêmes l'aménagement intérieur en se faisant conseiller par un architecte et s'ils le désirent ils peuvent bénéficier de contrats que le promoteur avait conclus avec divers artisans. Ceci permet un aménagement individualisé adapté aux besoins des propriétaires et étalé dans le temps en fonction des moyens financiers des propriétaires.

Une autre innovation se situe sur le plan des économies d'énergie. Tous les logements sont reliés à un chauffage urbain (zentrale Blockheizung). Chaque maison est raccordée à la centrale de chauffage (Fernwarmnetz). Ainsi les ménages gardent la liberté de chauffer leurs maisons comme ils l'entendent; les frais sont calculés d'après la consommation individuelle.

En dehors de l'effort porté sur les logements, le quartier a subi des modifications urbanistiques. Le nouveau plan d'aménagement plaçait l'homme au milieu de ses préoccupations. Les rues ont été aménagées en rues résidentielles (Wohnstrassen), telles qu'elles existaient déjà en Scandinavie, aux Pays-Bas, en Suisse et en R.F.d'Allemagne.

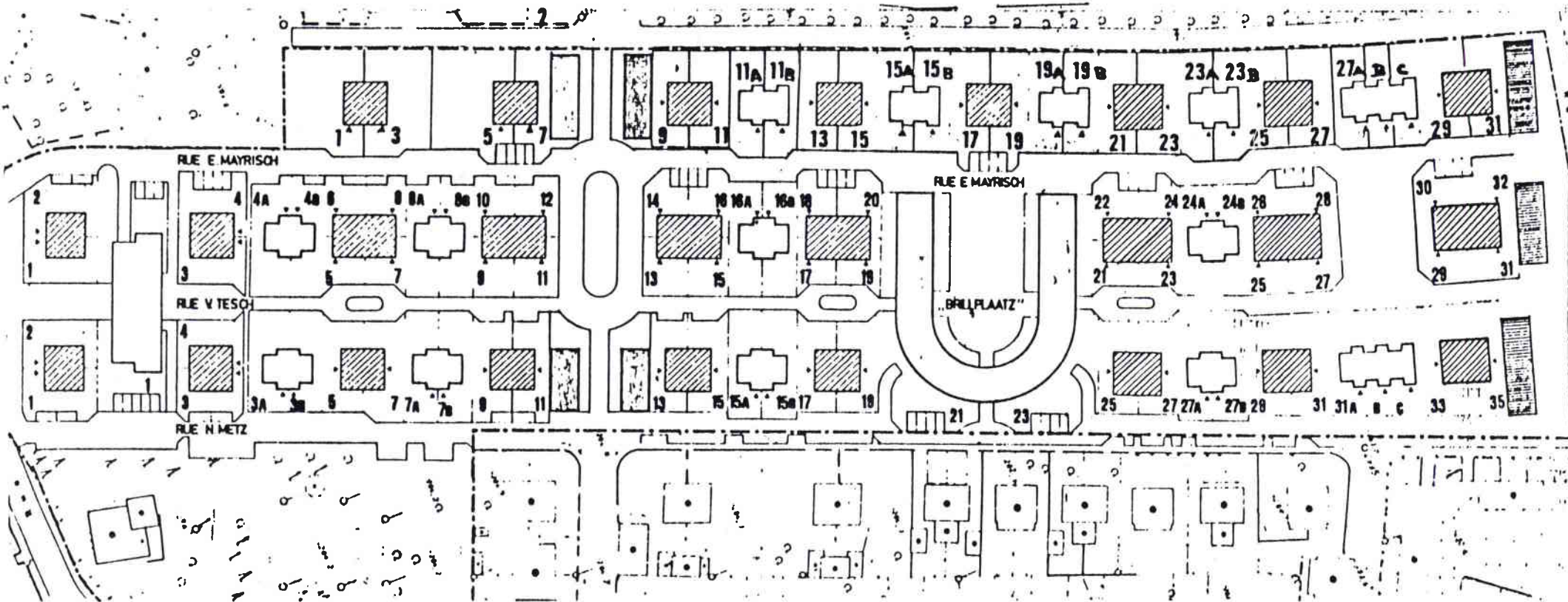
Dans ces rues volontairement sinueuses, aménagées de chicanes, agrémentées d'arbres et de bacs fleuris et de bancs, la rue est rendue à l'homme. Les maisons nouvelles ont des garages intégrés dans la bâtisse, tandis que des boxes sont mis à disposition des maisons rénovées. La rue du milieu, V. Tesch, est

Fig. 72 a LE QUARTIER DU "BRILL", DUDELANGE
 ANCIENNE SITUATION



Source: Commune de Dudelange

Figure 72b LA RENAISSANCE DU "BRILL", DUDELANGE



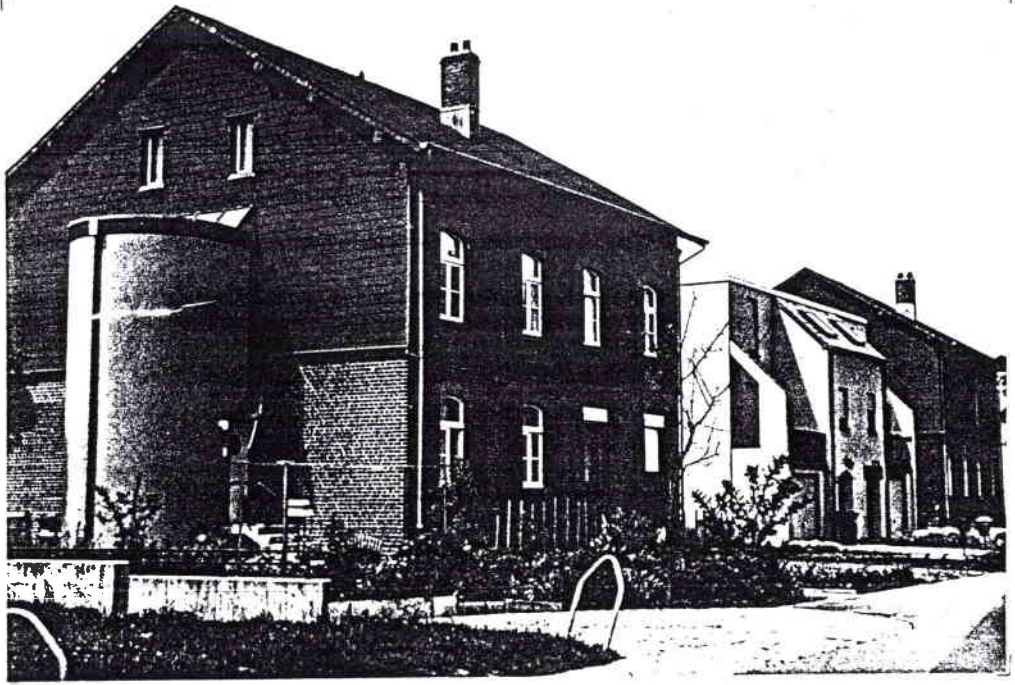
 BESTEHENDE HAUSER

 NEUBAU

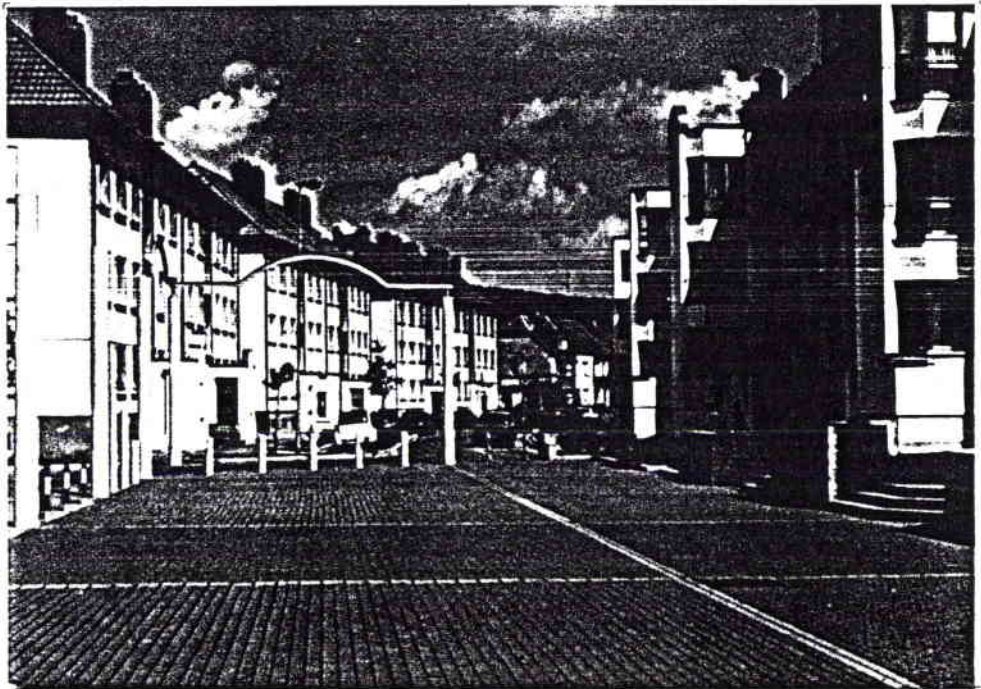
 GARAGEN

extrait de: Fonds pour le logement à coût modéré, Renaissance vum Brill Eine Alternative zum bestehenden Wohnungsbau in Dúdelingen

437



22 DUDELANGE, la renaissance du Brill



23 DIFFERDANGE, la réhabilitation du Peschkopp

complètement interdite à la circulation de passage. Elle est réservée aux enfants (Spielstrasse).

Le service des Sites et Monuments Nationaux émerveillé par ce projet, le présenta dans le cadre de la campagne lancée par le Conseil de l'Europe "Renaissance de la Cité" sous le titre de "Renaissance du Brill".

5.522 La "réhabilitation" du quartier Peschkopp à Obercorn

Le quartier "Peschkopp" à Obercorn se compose de 162 appartements locatifs répartis en plusieurs blocs. Ces bâtisses massives, pareilles à des casernes, ont été érigées par la commune de Differdange à une époque, dans les années cinquante après la deuxième guerre mondiale, où sévissait une pénurie aiguë de logements. (Photo 23)

Après une trentaine d'années, une complète mise à neuf et une amélioration du confort s'imposa à ces logements si on voulait éviter un glissement sur la pente de la dégradation irrémédiable des bâtisses.

Dans les années quatre-vingt le Fonds du Logement s'intéressait à ces logements et il acquit l'usufruit pendant trente ans (la commune de Differdange reste propriétaire) et entreprit la rénovation; dans le cas présent on parla aussitôt de "réhabilitation".

Chauffage central, nouvelle toiture, peinture à neuf, travaux d'isolation et d'insonorisation, nouveaux réseaux électriques, l'agrandissement de la surface habitable allaient redonner vie à ces logements.

L'extension de la surface habitable s'est faite par l'adjonction d'une espèce de "tour" aux immeubles. Des couleurs vives et différentes pour les fenêtres et portes ainsi que des matériaux de coloration différente pour la toiture devaient rompre la monotonie de ces grands ensembles des années cinquante.

Les rues du quartier ont aussi fait l'objet d'un nouvel aménagement: Parking central à l'entrée du quartier, chicanes et rétrécissement des rues empêchant les conducteurs pressés d'exagérer leur vitesse.

5.523 La "rénovation" du Vieil Esch

Le quartier du Vieil Esch se trouve dans l'ancien noyau dont nous avons déjà parlé et qui ressort encore clairement sur les plans actuels. Ici, dans la ville originaire, pré-industrielle, aux rues étroites, quelques-unes encore pavées à l'heure qu'il est, des maisons de type et de style différents se côtoient, chacune d'elles reflétant l'origine de ses constructeurs venus de régions et de pays divers.

Ce quartier se distingue moins par un style qui lui serait propre que par l'amalgame de styles non semblables conçus par des hommes de nations et de culture différentes qui se sont fixés à Esch pendant la longue période de la mise en place et de l'expansion de l'industrie sidérurgique.

Au fil des années de nombreuses maisons se sont délabrées au point de devenir insalubres. Certaines ont même été abandonnées en raison de leur état vétuste. Toutefois, quelques-unes de ces vieilles maisons témoignent encore aujourd'hui de leur activité rurale d'antan. D'autres maisons rappellent qu'elles étaient

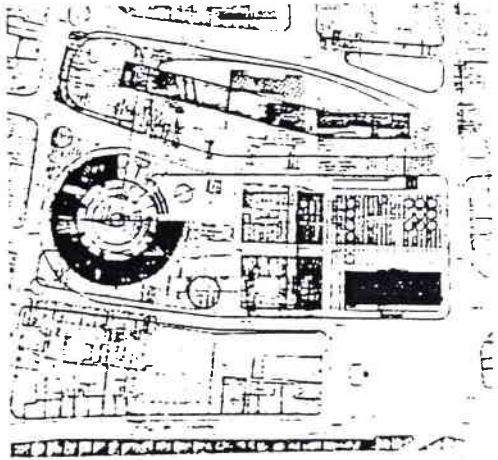
la demeure de gens plutôt aisés; cela se voit au grand escalier extérieur, à l'ornement de la façade et aux pièces d'habitation spacieuses. Ces bâtisses, dont chacune a un peu son propre style, sont de taille dissemblable et mal alignées, de temps en temps interrompues par des lacunes laissées par la démolition de l'une ou de l'autre des anciennes maisons.

Depuis longtemps, les responsables de la ville se sont penchés sur le problème de l'assainissement de ce quartier qui, pendant de longues années, était le centre de la cité.

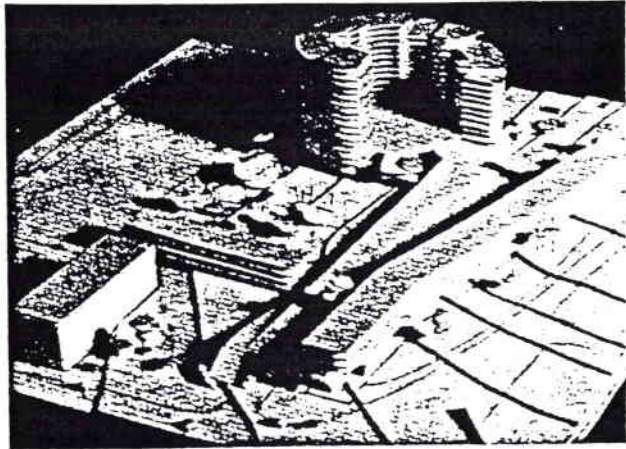
Déjà en 1936 la commission d'hygiène de la Ville d'Esch avait soulevé la question de l'insalubrité de certains quartiers, entre autres la rue St-Vincent; à l'époque il était déjà question de démolition.

Mais il fallait attendre les années soixante pour que les discussions reprennent et aboutissent finalement au début des années quatre-vingt. Projets et contre-projets se sont succédé au cours de ces années et on a assisté à un revirement des conceptions. Les perspectives prometteuses des années soixante - période de haute conjoncture permettant de croire à une croissance économique ininterrompue - ont donné lieu à des projets grandioses et démesurés à l'image de projets réalisés par de grandes villes étrangères de dizaines de milliers, voire de centaines de milliers d'habitants, alors qu'Esch, à ce moment, n'était qu'une ville d'à peine 30000 habitants. Les propositions reposaient sur la démolition totale du Vieil Esch et sur une reconstruction comprenant de grands immeubles abritant centre commercial et administrations, immeubles-tours, rappelant même Marina towers de Chicago! L'infrastructure commerciale existante aurait été complétée par une grande surface commerciale. Une zone piétonne aurait dû permettre aux citadins et aux

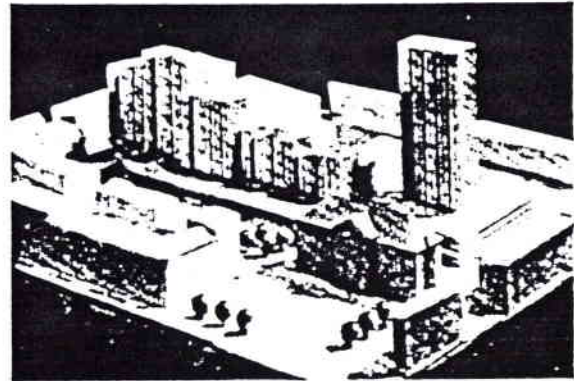
Figure 73 PROJETS DU GROUPE TETRA POUR LA RECONSTRUCTION
DU VIEIL ESCH



OPERATION ESCH-CENTRE. GROUPE "TETRA". Projet 1.
Plan particulier d'aménagement. Assainissement.



OPERATION ESCH-CENTRE. GROUPE "TETRA". Projet 1.



OPERATION ESCH-CENTRE. GROUPE "TETRA". Projet 2.

Extrait:Archives d'architecture moderne p.73 N°20 1981,Bruxelles

clients de profiter de ce nouveau centre-ville qui viendrait concurrencer le centre ville existant. (Fig. 73)

En 1976 un pas décisif fut fait en délimitant le quartier à assainir. Ce quartier est délimité de la façon suivante: Place de l'Hôtel de Ville, grand'rue, avenue de la Gare, rue Boltgen et Place de l'Hôtel de Ville.

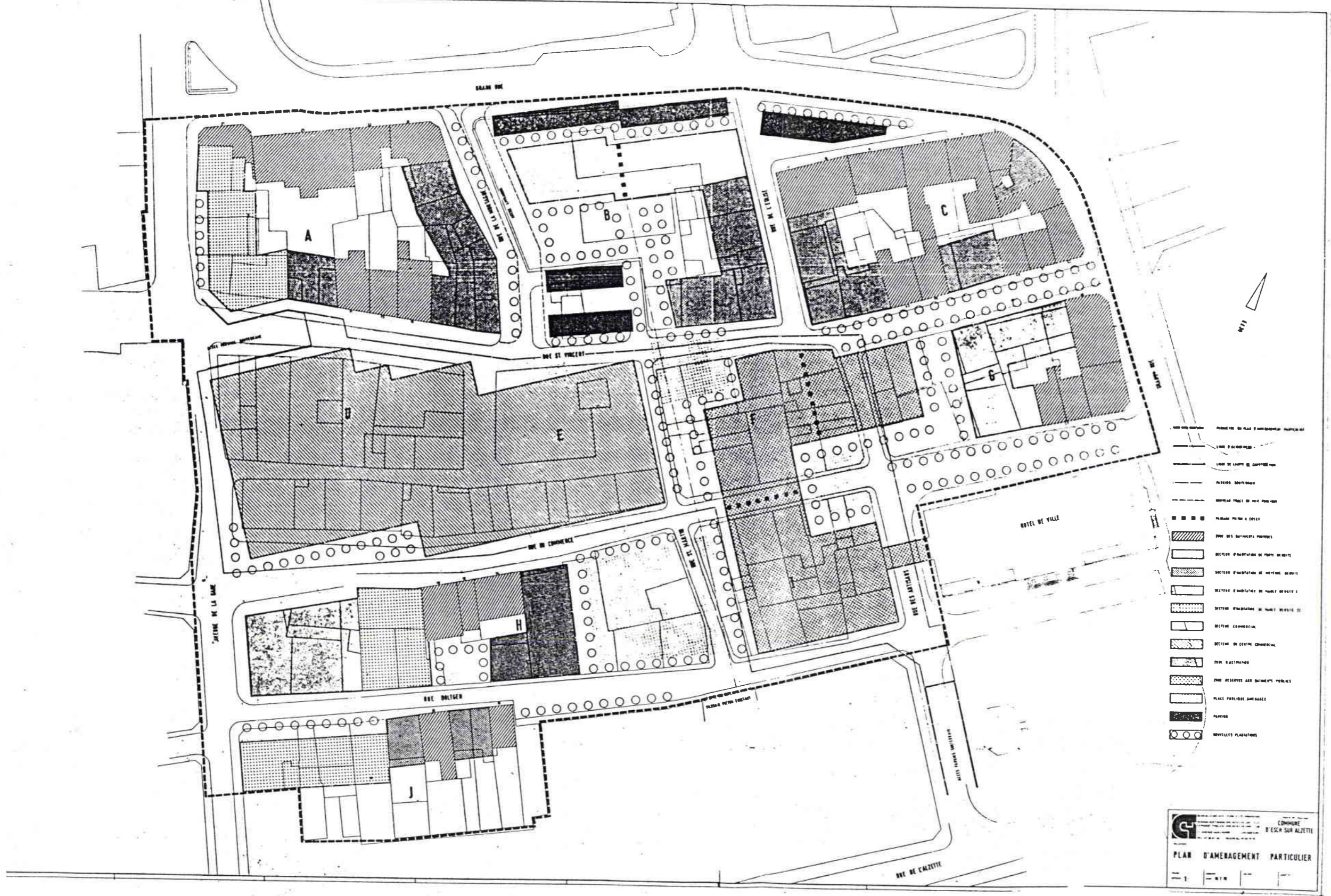
En 1976 également, une convention fut signée entre la municipalité et la firme Monopol-Scholer (habillement, alimentation), à laquelle fut conféré le droit d'acquérir de la commune des terrains jusqu'au 31.12.1978 (dans le cadre de la rénovation urbaine) pour ériger au Vieil Esch une grande surface de commerce, branche alimentation. Ceci explique aussi pourquoi le projet "grande surface" figura si longtemps dans les projets d'assainissement successifs.

En 1977 une commission pour l'établissement d'un plan d'aménagement d'Esch-Centre (appellation encore utilisée à cette époque) fut créée par le conseil communal. Cette commission qui se réunissait périodiquement discutait les différents aspects de l'assainissement projeté: Structure sociale de la population, commerce, équipements sociaux et culturels, verdure. Jusqu'à l'établissement d'un plan global, l'interdiction de toute construction est promulguée. Un projet-concours fut lancé en 1978. Le projet primé fut modifié sur le désir des autorités communales. Le projet en résultant (1979) était, dans les grandes lignes le suivant (Fig 74).

La partie vétuste serait rasée pour permettre l'implantation d'une grande surface de vente constituant le noyau d'un nouveau centre commercial.

Figure 74 W

PROJET VIEL ESCH 1979



Autour de ce centre seraient édifiées des maisons d'habitation avec un total de 164 logements qui pourraient héberger un nombre de 612 habitants, un chiffre qui aurait donc été supérieur à celui du nombre d'habitants qui y vivaient (451) à l'époque.

Dans une étude élaborée par la société allemande BBE de Cologne ¹⁷⁰ que la Municipalité d'Esch avait chargée de donner un avis sur les problèmes de la rénovation du Vieil Esch, nous puisons des chiffres précis sur la situation démographique du quartier concerné (chiffres qui ne peuvent émaner que de la municipalité elle-même). L'étude ne donne pas l'année à laquelle se rapportent les chiffres, mais ils paraissent se rapprocher à l'année 1979, l'étude ayant été présentée en juin 1980. Les rues relevées dans le tableau ci-après sont celles qui se re trouvent à l'intérieur des limites que la municipalité avait arrêtées en 1976.

Population du quartier Esch - Centre vers 1979-1980				
Rues	Nombre		Population	
	Habitants	Ménages	Lux.	Etr.
St- Vincent	137	57	80	57
grand-rue	71	21	28	43
du Commerce	122	41	33	89
St- Michel	4	1	-	4
av. de la Gare	12	4	-	12
des Artisans	30	5	6	24
de l'Eglise	7	3	6	1
de la Montagne	10	4	10	-
Boltgen	85	26	23	35
Total	451	162	186	265

¹⁷⁰ BBE - Unternehmensberatung, Betriebswirtschaftliche Beratungsstelle für den Einzelhandel, GmbH, Köln, Juni 1980.

De ces chiffres découlent deux choses: d'abord un nombre assez élevé de personnes par ménage, et ensuite un nombre prépondérant de personnes de nationalité étrangère. Donc, un quartier peuplé, avec une population de condition vraisemblablement très modeste; les bâtisses de ce quartier ne répondent d'ailleurs plus aux exigences en matière de confort.

Remarquons cependant que les étrangers et surtout les Méditerranéens sont fortement présents dans d'autres quartiers notamment au sud-ouest du "Viel Esch", dans les quartiers du Brill et de la Frontière.¹⁷¹ (Fig. 75)

D'une conférence de presse de 1985 nous apprenons que non seulement 397 personnes vivaient encore dans ce secteur dont 72% étaient des étrangers; 39% étaient des salariés, 2% seulement des indépendants, alors qu'on comptait 58.5% de ménagères, enfants et crédiérentiers¹⁷².

L'étude allemande BBE consacre le plus clair des préoccupations de ses auteurs à la question de l'utilité et de la rentabilité de la grande surface de vente prévue. En fin de compte, l'étude arrive dans sa conclusion à dire ceci : Le but du projet consisterait dans l'augmentation de l'attractivité de la Ville d'Esch en tant que ville de commerce et de ville résidentielle, en donnant un contre-coup à la fuite des habitants de la ville. Cet objectif ne se laisserait réaliser que partiellement, parce que le projet n'apporterait pas de situation nouvelle, du moins en

¹⁷¹ J. Camy: Esch/Alzette, d'un village à une ville, d'une ville à une agglomération. Mémoire présenté dans le cadre du stage pédagogique (professeur d'enseignement secondaire et supérieur), Luxembourg, 1980.

¹⁷² Le Républicain Lorrain du 13 juillet 1985.

Fig. 75
Densité des étrangers



Echelle
 1:10000

général, mais ne ferait que créer une polarisation du commerce de détail.

Ceci veut dire en termes non voilés que le commerce en place risquerait ses chances d'existence et de survie. Du point de vue économique la réalisation du projet ne ferait que déplacer les activités commerciales de la rue de l'Alzette, surtout de la partie W au-delà de la place du Brill, vers le nouveau centre. Ainsi Esch assisterait une nouvelle fois au déplacement de son centre commercial. En effet, avant la canalisation de l'Alzette donnant naissance à la rue de l'Alzette, les activités commerciales étaient concentrées dans la rue du Commerce.

Nonobstant, le projet en question fut approuvé provisoirement en décembre 1979 et adopté définitivement fin janvier 1980. Pourtant rien ne se fit, à part que la Municipalité acquit quelques maisons dans le quartier; plusieurs sont rasées rue Boltgen, face au centre commercial Mercure, mais les faits s'arrêtent là.

En 1981 le jeune architecte luxembourgeois Lucien Steil, originaire d'Esch, entame un nouveau débat. Dans la revue "Archives d'architecture moderne" il présente son étude "La reconstruction d'un quartier à Esch/Alzette", basée sur l'idée de la ville traditionnelle avec ses quartiers, ses rues, ses places, ses jardins. Seul le respect du mélange des fonctions - logements, commerce, bureaux, équipements sociaux et culturels - ramènerait la vie dans le centre-ville. Il s'exprime de la façon suivante: "Il ne s'agit pas de remplacer Vieil Esch "quartier rétrograde et démodé" par un gadget à la mode, mais de partir d'un quartier réel pour arriver à une synthèse qui puisse rétablir le fonctionnement normal de ce quartier comme

quartier complexe et vivant dans le contexte de la ville actuelle"¹⁷³.

Ces nouvelles conceptions d'assainissement arrivent à être entendues. Un nouveau projet, élaboré par les architectes Armand Welter et Heinz Kuhlmann est présenté et adopté par le conseil communal le 24 octobre 1983. Le 16 avril 1984 une convention est signée entre les deux parties, prévoyant la réalisation de l'assainissement par l'initiative privée.

Les principes d'assainissement de la nouvelle conception sont les suivants: (Fig. 745)

- Maintien de la structure urbanistique, ainsi que de la structure sociale, en favorisant le logement social (couches sociales aux revenus modestes);
- le mélange des fonctions garanti par la présence de commerces, d'équipements sociaux, de bureaux et de logements. Un parking sera également créé;
- le calme assuré par des zones de verdure, des places et des rues à circulation réduite.

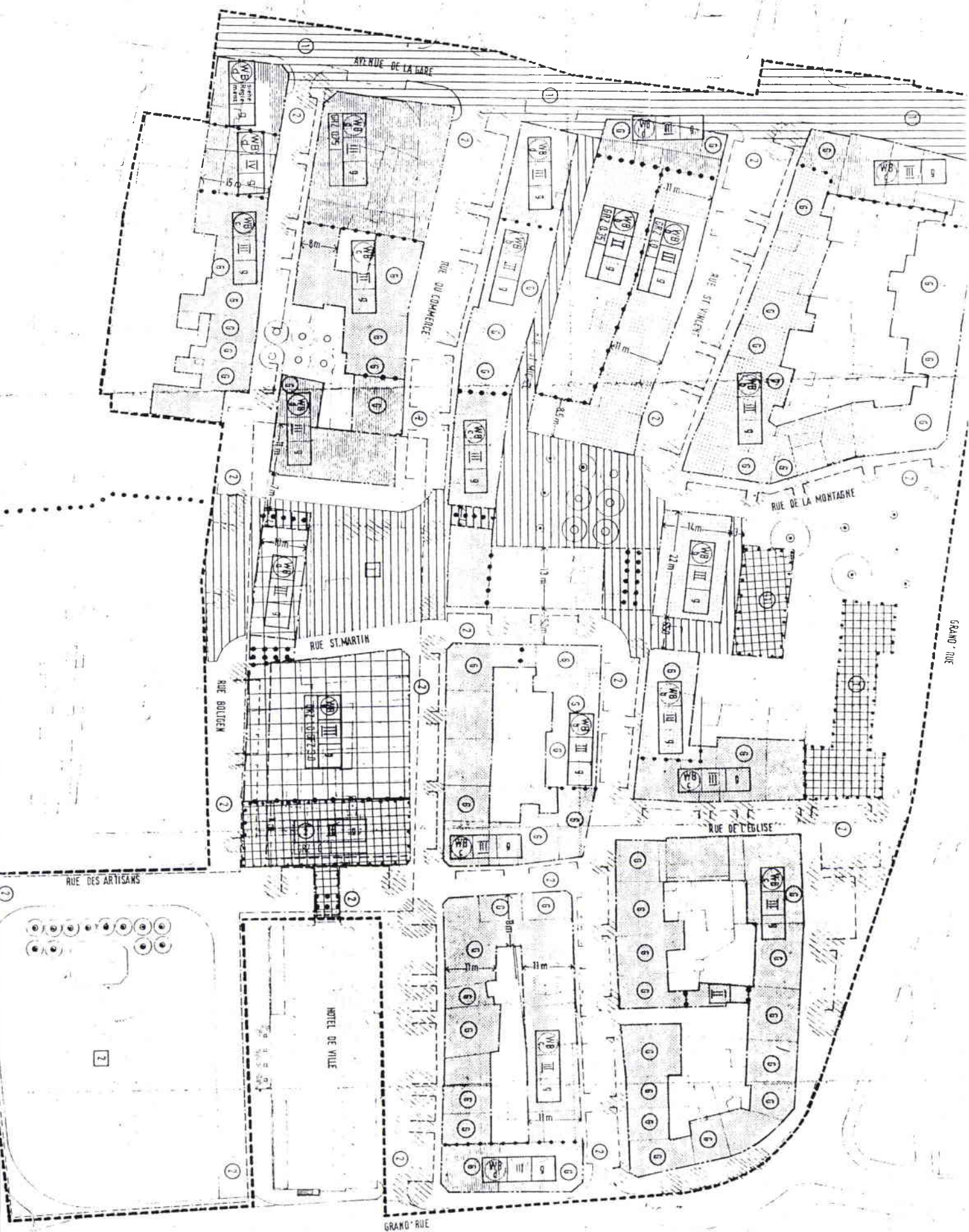
Le projet est adopté définitivement par le conseil communal le 16 janvier 1984.

Le 19 octobre 1984 ¹⁷⁴ le Fonds du Logement entre en scène. Il présente un plan tendant à aménager 120 logements sociaux. Kuhlmann et Welter se retirent du projet; en compensation ils sont chargés des travaux d'architecture pour le Fonds du Logement. Une nouvelle convention est signée entre le Fonds du Logement et la Municipalité le 12 juillet 1985, cette dernière

¹⁷³ Lucien Steil, in: Revue "Archives d'architecture moderne", 1981.

¹⁷⁴ Luxemburger Wort du 13 juillet 1985.

Fig. 74b Projet Vieil Esch 1983



ART DER BAULICHEN NUTZUNG



GEMEIN - 1 SCHULE TURNHALLE
 BEDARF 2 VORRANGIG ÖFFENTLICHE VERWALTUNG
 ZU SCHUTZENDE BAUTEN



BESONDERES WOHNGEBIET



BESONDERES WOHNGEBIET
 AB EG NUR WOHNUNGEN, AUSNAHMEN SIEHE REGLEMENT



BESONDERES WOHNGEBIET
 AB 1 OG SIND NUR WOHNUNGEN ZULÄSSIG

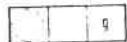


BESONDERES WOHNGEBIET
 AB 2 OG SIND NUR WOHNUNGEN ZULÄSSIG

MASS DER BAULICHEN NUTZUNG



ZAHL DER VOLLGESCHOSSE / HÖCHSTGRENZE /



GESCHLOSSENE BAUWEISE



BAULINIE / BAUGRENZE

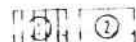


GRUNDFLÄCHENZAHL / HÖCHSTGRENZE
 GESCHOSSFLÄCHENZAHL / HÖCHSTGRENZE

SONSTIGE FESTSETZUNGEN



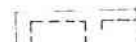
FUSSGÄNGERZONE



1 VERKEHRSBERUHIGTE ZONE
 2 VERKEHRSBERUHIGTE ZONE KON-ANLEGER-ANLEEFERER



1 TIEFGARAGE JE GESCHOSS CA 140 PKW
 2 TIEFGARAGE JE GESCHOSS CA 130-160 PKW



STELLPLÄTZE, SCHEMATISCH CA 190 PKW
 STANDORTE WERDEN GESONDERT FESTGELEGT



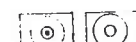
FUSSGÄNGERPASSAGE



FUSSGÄNGERPASSAGE
 MIT DURCHFART



GRENZE UNTERSCHIEDLICHER NUTZUNG



BÄUME VORHANDEN / BÄUME GEPLANT



BÄUME GEPLANT, SCHEMATISCH
 STANDORTE WERDEN GESONDERT FESTGELEGT



GRENZE DES RÄUMLICHEN BELTUNGSBEREICHES

C	18 7 83	BG	ÄNDERUNGEN VOM 11 7 83 IN ESCN
B	8 7 83	HG	SIPASSENREITTE RUE ST MARTIN
A	30 5 83	BG	VERWALTUNG/HOTEL / WB / WBa / MASSE / u.a
INDEX	DATUM	NAME	ÄNDERUNG / ERGÄNZUNG
BEBAUUNGSPLAN			PLAN NR. 001 c
MST.	1-500	GEZ PM	DATUM 20 05 1983
BL GR	78/52	GEPR BG	DATUM 20 05 1983
SANIERUNG „AAL ESCH“			
PLANUNGSGEMEINSCHAFT ARMAND WELTER HEINZ KUHLMANN ARCHITEKTEN			

chargeant le Fonds de l'assainissement. Cette convention prévoit que la municipalité et le Fonds du Logement participent à parts égales aux travaux d'infrastructure .

Cet assainissement, effectué en plusieurs étapes, prévoit la rénovation d'un certain nombre de maisons (55 logements) ainsi que la construction de nouveaux immeubles (65 logements) autour de la place St-Michel. Une partie des logements sera vendue, l'autre mise en location (en vertu de la loi du 25 février 1979). Environ 600 personnes vivront prochainement dans ce quartier, 200 de plus qu'avant l'assainissement ¹⁷⁵.

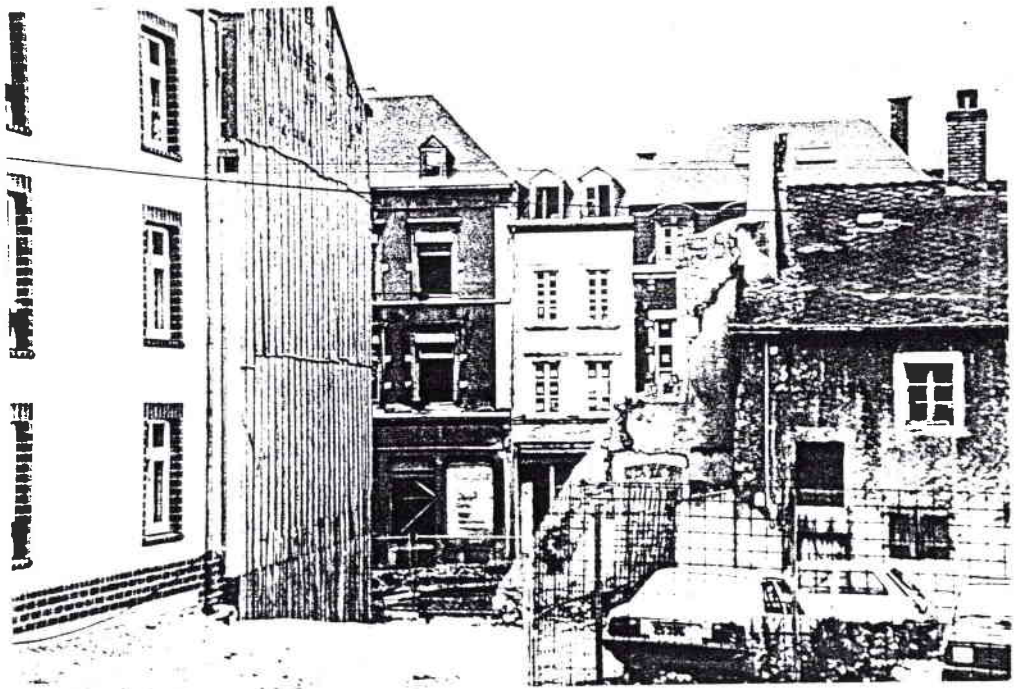
Une autre convention a été signée, également le 12 juillet 1985, entre la municipalité et le promoteur Rolphe Reding et la Société (belge) de gestion et de travaux (S.G.T.). Cette convention se rapporte à la réalisation d'un parking souterrain et à la construction d'immeubles au-dessus. La Société de gestion et de travaux va construire un complexe commercial (19 commerces, surface totale 1900 m²) , administratif et résidentiel, avec parking souterrain (2800 m², 300 places) près de l'Hôtel de Ville. Les commerces seront de petite et de moyenne taille.

L'idée d'un supermarché, qui a longtemps occupé les esprits, est définitivement abandonné. 71 logements devront être créés ¹⁷⁶. On parle aussi dernièrement d'y construire un hôtel, ce qui pourrait constituer un attrait supplémentaire pour le centre-ville.

L'assainissement du Vieil Esch, qui a fait couler beaucoup d'encre, est chose faite maintenant.

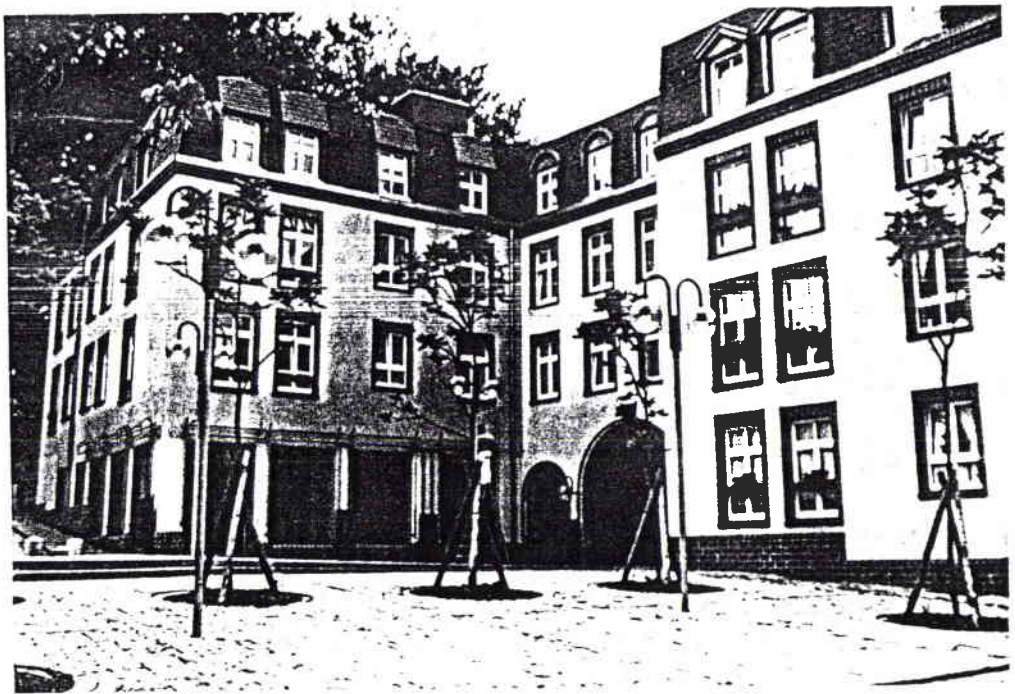
¹⁷⁵ Lux. Wort du 9 mai 1987

¹⁷⁶ Lux. Wort du 27 mars 1986

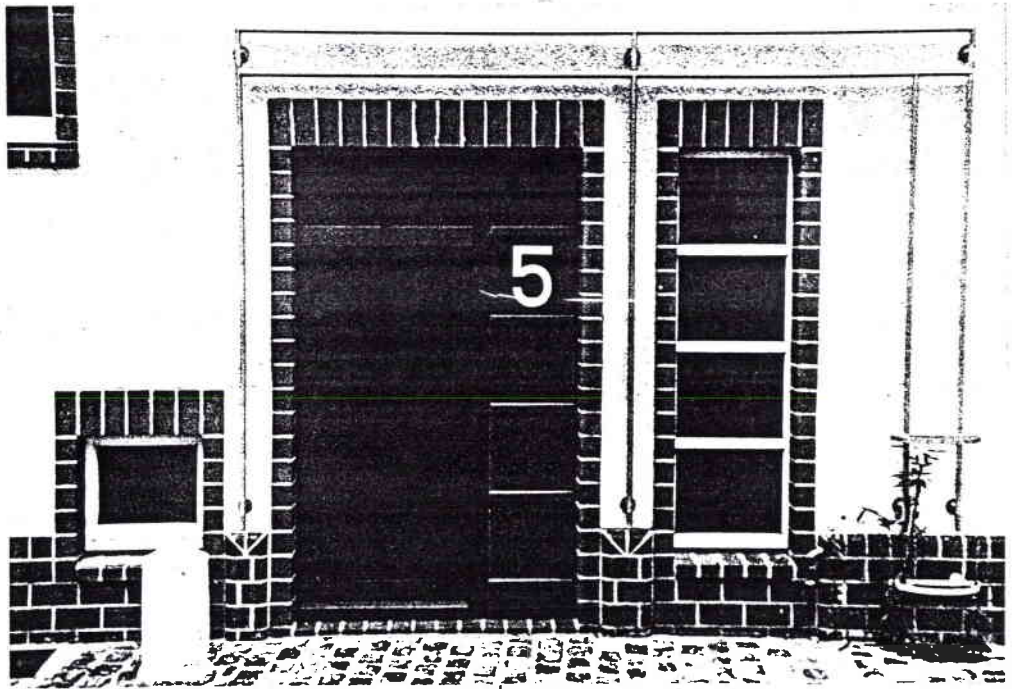


24a

La rénovation du VIEIL ESCH



24b



24c

La rénovation du VIEIL ESCH



24d

Des conceptions différentes se sont succédé au fil des années, chacune marquée par son époque.

5.524 Le Fonds du Logement et les communes

exemple: La Cité - Hierzesprong à Rumelange

Dans de nombreuses communes le Fonds du Logement prend en charge une partie des frais d'infrastructure dans l'aménagement de nouveaux lotissements à caractère social. Les renseignements suivants ont été obtenus auprès des communes concernées du bassin minier.

Localité	Lieu-dit	Début de l'aménagement	Nombre des lotissements
Bascharage	Op Kratert Ch. de Gaulle	1978	35+30
Sanem	Fenkelbierg	1987	21+21
Rodange	Voulesang Josy Meyers	1972-1973	
Rumelange	Hierzesprong II	1985-1986	

Remarques: Bascharage: 25 lotissements vendus, construction à volonté, superficie des terrains varie entre 1.98-8.19 a, prix varie entre 8800 et 600000 francs. Moyenne des terrains 3.5 - 4 a, prix 3.57 a = 257000 francs (à ajouter 200000 francs si les conditions du logement social ne sont pas remplies.

Rumelange: Superficie 2.82 - 6.67 a, prix, entre 250000 et 560000 francs. Plan à respecter. Participation du Fonds dans les frais d'infrastructure (50%).

Nous prenons comme exemple la Cité Hierzesprong à Rumelange. La commune de Rumelange comptait en 1910 près de 5300 habitants, chiffre qui restait maintenu

jusqu'en 1930. Puis commençait une diminution de la population qui oscillait de 1935 à 1960 autour de 4200 pour n'être que de 3700 habitants en 1981. La raison principale de cette régression continue au cours des années (près de 30% depuis 1910) n'était autre que la diminution qui aboutit à la cessation pure et simple de l'exploitation minière. Les prix des terrains à bâtir augmentèrent en raison de leur rareté (superficie totale de la Ville de Rumelange: 6.83 km², l'une des plus petites communes du Grand-Duché), et c'est ainsi que dans les années soixante-dix l'activité du bâtiment n'était plus florissante du tout. En vue de relancer le bâtiment et pour mettre un frein au dépeuplement, la commune de Rumelange a construit à cette époque 63 maisons vendues à des intéressés.

Ce lotissement, appelé Hierzesprong (ou Hierzespronk) se trouve sur un terrain jadis voué à l'exploitation minière. Le terrain fut racheté par la commune à l'ARBED. (Photo 25)

En 1986 une deuxième phase commençait avec la participation du Fonds du Logement qui prend en charge 50% des frais d'infrastructure. Sont prévues 26 maisons dont 18 maisons bi-familiales et 8 bungalows. La priorité est accordée aux Rumelangeois dans l'acquisition des terrains. Les propriétaires ont dû évidemment se plier aux exigences communales et architecturales en matière de construction.

5.6 Le cas particulier de la Cité ouvrière Lasauvage

Cité minière par excellence, Lasauvage mérite toute notre attention. Cette petite localité de 142 habitants (recensement de 1981) se trouve à la frontière française, à quelques kilomètres de Rodange et de

Differdange, dans un cadre enchanteur, enfouie dans la verdure. Des logements ouvriers ont été construits dès 1880 (du temps du Comte Fernand de Saintignon) et à partir de 1922 par l'usine de Rodange (à l'époque division de la Société d'Ougrée).

La localité de Lasauvage a derrière elle un passé qui porte l'empreinte de l'industrie minière et métallurgique. Remontons au début du XVIIe siècle.

En 1623 un nommé Gabriel Bernard, originaire de Longwy, reçut la permission d'exploiter le minerai de fer dans la région. Ce fut probablement en 1625 qu'il installa son premier haut fourneau. La date est toutefois contestée".¹⁷⁷

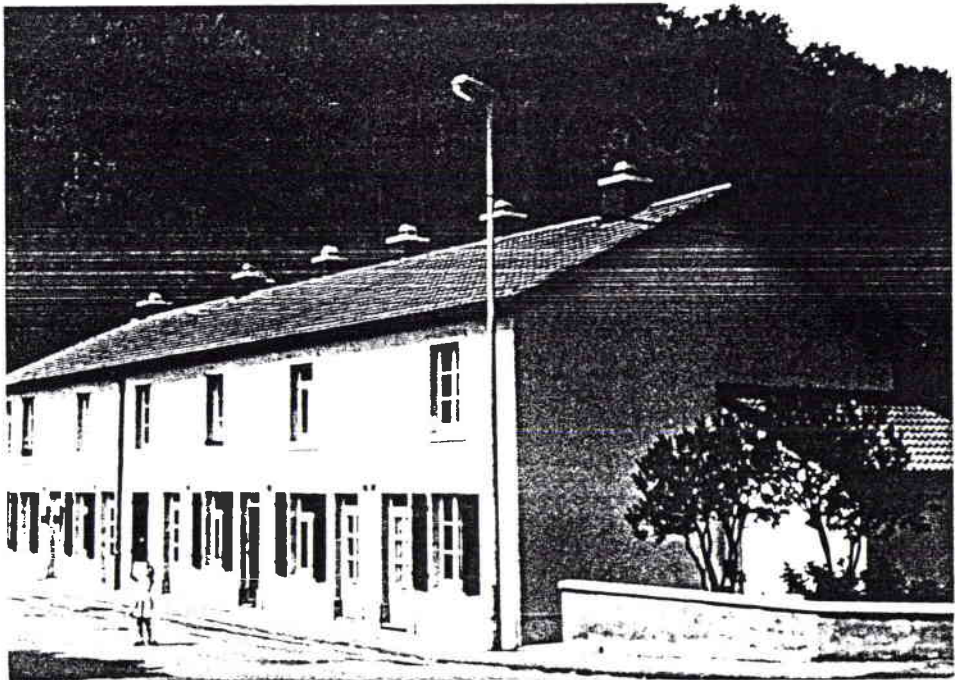
Au cours des siècles, héritage et transactions diverses allaient faire connaître à Lasauvage bon nombre de propriétaires. Dans la seconde moitié du XIXe siècle Lasauvage appartenait au Comte Fernand (ou Ferdinand) de Saintignon, un noble français. Sous lui, Lasauvage connaîtra d'abord le déclin du site industriel (l'usine est démolie en 1881), mais connaîtra ensuite un nouvel essor dans l'exploitation du minerai de fer oolithique. Dès 1880, afin de loger ses ouvriers mineurs sur place, de Saintignon fit construire des logements loués pour une somme modique. Il créa ainsi par la suite une cité minière dotée des équipements nécessaires au fonctionnement de la vie quotidienne: Economat, école, église et cimetière, café-hôtel avec salle de théâtre et salle de fêtes.

Les logements construits à cette époque se caractérisent par la rigidité de leurs façades (maisons

¹⁷⁷ Emile Thoma : Lasauvage et son histoire, in: Harmonie Ouvrière Lasauvage, brochure commémorative, 1952-77.



25 Rumelange Hierzesprong II situation 1987



26 Lasauvage place de Saintignon

en bande) en opposition aux nombreuses maisons jumelées construites au tournant du siècle dans les autres localités. Ce sont des maisons unifamiliales à deux niveaux ayant une porte et une fenêtre à linteau droit issu du néo-classicisme au rez-de-chaussée , et une ou plus rarement deux fenêtres identiques à l'étage. Le toit est recouvert de tuiles canal rouges, caractéristique que l'on ne trouve nulle part ailleurs dans les cités du bassin minier. (Photo 26)

Pendant la première guerre mondiale d'autres constructions, appelées "Au Balcon" sont érigées. Cette appellation populaire vient du long balcon en surplomb qui souligne la façade. Ces logements sortent de l'ordinaire: Toits débordant à petite croupe, porte et fenêtre encadrées d'un bossage un sur deux, colombage d'imitation. Une source thermale ayant été découverte dans les environs, de Saintignon voulait installer ici un casino ou un hôtel; le projet ne se réalisa jamais. Après le décès du comte survenu en 1921 l'usine de Rodange et la société de Saulnes se portent acquéreurs de Lasauvage (la société Jean Raty de Saulnes avait acquis la rue de la Crosnière appelée encore quartier Raty. La commune de Differdange - dont fait partie Lasauvage - acquiert l'ancien écomat pour y installer une école. L'église et le presbytère lui ont été offerts par donation. Construite en 1893-94, d'après le modèle de la Sainte-Chapelle de Paris, l'église est de nos jours monument classé.

Dans les années vingt de notre siècle, l'usine de Rodange va construire de nouveaux logements ainsi qu'une cantine. Toujours en bandes, on essaye de rompre l'uniformité et la rigidité par des linteaux caractéristiques à différents styles architecturaux¹⁷⁸:

¹⁷⁸ Joseph Collette: Lasauvage, domaine seigneurial et cité ouvrière.

- linteau légèrement cintré du baroque
- linteau en bâtière du Moyen Age et de la Renaissance
- linteau à corniche droite de la Renaissance et du Néoclassicisme .

Cette cité minière, ayant eu pour ressource exclusive l'extraction du minerai oolithique de 1870 à 1978, devrait être préservée dans son intégrité. Certes, ces logements ne correspondent plus aux besoins et aux normes de confort. Il faudrait conseiller, sensibiliser les habitants propriétaires pour la rénovation de ces témoins du passé.

Des efforts dans cette direction ont déjà été entrepris, les uns fructueux, les autres sans succès. En 1970 la Commission des Communautés Européennes avait décidé de s'attaquer au problème de la modernisation des logements anciens. Des logements du personnel des industries de la CECA ont servi de support à cette recherche appliquée. L'objectif était d'améliorer la productivité et la qualité des travaux de modernisation grâce à une organisation rationnelle à tous les niveaux et à l'emploi de méthodes industrielles comportant l'utilisation d'éléments préfabriqués.

Au Luxembourg, c'était Lasauvage qui faisait partie de ce programme expérimental. Les logements, au nombre de 121, étaient à ce moment-là encore la propriété de la Société Minière et Métallurgique de Rodange qui les louaient pour 300 à 600 francs aux familles de travailleurs des mines de fer (85%) et de la sidérurgie (15%). La société MMR avait décidé de les céder à leurs occupants. Les logements , 3 pièces avec cuisine rustique, n'avaient ni salle de bains ni chauffage central. Comme il ne paraissait pas indiqué d'encourager l'achat de logements vétustes et sans

d'encourager l'achat de logements vétustes et sans confort, le Programme Expérimental devait procurer à point nommé le moyen de moderniser ces logements. Le Programme Expérimental devait porter sur les 88 logements modernisables, les autres n'ayant pas été retenus en raison du mauvais état, des améliorations déjà apportées par les locataires ou le voisinage du sous-sol minier.

Bien que les habitants aient manifesté le désir de voir leurs logements modernisés, il fut très difficile de trouver un consensus pour la réalisation, de sorte que le projet ne fut pas exécuté¹⁷⁹.

Un autre projet datant des années quatre-vingt (1986) a porté ses fruits. La rénovation de sept maisonnettes, situées à la place Saintignon, marque le début d'une nouvelle prise de conscience.

Cette réalisation s'inscrit dans le cadre d'un projet de village-pilote initié par le ministère des Affaires Culturelles en collaboration avec le Fonds du Logement. Ces maisonnettes, après assèchement et réfection des façades, de la menuiserie extérieure et de la toiture, l'aménagement de la cour, la pose de la canalisation, ont repris forme et couleur. L'installation d'une salle de bains et d'autres travaux intérieurs ont amélioré le confort des maisonnettes.

Par cette réhabilitation douce, qui ne nécessita pas de reloger les habitants pendant la durée des travaux, le Service des Sites et Monuments (du

¹⁷⁹ Commission des Communautés Européennes: Rapport sur le programme expérimental de construction de la CECA: Modernisation des logements, 1975.

ministère des affaires culturelles) espère sensibiliser les propriétaires privés.

5.7 Le problème de la rénovation

En 1970, Heinz Quasten ¹⁸⁰ décrit la Cité ouvrière d'Esch-Frontière de la manière suivante:

" ... Die Häuser stehen wie an der Schnur aufgereiht an den sich rechtwinklich kreuzenden Strassen, eines wie das andere, klein, einfach, allerdings schon mit kleinen Vorgärten, aber heute verrusst und vom Erzstaub rot gefärbt, etwas unerfreulich anzusehen".

Pourtant depuis, plus d'une maison de cité ouvrière a fait peau neuve, surtout depuis que les maisons ont été vendues. En dehors de l'intervention directe de l'Etat, beaucoup de maisons se sont refaites une santé grâce à l'initiative privée. En parcourant les cités on se rend vite compte du problème de la rénovation.

Ces petites maisons ne répondent certainement pas à nos normes de confort d'aujourd'hui. Elles font l'objet de maintes transformations, petites et grandes, discrètes et voyantes afin d'en faire une maison "moderne". Des garages semblent prendre le rôle des annexes d'autrefois, garages préfabriquées dans le jardin, derrière ou à côté de la maison, -ou rues encombrées de voitures; difficile de juger de l'esthétique de ces deux solutions.

Si les matériaux nouveaux, l'acier, le plastique, l'aluminium, les fenêtres à grande surface et les volets à enrouleur, remplissent bien leurs fonctions, ils défigurent cependant ces maisons. Les nouveaux matériaux sont souvent choisis en raison du

¹⁸⁰ Quasten Heinz, op. cit.

prix d'acquisition, leur facilité de pose (beaucoup de travaux sont faits par les propriétaires eux-mêmes), leur commodité, leur facilité d'entretien.

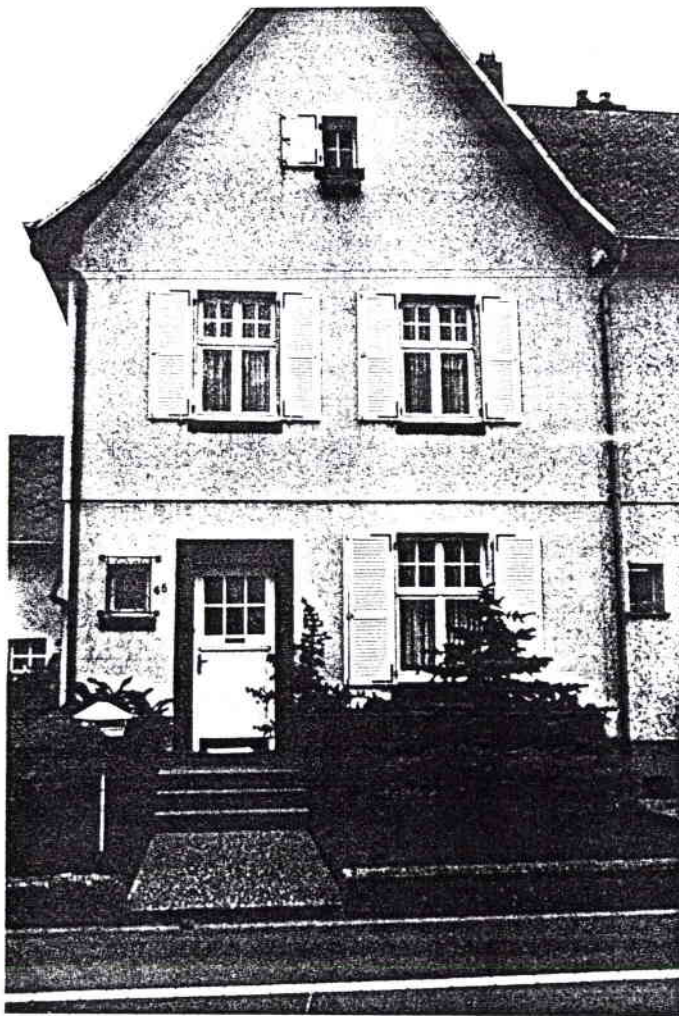
Parfois même on a l'impression que les maisons sont rénovées petit à petit, au fur et à mesure des moyens disponibles, et pas toujours en concertation entre voisins. Pourtant certaines transformations effectuées s'harmonisent avec l'ensemble de la cité. Rares sont toutefois les rénovations qui ont conservé aux maisons leur aspect d'origine.

Pour éviter dorénavant des transformations malfaites, la commune de Differdange, par exemple, fait inscrire avec l'aide de l'ARBED dans le contrat de vente certaines clauses quant à la rénovation de l'extérieur, afin de conserver le caractère de ces maisons qui sont des témoins importants de l'histoire industrielle et sociale du Grand-Duché. Une rénovation réussie garde le caractère d'ensemble architectural tout en adaptant le logement aux exigences de la vie moderne. Cette rénovation est cependant le plus souvent coûteuse et difficile.

Il faudrait aider les gens intéressés par une restauration douce. Certes, il existe une subvention étatique pour travaux de restauration d'immeubles. Mais celle-ci est accordée à la restauration de bâtisses construites avant 1913 ayant gardé leur caractère typique ou historique, pour autant que les travaux contribuent à la conservation ou la restauration de leur aspect original. Evidemment pour obtenir cette aide, il faut se plier à certaines exigences en matière de matériaux, afin de rénover les maisons dans leur aspect d'origine.

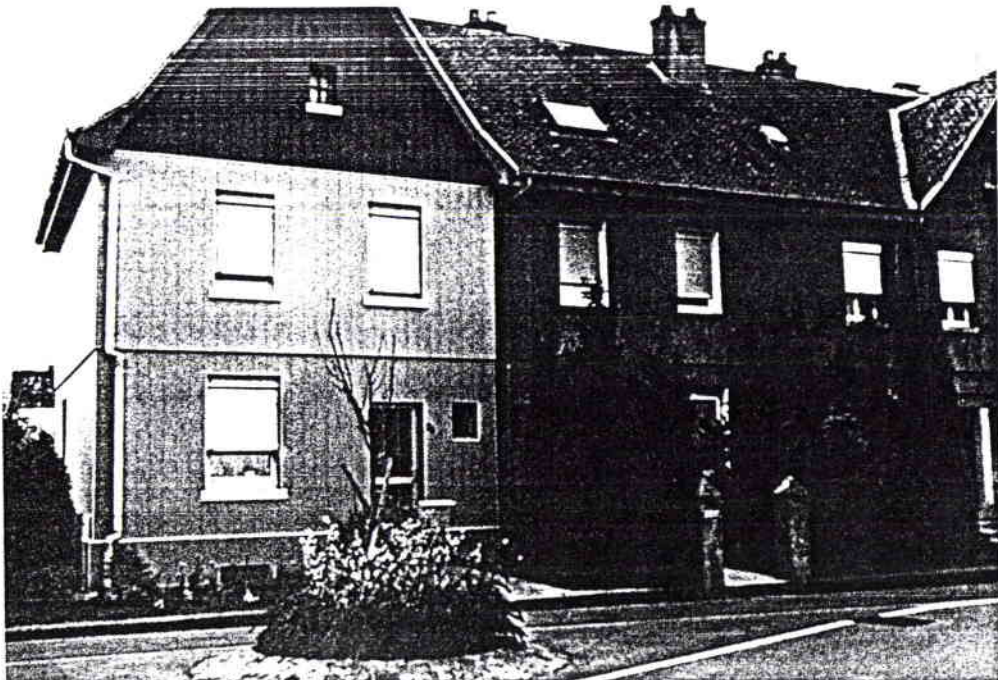
Il paraît que peu de gens du bassin minier dont leur maison répond aux critères fixés profitent de ces subventions. Mal informés, manque d'intérêt, incompatibilité de goût? Difficile à savoir. Cependant, à notre avis, un problème fondamental subsiste. Jusqu'où les pouvoirs publics peuvent-ils réglementer les rénovations de ces anciennes maisons sans trop enfreindre la liberté individuelle des nouveaux propriétaires. Pourquoi ne pourrait-on pas accepter la diversité, les différences dues à la spontanéité, à la créativité, reflet de la personnalité d'un chacun? Dans les pages suivantes nous essayons de montrer de "bons" et de "mauvais" exemples de rénovation extérieure en les juxtaposant.



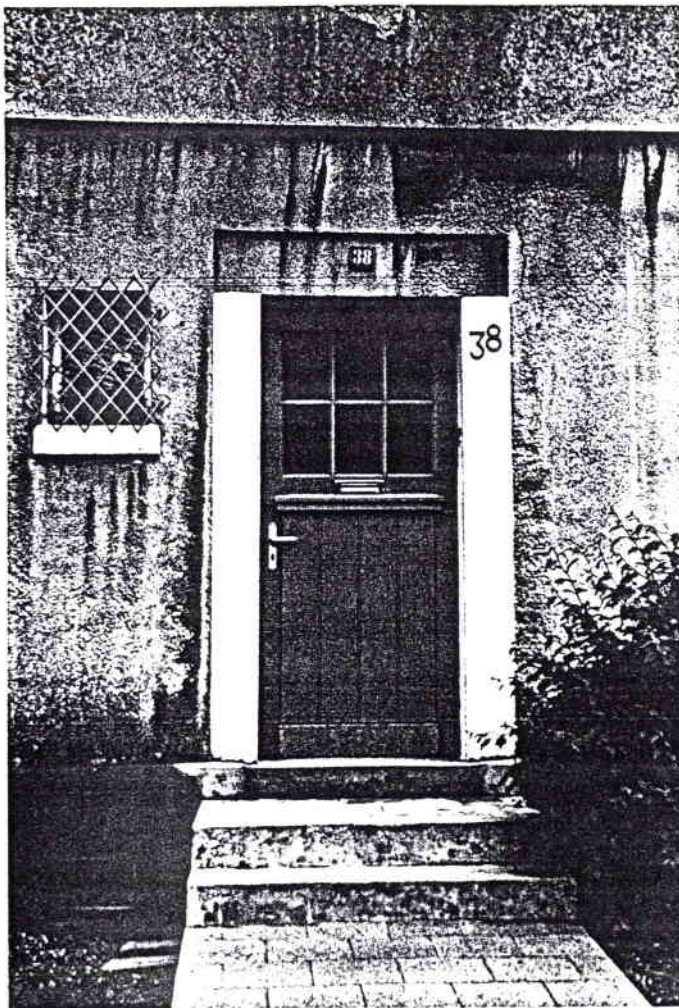


28a

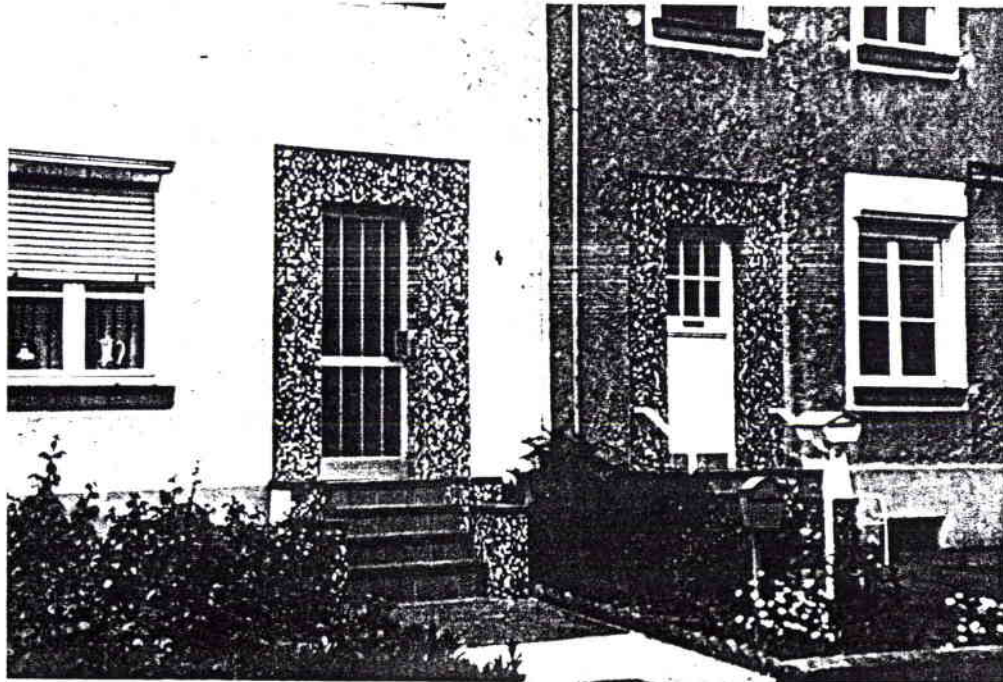
Même type de maison
en haut, rénovation douce maintien des fenêtres, des volets
et de la porte d'entrée d'antan, façade refaite
en bas, rénovation avec des matériaux "modernes"



28b

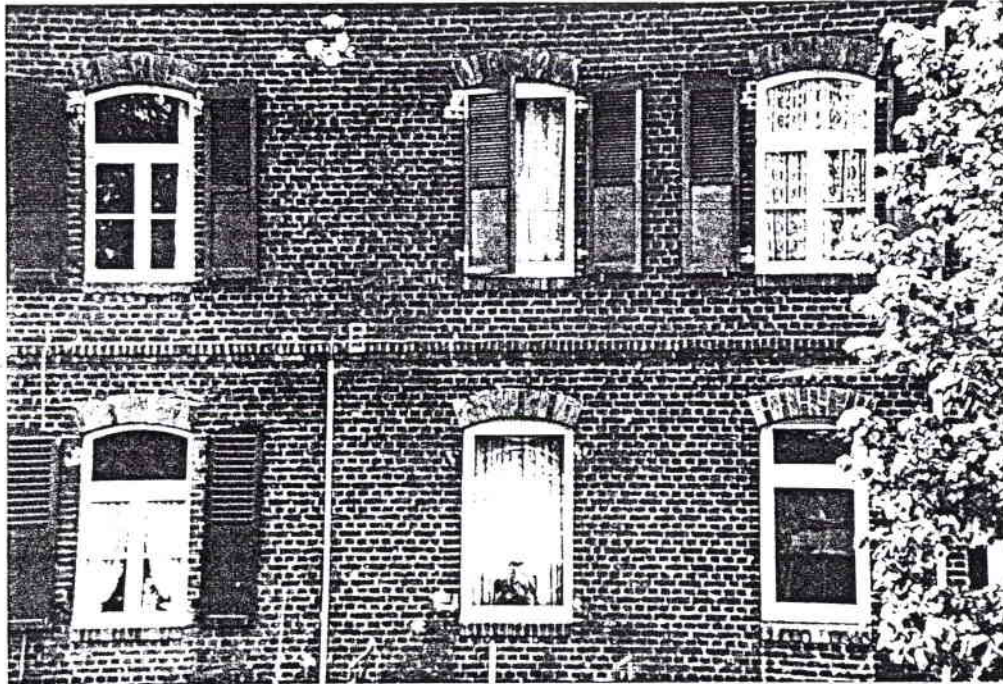


29a



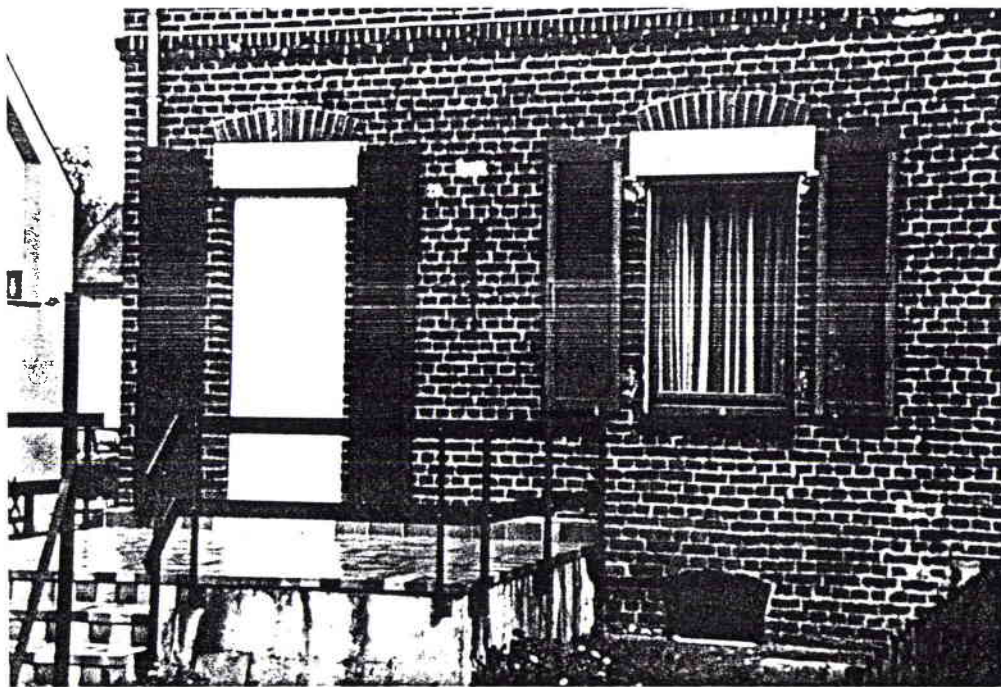
29b

Les portes d'entrée en aluminium sont très répandues et remplacent les portes en bois d'antan parfois peintes en couleur. Si les nouvelles portes restent plus ou moins discrètes il n'en est pas ainsi des encadrements de portes, des escaliers et des socles dont le revêtement est parfois agressif et disparate.



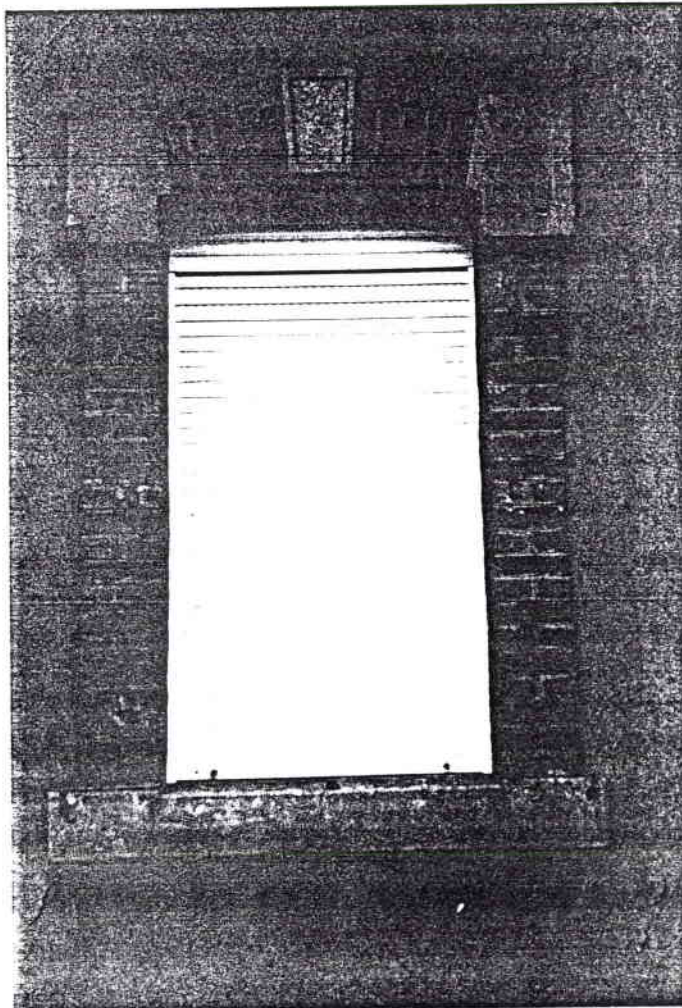
30a

A gauche belle fenêtre d'origine bien entretenue
A droite trois types de fenêtre sur une même façade,
disparition des volets au rez-de-chaussée - il est à
supposer que la restauration est en cours



30b

Les volets blancs en plastique à enrouleur fixés à l'extérieur
l'extérieur sont peut-être bien pratiques mais dérangent
la façade. D'ailleurs on peut se demander pourquoi avoir
laissé les anciens volets?



30c

r
Tout à l'encontre de l'exemple précédent le volet blanc
en élastique - fixé à l'intérieur - reste plus discret.
L'encadrement de la fenêtre (vied droit et arc en briques,
imposte, clef et appui de fenêtre en pierre) garde encore
dans les traces des volets d'antan.

5.8 Conclusion

Le présent chapitre nous montre bien que, depuis le début de la construction de logements ouvriers, il y a eu un changement important dans la politique du logement.

On ne peut nier le rôle important qu'ont joué les sociétés minières et sidérurgiques au début de l'industrialisation dans le domaine du logement social en construisant des logements locatifs pour les nombreux ouvriers qui venaient d'autres régions du Grand-Duché et même de l'étranger.

En 1906 les pouvoirs publics réagirent également devant la pénurie de logements, mais leur action consistant à accorder des prêts favorables par le biais de la Caisse d'Epargne de l'Etat a eu peu d'effets à l'époque.

Dans l'entre-deux-guerres, tout en continuant la construction de logements locatifs, le patronat de la sidérurgie favorise aussi l'accès à la propriété privée. Les pouvoirs publics, l'Etat, certaines communes, ainsi que des entreprises industrielles dont l'ARBED jettent les bases, en 1919, de la Société Anonyme des Habitations à Bon Marché (S.A.H.B.M.) qui a pour but de construire, partout dans le Grand-Duché où le besoin s'avère pressant, des logements à caractère social destinés surtout à l'accession à la propriété privée. Les premiers chantiers ne tardent pas à s'ouvrir au bassin minier.

L'après-guerre est marqué par un véritable boom dans la construction, et dans la foulée de la relance tous les promoteurs font de leur mieux: Les sociétés sidérurgiques ARBED et HADIR, les communes et la

S.A.H.B.M. qui s'appellera à partir de 1956 Société Nationale des Habitations à Bon Marché (S.N.H.B.M.). L'ARBED développe davantage l'accession à la propriété; des logements de service ne sont plus que rarement construits. Les communes et la S.N.H.B.M. entreprennent de grands chantiers surtout de maisons individuelles destinées le plus souvent à la propriété. L'activité de la S.N.H.B.M. cesse cependant au bassin minier vers 1966.

A partir des années soixante-dix l'ARBED se défait peu à peu de ses logements de service en les vendant en ordre principal aux membres de ses personnels à des prix extrêmement intéressants, et l'activité sociale des sociétés sidérurgiques s'arrêtera ainsi dans le domaine du logement. L'ARBED se défait également d'autres oeuvres sociales (hôpitaux, école en forêt, etc.). Les nombreux logements construits par la sidérurgie témoigneront encore longtemps de son action sociale. (Fig. 76)

L'activité sociale de la sidérurgie aura duré à peine cent ans, mais elle a jeté les fondements de nombreuses oeuvres reprises plus tard par les autorités publiques et notamment par les communes. L'intervention de la sidérurgie dans le domaine social a donc été d'une très grande valeur; en avance à la législation sociale, elle a donné l'exemple précurseur.

Le vide laissé dans le logement social par la cessation de la construction de maisons par l'ARBED et la S.N.H.B.M. sera comblé à partir de 1979 par le Fonds pour le Logement à coût modéré. L'urgence des besoins - manque de logements à coût modéré, vétusté de nombreux immeubles ont nécessité la création de ce Fonds ayant pour but d'aider ceux qui ne peuvent accéder à la propriété d'un logement sur le marché immobilier

traditionnel, ni même trouver un logement pour un loyer acceptable par rapport à leur salaire.

Si la politique a changé au fil des années, les logements ont aussi connu une évolution du point de vue architectural ou urbaniste. Au début les maisons étaient petites, environ 45 à 50 m², composées de 4 pièces, cuisine incluse, avec un potager et une annexe ou remise accolée à la maison abritant le cas échéant quelques poules. Les habitants qui sortaient le plus souvent du milieu rural avaient ainsi la possibilité de rester attachés à la terre en y trouvant en même temps un appoint économique.

Les maisons étaient pareilles les unes aux autres. Avec le temps on construit un peu plus grand, l'annexe étant délaissée. Pour les maisons datant de l'époque vers 1912 et même des années trente, on reste étonné devant la multitude des petits détails cherchant à éviter la trop forte monotonie de l'extérieur. Et dire que c'étaient des logements qui répondaient à un caractère social!

Les cités des années cinquante et soixante, bien que les maisons soient de type varié, offrent encore beaucoup de monotonie. La variation est limitée à la présence, ou non de garages, à l'adjonction ou non de lucarnes. N'aurait-on pas dû offrir plus de variation, les constructeurs n'avaient-ils pas d'imagination, le coût aurait-il été trop élevé, manque de volonté, urgence des besoins? Que de questions auxquelles il est probablement difficile de répondre. Ce caractère identique semble inciter beaucoup de gens à imaginer des changements pour n'avoir pas la même maison que le voisin. Un peu plus de fantaisie n'aurait-elle pas sauvé ces maisons et ces cités de

transformations parfois violentes, choquantes et en troublant totalement l'harmonie avec le reste.

C'est pourquoi il faut saluer l'initiative prise par le Fonds du Logement de changer de modèle à chaque nouvelle construction, afin d'éviter toute cataloguisation des immeubles ce qui pourrait constituer un handicap dans l'intégration sociale des nouveaux propriétaires ou locataires. Hélas, le Fonds du Logement a concentré de nombreux logements dans des quartiers à faible densité en provoquant de ce fait une intensification de la densité non prévue lors de la constitution de ces quartiers. L'avenir nous dira si le Fonds a eu tort ou non en se laissant guider peut-être trop par des considérations de coût et de rentabilité de terrains et peut-être pas assez par des réflexions d'ordre urbaniste.

Dans cet ordre d'idées il faut se demander si l'appellation du Fonds correspond réellement à sa mission. Il a pour but de mettre à la disposition des ménages à revenu modeste des logements à loyer modéré. Il devrait alors s'appeler plus logiquement Fonds du Logement à loyer modéré et non à coût modéré.

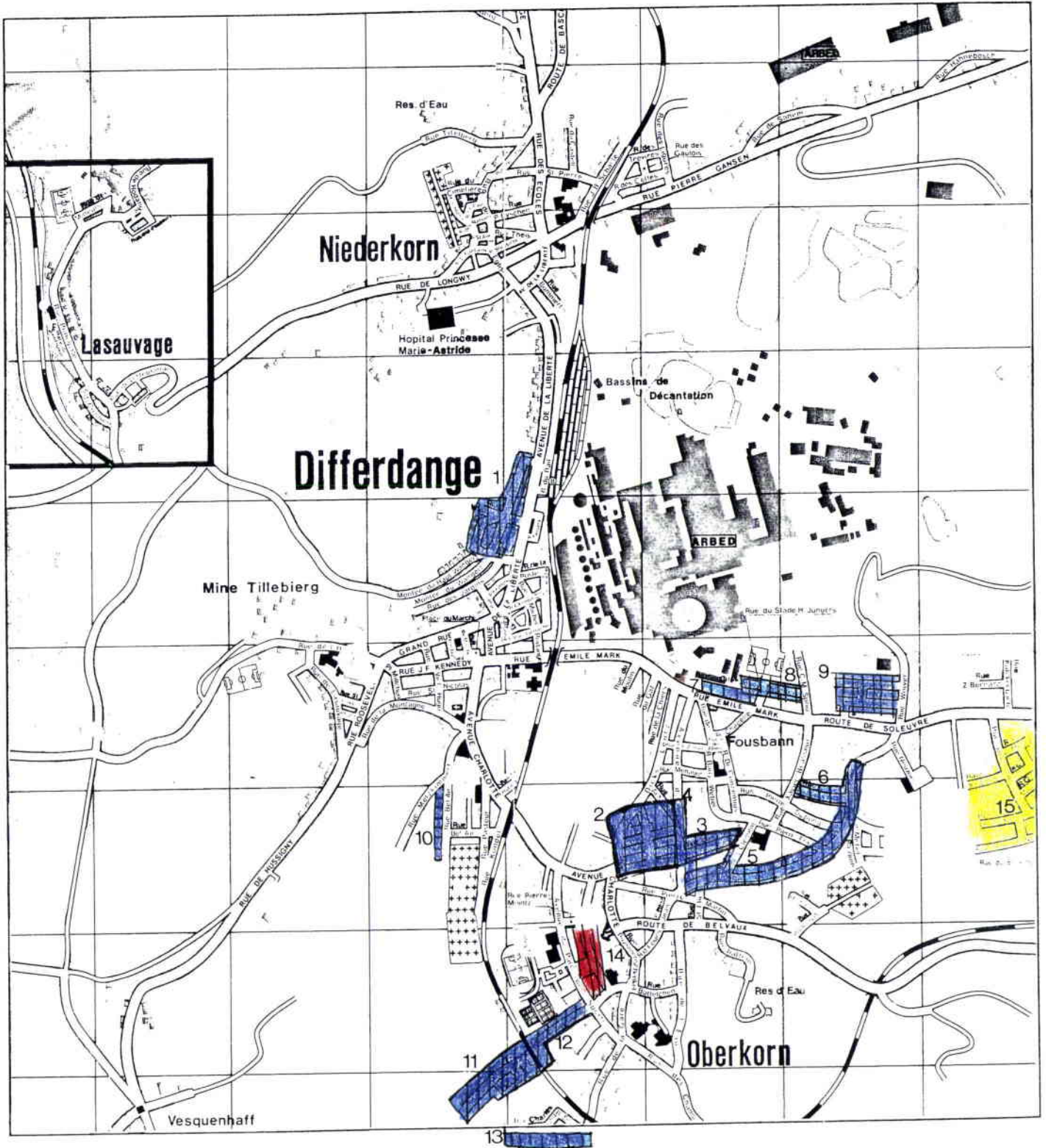
Les grands efforts développés par la sidérurgie et d'autres organismes dans le domaine du logement social et continué actuellement par les communes, la S.N.H.B.M. et notamment par le Fonds du Logement pourraient donner l'illusion que tout a été fait dans ce secteur et qu'il n'y aurait plus de problèmes. Pourtant la demande pour des logements du genre dépasse encore nettement l'offre. Ce qui fait ressortir la divergence entre certains revenus et le prix des loyers et les prix d'acquisition d'un logement (appartement ou maison) démesurément élevés.

Le Fonds du Logement ne pourra donc guère cesser son activité de si tôt. L'accroissement continu du nombre des Etrangers au Grand-Duché (ils sont sur le point d'atteindre le cap des cent mille, sans les 25500 frontaliers (situation au 1.10.1988), n'est pas de nature à freiner la demande de logements.

Mais on ne peut s'empêcher de penser que la politique actuelle en matière de logement est susceptible de provoquer une nouvelle catégorie de ménages socialement défavorisés à la longue, ceux à revenus moyens. Ce sont les ménages qui gagnent trop pour profiter des avantages concédés aux revenus modestes, mais qui ne gagnent pas assez pour construire un logement convenable à leurs propres frais, surtout aux prix qu'atteignent les terrains à bâtir à Luxembourg-ville et aux alentours immédiats.

Le chapitre du logement social ne sera pas à clôturer dans un bref avenir.

- | | | |
|---|-------------------|--------------------------|
| 1 r. de l'acier | 7 r.E.Mark | 14 Peschkopp |
| 2 r.travail,sidérurgie
industrie,métallurgie | 8 Cité S.Thomas | 15 Cité Léon
Kauffman |
| 3 r.du funiculaire | 9 Cité H. Grey | |
| 4 av. d'Obercorn | 10 r.BelAir | |
| 5 r. Woiver | 11 r.des mines | |
| 6 r.P.Krier | 12 r.Prince Henri | |
| | 13 r.Laboulle | |



Logements à l'initiative : Soc. sid.

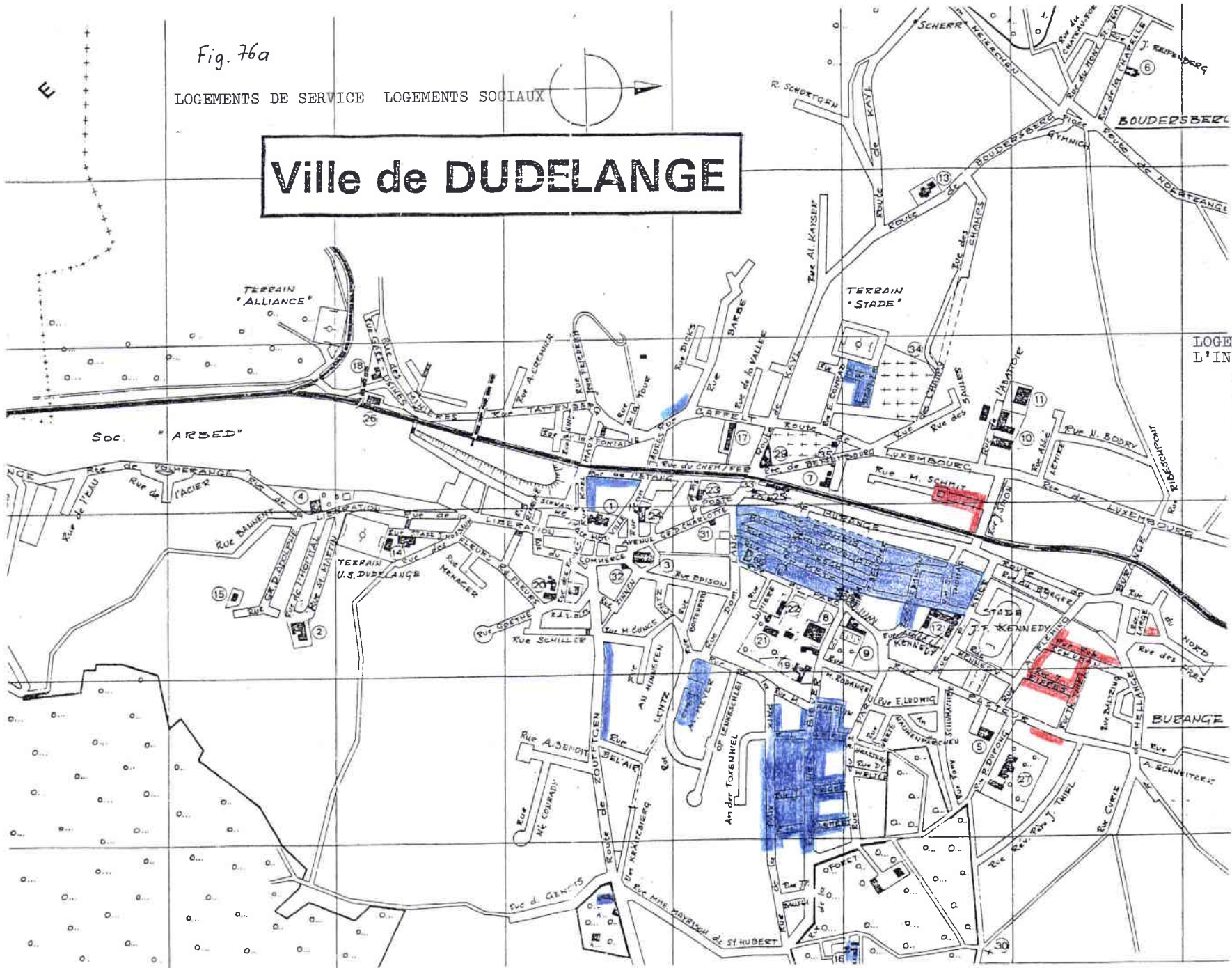
Commune

SNHEM

Fig. 76a

LOGEMENTS DE SERVICE LOGEMENTS SOCIAUX

Ville de DUDELANGE



LOGEMENTS DUS A
L'INITIATIVE:
SOCIETES SIDERURGIQUES
COMMUNE

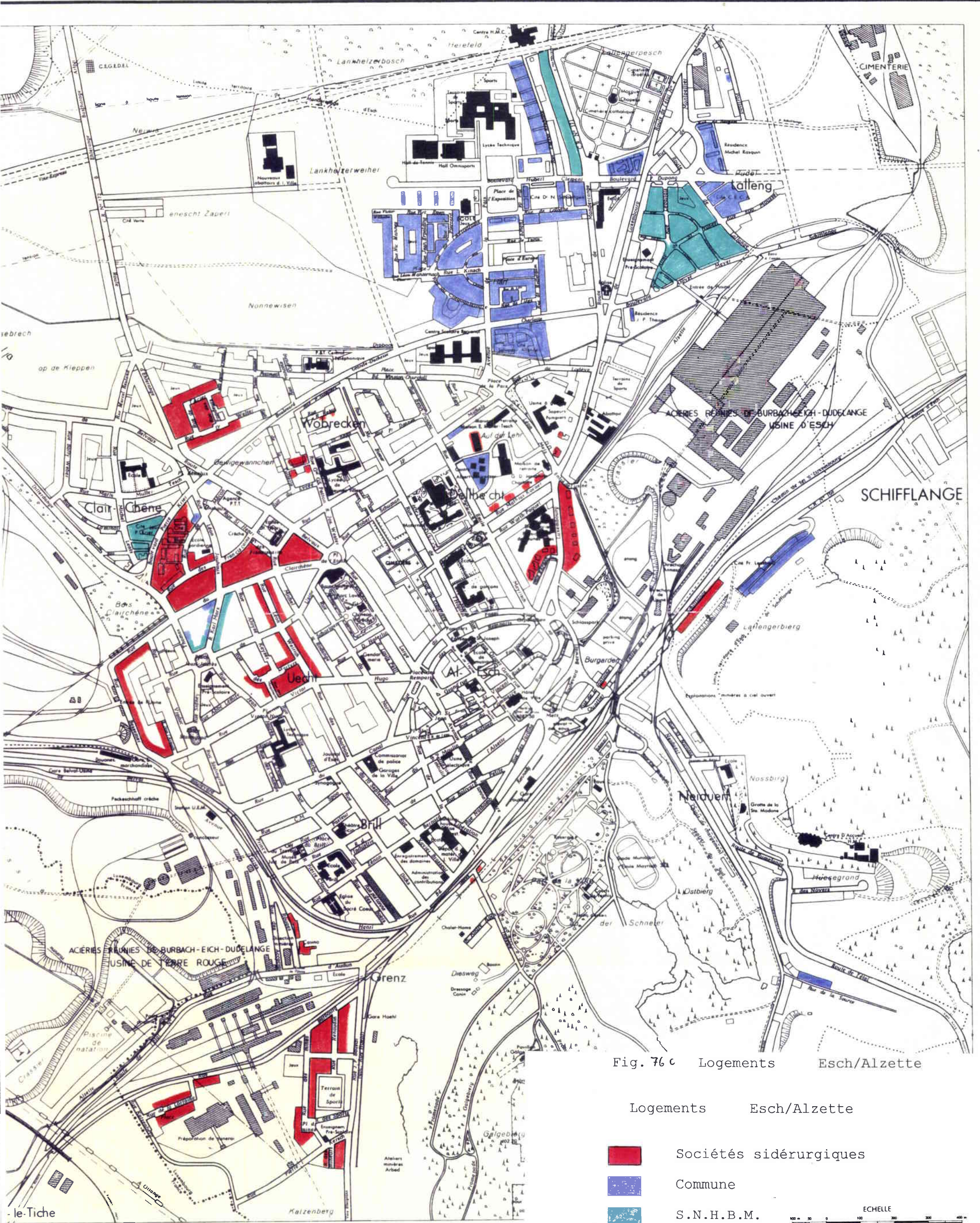


Fig. 76 c Logements Esch/Alzette

Logements Esch/Alzette

- Sociétés sidérurgiques
- Commune
- S.N.H.B.M.

